Temps libre : Kyoto-Paris-Kyoto

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15302 – 7 F –

SAMEDI 9 AVRIL 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Crise politique au Japon

LA politique des « mains propres » à la japonaise a des limites, et la démission soudaine du premier ministre Morihiro Hosokawa en est une cuisante illustration. Elle fait peser quelques doutes sur la réalité de la réforme de la vie publique dont il était l'un des tenants. De l'équipe au pouvoir ou de ceux qui manœuvrent dans les coulisses, M. Hosokawa était sans doute l'homme qui semblait le moins susceptible d'être emporté par une scandale. Or il est précisément tombé sur l'un des obstacles qu'il prétendait abattre : l'asservissement de la politique à l'argent.

En se lançant dans l'arène nationale il y a deux ans, il avait été porté par une vague de popularité dont il bénéficie encore aujourd'hui. Il avait certes un « style », apprécié au Japon comme à l'étranger, où son allure correspondait mieux aux attentes que celle de ses prédécesseurs. Mais si dans un monde médiatique, l'image compte, elle ne suffit pas.

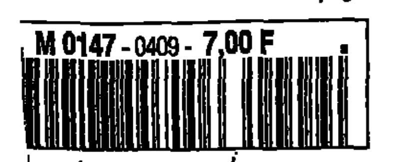
LA chute de M. Hosokawa incite à réfléchir sur la nature des réformes nippones. Qu'elles soient nécessaires ne fait pas de doute ; qu'une recomposition du paysage politique soit entamée à la suite de la perte de majorité du Parti libéral-démocrate (PLD) en juillet dernier non plus. Le Japon s'oriente laborieusement vers un bipartisme composé de forces dont l'une sera sans doute plus libérale que l'autre tout en restant dans la mouvance conservatrice.

Mais la substance de cette recomposition est pour l'instant peu claire. Quelles options originales le gouvernement de coalition a-t-il présentées ? Des déclarations peut-être un peu moins équivoques sur l'attitude du Japon pendant la seconde guerre mondiale, une réforme électorale qui, en définitive, est celle que voulait le PLD, et une transparence dont le moins que l'on puisse dire, à voir la sortie de M. Hosokawa, est qu'elle n'est pas acquise.

AU cours de ses huit mois au pouvoir, M. Hosokawa a donné l'image d'un chef de gouvernement sans autorité réelle et qui, dès qu'il prenait une initiative, était contraint de faire marche arrière. La vie politique a été dominée par des jeux de pouvoir dans la plus pure tradition de ce qui se pratiquait du temps de la majorité libérale-démocrate. Cette nouvelle crise marque sans doute le lever de rideau sur le second acte de la réorganisation du paysage politique nippon après celle ouverte par la défaite électorale du PLD. Elle entraînera vraisemblablement une refonte de la coalition.

Le Japon risque de connaître une période d'agitation politicienne. Une image qui n'est pas faite pour redresser le prestige à l'étranger d'un pays souvent accusé de se soustraire à ses responsabilités. Or cette nouvelle crise intervient au moment où Tokyo risque de devoir prendre de graves décisions. Outre la guerre commerciale avec les Etats-Unis, la tension dans la péninsule coréenne exige du Japon une fermeté dont il n'est pas certain qu'il soit aujourd'hui capable.

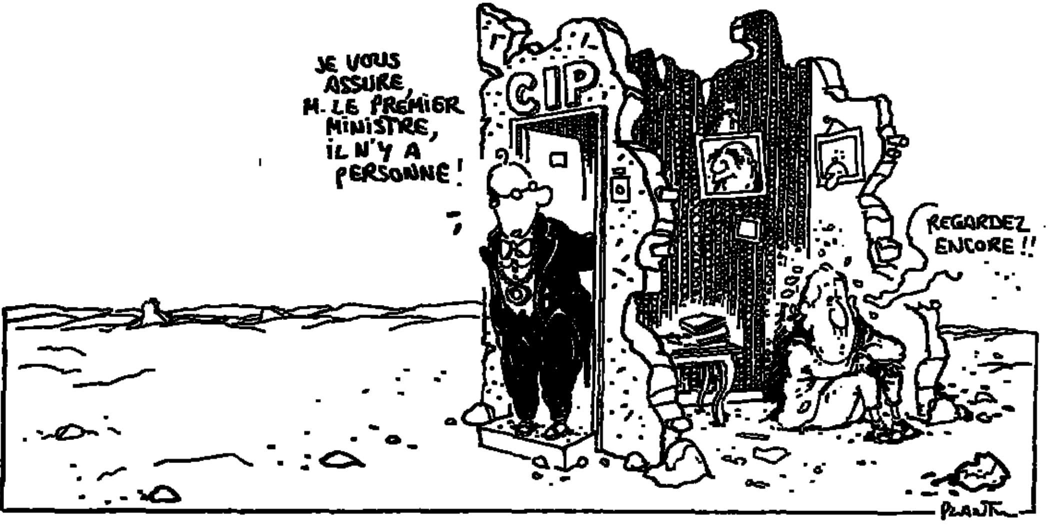
Lire page 5



Tensions dans le secteur public, manifestations pour l'emploi

La montée du malaise social pèse sur le franc

La journée de grève des syndicats de la RATP, jeudi 7 avril, contre le projet de régionalisation des transports d'Ile-de-France a fortement désorganisé le trafic du métro et des autobus, engendrant d'importants embouteillages. A Paris et en province, des manifestants ont défilé, jeudi, pour demander le retrait de la loi quinquennale sur l'emploi, à l'appel de la CGT, parfois rejointe par d'autres organisations. Des débrayages à France Telecom, à La Poste, à EDF mais aussi à la Société générale, illustrent la montée d'un malaise social. Cette dégradation de la situation commence à peser sur le franc dont le cours par rapport au mark restait vendredi matin proche de 3,43.



Le gâchis

Au plus fort de ce qu'il faut bien appeler la bataille du CIP (contrat d'insertion professionnelle), le samedi matin d'avant le premier tour des cantonales, Michel Giraud, ministre du travail, avait laissé échapper ce qu'il qualifiera plus tard de *« propos de préau »*. *« C'est Verdun »*, avait-il lâché devant des électeurs d'Ormesson-sur-Marne (Val-de-Marne). Finalement, l'image était juste. Car après l'abandon des décrets au lendemain du second tour justement, et une séance d'ouverture de la session de l'Assemblée nationale transformée quasiment en cérémonie expiatoire par les députés de la majorité, il ne reste, devant le gouvernement de M. Balladur, que des décombres, et un champ de mines.

Exit, donc, le contrat d'insertion professionnelle. Mais la loi quinquennale sur l'emploi, voulue *« de société »*, se trouve aussi mal en point, retardée et largement contestée qu'elle est, y compris dans les rangs de la droite ou du patronat. Tels des artificiers, les techniciens à l'origine des textes en sont réduits à chercher les mèches allumées sous les décrets, circulaires et arrêtés, dont la publication, d'abord promise pour le 31 mars, a été repoussée par le premier ministre d'un mois et demi. Déjà méfiants, les partenaires sociaux redoublent de prudence. Ils abordent à pas comptés les nécessaires négociations – sur la formation professionnelle par exemple – tant ils redoutent d'apporter leur caution à un chargement de dynamite. Conséquence : sur ce dossier, éminemment sensible, de l'emploi des jeunes, mais tout autant du chômage en général, le pouvoir politique s'est enfermé dans une impasse dont l'invention d'une prime à l'embauche, au coût évalué 6 milliards de francs, ne permettra pas de sortir. Il y a trop de cadavres dans les tranchées et de symboles ébranlés (le SMIC, le diplôme surtout) pour espérer qu'ils ne laisseront pas des traces profondes.

L'opposition peut politiquement s'en réjouir. Elle sera la seule, tant on ne saurait se satisfaire d'un tel gâchis. Une fois de plus, une occasion a été manquée de réformer la société et d'aborder, enfin, les vrais problèmes, que ce soit par maladresse – évidente – ou par excès de confiance.

ALAIN LEBAUBE

Lire la suite page 20

François de Grossouvre, l'ami blessé

L'ancien conseiller de M. Mitterrand s'est donné la mort, jeudi 7 avril, à l'Elysée

François de Grossouvre est mort comme il avait voulu sa vie. En aventurier romantique ayant fait du secret son arme et son masque. Cet homme qui se perdait avec délice dans d'inépuisables et sinueux mystères a soigneusement mis en scène sa fin comme l'épilogue d'un roman écrit pour un autre siècle. Vers 19 heures, jeudi 7 avril, le très vieil ami de François Mitterrand, l'ancien chargé de mission auprès du président de la République, l'inamovible président du comité des chasses présidentielles depuis 1981, s'est tiré une balle dans la tête dans son bureau du palais de l'Elysée. Ce bureau qu'il ne rejoignait guère ces derniers mois, depuis que ses relations avec François Mitterrand étaient devenues tendues, sinon conflictuelles, au terme d'une lente disgrâce commencée en 1985. D'ordinaire, François de Grossouvre préférait recevoir ses visiteurs dans l'appartement qu'il occupait au second étage du 11 quai Branly, cette discrète annexe de la présidence où sont logés des proches et des collaborateurs de M. Mitterrand.

Aucune lettre, aucun mot d'explication n'a été trouvé par son chauffeur et son garde du corps sur sa table de travail. Sauf révélations futures, il laisse donc ce seul message : le choix de ce lieu, la préméditation de son geste. Ce symbole : un suicide à l'Elysée. La mort que l'on se donne est toujours une énigme laissée aux vivants. Troublés, blessés, ces derniers cherchent avidement une explication à l'incompréhensible. Agé de soixante-seize ans, François de Grossouvre, chasseur impénitent, grand voyageur, cavalier émérite, charmeur et séducteur, n'aimait pas se voir vieillir. Sa santé était fragile, sa vue baissait, sa vie lui échappait. Tout cela est à la fois vrai et insuffisant. Il faut sans doute y ajouter les blessures intimes d'un homme confronté à la fin d'une amitié à laquelle il avait dévoué plus de trente années de sa vie.

EDWY PLENEL

Lire la suite page 11

Massacres et affrontements au Rwanda

Le premier ministre Agathe Uwilingiyimana, dix « casques bleus » belges ainsi que dix-neuf religieuses et prêtres rwandais ont été assassinés à Kigali, la capitale du Rwanda, jeudi 7 avril. De violents combats se poursuivaient dans cette ville vendredi. Ces assassinats sont attribués à la garde présidentielle, composée de Hutus du Nord, qui semble vouloir venger la mort du président Juvénal Habyarimana en s'attaquant aux Hutus du Sud et aux Tutsis. Selon des responsables de l'ONU, le bilan des affrontements de jeudi est *« particulièrement élevé »*. La France et la Belgique envisagent d'évacuer leurs ressortissants.

Lire page 3

Six heures contre le sida

Quelque dix millions de Français ont suivi pendant plus de six heures dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 avril l'émission « Tous contre le sida » diffusée simultanément par les sept chaînes de télévision. Plus de 50 millions de francs de promesses de dons, à partager entre la recherche et les associations, ont été enregistrées au cours de cette soirée qui a suscité débats et réactions dans les milieux associatifs et médicaux.

Lire pages 12, 13 et 25

L'Ukraine en suspens

Différences régionales et culturelles, pressions russes, incurie des dirigeants, perplexité occidentale : l'indépendance est menacée

Les premières élections législatives libres en Ukraine dont le deuxième tour devrait se terminer dimanche 10 avril, seront-elles les dernières ? Du moins dans l'Ukraine telle qu'elle existe aujourd'hui. La question préoccupe *suffisamment* les chancelleries occidentales pour que lors de leur récente rencontre à Paris, les ministres français et allemand des affaires étrangères y aient consacré une partie de leurs entretiens et enjoint leurs administrations de travailler sur le dossier.

Alors que l'attention est légitimement braquée sur l'ex-Yougoslavie, l'Ukraine risque de devenir dans les prochains mois un foyer d'instabilité en Europe, plus dangereux encore parce qu'il impliquerait directement, avec la Russie, des puissances nucléaires. L'Ukraine est indépendante depuis 1991 et sa volonté de quitter l'URSS a sonné le glas à la fois de l'ensemble soviétique et du pouvoir de Gorbatchev.

Mais cette indépendance qui n'allait pas de soi est menacée par les pressions russes, l'incurie des dirigeants de Kiev et les erreurs politiques des Occidentaux. Ni les Européens ni les Américains n'ont de réponse claire et univoque à la question de savoir s'ils préfèrent une Ukraine indépendante ou une Ukraine réintégrée dans un ensemble grand-russe.

En août 1991, George Bush avait mis en garde à Kiev même contre une *« indépendance suicidaire »*. C'était, il est vrai, avant la dislocation de l'URSS. Mais en février 1993 encore, Valéry Giscard d'Estaing estimait que *« l'indépendance de l'Ukraine n'était pas plus fondée que ne le serait, en France, celle de la région Rhône-Alpes »*. Une forte pensée partagée au cours des siècles par beaucoup de Russes : cette terre, berceau de la vieille Russie à l'orée de l'an mille, ne saurait être séparée de la grande Russie moscovite.

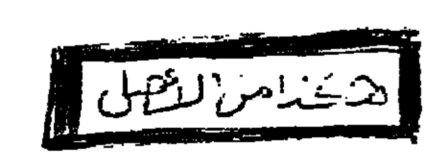
« Si l'URSS perd l'Ukraine, elle perd la tête », disait Lénine. *« Sans Ukraine, pas d'Union »*, disait Gorbatchev. Et ce n'est pas l'éphémère indépendance de 1917 à 1922 (jusqu'à la soviétisation forcée) qui contredirait ces aphorismes. Grenier à blé de l'empire tsariste et de l'URSS, puis grand centre du complexe militaro-industriel, l'Ukraine ne saurait vivre sans la Russie, et vice versa.

Mais les formules peuvent être prises au pied de la lettre pour voir leur sens renversé.

DANIEL VERNET

Lire la suite page 9

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



AU COURRIER DU « MONDE »

CANTONALES

Le rendement électoral

Quelques calculs simples effectués sur les résultats des cantonales tels que rapportés par *le Monde* apportent un éclairage intéressant sur ce type d'élection et sur ce mode de scrutin.

Une première opération consistant à relever le pourcentage d'élus à chacun des tours, par formation, fait apparaître une certaine dissymétrie entre la droite, qui a pas loin du double d'élus au premier tour (ainsi que le MRG, effet de « notabilité » ?), et la gauche, qui « fait le plein » au second (effet de la « discipline républicaine » ?).

Remarquons que cette particularité apparaît dans d'autres scrutins locaux (*cf.* les municipales de 1983) et donne lieu au commentaire classique selon lequel le second tour « corrige » le premier. Pour essayer d'aller plus loin, on peut calculer le rapport, au plan national, entre le pourcentage d'élus et celui des voix. C'est, en quelque sorte, faire apparaître un « rendement électoral » (influencé certes par le découpage des circonscriptions). Pour des raisons d'homogénéité des données, il n'a été possible de le faire que pour le premier tour.

Ce calcul révèle la même dissymétrie entre la gauche et la droite, à l'exception encore du MRG, avec les mêmes pourcentages homogènes pour la droite parlementaire, et une différence étonnante entre PS et PCF. Peut-être faut-il voir là pour ce dernier, comme pour l'extrême gauche, un effet de « circonscription protégée » (en mercatique, et sans connotation péjorative, on parlerait de « niche »).

Ce type de calcul démontre le handicap que ce type de scrutin inflige aux formations isolées ou sans cohésion. Il fait aussi comprendre pourquoi elles s'avèrent de chauds partisans de la proportionnelle !

Colonel (E.R.) A. BEGUINOT
Montigny-lès-Metz
(Moselle)

CIP

Et maintenant ?

Médias, syndicats, politiciens et autres porte-parole ne cessent de nous tirer des larmes en évoquant, avec ce qu'il faut de trémolos dans la voix, l'inquiétude, le désarroi, le désespoir même de tous ces jeunes qui, par milliers, défilent dans nos rues. Soit, et je veux bien compatir avec ces bonnes âmes, mais je ne peux non plus m'empêcher de ressentir quelque gêne quand je vois, sur mon écran de télévision, tous ces garçons et filles manifester en chantant et riant de bon cœur. Bien franchement, j'ai beau regarder avec attention, je ne décèle vraiment aucune marque d'angoisse sur tous ces visages si sympathiquement juvéniles. Certes, les tireurs de ficelles de service et autres petits chefs improvisés froncent gravement le sourcil en tenant, devant les caméras, des propos définitifs sur leur jusqu'au-boutisme irrévocable ; de son côté, l'inévitable Harlem Désir tente bien de jouer les Cohn-Bendit en haranguant, à son tour, les CRS ; mais, finalement, aucun de ces brillants défenseurs de nos jeunes ne propose quoi que ce soit pour répondre à l'attente de ces derniers. Ou plutôt si, et quelle panacée : un Grenelle de la jeunesse ! Ah, certes, cela sonne bien, mais personne ne nous dit ce qu'il met derrière cette ronflante formule, personne n'avance le moindre début d'une éventuelle solution de remplacement au CIP. Comme quoi tout foutre en l'air est certes à la portée du premier venu, mais il n'en est plus du tout de même quand il s'agit de formuler des propositions cohérentes, constructives, réalistes et donc porteuses d'espoir pour un avenir proche.

ROBERT PLANCHARD
Bizanos
(Pyrénées-Atlantiques)

Où sont les casseurs ?

On parle des casseurs qui brisent les vitrines. Mais on ne parle jamais des gestionnaires qui nous licencient par paquets de mille en sachant pertinemment qu'une bonne partie de ceux qu'ils licencient n'ont aucune chance de se recaser. Et pourtant là ce ne sont pas des vitrines que l'on brise mais des hommes. Je me sens infiniment moins menacé par les casseurs de vitrines que par les grands patrons qui en toute légalité, en toute impunité, cassent, déchirent, brisent, détruisent la société dans laquelle je vis, à grands coups de ce que l'on appelle hypocritement « plans sociaux » alors qu'il s'agit de licenciements en masse. Le tout au nom d'un prétendu progrès économique dont on voit de moins en moins la finalité.

HERVÉ DAUFART
Issy-les-Moulineaux
(Hauts-de-Seine)

Ces pelés, ces tondus...

Ceux qui détériorent des installations de la SNCF ou d'EDF, ceux qui détruisent les cargaisons de camions étrangers en jetant et brûlant viande, primeurs, fruits et moutons, ceux qui font sauter les perceptions, saccagent Rungis, des caisses de Sécurité sociale, ceux qui incendient le Parlement de Bretagne ne sont pas des casseurs mais des manifestants poussés à bout.

Mais ceux dont l'avenir est bouché et se réduit souvent au chômage et cassent quelques vitrines ou amochent quelques voitures, ceux-là sont des casseurs, la lie des banlieues, ces pelés, ces tondus d'où vient tout le mal. Les uns sont libres, les autres emprisonnés. Pauvres jeunes incompris, bâtisseurs de la France de demain, je vous souhaite beaucoup de courage.

PIERRE ROSENFELD,
Nîmes
(Gard)

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Entre rétention et manipulation

« LES médias, seuls porte-parole du public... » A partir de cette appréciation qui nous flatte, un lecteur, dont on trouvera la lettre ci-dessous, interpelle la presse en général et le Monde *en particulier. Curieusement, c'est une photographie figurant sur la publicité en faveur d'un livre, et non un texte, qui a déclenché son mouvement d'humeur à l'encontre des dirigeants d'entreprises publiques dont les erreurs de gestion coûtent cher aux contribuables. Pourquoi les médias ne consacrent-ils pas plus d'énergie à sanctionner les responsables, demande-t-il ?*

Nous avons retenu cette interpellation parce qu'elle met en cause notre travail mais aussi parce qu'elle traduit, à sa manière, un sentiment d'injustice assez répandu : d'autres lettres en témoignent. Il y aurait donc, dans notre société, deux poids, deux mesures, la persistance de ce que constatait la fable : selon que vous serez puissant ou misérable...

D'un côté, les grands, plus ou moins intouchables, de l'autre, les petits, auxquels rien n'est pardonné. Ou, dans la version moderne de cette vieille complainte, une illustration de la société à deux vitesses et à deux morales.

Que peuvent faire les médias, notamment le Monde, *puisque nous ne répondons que de lui ? D'abord, informer ; informer au plus vite, au plus profond sur ce qui ne va pas, sur les défauts du système et les erreurs des hommes. Ensuite, en tirer la leçon, ce qui relève plus du commentaire que de l'information. La presse n'a pas d'autres pouvoirs de sanction et ne doit pas en avoir, car un journal n'est pas plus un tribunal qu'un journaliste n'est un juge.*

L'interrogation demeure de savoir si elle utilise bien ceux qu'elle détient et revendique. Si elle joue convenablement le rôle social qu'elle s'attribue et que l'on attend d'elle en bonne démocratie ? La question est posée au Monde *par cette lettre ; elle s'était spontanément posée à l'intérieur de la rédaction, et le médiateur l'a relancée auprès de ses confrères pour obtenir des éléments de réponse.*

Il apparaît que nous avons, comme on dit, des munitions sur les deux affaires qui ont défrayé la chronique. « La folle audace » et « les gros risques » pris par le Crédit lyonnais avaient été signalés en première page de notre supplément économique en juin 1992. Alain Faujas avait, de son côté, porté un diagnostic inquiétant sur la situation d'Air France dans un article remarqué du 12 avril 1991, et il était revenu sur le sujet à plusieurs reprises, notamment à la faveur des trois plans sociaux mis en œuvre au sein de la compagnie. Bref, le Monde *et ses lecteurs ne sont pas tombés des nues lorsque les pertes de ces entreprises ont été rendues publiques.*

Il est bon de rappeler, au passage, qu'il n'est pas sans risques, pour un quotidien, produit éphémère par définition, d'être en avance par rapport à ses concurrents directs dans l'information des lecteurs : ces derniers ne gardent pas tout en mémoire alors que les rédacteurs spécialisés ont, à juste titre, le sentiment de les avoir déjà alertés. Eternel débat des rédactions sur ce qu'il convient de redire, quand on pense avoir tout dit, afin de satisfaire une curiosité relancée par d'autres organes de presse ou par des faits prétendument nouveaux... Parfois, la réalité dépasse la connaissance que l'on croyait en avoir. En l'espèce, c'est ce qui s'est produit, au risque de surprendre les actionnaires des entreprises en cause, les usagers, les médias, les contribuables. La presse, le Monde, *pouvaient-ils faire mieux et devancer plus encore de douloureuses surprises ?*

Le problème intéressant, si l'on dépasse ce cas de figure, est celui de l'information dans le domaine économique. Ce ne fut pas l'un des premiers centres d'intérêt de la presse française, traditionnellement encline à manier les idées et les opinions plus que les faits et les chiffres.

Elle a, ces dernières décennies, rattrapé le retard qu'elle avait dans ce domaine sur la presse anglo-saxonne, et, parmi les quotidiens, le Monde *a fait, très tôt, une large part à l'économie et au social. Désormais, l'information économique est présente dans la plupart des médias, à proportion de leur vocation. En poussant la comparaison avec l'étranger, certains de nos spécialistes estiment que celle-ci est plus satisfaisante sur le plan de la qualité que sur ceux de l'investigation et de l'approfondissement. Notre lecteur de référence nous invite à mettre plus d'énergie dans notre moteur, et nos rédacteurs attelés à la tâche, plus de moyens. Les difficultés que rencontre, à cet égard, un journal comme* le Monde *sont de plusieurs ordres.*

Le secteur économique n'est pas le plus transparent de la société française. Les patrons les plus libéraux rejoignent les gestionnaires issus de la haute fonction publique pour entourer de secret leurs affaires et leurs comptes, et pour illustrer des comportements qui empruntent à la vieille méfiance paysanne, à la discrétion et à la réserve des commis de l'Etat, à la crainte toute bancaire d'ébranler la confiance des déposants et des actionnaires, au protectionnisme que génèrent les lieux de pouvoir.

Les mécanismes de contrôle du système, outre qu'ils n'apparaissent pas très performants à la lumière de l'actualité, restent à usage interne, plus fermés sur eux-mêmes que voués à satisfaire la curiosité de la clientèle, comme cela se fait aux Etats-Unis. Dès lors, les sources d'information sont chiches et, quand elles ne font pas dans la rétention, c'est pour verser dans la communication (laquelle n'est conçue qu'à sens unique), ou, pire, dans l'intoxication. Les journalistes doivent franchir ces obstacles, déjouer les pièges, jouer de leurs réseaux de relations pour, simplement, informer les lecteurs.

Dans ce face-à-face inégal, ils ont le sentiment de manquer de moyens. Tout travail d'enquête en terrain hostile exige du temps et des personnels qualifiés, éventuellement déchargés d'autres tâches. En particulier de la couverture de plus en plus extensive d'une actualité économique de plus en plus technique et envahissante. Imagine-t-on ce qu'il faut de rédacteurs, d'heures et de colonnes dans le journal pour rendre compte du contrat d'insertion professionnelle, de son destin agité et de son retrait, c'est-à-dire, au bout du compte, d'un projet avorté ? Il y a, ainsi, un choix permanent à opérer entre le souci de suivre le cours ordinaire de l'actualité imposée et celui d'aller au-delà de cette approche, pour mettre à jour les ressorts cachés, les perversions, les fautes et les dysfonctionnements du système économique. La complexité des sociétés modernes exige, on le sent bien, de renforcer l'acuité de l'investigation et de l'analyse, sauf à se contenter de la commmunication contrôlée qu'elles répandent.

Encore faut-il s'entendre sur la nature de l'investigation, notion trop souvent liée au dévoilement d'affaires plus ou moins douteuses. Elle consiste à aller chercher, partout où c'est nécessaire, au nom de la transparence, l'information refusée et, cependant, nécessaire à la compréhension de la société et à l'adhésion que celle-ci attend des citoyens. Ce n'est donc pas une entreprise de démolition générale, pas plus que la version déguisée d'un « lynchage médiatique » des responsables en vue. Au reste, la presse française, moins avide de sensationnel que d'autres, préfère mettre en cause, derrière les scandales, les mécanismes sociaux qui les tolèrent ou les favorisent, plutôt que les hommes qui les illustrent. Le Monde *tient à cette distinction, tant qu'elle ne se confond pas avec un excès de déférence envers les détenteurs des pouvoirs établis, selon une autre tradition nationale.*

Telles sont les préoccupations que l'actualité et nos lecteurs ravivent au sein de la rédaction et dont nous chercherons, bien sûr, à tirer parti.

ANDRÉ LAURENS

Une sanction plus énergique

Le Monde du 23 mars 1994 publie, pour l'annonce de son livre, une photo souriante de Bernard Attali. Dans d'autres journaux paraît celle de Jean-Louis Haberer, souriant lui aussi.

Pourquoi les médias, si stimulés par le CIP et le chômage des jeunes, ne le sont-ils pas autant devant la cinquantaine de milliards de francs que ces grands dirigeants ont coûté aux contribuables français, actionnaires de ces sociétés ?

L'absence d'imagination sur ce que serait le futur, l'absence de décisions pour orienter leur entreprise à temps pour y faire face ou d'exécrables décisions nous ont coûté des sommes fabuleuses, sans compter le coût social.

Que les élites dirigeantes, sortant toutes des mêmes écoles, et en particulier de l'ENA, « auto-amnistient » on le comprend. Mais les autres ?

Qu'aucune de ces grandes écoles ne réfléchisse aux failles ainsi prouvées de l'enseignement qu'elles donnent à nos futurs dirigeants inquiète ceux qui vont demain, comme aujourd'hui, en subir le contre-coup, que notre système privé-public soit « dual » au point de donner une sécurité entière de réemploi à un fonctionnaire défaillant alors qu'il n'en est pas de même pour un ouvrier, une caissière, un contremaître ou un petit entrepreneur, est-ce supportable ?

Lorsqu'on sait sa carrière au « service du public » en y donnant pour le moins des signes d'insuffisance à un poste aussi élevé, ne pourrait-on pas au moins être sanctionné un peu plus énergiquement par les médias, seuls porte-parole du public qui en souffre ?

BERNARD SAUVAIRE,
Boulogne

Un pays de droit

Le 19 mars, à Nantes, j'ai vu onze personnes conduites devant un tribunal, menottes aux poignets. Ces gens étaient-ils un danger pour la nation qu'on les amène ainsi menottés devant le tribunal ? Parmi ces onze personnes, j'ai vu un jeune homme que je connais depuis son enfance, qui a partagé parfois des jeux avec mes propres enfants. Est-il dangereux pour la société, tout à coup, ce garçon paisible, parce qu'un policier l'a « reconnu » à la fin d'une manifestation ? Qu'a-t-il fait ? Rien, dit-il. D'ailleurs, il y a des témoins qui peuvent le confirmer. Mais on n'écoutera pas les éventuels témoins puisqu'un policier l'a reconnu !

J'ai vu ces onze personnes menottées à nouveau quand nous sommes sortis de la salle, le temps que les juges délibèrent. Vingt minutes après, les onze ont été ramenés, avec les menottes, pour entendre le verdict. En vingt minutes, les juges avaient décidé du sort de onze personnes...

Je croyais, naïvement sans doute, que mon pays, la France, était un pays de droit. Et même, le pays des droits de l'homme.

Ce jour-là, après un jour et demi de garde à vue, ces onze ont eu droit à la comparution immédiate. Je n'ai pas assisté à toute la séance, mais j'ai entendu trois plaidoiries rapides, j'ai attendu le verdict dans la salle des pas perdus, et j'ai entendu la lecture des condamnations. Des peines infligées à des manifestants qui, pour certains, ne savaient même pas ce qu'on pouvait leur reprocher... D'avoir été là, présents ? D'avoir manifesté ? D'être restés trop longtemps ?

A qui fera-t-on croire que l'on peut préparer sa défense en quelques heures ? A qui fera-t-on croire qu'un policier ne se trompe jamais quand il dit reconnaître quelqu'un ? (« Reconnaître » ? Mais n'étaient-ils pas censés avoir été pris en flagrant délit ?) A qui fera-t-on croire que ces gens étaient dangereux ? Qui avaient-ils blessé ? Qu'avaient-ils cassé ? Il n'en a pas été question.

Ceux qui me faisaient peur ce jour-là n'étaient pas dans le box des accusés. (...)

MARIE-PAULE CHATAIGNER
La Chapelle-sur-Erdre
(Loire-Atlantique)

Je me souviens

Permettez-moi très simplement de vous soumettre ces quelques lignes écrites il y a une soixantaine d'années : « Il faut donc avoir, aujourd'hui, le courage de nous avouer à nous-mêmes qu'une crise a atteint le dernier degré de gravité lorsqu'elle laisse en suspens, tout à la fois, le destin de la jeunesse et celui de la pensée. Or la pensée et la jeunesse françaises sont en péril...

La caractéristique principale, hélas ! de la jeunesse d'aujourd'hui, c'est qu'elle doute de son avenir... On voit donc que le problème de la jeunesse studieuse s'est à peu près doublé, et qu'il n'y a pas moins à se préoccuper des étudiantes que des étudiants... Cette évolution morale aboutit à aggraver le problème économique. Celui-ci en effet se pose ainsi : comment trouver des carrières pour cette masse grossissante d'étudiants et d'étudiantes ?

Ce n'est pas sans une certaine anxiété que l'on peut songer à la jeunesse actuelle. Que lui réserve un avenir immédiat ? Il semblerait que l'horizon soit assez sombre devant elle...

Ces causes ne sont pourtant à vrai dire que des symptômes. Le mal est plus profond, et sans doute faudrait-il, aujourd'hui, accomplir une révolution totale dans la conception de l'activité de l'homme... »

Miroir du Monde, nº 266, 6 avril 1935. Extraits d'un article de Gaston Rageot : « La jeunesse studieuse », illustré de photographies, dont une représentant une manifestation d'étudiants devant la faculté de droit de Paris.

JACQUES CANAUD
agrégé de l'Université,
docteur en histoire
contemporaine.

Mea culpa

La jeunesse d'aujourd'hui qui manifeste son désarroi et sa colère va bien au-delà de la simple désillusion face à un CIP mal né, mal expliqué et donc mal compris.

Elle exprime par là sa volonté d'une existence, son désir d'être reconnue et donc concernée par les mesures qui lui sont imposées ; elle rêve « d'un monde nouveau à faire ensemble » et elle a raison, car elle sait que la politique et l'économie peuvent transformer le cours des choses quand elles sont réfléchie pour l'une et maîtrisée pour l'autre.

Les aînés que nous sommes en ont-ils pris conscience ?

Non, « tout n'est pas dit depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent et l'on ne vient jamais trop tard » pour remettre l'ouvrage sur le métier.

Trop de préoccupations personnelles, trop d'appétit du pouvoir, trop d'ambitions aveugles ont poussé bon nombre de politiques à laisser derrière eux le souci du bien commun pour servir d'abord leurs intérêts personnels, allant souvent jusqu'aux plus frauduleux scandales !

C'est ce déphasage entre une caste et une génération qui s'accroche à ses prérogatives et à ses privilèges et une jeunesse plus soucieuse de partage, de justice et d'égalité devant la vie qui provoque aujourd'hui tant de tensions et d'incompréhension.

A nous les anciens de faire notre *mea culpa*. Nous récoltons ce que nous avons semé ! N'est-il pas temps enfin de nous tourner vers ceux qui nous tendent la main pour aborder un dialogue constructif et bâtir ensemble un avenir meilleur ?

FRANCK CHAUVEL
Castelmaurou
(Haute-Garonne)

PROCÈS TOUVIER

Prise de conscience

Née après la guerre, je n'ai eu des événements de cette période que les relations retranscrites dans les ouvrages d'histoire contemporaine, les récits des professeurs, les retransmissions d'archives et de reportages télévisuels, les articles de la presse.

Mue, à la fois, par un désir de savoir et une commisération à l'égard de toutes les personnes déportées : résistants, juifs, gens du voyage, handicapés, homosexuels, dénoncés de tous poils..., je suis allée, alors âgée de vingt et un ans, à Varsovie, où la visite du ghetto m'a fait comprendre jusqu'où pouvait aller l'éradication d'une population. Plus tard, en route vers les châteaux de Louis II de Bavière, j'ai visité Dachau, en Allemagne, dont la nudité sinistre reflétera à jamais l'envol de tant de vies parties en fumée. J'ai fréquenté également, en tant que monitrice de voile, le Centre nautique des Glénan, dont la création initiale par Philippe et Hélène Vianney avait pour but de permettre à d'anciens déportés, résistants, mal-en-point de la guerre, de se réadapter à une vie normale dans une paix retrouvée.

Ainsi, j'ai appris.

Cependant, en toute honnêteté, je dois dire que j'ignore ce qu'aurait pu être ma conduite durant le cours de cette époque.

Adulte aujourd'hui, je sais seulement quelle est l'importance de l'expression de ses convictions personnelles, alliée à celles de la tolérance et de la compréhension des idées d'autrui afin d'arrêter la mise en action des processus qui mènent tout droit à l'enlisement intellectuel d'une personne, d'une population, d'un pays ou, encore, à l'intolérancee, au racisme, à l'exclusion par simple abandon de son droit de penser sur le déroulement des affaires de son temps, amplifié par la méconnaissance de ses devoirs et de ses droits de citoyen ordinaire.

J'ajouterai aussi que la France de 1939-1945 n'était pas seulement passivité et médiocrité, elle a eu ses pères et mères courage, qui ont su protester anonymement, tranquillement, quotidiennement, contre la mainmise organisationnelle d'un envahisseur omniprésent.

Pour conclure, je signalerai que le procès Touvier, qui, pour beaucoup, dérange autant que les ressassements de grand-papa sur sa période militaire, est nécessaire à la prise de conscience d'une génération plus jeune que la mienne, dont l'ignorance en ce domaine n'est plus à dire, mais à redire !

MURIEL SAUNAY
Poissy
(Yvelines)

AFRIQUE

RWANDA

Le premier ministre a été assassiné lors des massacres qui ont suivi la mort du chef de l'Etat

La capitale du Rwanda, Kigali, a sombré dans la guerre civile, jeudi 7 avril, après la mort du président Juvénal Habyarimana, dont l'avion a été abattu alors qu'il allait atterrir sur l'aéroport de la ville. Des soldats rwandais ont tué dix «casques bleus» belges de la Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda (MINUAR), le premier ministre, Agathe Uwilingiyimana, et dix-neuf prêtres et religieuses rwandais d'une mission jésuite.

Le fracas des tirs de mortier et des rafales d'armes automatiques résonnait toujours, vendredi matin, dans de nombreux quartiers de la capitale. La garde présidentielle, composée de sept cents hommes recrutés pour la plupart dans le nord du pays, dans les provinces de Ruhengeri et de Gisenyi (région natale de Juvénal Habyarimana), semble vouloir venger aveuglément la mort du président.

L'ensemble de l'opposition, nous signale notre correspondant régional, Jean Hélène, est pris pour cible : le Mouvement démocrate républicain (qui rassemble les opposants hutus du Sud), le Parti libéral (PL, parti «mixte») et le Front patriotique rwandais (FPR, tutsi). Le premier ministre, Agathe Uwilingiyimana, assassinée ainsi que sa famille, était issue du Mouvement démocratique républicain (MDR), le principal parti d'opposition au président Habyarimana. Cette femme de caractère, âgée de quarante et un ans, avait été nommée premier ministre en juillet dernier. C'est en couvrant sa fuite que dix «casques bleus» ont été appréhendés, puis emmenés et exécutés, selon un communiqué du ministère belge de la défense.

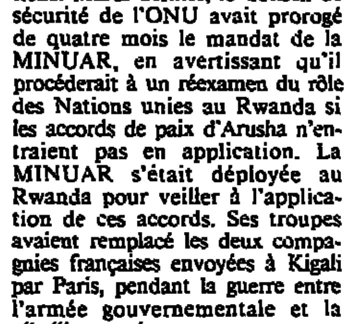
Selon des responsables de l'ONU, le bilan des affrontements de jeudi est *«particulièrement élevé»*. Les dix «casques bleus» belges ont été tués après avoir été désarmés par des éléments de la garde présidentielle, alors qu'ils se rendaient à l'aéroport pour enquêter sur les circonstances de la mort du président et de son homologue rwandais, Cyprien Ntaryamira.

La garde a en outre enlevé des dirigeants de l'opposition ainsi que leurs familles, notamment le ministre du travail, Landouald Ndasingwa (un responsable tutsi du Parti libéral), ceux de l'information et de l'agriculture, le président du tribunal constitutionnel et celui de l'Assemblée nationale. La garde présidentielle s'en est également pris au quartier général du FPR et à ses troupes, cantonnées dans l'enceinte de l'Assemblée nationale. Quant aux soldats qui ont tué dix-neuf prêtres et religieuses rwandais au centre Christus, une mission jésuite, ils n'ont pas été identifiés. Les Pères jésuites belges et des religieuses espagnoles présents dans la mission ont été épargnés.

En liaison étroite avec la Belgique, la France étudie l'évacuation de ses 600 ressortissants, et attend, avant de prendre la décision d'envoyer des avions qui pourraient venir de la République centrafricaine (où les troupes françaises sont en état d'alerte), que la sécurité de l'aéroport soit assurée par les militaires belges participant à la force de l'ONU actuellement déployée au Rwanda.

Les 2 519 «casques bleus» présents dans le pays, originaires de 23 pays mais surtout du Bangladesh (937 hommes), du Ghana (841) et de Belgique (428) se retrouvent dans une situation difficile. Mardi dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU avait prorogé de quatre mois le mandat de la MINUAR, en avertissant qu'il procéderait à un réexamen du rôle des Nations unies au Rwanda si les accords de paix d'Arusha n'entraient pas en application. La MINUAR s'était déployée au Rwanda pour veiller à l'application de ces accords. Ses troupes avaient remplacé les deux compagnies françaises envoyées à Kigali par Paris, pendant la guerre entre l'armée gouvernementale et la rébellion tutsie.

Au Burundi, la situation est restée calme. Le président de l'Assemblée nationale, Sylvestre Ntibantunganya, assure l'intérim de la présidence après la mort du président Cyprien Ntaryamira, tué dans le même accident d'avion que son homologue rwandais. Le gouvernement a décrété un deuil national de trois jours. – *(AFP, Reuter.)*



PANCHO

Bruxelles souhaite élargir la mission des «casques bleus»

BRUXELLES

de notre correspondant

Le gouvernement belge devait se réunir, vendredi 8 avril, pour examiner les mesures à prendre au Rwanda, éventuellement avec la France. Le roi et la reine qui se trouvaient à l'étranger, ont décidé de rentrer à Bruxelles. Le premier ministre, Jean-Luc Dehaene, en vacances hors du pays, et le ministre des affaires étrangères, Willy Claes, en mission en Roumanie, devaient aussi regagner la Belgique, vendredi matin.

Jeudi soir, M. Claes a fait savoir qu'il souhaitait que les Nations unies autorisent un élargissement du mandat des «casques bleus». Bruxelles tient à ce que la sécurité de l'aéroport de Kigali soit assurée, ne serait-ce que pour procéder à une éventuelle évacuation de ses 1 500 ressortissants présents au Rwanda, dont 900 à Kigali. Le ministre de la défense, Léo Delcroix, a déclaré à la radio que 2 000 parachutistes, en état d'alerte, étaient, si nécessaire, prêts à s'envoler vers l'Afrique.

Les dix «casques bleus» belges tués, jeudi, faisaient partie du contingent de 400 hommes que la Belgique avait envoyé en novembre 1993 pour participer à la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). Les accords d'Arusha, signés en août 1993, prévoyaient la mise en place d'un gouvernement de transition sous la supervision de l'ONU.

Les dix soldats tués étaient chargés de la protection des membres du gouvernement. Ils ont été désarmés puis exécutés dans un camp par des membres de la garde présidentielle. Celle-ci a procédé à des représailles aveugles après l'attentat qui a coûté la vie au président Habyarimana. Avant ces tragiques événements, un débat était déjà ouvert en Belgique pour savoir s'il valait mieux se retirer à la fin du mandat des Nations unies ou obtenir un mandat élargi.

Interrogé, vendredi matin, par la RTBF, le colonel Marchal, chef du contingent belge de la MINUAR, a indiqué que de violents combats avaient eu lieu, la veille, entre la garde présidentielle et d'autres forces rwandaises qui ont pris le dessus. A son avis, *«un sérieux nettoyage a été fait»*, qui autoriserait quelque espoir de retour au calme après la réunion, vendredi 8 avril, d'un «comité de crise» entre Rwandais.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

SÉNÉGAL

Abdou Diouf est venu à Paris sans avoir libéré les principaux dirigeants de l'opposition

Le président du Sénégal, Abdou Diouf, est arrivé, jeudi 7 avril, à Paris pour une visite officielle, au moment où la classe politique dakaroise vit une période tendue, les principaux dirigeants de l'opposition étant emprisonnés.

Qui eût cru que le chef de l'Etat sénégalais entreprendrait sa première visite auprès du gouvernement d'Edouard Balladur sans avoir fait en sorte qu'Abdoulaye Wadé et Landing Savané, les deux principaux dirigeants de l'opposition sortent de prison ? A Paris, les milieux officiels espéraient une bonne surprise ; à Dakar, les Sénégalais s'attendaient à une amnistie, que le président aurait pu annoncer dans son traditionnel discours de la fête de l'indépendance – le 4 avril.

Abdou Diouf n'a pas profité de l'occasion : MM. Wade et Savané, secrétaires généraux du Parti démocratique sénégalais (PDS) et du Parti africain pour la démocratie et le socialisme (PADS), arrêtés le 18 février, deux jours après les émeutes qui ont fait huit morts à Dakar, sont toujours à la prison centrale de Dakar. Pendant des semaines, ces détentions ont fait grand bruit à Dakar.

Le tollé a atteint son paroxysme lorsque la presse indépendante et l'opposition se sont trouvées confortées par un avis rendu, à Paris, le 26 mars, par le Comité des droits de l'homme de l'Union interparlementaire, réunie en conférence au siège de l'UNESCO sous la présidence de Philippe Séguin, en présence de 560 parlementaires venus de 111 pays.

Un bon accueil et des remerciements

Le Comité a évoqué le cas de Mody Sy, un député du PDS arrêté le 20 mai 1993 dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du vice-président du Conseil constitutionnel, Babacar Seyé, *«qui aurait subi des tortures»* et pour lequel *«la notion de flagrant délit* [qui permet de passer outre l'immunité parlementaire] *ne peut en aucune manière être invoquée»*. Le Comité *«s'est interrogé sur les preuves concrètes détenues»* contre les trois autres parlementaires actuellement emprisonnés, Abdoulaye Wade, Landing Savané et Pape Oumar Kane (PDS).

Si le maintien de ces parlementaires en détention jette une ombre sur la visite du président Diouf, celui-ci devrait néanmoins recevoir un bon accueil. Car cette visite permet de le remercier pour avoir contribué de main de maître à faire «passer la pilule» de la dévaluation du franc CFA auprès de ses homologues africains, lors du sommet de Dakar des 10 et 11 janvier 1994, qu'il présidait.

Le Sénégal fut ensuite le premier des pays de la zone franc à signer une lettre d'intention avec le Fonds monétaire international (FMI). Les interlocuteurs parisiens de M. Diouf lui en savent gré. D'autant qu'ils voient en lui le successeur de Félix Houphouët-Boigny comme leader régional.

Aussi les demandes de rencontres se sont-elles multipliées. Outre le président François Mitterrand, le premier ministre et plusieurs membres du gouvernement, M. Diouf doit rencontrer MM. Chirac, Giscard d'Estaing et Rocard – bien que, fait exceptionnel, le PS, «parti frère» de la formation au pouvoir au Sénégal, ait rendu public, le 2 mars, un communiqué demandant la *«libération immédiate»* des dirigeants de l'opposition.

MARIE-PIERRE SUBTIL

PROCHE-ORIENT

Après de nouveaux attentats

Israël isole les territoires occupés pour «au moins» une semaine

Israël a hermétiquement bouclé, jeudi 7 avril, et pour au moins une semaine, les territoires occupés, après trois nouveaux attentats contre des Israéliens – l'un d'entre eux a été tué –, au lendemain de l'explosion d'une voiture piégée à Afoula. Parallèlement, le mouvement islamiste Hamas a adressé un nouvel avertissement aux colons israéliens et sommé Yasser Arafat d'arrêter les négociations de paix.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Une forte tension à Afoula lors des funérailles des sept victimes israéliennes de la veille, un nouvel attentat (un mort, quatre blessés) près d'Ashdod, deux tentatives de meurtre à coups de poignard sur des colons juifs à Gaza... La journée nationale de commémoration de l'Holocauste, jeudi 7 avril, en Israël, fut à la fois la plus sombre et la plus fébrile que l'Etat juif ait vécue depuis des années.

Empêtré dans des négociations qui n'en finissent pas avec l'OLP, accusé par la droite et l'extrême droite de mener le pays à sa perte, incapable, malgré tous ses efforts, d'empêcher une vague d'attentats annoncée il y a quarante jours par les organisations arabes intégristes pour prix du massacre d'Hébron, le pouvoir d'Itzhak Rabin commence à donner certains signes d'inquiétude et de crispation.

Les vingt et quelques mille permis spéciaux qui avaient été consentis à des Palestiniens employés en Israël ont été révoqués. Les territoires occupés sont *«hermétiquement clos, jusqu'à nouvel ordre»*, a annoncé le général Ehoud Barak, chef de l'état-major des armées. Le bouclage, qui se poursuivra *«au moins»* jusqu'aux célébrations de l'indépendance d'Israël, le 14 avril, ne concerne pas les cent cinquante mille résidents arabes de Jérusalem-Est, annexé. Il s'applique en revanche à tous ceux, médecins, professeurs et autres, qui travaillent d'ordinaire dans les institutions palestiniennes de la ville.

«Respirer un bon coup, ne pas se décourager, nous allons vers la paix, il faut y croire.» Ces fortes paroles, prononcées, jeudi 7 avril, par le président de l'Etat, Ezer Weizman, lors d'une visite aux dix-neuf blessés d'Afoula encore à l'hôpital, sont loin d'emporter la conviction de tous les Israéliens. Au cours d'une réunion de quelques centaines de militants à Jérusalem – une parmi d'autres –, les chefs de file des colons et de la droite ont annoncé une semaine de manifestations et sommé le gouvernement *«d'expulser immédiatement* [des territoires] *tous les leaders palestiniens quels qu'ils soient»*. *«Nous devons*, ont-ils ajouté, *nous comporter comme si nous étions en état de guerre, car nous le sommes !»*

La guerre, c'est justement ce que veulent et ce qu'annoncent les mouvements intégristes palestiniens responsables des derniers attentats. Comme si elle ne tenait pas à être en reste avec le Hamas, plus riche, plus actif et plus populaire qu'elle ne l'est, l'autre organisation armée intégriste dans les territoires, le Djihad islamique, a revendiqué l'attentat d'Ashdod.

Son «martyr», un jeune homme de dix-huit ans, originaire du camp de réfugiés de Chatti, dans la bande de Gaza, a été tué par un civil et un soldat qui passaient par-là. Ali Taleb El Imaoui a eu le temps de lâcher une rafale de pistolet-mitrailleur sur un groupe d'auto-stoppeurs. Un colonel de réserve responsable de la sécurité pour tous les *moshavim* religieux de la région – villages coopératifs agricoles – est mort. Quatre civils ont été blessés, dont un grièvement.

Déclaration de guerre du Hamas

Pour sa part, dans un tract distribué dans les mosquées des territoires et faxé aux agences de presse, le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) a invité *«le peuple palestinien à stocker des produits de première nécessité»*, en prévision du *«véritable climat de guerre»* qu'il entend déclencher *«dans les jours qui viennent contre les soldats sionistes»*.

S'adressant aux autorités israéliennes, le mouvement menace : *«Vous avez transformé notre Aïd el Fitr* (la plus importante fête musulmane, au moment du massacre d'Hébron) *en une journée noire. Nous jurons de faire de vos fêtes d'indépendance un véritable enfer.»* L'avertissement ne s'arrête pas là et renouvelle l'ultimatum lancé il y a quelques semaines aux colons juifs. *«Partez ! Quittez Gaza et la Cisjordanie, car nos valeureuses brigades Ezzedine el Kassam* (bras armé du mouvement) *ont récemment reçu, avec l'aide de Dieu, des lance-roquettes qui seront utilisés pour détruire vos maisons.»*

A Yasser Arafat, qu'il somme *«d'arrêter toute négociation avec les sionistes pour au moins un an»*, car ses troupes se font fort *«d'obtenir l'évacuation des soldats et des colons de Gaza, Jéricho et Hébron, sans aucune condition préalable»*, le Hamas – c'est une première – promet d'assurer *«la présidence»* des territoires libérés pourvu qu'il suive *«la règle de Dieu»*.

Mais le chef de l'OLP estime toujours que ses chances de parvenir au même résultat en négociant avec Israël sont plus grandes. Se refusant à condamner lui-même la tuerie d'Afoula, ce qui a fort mécontenté le pouvoir israélien, M. Arafat a cependant fait publier par son organisation un communiqué dans lequel *«l'OLP présente ses condoléances aux familles des victimes»* et *«espère que toutes les parties concernées assumeront leurs responsabilités pour sauvegarder le processus de paix»*. Les négociations reprennent, en principe, dimanche 10 avril au Caire.

PATRICE CLAUDE

ARABIE SAOUDITE : un financier des «Afghans» déchu de sa nationalité. – L'Arabie saoudite a officiellement annoncé, jeudi 7 avril, qu'un riche homme d'affaires, Oussama Ben Laden, vivant au Soudan et connu comme l'un des principaux bailleurs de fonds des «vétérans d'Afghanistan» et des mouvements islamistes dans le monde arabe, était déchu de sa nationalité saoudienne. Cette décision a été prise *«à cause de* [son] *comportement irresponsable»*, précise un communiqué. – *(AFP.)*



EUROPE

Le conflit en Bosnie orientale

Washington prône le déploiement rapide de « casques bleus » à Gorazde

WASHINGTON

de notre correspondant

Signe d'un certain désarroi et reflet du blocage dans les négociations, la politique des Etats-Unis sur la Bosnie oscille, depuis quelques jours, au gré des déclarations contradictoires des principaux dirigeants de l'administration Clinton. Hyperactive en mars, la diplomatie américaine assiste aujourd'hui, impuissante, à la reprise de la guerre et aux campagnes de « purification ethnique » menées par les Serbes.

En début de semaine, alors que les combats faisaient rage autour de Gorazde, les plus hauts responsables militaires américains affirmaient qu'il n'était pas question que les Etats-Unis entreprennent la moindre action pour empêcher la chute de cette ville musulmane de l'est de la Bosnie. *« Nous n'allons pas entrer dans la guerre pour arrêter ce qui se passe »* à Gorazde, disait le secrétaire à la défense, William Perry. Le Pentagone manifestait, une fois de plus, son extrême réticence à se laisser entraîner dans le conflit, même pour défendre Gorazde, une des six « zones protégées » décrétées par l'ONU en Bosnie-Herzégovine.

Cela lui a valu une bordée de critiques – discrètement formulées au département d'Etat, ouvertement dans la presse – pour avoir ainsi pris le risque d'adresser une sorte de « feu vert » aux milices serbes qui attaquent l'enclave musulmane. Le ton a changé jeudi avec un discours d'Anthony Lake, le chef du Conseil national de sécurité à la Maison Blanche, qui, démentant le Pentagone, a affirmé que les Etats-Unis n'excluaient rien pour obtenir l'arrêt de l'offensive serbe.

Dans cette allocution, prononcée à l'université John-Hopkins de Baltimore (Maryland), Anthony Lake a défini la nouvelle ligne de l'administration face à ces événements : les Etats-Unis entendent qu'un fort contingent de « casques bleus » prenne position le plus rapidement possible dans la ville et, conformément à leurs engagements ultérieurs, se disent prêts à avoir recours à des bombardements aériens si ces hommes étaient menacés. *« L'OTAN s'est engagée à accorder un soutien aérien rapproché à ces « casques bleus » si besoin est, et respectera cet engagement »*, a-t-il rappelé. *« Je veux être clair*, a poursuivi M. Lake : *ni le président Clinton ni aucun de ses proches collaborateurs n'a exclu le recours à la force pour arrêter des attaques comme celle dont Gorazde fait l'objet. »*

Campagne de terreur

En principe, quelque huit cents soldats ukrainiens devraient incessamment rejoindre les rangs de la FORPRONU pour être déployés à Gorazde. Plutôt que de les attendre, les Etats-Unis (qui n'ont pas de soldats dans la FORPRONU) suggèrent de dépêcher tout de suite dans l'enclave musulmane des « casques bleus » déjà en poste ailleurs en Bosnie et de leur accorder immédiatement la protection aérienne de l'OTAN.

L'offensive contre Gorazde – où sont assiégés 65 000 Musulmans – et la campagne de terreur actuellement menée par les Serbes contre les Croates et les Musulmans de Banja-Luka et de Prijedor, dans le nord de la Bosnie, mettent à mal les plans de la diplomatie américaine. Le mois dernier, les Etats-Unis avaient réussi à forcer deux des belligérants, les Croates et les Musulmans, à s'allier dans une fédération pour obtenir un découpage du pays qui ressemblerait moins au dépeçage en trois entités ethniques proposé par les Européens.

C'était, à coup sûr, une étape importante, mais, sauf à amener les Serbes à la table des négociations, elle risquait de rester sans lendemain. Or les sécessionnistes serbes et les Musulmans (le gouvernement de Bosnie) paraissent vouloir renforcer leurs positions avant de négocier le futur partage territorial. Les Etats-Unis s'en tiennent à une « carte » dressée depuis plusieurs mois déjà : les Serbes, qui contrôlent 72 % de la Bosnie (dont ils représentent moins d'un tiers de la population), devraient rétrocéder près de 20 % de leurs conquêtes pour que la fédération croato-musulmane dispose de la moitié du territoire.

Aujourd'hui, les uns et les autres tentent d'obtenir plus : les Serbes veulent céder moins et la fédération croato-musulmane désire contrôler quelque 60 % du territoire de la Bosnie. *« Nous sommes à un tournant*, expliquait Anthony Lake à Baltimore. *Les combats actuels ne doivent pas nous surprendre. Alors qu'approche une nouvelle phase de négociation, chaque belligérant cherche à conforter ses positions sur le terrain. (...) Seulement, les uns et les autres doivent décider si, pour un avantage marginal, ils ne vont pas replonger la Bosnie dans un bain de sang. »*

ALAIN FRACHON

Les Serbes continuent de progresser dans l'enclave musulmane

Une trêve de vingt-quatre heures, conclue jeudi 7 avril entre forces serbes et bosniaques et censée entrer en vigueur à 18 heures, n'était pas respectée à Gorazde (en Bosnie orientale), où de fortes détonations étaient entendues, a affirmé Radio-Sarajevo. Un peu plus tôt dans la journée, la radio avait indiqué que des dizaines d'obus serbes s'étaient abattus sur deux faubourgs de la ville de Gorazde. Le mont Gradina (1 046 mètres), qui domine la ville et est le principal bastion des forces musulmanes, a été soumis à de violents tirs d'artillerie, selon la radio, qui a précisé que les forces serbes avaient continué à attaquer l'enclave de toutes parts.

Depuis le début de l'offensive, soixante-seize personnes ont été tuées, dont dix enfants, et trois cent vingt-cinq autres ont été blessées dont trente-huit enfants, selon un officiel musulman de Gorazde. Un bilan, communiqué jeudi par le porte-parole du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Kris Janowski, est identique.

De son côté, l'agence des Serbes de Bosnie, SRNA, a assuré que des combats se déroulaient jeudi soir à Gorazde, après une tentative des forces musulmanes de reprendre les positions récemment perdues. Les forces serbes ont en outre affirmé qu'elles se trouvaient à seulement 4 kilomètres au sud de Gorazde.

Les observateurs de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) en poste à Gorazde estiment que les responsables des « casques bleus » ont minimisé dans leurs déclarations aux médias la gravité de la situation dans l'enclave musulmane assiégée, selon un rapport divulgué jeudi. Parler, comme le fait la FORPRONU, d'*« offensive limitée »* dans l'enclave *« trahit une totale incompréhension de ce qui s'y passe »*, estiment ces quatre observateurs dans ce rapport, daté du mardi 5 avril et remis jeudi à des journalistes par un employé de l'ONU qui a requis l'anonymat. Selon ces quatre observateurs, les Serbes cherchent à s'emparer du mont Gradina. *« Je n'ose pas faire* [d'hypothèse] *sur les conséquences pour la ville de Gorazde si les Serbes viennent à prendre les versants de Gradina »*, écrit l'auteur du rapport. – *(AFP.)*

RUSSIE

Moscou n'entend pas garder de base militaire en Lettonie

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Le porte-parole présidentiel, Viatcheslav Kostikov, a affirmé, jeudi 7 avril, que la Russie n'avait aucune intention de garder une base militaire en Lettonie, qualifiant d'« erreur technique » la rédaction d'un décret en ce sens de Boris Eltsine paru la veille (*le Monde* du 8 avril). Le décret enjoignait les ministères russes des affaires étrangères et de la défense à négocier avec *« les Etats de la CEI et la Lettonie »* le maintien sur leurs territoires de bases militaires russes.

En Lettonie, il s'agit des négociations en cours sur le maintien, non pas d'une base, a souligné M. Kostikov, mais de la station-radar de Skrunda, qui, en l'état actuel des pourparlers, doit être louée jusqu'en l'an 2000, sous la garde de 800 Russes dont 500 militaires.

L'affaire a causé d'autant plus d'émoi, non seulement à Riga mais aussi à Moscou, que le ministre des affaires étrangères Andreï Kozyrev a affirmé, lui, que son ministère *« n'a jamais eu connaissance d'un tel décret »* et que l'apparition de celui-ci *« relève d'une nouvelle provocation »*. Il faisait référence à la publication le mois dernier dans la presse des détails d'un « complot » visant à renverser Boris Eltsine, qui entraîna l'ouverture d'enquêtes judiciaires. Celles-ci restèrent sans suite, comme la plupart des épisodes de ce type.

En réalité, l'affaire de la base en Lettonie rappelle plutôt d'autres cafouillages récents au sommet de l'Etat, et notamment celui sur l'annonce – faite par le même Kostikov – que les responsables russes allaient réfléchir jusqu'à l'automne pour savoir si leur pays allait ou non se joindre au programme « Partenariat pour la paix » de l'OTAN. Annonce démentie immédiatement par M. Kozyrev et le ministre de la défense Pavel Gratchev, qui avaient toujours fait front commun, sur ce sujet particulier, contre les députés de la Douma.

Ces deux affaires semblent indiquer que le lobby « anti-atlantiste » ou « grand-russe » a des accès aussi directs à l'appareil présidentiel, ou du moins à M. Kostikov, que ces deux ministres – pourtant vieux alliés d'Eltsine – du gouvernement de Viktor Tchernomyrdine.

Ce dernier a par contre renforcé encore sa position en obtenant jeudi la promotion du ministre des nationalités et de la politique régionale, Sergueï Chakhraï, au rang de vice-premier ministre. La semaine dernière, la même promotion était revenue au ministre de l'économie Alexandre Chokhine. Tous deux avaient refusé de joindre le parti eltsinien Choix de la Russie lors des élections de décembre et avaient créé le Parti de l'unité et de l'entente qui s'était immédiatement prononcé pour le maintien de M. Tchernomyrdine à la tête du gouvernement.

SOPHIE SHIHAB

EN BREF

ALGÉRIE : les ressortissants américains invités à quitter le pays. – Les Etats-Unis ont appelé leurs ressortissants en Algérie, qui ne bénéficient pas d'une *« protection efficace »*, à quitter le pays, a indiqué, jeudi 7 avril, à Washington, le département d'Etat. Par ailleurs, un nouvel ambassadeur, Ronald Neumann, a été nommé, le 30 mars, par le président Bill Clinton. M. Neumann est l'actuel directeur du bureau des affaires du Golfe du nord, où il suit les dossiers de l'Iran et de l'Irak. – *(AFP.)*

RECTIFICATIF. – A propos de « L'afflux en France des réfugiés d'Algérie » (*le Monde* du 8 avril), une erreur s'est glissée dans l'article « Un parcours d'obstacles ». Le nombre des demandes de visas déposées auprès des consulats de France en Algérie, en mars, s'élève à quelque 2 500 non pas par jour, mais par semaine.

ARGENTINE : affrontements entre policiers et manifestants en province. – Pour la troisième journée consécutive, des affrontements violents se sont produits mercredi 6 avril entre forces de l'ordre et manifestants à San-Salvador-de-Jujuy (1 100 kilomètres au nord-est de Buenos Aires), la capitale d'une des provinces les plus pauvres du pays. Ce mouvement de protestation a été déclenché par les fonctionnaires locaux, qui réclament des augmentations de salaire. Le gouverneur Jose Ficoseca (péroniste), a reconnu la *« légitimité »* des revendications des manifestants, tout en constatant que le déficit budgétaire de la province ne lui permettait pas de les satisfaire. – *(Corresp.)*

GUATEMALA : attentat contre un leader parlementaire. – Le député du Parti révolutionnaire Obdulio Chinchilla, considéré comme l'« homme fort » du Parlement guatémaltèque a été grièvement blessé par balles, mercredi 6 avril, à Guatemala. Le tireur, qui l'a atteint à la poitrine, a été appréhendé par la police. Vendredi 1er avril, le président de la Cour constitutionnelle, Epaminondas Gonzalez, avait été assassiné par des tueurs professionnels. – *(AFP.)*

HAÏTI : le président Aristide dénonce l'accord sur les réfugiés conclu avec Washington en 1981. – Le président haïtien Jean-Bertrand Aristide, exilé à Washington, a dénoncé par lettre, mercredi 6 avril, l'accord signé avec les Etats-Unis en 1981 sur les réfugiés. Cet accord constitue la base légale des gardes-côtes américains pour refouler systématiquement les réfugiés haïtiens qui tentent d'entrer aux Etats-Unis. Plus de 30 000 boat people haïtiens ont ainsi été reconduits dans leur pays depuis le coup d'Etat de septembre 1991, selon les derniers chiffres officiels américains. – *(AFP, Reuter.)*

Un entretien avec le procureur adjoint du tribunal de l'ONU sur l'ex-Yougoslavie

Graham Blewitt : « Nous ne poursuivrons pas seulement les seconds couteaux »

LA HAYE

de notre correspondant

Le tribunal international créé par l'ONU pour punir les violations du droit humanitaire commises dans l'ex-Yougoslavie est sur le point de se voir doter de 11,2 millions de dollars pour l'exercice 1994. Simple reconduction de l'enveloppe du premier semestre, cette allocation paraît insuffisante pour permettre au tribunal d'exercer son mandat.

Cette précarité financière complique la mise en place du tribunal, notamment la location de locaux définitifs, leur aménagement, l'embauche du personnel prévu (une centaine de personnes). Le choix de La Haye comme ville-siège et le statut des onze juges ne sont par ailleurs toujours pas entérinés, le procureur en titre n'est toujours pas nommé. Le procureur adjoint, l'Australien Graham Blewitt, a pris ses fonctions le 20 février et nous a accordé l'entretien suivant.

« Le bureau du procureur sera la cheville ouvrière du tribunal. Comment organisez-vous ses services ?

– Le bureau du procureur a deux missions : enquêter sur les accusations de violations du droit humanitaire international et en poursuivre les coupables. Il existe deux types de fonction, clairement distinctes : enquêteurs et juristes. Des centaines de candidatures spontanées me sont parvenues, que j'ai étudiées et sélectionnées : je m'apprête à faire des recommandations et j'espère pouvoir accueillir les premières équipes d'enquêteurs vers la mi-mai, pour lancer la première phase : ouvrir des instructions.

– Combien d'équipes voulez-vous constituer, et comment ?

– Le budget prévisionnel prévoit une vingtaine d'enquêteurs, que l'on pourrait répartir en six équipes, auxquelles s'ajouteront les personnels supplémentaires proposés par l'Angleterre, l'Australie, le Canada et les Etats-Unis. Nous avons besoin de personnes habituées à enquêter sur des crimes graves, des viols, le gangstérisme et toutes formes de trafic. C'est pourquoi ma préférence va vers des policiers, civils ou militaires, expérimentés. Ensuite, le corps d'enquêteurs devra avoir un caractère aussi international que possible. Pour l'heure, les meilleures candidatures viennent des quatre pays déjà cités ; mais je souhaite que d'autres, notamment des Européens, se manifestent.

– Concrètement donc, le travail du bureau du procureur n'a pas encore commencé...

– Il commencera lorsque nous disposerons du personnel suffisant – pour l'instant, je suis seul, avec ma secrétaire – et lorsque nous aurons défini nos priorités. C'est à cela que serviront les documents que nous recevrons, d'ici à la fin avril, de la Commission d'experts qui a enquêté, sous la présidence de M. Bassiouni, sur les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie et dont le tribunal va prendre le relais, ainsi que les rapports de M. Mazowiecki, de certains gouvernements et des ONG.

– Quelle sera votre politique de poursuites pénales : par où attaquerez-vous cette montagne d'atrocités ?

– C'est une matière opérationnelle sur laquelle je préfère rester discret. Mais ma conviction est que certains cas d'exactions passibles du tribunal s'imposeront d'eux-mêmes comme prioritaires. Nous commencerons aussi par des cas d'exactions significatifs ne paraissant pas nécessiter une enquête de longue durée : il est important que le procureur puisse passer au plus vite à la seconde phase, celle des poursuites, et alimenter le tribunal. Enfin, nous savons que la communauté internationale attend de nous que nous ne poursuivions pas seulement les « seconds couteaux ».

– Quelques suspects de crimes de guerre ont déjà été arrêtés, en Allemagne et au Danemark. Demanderez-vous leur extradition ?

– Non. La poursuite et la condamnation des crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie est une tâche immense que le tribunal n'a pas la prétention de mener seul à bien. Il est important que les pays européens ayant éventuellement accueilli parmi les réfugiés des criminels les jugent eux-mêmes, et les procès allemand et danois, que nous suivrons de près, pourraient être un encouragement. N'oublions pas que la raison pour laquelle l'ONU a créé ce tribunal est que l'histoire est riche d'exemples d'Etats passifs à l'égard de tels crimes. Si le tribunal avait existé avant les opérations de purification ethnique, peut-être les leaders politiques auraient-ils réfléchi à deux fois.

– Mais l'institution du tribunal n'a pas empêché la poursuite de la guerre et de ses excès ?

– C'est juste. Il est pensable, et regrettable, que la lenteur de la mise en place du tribunal aient encouragé les belligérants à garder le même cap.

– Ne craignez-vous pas que la suppression, ou la mise en sommeil, du tribunal fasse partie d'un règlement global de paix ?

– Mieux vaudrait ne pas avoir de paix du tout plutôt qu'une paix à ce prix. »

Propos recueillis par
CHRISTIAN CHARTIER

BULGARIE

Des dizaines de milliers de manifestants demandent des élections anticipées

Plusieurs dizaines de milliers de personnes sont descendues dans les rues de Sofia, mardi 5 avril, pour demander des élections anticipées et protester contre le gouvernement de Luben Berov, soutenu au Parlement par le parti socialiste, ex-communiste, et le parti de la minorité turque. L'organisateur de ce mouvement, Filip Dimitrov, le président de l'Union des forces démocratiques (UFD), la principale force d'opposition, a annoncé que son parti ferait prochainement appel à ses sympathisants pour manifester tous les jours afin d'obtenir la démission du gouvernement.

Le premier ministre, Luben Berov, qui a repris ses fonctions jeudi 7 avril après une opération du cœur, a été sévèrement critiqué récemment par le président de la République, Jeliou Jelev, qui a condamné l'*« inefficacité »* de son gouvernement qui devenait *« dangereux pour la paix et la stabilité sociale »*. – *(AFP.)*

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

John Major se lance dans la bataille des élections locales

LONDRES

de notre correspondant

Sir Norman Fowler, président du Parti conservateur, s'est engagé dans une stratégie politique incertaine, mercredi 6 avril, en lançant la campagne du parti tory pour les élections locales du 5 mai. Quels que soient les résultats de ce scrutin, a-t-il affirmé, ils ne devront pas être considérés comme un référendum sur la popularité du premier ministre. Et cette règle vaut également pour les élections européennes du 9 juin : même si les conservateurs essuient, comme c'est probable, une défaite, John Major restera à son poste, puisque le seul «référendum» qui vaille est celui des élections parlementaires. Cela posé, c'est pourtant M. Major, a précisé Sir Norman, qui prendra la tête de la campagne pour les élections locales.

Nombre de parlementaires du parti majoritaire insistent sur la contradiction et les risques qu'implique cette décision : si John Major conduit ses troupes à la bataille électorale, il sera difficile, en cas de défaite, de dire que le «général en chef» n'est pas responsable... Un tel choix est cependant dicté par les réalités politiques : le Parti conservateur étant constamment devancé dans les sondages – d'une vingtaine de points – par le Labour, il est urgent de réagir. Or, en dépit de sa popularité négative, John Major a gardé, dans une certaine mesure, l'image d'un «battant», acquise lors de la campagne pour les élections parlementaires de 1992. A l'époque, nul ne prédisait une victoire des tories. Qui sait s'il ne peut réussir un nouveau «miracle»?

Le pari de Sir Norman se justifie, d'autre part, en raison de la nature très différente des diverses élections à venir. Un scrutin local, comme son nom l'indique, ne se joue pas uniquement sur des enjeux politiques nationaux, comme ce sera le cas pour les élections européennes. A ce titre, il présente un fort élément d'incertitude.

La guerre de succession est lancée

Le 5 mai, les électeurs britanniques devront élire environ cinq mille conseillers locaux. La bataille se jouera dans les trente-deux arrondissements de Londres, un tiers seulement des circonscriptions urbaines et rurales de l'Angleterre et du pays de Galles, et dans douze conseils régionaux écossais. Lors du dernier renouvellement de ces sièges, en 1990, le Parti conservateur avait subi de sérieux revers. Les tories ne contrôlent plus aujourd'hui que 13 % des sièges dans les districts métropolitains (79 % pour le Labour), 25 % dans les districts ruraux (50 % pour le Labour), et 38 % à Londres (48 % pour le Labour). Ces chiffres montrent que le Parti conservateur peut difficilement tomber plus bas, alors que celui de John Smith, le leader du Labour, devra se battre pied à pied pour confirmer ses succès de 1990. Mais ce répit des élections locales sera de courte durée pour John Major. Cinq élections législatives partielles se dérouleront également en mai, et il n'est pas certain que les tories puissent espérer l'emporter dans une seule de ces circonscriptions.

Or ces différents résultats auront un effet d'entraînement sur les élections européennes. Si les prévisions des instituts de sondages se révèlent exactes (il est vrai qu'ils se sont lourdement trompés en 1992), confirmant une large défaite des tories, le premier ministre ne pourra plus éviter une mise en cause personnelle, qui risque d'être décisive.

La «guerre de succession» est d'ores et déjà lancée au sein du parti tory, et les prétendants sont connus (Michael Heseltine, Kenneth Clarke, Michael Howard et Michael Portillo, respectivement ministre de l'industrie et du commerce, chancelier de l'Echiquier, ministre de l'intérieur et secrétaire au Trésor). Après le ralliement humiliant de la Grande-Bretagne au récent compromis sur l'Union européenne (*le Monde* du 31 mars et du 1er avril), chacun d'eux a pris ses marques.

Si la «crise de leadership» n'a pas encore éclaté, c'est notamment parce qu'aucun candidat à la succession ne tient à prendre la responsabilité des prochaines échéances électorales.

LAURENT ZECCHINI

IRLANDE DU NORD : nouvelle fin de non-recevoir de Londres aux demandes de dialogue du Sinn Fein. – Le premier ministre britannique John Major a adressé, jeudi 7 avril, une nouvelle fin de non-recevoir aux demandes répétées de contact manifestées par le Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Dans une lettre au président du Sinn Fein, Gerry Adams, rédigée par son secrétaire particulier, John Major rejette la demande de «clarification» du Sinn Fein sur la déclaration anglo-irlandaise de paix du 15 décembre 1993, tant que l'IRA n'abandonnera pas définitivement la lutte armée. – *(AFP.)*

POLOGNE : le Parlement approuve la demande d'adhésion à l'Union européenne. – Le Parlement polonais a approuvé, jeudi 7 avril, la décision du gouvernement de présenter, vendredi à Athènes, une demande formelle d'adhésion à l'Union européenne (UE) et de lui proposer un calendrier de négociations. Le chef de la diplomatie polonaise, Andrzej Olechowski, doit soumettre cette demande à son homologue grec, dont le pays assume la présidence de l'UE. M. Olechowski a indiqué que la Pologne pourrait obtenir le *«statut de membre de l'UE vers l'an 2000»*. Cette demande d'adhésion est la deuxième provenant d'un ancien pays socialiste après celle déposée, la semaine dernière, par la Hongrie (*le Monde* daté 3-4 avril). – *(AFP.)*

Premier revers du gouvernement au Parlement. – Le gouvernement a essuyé son premier revers au Parlement lorsque les députés ont refusé, jeudi 7 avril, de passer outre au veto du président Lech Walesa contre un projet de loi sur le contrôle des salaires dans la fonction publique. Le gouvernement n'a pas obtenu la majorité des deux-tiers requise, en raison de la défection d'élus de l'ancien syndicat communiste OPZZ. Ce revers permet à M. Walesa de marquer un nouveau point dans l'épreuve de force qui l'oppose à la coalition de gauche au pouvoir (*le Monde* du 28 mars). – *(AP.)*

ASIE

JAPON

Le premier ministre a démissionné à la suite d'un scandale financier

TOKYO

de notre correspondant

Le premier ministre Morihiro Hosokawa a annoncé sa démission, vendredi 8 avril, au cours d'une conférence de presse dans laquelle il a déclaré : *«J'ai exprimé mon intention de quitter mes fonctions, et cela a été accepté»* par le gouvernement. *«Mon départ dépendra du moment où mon successeur sera choisi»*, a-t-il ajouté. Il a expliqué cette décision soudaine par sa responsabilité dans le blocage des débats parlementaires sur la loi de finances. Il a également évoqué une obscure affaire de placement de ses fonds personnels dont il aurait eu connaissance seulement la veille.

Depuis plusieurs jours, des bruits circulaient sur sa possible démission. Mais personne ne l'attendait aussi rapidement. L'affaire de l'emprunt de 100 millions de yens (1) fait par M. Hosokawa auprès du groupe Sagawa, au centre d'un scandale qui avait ébranlé l'ex-majorité libérale-démocrate (PLD), bloquait les travaux de la commission budgétaire, créant une situation de plus en plus délicate. Le PLD exigeait en effet la convocation de l'ancien secrétaire personnel du premier ministre. Depuis son arrivée au pouvoir, celui-ci n'avait guère donné de réponses satisfaisantes sur cette affaire, changeant à plusieurs reprises sa version des faits.

Les déclarations d'un consultant en affaires boursières sur les opérations effectuées sur des actions de NTT par le beau-père du premier ministre, mais en vérité pour le compte de celui-ci, avait relancé l'affaire. Une «petite phrase» au cours d'un dîner en début de semaine par laquelle M. Hosokawa aurait donné l'impression qu'il avait l'intention de se démettre avait provoqué des spéculations que ses dénégations n'avaient pu dissiper.

La situation devenait de plus en plus embarrassante pour M. Hosokawa. Le PLD exigeant comme préalable à l'ouverture du débat budgétaire que son ancien secrétaire personnel s'explique sous serment devant le Parlement. Le premier ministre a apparemment préféré éviter ce témoignage et jeté l'éponge. Au cours de sa conférence de presse, il a déclaré qu'il avait été informé, jeudi soir, par son entourage de l'existence de *«quelques problèmes»* dans l'emploi de l'argent prêté par Sagawa : notamment l'utilisation des intérêts de cette somme comme fonds politique.

A part cette affaire, il semble qu'il y ait un autre problème : depuis 1981, un «ami personnel» se serait chargé de faire fructifier la fortune personnelle de M. Hosokawa d'une manière peut-être pas toujours très légale.

PHILIPPE PONS

(1) 100 yens = 5,6 F.

BANGLADESH : trois morts lors d'une manifestation. – Au moins trois personnes ont été tuées par balles et des dizaines blessées, jeudi 7 avril, à Dacca lors d'affrontements entre la police et des militants du principal parti d'opposition. Environ 10 000 personnes s'étaient rassemblées à l'appel de la Ligue Awami pour protester contre la corruption électorale et la fraude dont se rend coupable, assure cette formation, le Parti nationaliste (BNP) au pouvoir. Les manifestants ont demandé que des élections anticipées soient organisées par un gouvernement intérimaire. – *(AFP.)*

La visite à Pékin d'Edouard Balladur et la question des droits de l'homme

La réconciliation franco-chinoise demeure entachée de quelques divergences

Le premier ministre français, arrivé à Pékin jeudi 7 avril, s'est entretenu avec son homologue chinois Li Peng. Il a été reçu, vendredi, par le chef de l'Etat, Jiang Zemin, auquel il devait remettre une invitation du président Mitterrand. Cette visite reste marquée par la question des droits de l'homme.

PÉKIN

de nos envoyés spéciaux

Dans un geste destiné à marquer l'avènement d'une nouvelle ère pour des relations entre la France et la Chine, devenues passablement tumultueuses ces dernières années, Edouard Balladur devait remettre, vendredi 8 avril, au chef de l'Etat chinois, Jiang Zemin, une invitation de François Mitterrand à effectuer une visite d'Etat en France. C'est le couronnement d'une réconciliation voulue de part et d'autre, en dépit des divergences qui demeurent. Le geste est d'autant plus notable que c'est la première fois, depuis le début de la seconde cohabitation à la tête du pouvoir en France, que le premier ministre accepte de se faire porteur d'un message du chef de l'Etat.

A l'égard de Pékin, cet habile procédé permet de contourner la difficulté qu'il y aurait eu pour M. Balladur à inviter, comme de rigueur, son homologue Li Peng, qui joua un rôle de premier plan dans la répression du soulèvement pacifique de la place Tiananmen en 1989, dont le souvenir reste cuisant en France. M. Jiang, lui, étant maire de Shanghaï à l'époque, ne porte pas de responsabilité directe dans le drame de Pékin.

Toutefois, la volonté de rétablir de bonnes relations impose le respect total des règles du savoir-vivre. Pour son premier jour en Chine, Edouard Balladur, premier chef d'un gouvernement français à serrer la main de Li Peng depuis 1989, avait préféré, jeudi, ne pas aborder le dossier des droits de l'homme en public. En incidente, au cours de l'entretien qui réunissait quinze membres de chaque délégation, il a simplement dit au chef du gouvernement chinois que la France, de tout temps, avait manifesté son intérêt pour la défense des droits de l'homme et leur respect dans toutes les parties du monde. Mais, pour en dire plus, il a souhaité simplement avoir un entretien où lui-même et M. Li seraient seulement accompagnés de leur ministre des affaires étrangères. Ce qui fut fait durant vingt minutes avant le dîner officiel.

Une atmosphère terne et compassée

Cette volonté de ne pas laisser l'arrestation du dissident Wei Jingsheng, à la veille de l'arrivée de M. Balladur, perturber cette visite de retrouvailles, ne pouvait qu'enchanter ses hôtes : ceux-ci, le matin même, venaient de faire savoir, par la voix du porte-parole du ministère des affaires étrangères, Wu Jianmin, qu'à leurs yeux l'affaire ne prêtait nullement à discussion et qu'au reste, les dissidents en général n'étaient que des *«marginaux coupés des réalités chinoises»*. Il a d'ailleurs dit que M. Wei avait commis *«des crimes»* mais qu'il n'était pas en mesure de préciser lesquels.

C'est donc un voyage difficile qu'a entrepris Edouard Balladur. D'autant qu'il sait que si, à Paris, on espère à terme des retombées économiques du rétablissement de bonnes relations avec la Chine, on ne pardonnerait pas au premier ministre le moindre faux pas sur le dossier de la dissidence. Ses hôtes sont d'ailleurs parfaitement au courant de la situation politique parisienne, puisque le *Quotidien du peuple*, organe du Parti communiste chinois, n'a rien trouvé de mieux que de demander un entretien à Jacques Chirac pour que celui-ci commente, en s'en félicitant, la visite de M. Balladur.

L'invitation à M. Jiang devrait rehausser l'atmosphère, sinon compassée, du moins terne, de la première journée de la visite. Ainsi, Wu Jianmin a lu aux journalistes, à la sortie des deux heures d'entretien, un texte manifestement rédigé à l'avance dans lequel ne transpirait pas la chaleur qu'en revanche Bernard Brigouleix, porte-parole de M. Balladur, avait, lui, ressentie *«de la part de nos hôtes chinois tout au long des conversations»*. M. Wu a suggéré que Li Peng lui-même avait mis en cause la compétitivité des entreprises françaises, ce que, bien entendu, M. Brigouleix n'a pas noté.

De même, le porte-parole chinois n'a pas remarqué que M. Li avait donné son accord complet, annoncé par M. Brigouleix, à la réouverture d'une présence diplomatique française à Canton. Celle-ci pourrait se traduire par la mise en place d'une représentation commerciale et non pas la remise en service du consulat général, fermé unilatéralement par les Chinois au lendemain de la vente d'avions Mirage 2000 par la France à Taïwan fin 1992.

La délégation française est donc plutôt optimiste, M. Brigouleix, assurant que l'on ne *«devrait pas tarder à voir les traces»* de la qualité des échanges entre la France et la Chine. M. Balladur a d'ailleurs souhaité que les relations commerciales entre les deux pays soient au niveau de relations politiques pleinement rétablies. Li Peng qui, d'après M. Brigouleix, a parlé de *«redémarrage et de nouvelle étape»*, a souhaité que la deuxième tranche de la centrale nucléaire de Daya Bay, près de Hongkong, puisse se faire en coopération avec la France, comme la première. Il a assuré que la France pourrait recevoir des commandes de centrales hydro et thermo-électriques, de pétrole et pétrochimie et d'équipements téléphoniques. Il a aussi annoncé que la Chine allait à nouveau acheter du blé à la France.

Pour l'instant, on s'accorde de chaque côté à considérer que l'épisode des ventes d'armes françaises à Taïwan appartient à ce point au passé qu'il ne mérite plus aucune mention publique. Toutefois, par de ces petits gestes symboliques dont ils sont friands, les Chinois ont mis un point d'honneur à rappeler que c'était Paris qui avait fauté avec Taïpeh et avait dû aller à Canossa à Pékin : le porte-parole reçut les journalistes dans le salon du Palais du peuple dédié à la «province» de Taïwan. Cette pièce, où les étrangers pénètrent très rarement, est ornée d'une fresque sulpicienne décrivant l'arrivée dans l'île du premier gouverneur de l'Empire, au XVIIIe siècle, à cheval, pour l'émerveillement reconnaissant des populations indigènes.

THIERRY BRÉHIER et FRANCIS DERON

Quatre Prix Nobel demandent la «libération immédiate» de Wei Jingsheng

Quatre Prix Nobel et une quarantaine de personnalités ont réclamé, jeudi 7 avril, *«la libération immédiate»* du dissident chinois Wei Jingsheng. *«A l'occasion de la visite de M. Balladur, il est évident que la question des droits de l'homme ne peut être éludée»*, ont écrit François Jacob (médecine), Jean-Marie Lehn (chimie), Claude Simon (littérature), Elie Wiesel (paix), qui *«protestent vigoureusement contre l'arrestation arbitraire»* de M. Wei. L'ex-secrétaire général des Nations unies, Javier Perez de Cuellar, le violoniste Yéhudi Menuhin, les historiens André Miquel, Jacques Le Goff et René Rémond, le romancier Claude Roy, le peintre Pierre Soulages, l'ancien ministre des affaires étrangères Claude Cheysson et le député Jean-François Deniau sont parmi les signataires de cette déclaration.

Une autre pétition a été adressée au président de la République, au premier ministre et au président de l'Assemblée nationale par la section française de la Fédération pour la démocratie en Chine, la Laogai Research Foundation et la Maison chinoise de la démocratie, pour *«attirer leur attention sur la situation politique et sociale en Chine»*, et en particulier sur les violations des droits de l'homme en Chine et au Tibet.

Enfin, Amnesty International a réclamé, jeudi 7 avril, la libération *«immédiate et sans condition»* de M. Wei, dont la secrétaire se trouve également sous les verrous.

Nouvelle arrestation du dissident Xu Wenli. – La police a arrêté le dissident Xu Wenli, figure du mouvement de lutte en faveur de la démocratie, a déclaré, vendredi 8 avril, son épouse, Kang Tong. Selon cette dernière, l'interpellation est directement liée à la présence de M. Balladur en Chine. M. Xu avait été interpellé jeudi matin à son domicile et interrogé dans la nuit de jeudi à vendredi, puis il a été autorisé à voir sa femme et son enfant vendredi matin avant d'être de nouveau interpellé.

La polémique sur les installations nucléaires nord-coréennes

Pyongyang souffle le chaud et le froid

Que veut exactement la Corée du Nord? Son attitude récente sur le contrôle de ses installations nucléaires est pour le moins surprenante. Soufflant alternativement le chaud et le froid, est-elle à la recherche d'une politique cohérente, connaît-elle des luttes intestines ou bien s'agit-il d'une stratégie délibérée?

En tout cas, l'inspection organisée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) le mois dernier, telle qu'elle nous l'a été décrite par un de ses responsables, semble difficile à comprendre. Reçus courtoisement, les inspecteurs ont, selon Bruno Pellaud, directeur général adjoint de l'agence, visité, pour la première fois, des installations qu'ils n'avaient jamais vues, dont celles concernant la fabrication de combustible. Mais ils se sont vus opposer un *«refus courtois mais sec»* lorsqu'ils ont demandé à faire leur travail afin de s'assurer que les Nord-Coréens ne produisaient pas de plutonium.

Pas de prises d'échantillon car elles permettraient d'établir le contenu de nos stocks, ce qui relève du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), ont affirmé les Nord-Coréens aux inspecteurs. Et pourtant, l'AIEA, pour pouvoir reprendre, à la suite de l'accord entre Pyongyang et Washington du 15 février 1994 et sur une base régulière, ses inspections des deux réacteurs nord-coréens accessibles – à Pyongyang et à Yongbyon – avait placé la barre assez bas, acceptant de mettre entre parenthèses les deux sites contestés par Pyongyang.

Autre problème : alors que le régime du maréchal Kim Il-sung s'est engagé auprès des Sud-Coréens à ne pas retraiter de combustible nucléaire, pourquoi poursuit-il la construction à grands frais d'une seconde ligne d'installations de retraitement en parallèle à la première, à Yongbyon, comme l'a confirmé le directeur général de l'AIEA, Hans Blix? S'agit-il d'une volonté de continuer à faire monter les enchères, de tenter de sauver la face, ou bien d'une ignorance délibérée des accords internationaux?

Par ailleurs, la tactique diplomatique employée par Pyongyang ne laisse pas de surprendre. Alors que les Nord-Coréens ont pour plus fidèle, et pratiquement unique, soutien la Chine, comment ont-ils pu rejeter, lundi 4 avril, la déclaration adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations unies dans des termes suffisamment vagues pour être acceptables par Pékin? Comment les Chinois peuvent-ils accepter d'être considérés comme les complices d'une *«manipulation»* par Washington de l'ONU – dénoncée pour sa *«partialité»* – alors que leurs relations avec la Maison Blanche sont au plus bas?

Des investissements considérables

A moins qu'il ne s'agisse là que d'une stratégie globale pour gagner du temps. Ce qui pourrait expliquer les moyens considérables, les efforts technologiques et financiers, dépensés pour mettre sur pied un appareil nucléaire chargé de séparer un plutonium dont Pyongyang ne pourrait avoir besoin, au mieux, que dans une dizaine d'années, pour un programme civil de production d'énergie en préparation. Une énergie qui fait pourtant cruellement défaut à son industrie. A combien se montent les stocks de plutonium? L'AIEA n'est pas en mesure de dire s'il s'agit de grammes ou de kilos. Dans ce dernier cas, un programme militaire devient possible, ce qui confirmerait les craintes de ceux qui, à Washington, affirment que Pyongyang dispose déjà de têtes nucléaires.

En tout cas, les savants atomistes nord-coréens rencontrés par les inspecteurs de l'AIEA, et qui paraissent de très bon niveau, se sont largement inspirés des technologies française et britannique de la filière graphite-gaz et le bâtiment de stockage des déchets radioactifs de Yongbyon ressemble comme un frère à celui de la centrale belge de Mol. Raison de plus pour se préoccuper des risques de prolifération dans la péninsule coréenne. Dès cette semaine, l'AIEA compte envoyer un message à Pyongyang pour lui demander d'effectuer la prochaine inspection prévue par les accords en mai.

PATRICE DE BEER

Pékin n'enverra «personne» à Pyongyang pour le 82e anniversaire de Kim Il-sung. – La Chine a annoncé, jeudi 7 avril, qu'elle n'enverrait *«personne»* à Pyongyang pour les célébrations du quatre-vingt-deuxième anniversaire du président nord-coréen, Kim Il-sung. Pékin avait agi de même l'an dernier. Cette décision peut être interprétée comme un signe du mécontentement chinois face à la politique aventuriste du régime nord-coréen, en particulier dans le domaine nucléaire. – *(AFP.)*

Les lézardes du «miracle économique» de Deng Xiaoping

La forte croissance que connaît actuellement la Chine ne fait pas que des heureux. Près de cent millions de paysans sont les laissés-pour-compte de la spéculation

PÉKIN

de notre correspondant

«Broadway Café», *«A la Marmite des riches et des puissants»*, *«Jardins romains»* ou *«Résidence du palais d'été»*, un projet immobilier qui offre le *«le nec plus ultra sur une terre de gloire, faite pour les grands hommes, le choix le meilleur pour têtes couronnées»*... Qu'il s'agisse de restauration, de clubs privés ou de réalisations immobilières, une sorte de délire collectif semble s'être emparé de la Chine, qui se présente comme l'antithèse des spasmes révolutionnaires qui finissaient de l'agiter lors de la précédente visite d'un premier ministre français, voici seize ans (Raymond Barre en 1978). Aujourd'hui, la Chine fait dans le symbole capitaliste et le phénomène ne se limite pas à Pékin.

Ce phénomène se présente comme l'antithèse, tout aussi caricaturale, des vociférations des «gardes rouges» de Mao Zedong voici vingt-cinq ans, quand l'ardeur politique les conduisait à démolir les toilettes particulières des appartements de «bourgeois» déjà presque prolétarisés. Mais la Chine a-t-elle véritablement entrepris de construire les bases d'une société raisonnable, cohérente, où la collectivité est à même de corriger les excès de l'accumulation primaire du capital?

On peut poser la question à ces millions de paysans qui hantent ses cités à la recherche d'emploi. Ils s'appellent Wang, Zhang ou Li, des mêmes cent noms de famille que ceux qui constituent la nouvelle classe bourgeoise. Alors que les seconds voyagent en avion et circulent à bord de limousines de luxe, les premiers, venus de la campagne où leurs bras sont inutiles, acceptent de parcourir des milliers de kilomètres dans des conditions épouvantables pour amasser durant quelques mois un petit pécule avant de retourner aux champs pour la saison des travaux. Des spécialistes estiment que leur nombre doit avoisiner les cent millions!

Comme pendant la révolution industrielle

Ils ne se plaignent pas, pour le moment, de l'ahurissant accroissement de niveaux de vie auquel l'après-maoïsme a donné lieu. Eux-mêmes, quoique corvéables à merci, sont en quelque sorte des privilégiés. Les revenus qu'ils tirent de leur emploi épisodique sur des chantiers ou dans des entreprises de petite industrie du delta de la Rivière des perles, près de Hongkong, les maintiennent sur la route avec la certitude qu'à défaut de ce mode de vie, ils rejoindraient sans doute dans l'échelle sociale les quatre-vingts millions de paysans vivant en-dessous du seuil de pauvreté.

En revanche, les conditions de travail sont plus proches des terribles débuts de la révolution industrielle en Europe que des desseins mirifiques que garantissait d'atteindre le défunt socialisme. Longues journées de travail, protection sociale et sécurité inexistantes, absence d'indemnisation pour accident, surexploitation des femmes, abus d'autorité des chefs, ponctions arbitraires sur le salaire, logements indescriptibles d'inconfort... Toute la panoplie des tares du développement à la manière des «tigres» asiatiques, avec l'inconvénient supplémentaire de l'absence de toute forme de modérateur social, est désormais présente.

Les plus à plaindre sont ceux qui travaillent dans des sociétés à capitaux de Hongkong, de Taïwan, de Corée du Sud, voire du Japon, qui appliquent ici les mêmes méthodes, rudes, qui ont fait leur succès chez eux. Alors voit-on des grèves, parfois même soutenues par les organismes locaux du Parti communiste, heureux de se refaire une légitimité à l'aide d'un peu de démagogie...

Faut-il voir dans cette classe de travailleurs l'une des lézardes du «miracle chinois» dans laquelle on pourrait apercevoir les racines de sa perte? Pour un banquier occidental, *«tant qu'un pays peut assurer une croissance minimum de 6 à 8 % – elle est en Chine de 13 % depuis deux ans –, on ne voit pas grand risque de dérapage catastrophique. Il n'y a pas un soi-disant miracle chinois linéaire, il y a une forte croissance marquée, par moments, de coups de frein nécessaires»*.

«Risque de troubles graves»

Pourtant, un récent rapport de la très officielle Académie des sciences sociales a dû faire se dresser les cheveux sur la tête de bien des vétérans communistes sur l'incertitude dans laquelle l'expérience de Deng Xiaoping a placé le pays. *«On ne peut plus écarter le risque de troubles graves dans des régions en proie à des difficultés économiques»*, disait notamment le rapport après avoir dressé un bilan inquiétant de 1993.

De même peut-on prévoir *«davantage de licenciements, de grèves voire de violences à l'encontre des responsables»* dans les entreprises, notamment celles du secteur public soumises à décollectivisation et restructuration. Un dirigeant de la province du Sichuan assurait froidement, voici peu, qu'il était disposé à vendre aux capitaux étrangers les milliers d'usines sous sa responsabilité, quitte à ce que soient démantelées purement et simplement celles qui ne seront jamais rentables. Cri isolé, en fait, car le gouvernement central a, là aussi, mis la pédale douce sur les projets de démembrement du secteur industriel public, dont plus d'un tiers vit de ses subsides.

La question cruciale des rapports entre le pouvoir et les provinces constituera encore pendant longtemps une épée de Damoclès sur le décollage économique, au moins autant que l'inflation. Celle-ci a repris des proportions inquiétantes, allant jusqu'à 40 % de taux annuel dans une ville du Sud en février. A la campagne, les paysans commencent à se plaindre d'une chute de leur pouvoir d'achat, l'inflation de 10 % en moyenne ayant plus que mangé les augmentations des prix d'achats de l'Etat, de 8 % l'an dernier.

A plus long terme, des économistes s'interrogent aussi sur l'attitude des nouveaux nantis en cas de difficulté prolongée à juguler l'inflation. Leur loyauté au régime, qui leur a «donné» tous les délices de la consommation, ne vaut que pour ce qu'il est en mesure de continuer. On s'inquiète encore, dans les milieux d'affaires, du caractère structurel du déficit de l'Etat qui, si l'on cumule celui du budget et ceux des collectivités et des entreprises publiques, atteint non pas 3 % mais 8 à 9 % du PIB. Enfin, le déficit du commerce extérieur a atteint 12 milliards de dollars en 1993, soit 10 % du total des échanges.

Ce qui explique l'extrême sensitivité de Pékin aux menaces américaines de rétorsions commerciales à propos des droits de l'homme. Même si certains à Pékin ont fait le calcul que la suspension de la clause de la nation la plus favorisée n'entraînerait qu'une perte de 2 à 3 milliards de dollars, une grande partie des exportations étant réalisées par des intermédiaires (privés du continent, de Hongkong, de Taïwan) sans rapport avec les caisses publiques.

F. D.

La France face à l'Asie

IV. – En Asie du Sud-Est, le préjugé du déclin de l'Europe

M. Balladur poursuit sa visite officielle en Chine, alors que M. Juppé achevait, la semaine dernière, une tournée asiatique. *Le Monde* a saisi cette double occasion pour faire le point sur les relations entre la France et les pays extrême-orientaux. Après avoir évoqué les difficultés que rencontre Paris à se doter d'une stratégie pour la région (*le Monde* du 6 avril), les rapports franco-chinois (*le Monde* du 7 avril), puis les rapports avec le Japon et la Corée du Sud (*le Monde* du 8 avril), nous achevons cette série d'articles sur la présence française en Asie du Sud-Est.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

« Nous sommes logés à la même enseigne que les autres. » Banquiers, entrepreneurs, commerçants sont tous d'accord : être français ne constitue pas, en soi, un handicap dans les pays à la frange méridionale de l'Extrême-Orient. Mais ils sentent tout autant le décalage entre l'environnement dans lequel ils évoluent – milieu professionnel, cadre familial – et la perception populaire de leur pays. *« Une image,* dit l'un, *qui se redresse mal ou lentement. » « Très floue »*, estime un autre. *« Trop souvent négative et, pour être juste, souvent à tort »*, souligne un troisième.

A l'exception des anciens Etats de l'Indochine, où les réflexes sont différents car la familiarité y modifie l'optique des gens *(voir encadré)*, la France se retrouve souvent au deuxième rang du tableau de famille, pour des raisons sur lesquelles on ne s'arrête guère. Et quand elle figure au premier rang, certains cachent avec peine un soupçon d'agacement.

Pourquoi un tel hiatus ? Puisque les gens jugent par clichés, le premier qui s'impose est le déclin de l'Europe. Dans cette région si dynamique où l'on se dispute, chaque année, le prix d'excellence de la croissance économique, le public en démord d'autant moins qu'il n'est pas le seul à prétendre que le XXI[e] siècle appartiendra à cette Asie de l'Est drainée par les Japonais, les Coréens, les Chinois de Chine et d'outre-mer et, peut-être demain, les Vietnamiens.

« Ou bien l'Europe appartient au passé, ou bien l'on parle de la « forteresse Europe », résume un diplomate. Comme, depuis Maastricht, la constitution de cette « forteresse » est moins redoutée, la présence du Vieux Continent est donc moins sensible aux côtés de l'Amérique et du Japon, les deux colosses du Pacifique. Le fait, par exemple, que de 16 % à 17 % du commerce extérieur de la Thaïlande se fasse avec l'Union européenne n'y change rien.

Et la France appartient à l'Europe. Dans les années 80, quand la Grande-Bretagne avait donné l'impression de traîner les pieds au sein de la CEE, Paris aurait pu devenir la porte de l'Europe. Certains y avaient songé à Singapour et en Malaisie, deux anciennes possessions de la Couronne britannique.

Mais ce virage ne s'est pas produit, et les liens avec l'Europe sont redevenus une routine avec ses âpres négociations commerciales et, parfois, quelques éclats, hier entre l'Indonésie et les Pays-Bas, aujourd'hui entre la Malaisie et la Grande-Bretagne, et, depuis l'annexion de Timor-Oriental, entre Djakarta et Lisbonne. L'ambiguïté des sentiments des anciens colonisés à l'égard d'anciens maîtres chassés ne facilite guère la gestion sereine des contentieux. A l'extérieur des frontières de l'Indochine, les Français ont au moins l'avantage de ne pas avoir à s'encombrer de ce *« fardeau de l'homme blanc »*.

Le revers de la médaille

En outre, la France n'a jamais été aussi présente en Asie du Sud-Est depuis vingt ans, exception faite, peut-être, de l'Indonésie, où de grandes entreprises ont participé, dans les années 70, à la « décennie du développement ». Le début du véritable boom économique en Thaïlande, en 1986-1987, y a attiré de grands noms (Bouygues, Alsthom, Michelin, Total,...) et trois mille ressortissants français sont aujourd'hui immatriculés au consulat général de France à Bangkok. Deux cent cinquante sociétés françaises sont installées à Singapour. Le tissu bancaire français couvre l'ensemble de la région et, pour prendre un exemple, les industriels français de l'armement ne sont pas les derniers à s'intéresser aux débouchés offerts, surtout récemment, par des économies dynamiques.

Mais la médaille a son revers : la course aux armements, par exemple, est le reflet des priorités nouvelles de l'après-guerre froide. Comment cerner la menace d'une Chine qui rééquipe vite son armée et pourrait être demain déstabilisée par une crise de succession ? La Chine et les Etats-Unis peuvent-ils trouver un terrain d'entente ? Alors que l'Amérique réduit sa présence militaire, quelles seront les conséquences d'une éventuelle dégradation, en raison de leurs désaccords commerciaux, des rapoports entre Washington et Tokyo ? Quelle est l'ampleur du risque nucléaire nord-coréen ? Face à ces préoccupations, l'Europe joue fatalement un rôle de second plan.

Il reste que l'image n'est pas qu'une affaire de présence, et que les idées reçues ont la vie dure. Un ancien premier ministre thaïlandais, qui joue encore un rôle de premier plan dans la vie politique de son pays, rappelait récemment ses souvenirs de garnison, en 1941 à Battambang, principale ville de l'Ouest cambodgien. C'est à la demande de Paris que Bangkok avait dû évacuer, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les provinces occidentales du Cambodge qu'elle avait occupées pendant la période de domination japonaise.

La France a beau entretenir des relations diplomatiques avec la Thaïlande depuis 1685, les Français y restent perçus comme les héritiers de ceux qui ont planté haut leur drapeau sur des territoires riverains du Mékong et que l'ancien Siam considérait comme des vassaux.

Cette querelle se transpose même, de nos jours, à propos des Khmers rouges. De quel droit, pensent les Thaïlandais, les Français se mêlent-ils de nos relations avec un royaume voisin ? Bangkok s'était déjà demandé pourquoi l'accord de paix de 1991 sur le Cambodge avait été signé à Paris, à l'issue d'une conférence dont la France assurait la présidence aux côtés de l'Indonésie.

Certes, en dehors de l'Indochine, la langue demeure une barrière, non pour l'expatrié français, souvent anglophone ou qui a appris la langue du pays qu'il habite, mais pour l'Asiatique qui séjourne en France. *« Paris, c'est dur »*, se plaignent les hommes d'affaires attirés, avant tout, par l'ascension de la tour Eiffel et une soirée au Lido. Peut-être davantage qu'ailleurs, seule une infime minorité se fait une idée de la richesse du patrimoine culturel français.

Aussi « performants » que les autres

D'autres canaux contribuent, cependant, à corriger une image de vieux pays essoufflé : dans les secteurs industriel, financier, hôtelier, les Asiatiques se plaignent rarement de leurs partenaires français, qu'ils trouvent aussi *« performants »* que les autres Occidentaux. Mais il en faudrait sans doute davantage pour entamer des préjugés bien ancrés sur la décadence de l'Europe et, avec elle, de la France. Le franc ? En-dehors des initiés, personne ne se doute que cette monnaie joue également un rôle sur le plan mondial.

La presse de la région rapporte fidèlement, presque au jour le jour, les déboires de Bernard Tapie et de l'Olympique de Marseille, ce qui n'a guère contribué à rehausser l'image de la France. Mais la victoire, en 1991, de la France en Coupe Davis a également été signalée en bonne place. Il reste que les exploits des champions français doivent s'accommoder de ceux des autres et que, de toute façon, les sports, même les plus médiatisés, ne donnent pas le ton.

La France, c'est également une sinusoïde dans laquelle on retrouve pêle-mêle, le TGV, les records de chômage ou Airbus. Et Pierre Cardin. Lors d'une visite à Djakarta en 1993, ce dernier a « failli » être traîné en justice par un fabricant de contrefaçons qui avait eu l'astuce et le culot, voilà quelques années, quand l'Indonésie ne représentait guère un marché pour les produits de luxe français, de déposer la marque Pierre Cardin à son propre compte. A Ho-Chi-Minh-Ville, quelques jours auparavant, le même Pierre Cardin avait eu la surprise d'être accueilli chaleureusement par un fabricant qui rêvait de rencontrer la célébrité dont il vendait – et fabriquait – les produits depuis un certain temps.

Les éléments les plus dynamiques de la région, peut-être victimes de leur propre succès, ont tendance à regarder l'Europe avec un brin de condescendance. Dans des sociétés assimilatrices, seul le résultat compte et s'approprie. En outre, en Asie du Sud-Est, la France officielle est un peu absente ou, plus exactement, donne parfois l'impression d'être « en transit » vers l'Indochine, le Japon ou la Corée du Sud. Un chef de l'Etat français, François Mitterrand, s'est bien rendu à Singapour et en Indonésie, mais ce voyage officiel remonte à 1986, date où la première cohabitation, déjà difficile, devait également gérer de meurtriers attentats à Paris.

En outre, entre François Mitterrand et le général Suharto, chef de l'Etat indonésien, promu, en 1992, président du Mouvement des non-alignés, le courant n'est jamais vraiment passé. On se souvient également par ici que Laurent Fabius, lorsqu'il était chef du gouvernement, s'était rendu à Singapour et qu'en 1990 l'un de ses successeurs, Michel Rocard, y avait fait, en anglais, un brillant exposé devant un parterre d'hommes d'affaires. Ou que ce dernier avait effectué une visite officielle à Bangkok. La France lointaine, entend-on dire, conserve des nostalgies « indochinoises ». Que les milieux d'affaires français d'Asie du Sud-Est, il est vrai encore peu nombreux, s'intègrent bien et se fassent apprécier ne corrige que légèrement une image encore diffuse.

JEAN-CLAUDE POMONTI

FIN

En ex-Indochine, mention favorable...

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Depuis le début de l'année, Jacques Chirac, Simone Veil et Jacques Toubon ont fait le tour de l'ancienne Indochine pour répéter à quel point la droite entendait prendre le relais de la gauche dans ces trois Etats qui furent, en leur temps, des possessions françaises. En janvier, premier membre du gouvernement Balladur à se rendre au Vietnam, Gérard Longuet avait adopté une attitude identique. Ainsi, au moment où chacun commémore à sa façon le quarantième anniversaire de la bataille de Dien-Bien-Phu, la France fait preuve d'une belle unanimité à l'égard de l'Indochine : si des liens privilégiés se sont nettement desserrés au fil du temps et des épreuves, pourquoi ne pas refaire, sur des bases bien différentes, un bout de chemin ensemble ?

A l'exception – et pour cause – des Khmers rouges, la coopération française est d'autant mieux accueillie au Cambodge que les Nations unies, une fois leur intervention bouclée, en septembre 1993, n'ont laissé derrière elles qu'un dispositif léger. Aux yeux de nombreux Cambodgiens, les Français, si encombrants soient-ils parfois, ont autrefois été les garants de l'intégrité du royaume face aux appétits de voisins encore plus encombrants, Thaïlandais et Vietnamiens. Depuis, jusqu'au début de la guerre, en 1970, la France a été la véritable fenêtre du royaume sur le reste du monde. Même si les massacres perpétrés dans les années 70 par les Khmers rouges ont creusé des trous béants dans les rangs d'une élite francophone, cette dernière s'est étoffée, depuis deux ans, avec le retour au pays de Cambodgiens réfugiés en France.

Aujourd'hui, les Français ont à la fois l'inconvénient et l'avantage de se retrouver à Phnom-Penh un peu en première ligne, en compagnie des Japonais.

En terrain connu

Deuxième pays donateur après le Japon, la France a mis en place le programme de coopération le plus consistant, surtout dans le domaine de l'instruction. En outre, elle est le seul pays à avoir amorcé une coopération militaire, réduite il est vrai. Ce qui en fait la cible privilégiée des Khmers rouges à la propagande desquels certains, notamment en milieu étudiant, ne sont pas indifférents. Il reste que les Français demeurent, pour l'essentiel, les bienvenus dans un Cambodge avide d'assistance pour se relever de ses ruines.

Au Vietnam, la France reste terre de culture et de savoir. Mais, en février 1993, soit un an avant la levée de l'embargo américain, la visite de François Mitterrand, la première d'un chef d'Etat occidental, a constitué un geste politique très apprécié par un pays qui cherche désespérément des contrepoids face à son puissant voisin chinois.

Si les Vietnamiens ont parfois du mal à se réhabituer, surtout dans le Nord, à une présence occidentale nettement plus voyante, certains liens ne se sont jamais défaits, par exemple dans le secteur de la coopération médicale ou des communications, y compris aériennes. La présence en France d'une forte communauté de Vietnamiens d'outre-mer a également contribué à rapprocher les deux pays. Les relations culturelles (recherche, édition) ont, pour leur part, relativement bien survécu aux aléas de l'histoire. Cette « proximité » joue également au Laos, même si la présence française y est plus réduite.

Dans l'ex-Indochine, la perception de l'ancienne métropole est fatalement différente de ce qu'elle peut être dans le reste de la région. Même si ni le Vietnam, ni le Laos, ni le Cambodge ne peuvent être considérés, de nos jours, comme des pays francophones, ils se sentent en terrain connu face à des interlocuteurs français. Qu'elle soit de droite ou de gauche, la France de la fin du XX[e] siècle leur déclare qu'elle souhaite renforcer les courants d'échanges avec eux. Jusqu'à preuve du contraire, ce message est plutôt bien reçu.

J.-C. P.

LA DÉFINITION DE NOUVELLES RELATIONS

L'identité russe entre la démocratie et le patriotisme

L'idée de la nation ne peut se fonder ni sur l'empire disparu ni sur un passé mythique. Il reste la Constitution, aussi imparfaite soit-elle, adoptée au suffrage universel en décembre dernier

Lors du colloque sur la Russie organisé à la fin du mois de mars par l'Institut français des relations internationales et le journal *la Croix*, le philosophe Iouri Senokossov s'est interrogé sur « l'identité russe ». Nous publions ci-dessous une version écrite abrégée de son exposé.

par Iouri Senokossov

DANS un trolleybus de Moscou, j'ai entendu l'autre jour une phrase qui touche directement le problème de l'identité nationale. Comme d'habitude et comme partout maintenant en Russie, les gens dans le trolleybus s'en prenaient au gouvernement, et brusquement quelqu'un a lancé : *«Evidemment, nous autres Russes, personne n'a besoin de nous !»* C'était dit avec un tel désespoir que le silence se fit d'un coup. Et j'ai pensé spontanément : *« Personne, bien-sûr, sauf nous-mêmes »*. Et qui avait besoin de nous il y a cinq, dix ou vingt ans? C'est ainsi que beaucoup de Russes croient sincèrement aujourd'hui que personne n'a besoin d'eux, qu'on les a rejetés, qu'on a cessé de se soucier d'eux. La conséquence est évidente : ces gens grossissent l'électorat de Jirinovski.

Les Russes sont-ils capables de comprendre la réalité qui les entoure, avec une pensée autonome, individuelle? Les philosophes et psychologues occidentaux appellent cette faculté, ou cet état, d'un mot qu'il est difficile de traduire en russe : *« identité »*, c'est-à-dire la création de sa propre personnalité et la quête de l'harmonie avec soi-même. Mais comment y parvenir quand, à la suite de l'effondrement de l'URSS, de la désagrégation des liens économiques, de l'inflation, des conflits ethniques, du terrorisme..., des millions de gens ont perdu leurs références, leurs critères d'identification?

La nation n'est pas un objet de la théorie. Toutes les tentatives de construire une théorie de la nation sont absurdes. Un tel objet théorique n'existe pas de manière déterminée. Parce que la nation, c'est ce qui se passe avec le peuple, ce en quoi le peuple se change quand ses représentants se soumettent, selon l'expression du philosophe espagnol Ortega y Gasset, à *« un plébiscite permanent »*. Il n'y a pas de nation actuellement en Russie, parce qu'il a eu un empire qui s'est effondré; il y a un peuple russe qui essaie de construire sa nation sur les ruines d'un Etat impérial. Autrement dit, les Russes ont à créer politiquement une nation, un Etat, une fédération. Mais cette nation ne peut être une idée théorique ou patriotique; elle sera seulement ce qui existera grâce aux efforts des gens pour répondre à la question de ce qu'ils sont, à la question de leurs devoirs civiques, de leurs droits, etc.

La nation est une unité en devenir. Un « Etat-nation » comme disent les Français. Ou un produit de la Constitution. La nation, c'est ce qui est en mesure de produire une Constitution et en même temps ce qui émerge de l'intérieur de la Constitution, comme résultat de celle-ci. Elle apparaît dans le résultat des référendums, des élections, des discussions, etc. La nation surgit tous les jours de son questionnement. Comme d'ailleurs, l'homme lui-même.

Contre la terreur d'Etat

Que s'est-il passé en Russie le 26 février dernier quand sont sortis de prison les « putschistes » (de la « Maison Blanche ») et ensuite les participants au coup d'Etat du 19 août 1991 ? On en discute beaucoup et je pense que, malgré tous les « pour » et les « contre » qui sont proférés à cette occasion, il s'est en fait produit dans notre pays une sorte de miracle, justement en liaison avec la question de la Constitution.

Cet événement m'a bouleversé moralement. Je ne parle même pas des victimes. Bien sûr, tout putschiste devait être puni. Pour être exact, le président partage aussi la responsabilité morale de ce qui est arrivé. Le problème est que jusqu'à l'adoption en décembre dernier de la nouvelle Constitution, la Russie se trouvait, d'un point de vue juridique, enfermée dans un cercle vicieux. Selon la Constitution alors en vigueur, les putschistes avaient parfaitement le droit, en utilisant la rhétorique de l'ancien régime, d'agir comme ils le firent. La Constitution soviétique justifiait la terreur d'État. Ce n'est pas un hasard si les communistes ont voté contre la nouvelle Constitution. Néanmoins, le cercle vicieux a été brisé : au nom du rétablissement de la confiance dans le pouvoir en tant que tel, une nouvelle Constitution était adoptée et trois mois plus tard une amnistie était proclamée. C'est un miracle, car cela aurait très bien pu ne pas se produire. Mais ça a eu lieu et ça a ouvert par-là même la possibilité de rechercher un consensus social et de développer les éléments d'un accord dans la société sur la base de principes constitutionnels. Voilà ce que pourrait être le fondement d'un Etat national.

Bien entendu tout ceci est très fragile et c'est pourquoi, revenant à la question de l'identité, il faut évoquer le penchant des Russes pour la spiritualité. Dans le fond, c'est le revers de la même médaille, de cette situation de l'homme qui considère que nul n'a besoin de lui et qui est prêt à croire aveuglément n'importe quelle promesse. Le spiritualiste c'est celui qui incline facilement à croire que son origine spirituelle, et la bonté, la vérité, la beauté, la liberté, les vertus civiques, etc., que tout cela existe matériellement, dans le sens physique du terme. Et qui se permet de penser à ces choses concrètement, dans des images objectivées. Comme si le spirituel était un quelconque objet extérieur, existant en dehors de l'homme, voire possédant une valeur absolue, le dominant. Tel le pouvoir.

Le spiritualiste, c'est celui qui est capable de tout diviniser, y compris le pouvoir, supposant qu'il puisse être par lui-même juste, bon, etc. C'est celui qui place son espoir dans l'apparition d'un maître fort et bon.

Actuellement en Russie, le philosophe Ivan Iline est très populaire, notamment dans l'entourage de Routskoï (1). En fait ses livres et ses œuvres deviennent un des éléments les plus remarquables de l'idéologie national-patriotique en formation, remplissant le vide laissé par l'effondrement de l'idéologie internationaliste.

La patience et la hauteur d'âme

Dans son article « Pourquoi nous croyons en la Russie », Ivan Iline écrivait : *« Etre russe ne signifie pas seulement parler russe, cela signifie accepter la Russie de tout son cœur, la voir comme un être exceptionnel et précieux, comme un objet unique; comprendre que son originalité est un don de Dieu offert aux Russes* (pour...) *protéger la Russie des convoitises des autres peuples. »* Et plus loin : *« Etre russe signifie conserver à la Russie son visage divin... et la recevoir avec amour dans sa propre vie, comme une des plus importantes et des plus chères choses sacrées »*.

Naturellement il vaut mieux aimer son pays que le détester. Sans doute faut-il aimer la Russie (comme son prochain). Mais l'amour ne se commande pas. Il faut aborder autrement le problème de l'identité russe. La nature de l'amour humain, de l'amitié, mais aussi de la démocratie, aussi paradoxal que ça puisse paraître, c'est une seule et même chose : la générosité. Comme le disait le philosophe géorgien Merab Marmadachvili, citant Descartes, cette qualité porte des noms insolites parce qu'elle est secrète. Cette qualité c'est la *générosité* (en français dans le texte); on peut traduire en russe par bienveillance, largesse d'esprit, hauteur d'âme, – un homme à l'âme haute – bien que Descartes lui-même employât un autre mot venu du latin : magnanimité. La hauteur d'âme c'est la liberté et le pouvoir de disposer de soi et de ses intentions parce que rien d'autre ne nous appartient.

Voilà aussi la nature de la démocratie : la patience et la hauteur d'âme. La démocratie est formée par la prise en compte par la société des droits civiques et des libertés individuelles; à cause de la confrontation des passions et des intérêts humains, ces droits et libertés ont besoin d'être défendus par des moyens juridiques et soutenus par l'éducation des citoyens.

Il est clair que le développement d'un consensus social, civique, en Russie dépend non seulement des intentions humaines – fussent-elles sincères et nobles –, mais aussi des conditions objectives : la situation économique, la culture, la stabilité des institutions démocratiques. Il y a toutefois une autre évidence; il fallait d'abord démolir notre vieille « unité monolithique » soviétique entretenue par la peur et l'idéologie, pour que les réformes démocratiques soient possibles. Seules la hauteur d'âme et la volonté de s'écouter les uns les autres peuvent, dans cette situation, nous permettre de nous libérer des représentations hypertrophiées de notre caractère exceptionnel et de notre dépendance au passé.

Les cultures comme les pays sont multiples; la civilisation est une. Et son destin est dans les échanges. La civilisation est échange. Le développement de l'identité nationale en Russie suit actuellement et la voie du patriotisme et la voie de la démocratie. Mais aucune des deux n'a de chance de l'emporter. Nous allons bien plutôt faire les frais de ce processus douloureux.

En réalité, l'avenir de la Russie ne dépend pas des millions qui affirment *« personne n'a besoin de nous »*, qui considèrent qu'ils ont été rejetés; il dépend de ces milliers qui commencent déjà à apparaître, qui font réellement quelque chose pour le pays et manifestent l'envie et la volonté de sortir la Russie de la crise. Ce processus a beau se développer, il est évident que la stabilisation interne de la Russie – qui ne fait à terme aucun doute –, le renforcement de ses institutions étatiques ne peuvent pas ne pas s'accompagner du resserrement de ses liens avec l'Occident. C'est inévitable parce que la Russie prétend à un rôle de leader dans la communauté internationale, en y trouvant aussi son identité nationale.

(1) Ivan Alexandrovitch Iline, philosophe religieux, né en 1882, mort en 1954. Il a écrit en 1918 un ouvrage sur Hegel et a vécu en dehors de l'URSS à partir de 1922.

Les trois visages de la droite italienne

Le dernier livre de Norberto Bobbio réhabilite les classifications traditionnelles. La réalité politique est plus nuancée

BEAUCOUP de Français connaissent désormais le nom de Silvio Berlusconi, très peu sans doute celui de Norberto Bobbio. Le premier est un entrepreneur habile, un homme politique génial, un manipulateur d'opinion extraordinaire et, peut-être, le prochain président du conseil. Le second est un vieux philosophe de la politique, né à Turin en 1909, professeur émérite, sénateur à vie, spécialiste de Kant et de Rousseau, socialiste et grand patriarche de la gauche démocrate italienne, mais peu aimé de Bettino Craxi, dans les années où celui-ci régnait en maître sur le PSI. Le premier lance des appels au pays et séduit les Italiens par son sourire éclatant. Le second a un visage rude, un grand nez aquilin et écrit des éditoriaux où il traite ses compatriotes comme de simples étudiants.

Et pourtant Berlusconi et Bobbio ont enregistré pendant la campagne électorale, chacun dans son propre camp, un même succès. Tandis que le premier gagnait dans quasiment tous les sondages préélectoraux, le second gardait, grâce à un bref essai, la tête durant quatre semaines du hit-parade des livres les plus vendus. Pendant la plus théâtrale, la plus fracassante et la plus médiatisée des campagnes électorales qui se soient jamais disputées en Italie, quelques dizaines de milliers d'Italiens ont cherché une réponse à leurs doutes dans la centaine de pages théoriques que l'auteur, sans aucune concession aux goûts du public, a sérieusement intitulées : *Droite et gauche - Raisons et significations d'une distinction politique*.

Bobbio évoque la thèse selon laquelle la mort des idéologies et la naissance de mouvements politiques *« transversaux »* (comme les Verts, qui ne peuvent se proclamer ni de droite ni de gauche), auraient relégué les deux concepts et leurs familles politiques respectives dans les archives de l'Histoire. Mais il conclut que cette thèse est erronée. Droite et gauche sont, selon Bobbio, des distinctions réelles et des critères indispensables pour permettre aux citoyens-électeurs de choisir les partis et les hommes par lesquels ils souhaitent être gouvernés. Que signifie en fait être de droite ou de gauche? Pour Bobbio, la distinction fondamentale est le concept d'égalité. La gauche est de tendace égalitaire, la droite de tendance hiérarchique. Est « de gauche », en général, celui qui croit en la nécessité de *« rendre les inégalités plus égales »*. Une fois ces concepts explicités, Bobbio voit dans notre société quatre grandes familles politiques : à l'extrême gauche les mouvements égalitaires et autoritaires, comme le jacobinisme et le communisme; au centre-gauche les mouvements égalitaires et libertaires, comme les sociaux-démocrates et les socialistes libéraux; au centre-droit les mouvements libertaires et inégalitaires, comme les partis conservateurs; à l'extrême droite les mouvements anti-libéraux et anti-égalitaires, comme le fascisme et le nazisme.

Je ne sais pas si les lecteurs de Bobbio ont trouvé dans la lecture de son livre la réponse à leurs questions. La réalité politique est pour la théorie ce que la vie est pour l'art dans le fameux aphorisme d'Oscar Wilde : plus fantaisiste, plus bizarre, plus imprévisible. Une fois placées dans le contexte des péripéties électorales italiennes, les distinctions de Bobbio ne trouvent de confirmation que partielle. A droite, par exemple, les électeurs n'ont pas choisi entre une extrême droite et un centre-droit, mais entre trois centre-droit quelque peu différents les uns des autres.

Le programme de Forza Italia est certes *« libertaire et inégalitaire »* dans la tradition des dirigeants conservateurs – Margaret Thatcher à Londres, Ronald Reagan à Washington – qui ont gouverné dans les années 80. Le principal économiste du mouvement de Berlusconi, Antonio Martino, est un Sicilien intelligent, ironique, fils du ministre des affaires étrangères qui a réuni à Messine en 1955 ses collègues de la CECA pour une conférence dont naquit l'idée du Marché commun. Elève de Milton Friedman et profondément convaincu des vertus thérapeutiques du marché, Martino ne croit pas à la politique des revenus, se méfie des pactes syndicaux, demande à tailler à la machette les branches mortes du système fiscal italien, propose de diminuer graduellement les impôts et de privatiser la Sécurité sociale, déclare que la liberté de licenciement favorise l'emploi au lieu de le freiner.

La Ligue lombarde est certainement libertaire et anti-étatique, mais son concept d'égalité et d'inégalité est étroitement lié à ses racines ethniques et régionales. Les « Lombards », et de façon plus générale les habitants de la vallée du Pô, sont tous égaux, indépendamment de leur statut social et de leur fortune économique. Les autres, en deçà du Pô, sont un « autre problème ». Interrogé avec insistance sur le programme de son mouvement, Umberto Bossi a parlé à certaines occasions de *« ristourne fiscale »*, mais il semble totalement incapable de formuler une stratégie économique cohérente à laquelle la doctrine de la Ligue pourrait faire référence.

Les Lombards contre Rome

L'unique thème qui lui tient à cœur et sur lequel il revient continuellement est celui du fédéralisme. Tandis que la gauche veut libérer les hommes des chaînes de l'inégalité et que les conservateurs veulent libérer l'économie des filets de l'Etat-providence, Bossi veut libérer les Lombards de la tyrannie de l'Etat *« romain »*.

Le Mouvement social italien, récemment rebaptisé Alliance nationale, croit au contraire dans les mérites et les vertus de l'Etat central. Du parti fasciste, dont il est le petit-fils, il a gardé le culte de l'unité nationale et de la patrie, les valeurs de l'Etat moraliste, le sens de la hiérarchie. Il n'est pas anti-démocratique, surtout depuis l'évolution politique imposée au parti par Giancarlo Fini, mais croit que l'Etat a le devoir d'intervenir dans l'économie et dans la société pour secourir les pauvres, garantir un seuil minimum de bien-être, fournir des services publics.

La différence entre le mouvement de Fini et celui de Bossi émerge clairement de l'analyse du vote. Tandis que la Ligue a recueilli les voix de l'électorat du Nord et en particulier de groupes sociaux dynamiques et entreprenants, l'Alliance nationale a conquis des votes en Italie centro-méridionale et parmi le prolétariat urbain des grandes villes du Sud.

Les trois vainqueurs des élections politiques italiennes ont une caractéristique commune. A la différence des trois grands partis de la Première République – la Démocratie chrétienne, le Parti socialiste et le vieux Parti communiste – ils n'ont rien à voir avec l'« ancien régime » et ils ne peuvent pas être considérés comme responsables de ses méfaits. Berlusconi a créé son entreprise suivant les règles de l'ancien système et appartient par certains aspects au passé. Mais son mouvement politique est aussi nouveau qu'il se peut être dans un pays où « rien ne se crée et rien ne se perd ».

En décidant de voter la défiance au centre-gauche qui les a gouvernés durant les trente dernières années, les Italiens ont choisi les trois forces politiques qui ne s'identifiaient pas avec le passé. En d'autres termes, ils ont voté pour l'opposition. Mais celle-ci se compose en réalité de trois familles qui ont des traditions, une culture et un fondement social un peu différents. Il n'est pas exclu qu'ils se mettent d'accord dans les prochaines semaines pour la formation d'un gouvernement, mais il est beaucoup moins sûr qu'ils réussissent à se mettre d'accord sur un programme politique, économique et constitutionnel durable. Silvio Berlusconi s'est bien battu contre ses ennemis. Il doit maintenant surmonter une épreuve bien plus redoutable : persuader ses amis de travailler ensemble.

SERGIO ROMANO

(1) Ed. Donzelli, Rome, 1994, 100 pages.

DANS L'ANCIEN ESPACE SOVIÉTIQUE

L'Ukraine en suspens

Suite de la première page

S'il n'y a pas d'Union (ou d'empire) sans Ukraine, cela veut dire *a contrario* que la fin de l'empire suppose l'indépendance de l'Ukraine. Et si l'on pense que, comme l'écrit Zbigniew Brzezinski, *« la Russie peut être soit un empire soit une démocratie, mais pas les deux en même temps »*, une Ukraine indépendante est la condition nécessaire (certes pas suffisante) à l'existence d'une Russie démocratique.

Après 1991 les Ukrainiens se sont lancés dans l'aventure de la souveraineté sans trop savoir où ils allaient, sous la double houlette des nationalistes d'Ukraine occidentale, qui de la fin du XVIIIe à 1939 fit partie de l'empire des Habsbourg puis de la Pologne, et de l'ancienne nomenklatura communiste dont est issu le président Kravtchouk. Ils ne rêvaient que de *rompre les liens* avec Moscou et de se tourner vers l'Europe. Depuis ils ont dû déchanter.

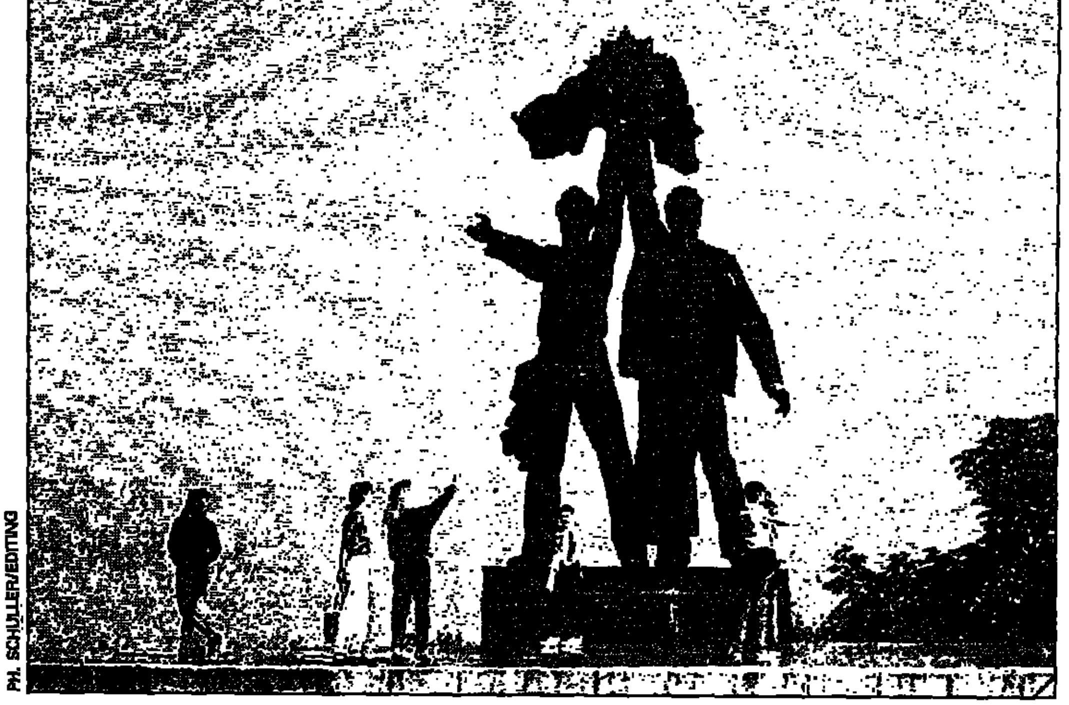
L'interruption des circuits d'échanges traditionnels avec les républiques de l'ancienne URSS, la dépendance énergétique, la chute de la production, l'inflation (3000 % par an), l'absence de véritables réformes économiques, le retour aux méthodes dirigistes, ont plongé l'Ukraine dans une situation économique dramatique qui a aggravé les déséquilibres régionaux et culturels.

A l'est, une majorité russe ou russophone vit dans des grands centres miniers et industriels dépendant des échanges avec la Russie ; elle ne peut que souhaiter un resserrement des liens avec le grand voisin ; à l'ouest, les indépendantistes du Roukh veulent au contraire défendre la souveraineté et accusent les dirigeants de Kiev de brader leur indépendance. Tout en évitant toute déclaration qui pourrait apparaître comme une provocation, les dirigeants de Moscou ont habilement utilisé l'arme économique, en exerçant à plusieurs reprises un chantage à l'alimentation énergétique, et leurs amis politiques, dont le plus actif est le président Mechkov de Crimée, cette presqu'île donnée en *cadeau* à l'Ukraine par Khrouchtchev en 1954, peuplée majoritairement de Russes. Mechkov vise plus ou moins bruyamment le rattachement de la Crimée à la Russie. Boris Eltsine s'est gardé de l'encourager publiquement sur cette voie, mais c'est une menace qu'il peut agiter à tout moment sous le nez des Ukrainiens.

Une monnaie d'échange

Les Occidentaux, et en particulier les Américains, ont eu tendance à ne considérer l'Ukraine qu'à travers le problème posé par les armes nucléaires. Avec de bonnes raisons : la dispersion de l'arsenal soviétique dans quatre Républiques héritières de l'URSS (avec l'Ukraine et la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan) risquait de miner la politique de non-prolifération. Toutefois cette priorité a renforcé les dirigeants de Kiev dans l'idée qu'ils détenaient là une monnaie d'échange appréciable et a contrarié un autre objectif que la politique occidentale aurait pu se fixer : la consolidation démocratique et économique de l'indépendance ukrainienne.

Après une phase très courte d'idéalisme anti-nucléaire, les dirigeants de Kiev ont vite compris que les quelque 1900 ogives nucléaires qu'ils détenaient sur leur territoire, sans posséder les clés de leur utilisation, avaient sans doute plus de valeur qu'ils ne l'imaginaient. Outre les contreparties sonnantes et trébuchantes qu'ils pouvaient en tirer, elles avaient aussi une signification symbolique. Faite de morceaux hétérogènes, l'Ukraine pouvait construire une identité nationale sur son statut de puissance nucléaire plutôt que sur des réformes économiques et politiques qui auraient mis en péril le pouvoir de la classe dirigeante.



PH. SCHULLER/EDITING

L'arche de l'Amitié russo-ukrainienne, à Kiev.

Kravtchouk a utilisé avec maestria le spectre de « l'impérialisme russe » pour justifier l'état lamentable de l'économie, tout en monnayant les attributs de la souveraineté, auprès des Russes – la flotte de la mer Noire contre la remise d'une dette énergétique de 900 millions de dollars – ou auprès des Etats-Unis, – le transfert à la Russie des armes nucléaires pour qu'elles y soient détruites – contre une aide américaine allant jusqu'à 3 milliards de dollars.

Obnubilés pour des raisons différentes et sans doute contradictoires sur la question des armes nucléaires, dirigeants occidentaux et ukrainiens, ont laissé se développer une situation dans laquelle Kiev n'aura guère d'autre choix que de revenir dans le giron moscovite. Au grand dam de ses voisins, les Polonais, *par exemple*, qui estimaient leur sécurité renforcée par l'existence entre eux et la Russie d'Etats indépendants ; mais la *Biélorussie est déjà rentrée au bercail* et l'Ukraine risque de n'avoir *bientôt plus d'autre choix.*

Les interrogations portent plutôt sur la méthode et les conséquences. Dans une récente intervention à Paris, le vice-ministre russe des affaires étrangères, Anatoli Adamichine, a plaidé pour une *« intégration économique »* par la voie pacifique garantissant l'intégrité territoriale de l'Ukraine ; il a reconnu en même temps que cette position du gouvernement de Moscou n'était pas soutenue par tous les Russes (1).

Un éclatement pacifique ?

Mais les nationalistes d'Ukraine occidentale accepteront-ils que sous couvert d'intégration économique leur pays devienne une sorte de protectorat, comme l'était par exemple la Bulgarie dans l'ancien camp socialiste ou chercheront-ils à garantir la souveraineté de la Galicie ? C'est alors que les menaces d'éclatement de l'Ukraine seraient sérieuses et que l'apparente neutralité de Moscou ne serait guère tenable.

Pour prévenir une telle évolution, garantir la souveraineté et les frontières de l'Ukraine, Klaus Kinkel a proposé au Kremlin en mars dernier les bons offices de l'Union européenne ; il a suggéré la signature entre Moscou et Kiev d'un accord de bon voisinage sur le modèle du traité germano-polonais. Le chef de la diplomatie allemande s'est entendu répondre que l'Ukraine était dans la zone d'influence de la Russie...

DANIEL VERNET

(1) *Libération* du 7 avril.

BIBLIOGRAPHIE

L'orthodoxie mère des nations

GÉOPOLITIQUE DE L'ORTHODOXIE
de François Thual
125 pages, 80 F, Ed. Dunod.

François Thual, conseiller pour les affaires internationales et stratégiques auprès du groupe centriste du Sénat, est de confession orthodoxe. Il est *donc* bien placé pour faire une synthèse de ce qu'il appelle la *« la géopolitique de l'orthodoxie »*. Son étude porte sur les deux derniers siècles. Elle s'étend à tous les pays où dominent depuis le schisme de 1054 les chrétiens restés fidèles au patriarche Michel Keroularios (ou Cérulaire). Son propos n'est pas de revenir sur la querelle du *« Filioque »* : le Saint Esprit procède-t-il du Père seul, ou, comme le professent les catholiques, du Père et du Fils ? Il n'y a pas trace de théologie en cet ouvrage.

Que veut l'auteur ? Montrer comment, sur plusieurs siècles, *« l'idéologie religieuse a façonné la culture géopolitique »*. La zone explorée part de l'Albanie – qui marqua au Moyen Age la frontière entre l'Occident catholique et le monde byzantin avec les tribus guègues (orthodoxes) au sud et Tosques (catholiques) au nord. Elle pousse une pointe dans l'Orient arabe. L'essentiel du champ d'investigation est bien sûr constitué par la Grèce, la Bulgarie, la Roumanie, l'Ukraine, la Russie, la Serbie. L'étude consacrée aux deux derniers pays ainsi mentionnés prend un caractère singulièrement actuel.

Pour François Thual, *« l'idéologie religieuse est un réseau plus ou moins organisé de thèmes en amont des compétences politiques »*. Parlons autrement. Avec beaucoup moins de science, certes, mais en établissant une distinction que notre auteur ne devrait pas refuser. Foi et religion ne coïncident pas toujours : jusqu'au dernier schisme, catholiques conciliaires et partisans de Mgr Lefebvre appartenaient à la même religion. Avaient-ils la même foi ? La religion ainsi définie aurait sur une longue période rajouté à la croyance des sédiments de traditions, de cultures, façonné des comportements, des civilisations.

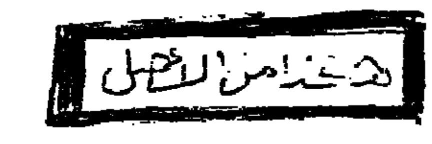
Depuis l'origine, les sociétés orthodoxes défendent leur manière de vivre et de penser contre la « menace » catholique (polonaise ou autrichienne) à l'ouest, islamique à l'est et au sud. Il y a quatre cents ans les populations rurales – orthodoxes – ont ressenti plus durement le servage imposé par les seigneurs catholiques ou musulmans. La Bosnie de 1994 en est encore marquée.

Pour François Thual, *« dans l'espace orthodoxe, la religion est un des opérateurs principaux de la fabrication des nations »*. Il estime aussi que la politique étrangère de la Russie fut plus « panorthodoxe » que « panslaviste ». Catherine II avait même fait reconnaître aux Tsars par le traité de Kutchuk-Kaïmadji (1774) le droit de parler au nom de tous les orthodoxes de l'Empire ottoman. En invoquant ce principe, de Pierre-le-Grand à Nicolas II la Russie mena vingt guerres contre les Turcs, six contre la Perse au Caucase et onze contre les états musulmans d'Asie centrale. Pour Pierre et Catherine la religion n'était qu'un moyen de mieux contrôler la société civile. Instrument indispensable pendant les trois siècles des Romanov alors *que l'empire* progressait vers le Kamtchatka au rythme de 140 *kilomètres* carrés par jour.

C'est encore au nom de l'orthodoxie que les Grecs lancèrent la « grande idée » : il s'agissait de restaurer l'Empire byzantin ; que des Serbes conçurent le « grand projet » de regrouper en un empire des trois mers les populations vivant entre mer Noire, mer Egée et mer Adriatique (un tel projet n'a pas de sens, mais un « marché commun » dans cette zone pourrait être une façon d'établir la paix balkanique après la guerre de Yougoslavie.)

Historien, François Thual sait résumer des siècles en quelques formules. Sociologue, il excite la réflexion. Ecrivain ? N'allons pas, *ou pas* encore, jusque-là.

BERNARD FÉRON



La préparation des élections européennes

Francis Wurtz conduira les candidats du Parti communiste

Le Parti communiste français a rendu publique, jeudi 7 avril, une liste de candidats aux élections européennes du 12 juin prochain, conduite par Francis Wurtz, membre du bureau national et député européen sortant. Elle comporte autant de femmes que d'hommes, et dix places demeurent réservées à des personnalités progressistes et aux représentants des partis communistes des départements d'outre-mer.

■ *MOUVEMENT DES CITOYENS.* – Jean-Pierre Chevènement avait présenté, mercredi, les premiers membres de la liste qu'il conduira, avec Anicet Le Pors, ancien ministre, qui vient de quitter le Parti communiste, Gisèle Halimi, présidente du mouvement Choisir, et Béatrice Patrie, présidente démissionnaire du Syndicat de la magistrature. Cette liste appliquera le principe de la parité hommes-femmes, pour la reconnaissance duquel les trois députés du Mouvement des citoyens ont déposé une proposition de loi constitutionnelle.

■ UNION A DROITE. – Le bureau politique du RPR a confirmé, jeudi, l'acceptation du choix de Dominique Baudis, député (UDF-CDS) de Haute-Garonne, pour conduire la liste commune de la majorité. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, s'est félicité de *«la réaction rapide et sympathique du RPR»*.

Le Parti communiste français a rendu publique, jeudi 7 avril, la liste de ses candidats aux élections européennes. Celle-ci devra toutefois être ratifiée, les 25 et 26 avril, par le conseil national du PCF.

Conduite, comme prévu, par Francis Wurtz, député européen sortant et responsable de la section de politique extérieure du comité national du Parti communiste, cette liste comporte encore dix places non pourvues, réservées à des personnalités progressistes, à des représentants des «partis frères» des départements d'outre-mer, voire, s'ils revenaient sur leur décision, à des refondateurs.

Partisans d'une liste de rassemblement de toutes les forces opposées au traité de Maastricht, les amis de Charles Fiterman et Guy Hermier ont refusé, en effet, les propositions qui leur étaient faites, notamment la septième place, considérée comme «éligible», offerte à l'ancien ministre Jack Ralite.

Autre contestataire de la direction communiste, Philippe Herzog a accepté, en revanche, la troisième place, après avoir affirmé, le 31 mars, devant les membres du comité national : *«Vous me prenez comme je suis, je vous prends comme vous êtes.»*

Tête de la liste du PCF aux précédentes élections européennes, M. Herzog revendique ses divergences par rapport au discours *«ultra-simpliste»* du type : *«C'est la faute à Maastricht»*, et il a obtenu la possibilité de les exprimer. Il a tenté, d'autre part, comme Alain Bocquet, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale et rapporteur du bureau national sur la liste européenne, de jouer un rôle de conciliation avec les refondateurs.

Une ouverture encore limitée

Quelque peu bousculé par la décision de Robert Hue, secrétaire national, de proposer un pacte unitaire pour le progrès (*le Monde* du 8 avril), le comité national du PCF a débattu en deux temps, le 31 mars et le 6 avril, de la liste européenne.

Ce délai supplémentaire n'a pas permis cependant d'aboutir à un accord, les refondateurs souhaitant que le pacte trouve un début d'application pour l'échéance du 12 juin prochain.

Dans le débat, M. Wurtz a précisé que l'ouverture à des personnalités progressistes, limitée en l'état actuel à la seule présence de l'écrivain Jean Vautrin, allait continuer, mais, en faisant référence à l'échec de la démarche entreprise par M. Fiterman pour aboutir à une liste commune des forces de gauche opposées au traité de Maastricht, il a indiqué que cette voie demeure sans issue.

JEAN-LOUIS SAUX

Les vingt premiers candidats

La liste de candidats aux élections européennes, rendue publique jeudi 7 avril après son adoption par le comité national du PCF, doit encore être complétée. Elle comprend, pour le moment, parmi les candidats désignés aux premières places, les vingt suivants :

1. Francis Wurtz, député européen, 2. Sylviane Ainardi, député européen, 3. Philippe Herzog, député européen, 4. Gisèle Moreau, conseillère de Paris, 5. René Piquet, député européen, 6. Mireille Elmalan, député européen, 7. *à pourvoir*, 8. Jean Vautrin, écrivain (non communiste), 9. Jean Querbes, député européen, 10. Syvie Vassalo, secrétaire générale du Mouvement de la jeunesse communiste, 11. Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée, 12. *à pourvoir*, 13. Alain Clary, enseignant, 14. Sylvie Mayer, député européen, 15. Rémy Auchedé, député, 16. Danielle Demarch, député européen, 17. Félix Leyzour, sénateur des Côtes-d'Armor, 18. Maryvonne Rioual, conseillère générale de Seine-Maritime, 19. *à pourvoir*, 20. Marie-France Beaufils, conseillère générale d'Indre-et-Loire.

M. de Villiers propose «un nouveau traité de Rome». – Philippe de Villiers, député (UDF-PR) de Vendée, qui conduira sa propre liste aux élections européennes, a indiqué, mercredi 6 avril, à Blois (Loir-et-Cher), qu'il propose la négociation d'un *«nouveau traité de Rome, fondé sur l'Europe des nations, c'est-à-dire des peuples»*. Comptant sur *«le rejet des appareils»* pour accéder au Parlement européen, il veut lancer *«un message contre le mensonge»* qui, selon lui, consiste à dire : *«Maastricht, c'est la reprise, le GATT, c'est la relance.»*

L'UDF se félicite de l'attitude du RPR

Le bureau politique du RPR a *«pris acte»*, jeudi 7 avril, de la désignation de Dominique Baudis pour conduire la liste unique de la majorité aux élections européennes, en entérinant l'orientation définie, la veille, par le bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 8 avril). *«Le RPR avait souhaité que les élections européennes soient une manifestation d'union de la majorité*, a expliqué Jean-Louis Debré, porte-parole du mouvement néogaulliste. *Le pays, engagé dans un difficile effort de redressement, ne comprendrait pas qu'il en soit autrement.»*

Cette attitude conciliante a soulagé les responsables UDF. Valéry Giscard d'Estaing, président de la confédération, s'est félicité de *«la réaction rapide et sympathique du RPR»*. Bernard Stasi, vice-président du CDS, a également exprimé sa satisfaction en observant, dans l'éditorial du bulletin hebdomadaire du CDS, *Démocratie moderne*, que le RPR, qui accepte que *«la tête de liste appartienne à la formation libérale, a reconnu les lettres de noblesse gagnées par ce mouvement sur le terrain européen»*.

Les deux formations ont tenu à confirmer leur accord sur la plate-forme commune de la majorité. Dans le communiqué lu à la sortie de la réunion du bureau politique du RPR, M. Debré a rappelé, à toutes fins utiles, que ce programme exclut *«toute forme fédérale de l'Europe, en confiant au pouvoir politique, seul détenteur de la légitimité démocratique, le soin de défendre les intérêts de l'Europe (...), mais aussi les intérêts de la France et des Français dans l'Europe»*.

La commission d'investiture, coprésidée par les deux secrétaires généraux, Alain Juppé pour le RPR et François Bayrou pour l'UDF, doit bientôt se réunir pour mettre au point la liste des quatre-vingt-sept candidats. Jean-François Deniau)UDF-PR), candidat malheureux contre M. Baudis, a indiqué, vendredi 8 avril, que *«personne ne lui a demandé»* de figurer sur cette liste. Dans un entretien accordé à *la Nouvelle République*, M. Deniau déclare : *«Je pouvais être utile comme symbole en tête de liste, mais si je ne suis pas en tête, je prends simplement la place d'un autre»*. M. Baudis est, pour sa part, déjà *«entré en campagne»*, comme il l'a indiqué dans un entretien accordé, jeudi, au quotidien régional *la Dépêche du Midi*. Soulignant que sa désignation *«avait eu lieu dans des conditions loyales et démocratiques»*, le maire de Toulouse a ajouté : *«Il reste soixante-six jours pour convaincre les Français. Les deux formations de la majorité ont élaboré un excellent projet pour l'Europe. Je souhaite que nous le défendions tous ensemble.»*

M. Chevènement, M. Le Pors et Mme Halimi présentent leur liste

Obnubilé par l'ostracisme dont il s'estime victime de la part des médias (*le Monde* du 5 avril), le Mouvement des citoyens occupe le terrain en distillant à petites doses la composition de la liste qu'il présentera aux élections européennes et qui ne sera définitivement arrêtée qu'après la réunion, le 17 avril, d'un conseil national.

Lors d'une conférence de presse présidée par Edmonde Charles-Roux, le président du MDC, Jean-Pierre Chevènement, a ainsi confirmé, mercredi 6 avril, qu'il conduira lui-même cette liste, avec Gisèle Halimi, ancien ambassadeur de France auprès de l'UNESCO, et Anicet Le Pors, ancien ministre communiste (*le Monde* du 31 mars).

Béatrice Patrie, présidente démissionnaire du Syndicat de la magistrature, figurera en quatrième position. Une seconde liste de quarante-huit personnalités, dont certaines figureront sur la liste pour *«l'autre politique»*, a par ailleurs été rendue publique. Elle comporte, notamment, les noms d'anciens responsables de la Résistance, Lucie Aubrac et Serge Ravanel, et des comédiennes Sabine Haudepin et Maud Rayer.

Mme Charles-Roux, veuve de Gaston Defferre, a évoqué son long *«compagnonnage»* avec M. Chevènement, en affirmant qu'*«un homme d'idées est indispensable en politique»*. Elle a précisé que, lorsqu'elle avait lu, dans la déclaration d'intention de la liste, que *«rien de dynamique ne pourra désormais surgir du perpétuel face-à-face entre le parti du pouvoir pour le pouvoir et celui du parti pour le parti»*, elle n'avait pas hésité à apporter sa caution. Dès le 2 février, M. Le Pors avait amorcé un rapprochement avec Jean-Pierre Chevènement en lançant un appel au rassemblement des communistes dissidents. De son côté, la présidente de Choisir, Mme Halimi, avait présenté, le 23 mars, une proposition de loi constitutionnelle *«tendant à assurer un égal accès par la parité des hommes et des femmes aux mandats politiques»*, proposition déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale par les trois députés du MDC, Jean-Pierre Chevènement, Jean-Pierre Michel et Georges Sarre, ainsi que par Christiane Taubira-Delannon, député (République et liberté) de Guyane. La liste soutenue par le Mouvement des citoyens respectera ce principe.

L'objectif de départ du MDC était de soutenir une liste formée de quatre composantes : les anciens socialistes, les anciens communistes, les «républicains de progrès» et les écologistes. Il avait participé, à ce titre, à une série de rencontres avec les différents mouvements se réclamant de la gauche alternative et écologiste, mais, devant l'impossibilité de déboucher sur une liste commune, ses représentants n'avaient pas signé la déclaration pour *«une autre union européenne»* approuvée le 11 mars par des responsables de Refondations, des Verts, de la Ligue communiste révolutionnaire, de l'Alternative rouge et verte (AREV) et de l'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS).

J.-L. S.

Reprochant au gouvernement la montée du chômage

Le PS et le PCF déposent une motion de censure commune

Les groupes du PS, du PC et cinq membres du groupe République et Liberté (Jean-Pierre Chevènement, Georges Sarre, Jean-Pierre Michel, Emile Zuccarelli, Régis Fauchoit) ont déposé, jeudi 7 avril, une motion de censure au gouvernement, comme ils l'avaient annoncé lors du débat sur l'emploi, le 5 avril, au Palais-Bourbon (*le Monde* du 7 avril). Le débat sur ce texte aura lieu le 13 avril. Les groupes communiste et socialiste s'étaient déjà associés au dépôt d'une motion de censure commune, en réponse à l'engagement par le gouvernement de sa responsabilité, le 30 juin, sur le projet de loi relatif aux privatisations.

Les signataires déclarent : *«Considérant qu'il y a un an presque jour pour jour, le premier ministre, disposant d'une majorité sans précédent, demandait, en posant la question de confiance, à être jugé sur ses actes;*

» considérant qu'en ne tenant compte ni des critiques des partenaires sociaux, ni de l'avis du Conseil économique et social, ni de l'avis du Conseil d'Etat, ni de celui du Conseil supérieur de l'éducation nationale, ni des mises en garde de l'opposition parlementaire, le premier ministre, le gouvernement et la majorité qui les soutient ont imposé au pays une loi quinquennale sur l'emploi dont l'inspiration générale repose sur la déréglementation du travail, la précarisation massive, la réduction des salaires et la mise en cause du statut des salariés;

» considérant que, depuis le mois d'avril 1993, le nombre de chômeurs a augmenté de plus de trois cent cinquante mille, que le chômage des jeunes s'est considérablement accru; ainsi que celui des chômeurs de longue durée;

» considérant que, dans le même temps, le gouvernement mettait en cause les acquis sociaux tant en matière de protection sociale que de droit du travail en cédant, sans contrepartie en termes d'emploi, aux revendications du CNPF:

» (...) considérant qu'après avoir tenté de porter atteinte à l'école de la République, le gouvernement s'est lancé dans une entreprise de dévalorisation systématique des diplômes qui n'a abouti qu'à désespérer un peu plus la jeunesse de notre pays:

» considérant que le gouvernement a ainsi provoqué des manifestations auxquelles il n'a trouvé à opposer pendant des semaines que la réaffirmation de sa volonté de mettre en application un véritable SMIC-jeunes, qu'il a été en fin de compte conduit à retirer sous la pression de la jeunesse;

» (...) pour ces motifs, censurent le gouvernement en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution.»

Le Mouvement des réformateurs ne s'associe pas à la censure. – Les députés du Mouvement des réformateurs (Jean-Pierre Soisson, Gilbert Baumet, Alain Ferry, Alfred Muller, Aloyse Warhouver), membres du groupe République et Liberté, ont annoncé, jeudi 7 avril, qu'ils ne voteront pas la motion de censure déposée par le PS et le PC. Ils critiquent *«la ligne politique du PS qui, en reniant l'ouverture, tend à la résurrection d'une union de la gauche surgie du fond des âges»* et citent, à l'appui de cette affirmation, *«l'éviction de Gilbert Baumet de la présidence du conseil général du Gard»*.

Le traitement des entreprises en difficulté

Le Sénat double le capital social minimum des sociétés commerciales

Au cours de l'examen des articles de la proposition de loi relative à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises, jeudi 7 avril, le Sénat a adopté, contre l'avis du gouvernement et d'une partie du RPR et de l'UDF, mais avec le soutien des socialistes, le doublement du capital social minimum pour les nouvelles sociétés commerciales, de 50 000 francs à 100 000 francs pour les sociétés à responsabilité limitée (SARL), de 250 000 francs à 500 000 francs pour les sociétés anonymes (SA) et de 1,5 million de francs à 3 millions de francs pour les SA faisant appel public à l'épargne. Les sociétés existantes, dont le capital serait inférieur à ces montants, disposent de cinq ans pour se mettre aux normes.

«Les fonds propres de nos entreprises restent dramatiquement insuffisants», a affirmé Etienne Dailly (RDE, Seine-et-Marne), rapporteur du texte au nom de la commission des lois, en se demandant si l'on voulait *«créer des «rossignols», incapables de vivre»*, et en déclarant que *«les petites entreprises qui se présenteraient au guichet des banques avec un capital social dérisoire seraient déboutées, ce qui ne manquera pas de conduire à des faillites en chaîne»*.

L'argument n'a pas convaincu Pierre Méhaignerie, *«très réservé devant l'amendement»*. *«Bien des petites entreprises, notamment dans les services, ont de faibles besoins de capitalisation»*, a plaidé le ministre de la justice. *«N'ajoutons pas à leurs contraintes : ce serait perçu comme un obstacle supplémentaire à la création d'entreprises»*, a-t-il ajouté, en faisant – en vain – une ultime tentative de persuasion : *«Au moins pour les SARL, conservons le seuil actuel !»*

Les sénateurs ont introduit une modification importante à la refonte, adoptée par l'Assemblée nationale, de la procédure de réglement amiable entre une entreprise en difficulté et ses créanciers. Ils ont supprimé la faculté de suspension provisoire des poursuites donnée au président du tribunal de commerce par les députés.

Motif invoqué par M. Dailly : *«La publicité qu'implique cette suspension conduirait à une inacceptable «judiciarisation», incompatible avec le caractère confidentiel de la procédure»*, sans parler, a-t-il ajouté, *«des tentations de fraude liées à la perspective de bénéficier, sans contrôle, d'une suspension des poursuites»*.

Entre autres modifications, le Sénat a également réécrit, en partant de deux propositions de loi déposées par Pierre Laffitte (Rass. dém. Alpes-Maritimes) et Jean Pépin (Rép. et Ind., Ain), l'article consacré à la situation des entrepreneurs du bâtiment, auxquels il est prévu d'accorder des garanties particulières de paiement, en raison de la longueur des opérations de construction.

CLAIRE BLANDIN

ASSEMBLÉE NATIONALE : M. Dehaine (RPR) est élu président de la commission des immunités. – Arthur Dehaine (RPR, Oise) a été élu le 6 avril président de la nouvelle commission des immunités, instituée par la réforme du règlement de l'Assemblée nationale votée en janvier dernier. Cette commission permanente, qui remplace les commissions *ad hoc* constituées à chaque demande de levée d'immunité parlementaire, comprend 15 membres titulaires et 15 suppléants, à la proportionnelle des groupes (soit 7 RPR, 5 UDF, 1 RL, 1 PS, 1 PC).

SÉNAT : mission sur les responsabilités de l'Etat actionnaire. – Alors que les députés vont étudier la possibilité de créer une commission d'enquête parlementaire sur le Crédit lyonnais (*le Monde* du 7 avril), la commission des finances du Sénat a chargé son rapporteur général, Jean Arthuis (UDF), Claude Belot (UDF), rapporteur spécial des charges communes, et Philippe Marini (RPR), rapporteur spécial des comptes spéciaux du Trésor, de *«procéder à des investigations sur l'exercice par l'Etat de ses responsabilités d'actionnaire majoritaire des entreprises publiques»*.

PARTI SOCIALISTE

M. Huchon est prêt à discuter avec les communistes

Invité du «Grand O O'FM-*la Croix*», jeudi 7 avril, Jean-Paul Huchon, membre du secrétariat national du PS, proche collaborateur de Michel Rocard, qui était interrogé sur la proposition communiste de «pacte unitaire pour le progrès», a estimé que le Parti communiste, conscient de la dégradation de la situation sociale, *«ne bouge pas sans raison»*. *«Nous n'allons pas refuser de discuter*, a-t-il dit. *Simplement, il faut bien regarder de quoi il s'agit.»* M. Huchon se demande si la démarche du PCF *«n'a pas aussi pour objectif, quelque part, de diminuer une opposition gênante : les rénovateurs et les reconstructeurs communistes»*.

CONSEILS GÉNÉRAUX

M. Puech est réélu président de l'APCG

Jean Puech (UDF-PR), ministre de l'agriculture et de la pêche, président du conseil général de l'Aveyron, a été reconduit à la tête de l'Assemblée des présidents des conseils généraux de France (APCG), le 7 avril. Seul candidat à ce fauteuil qu'il occupe depuis 1988, il a été élu en un seul tour par 62 voix; il y a eu 14 bulletins blancs. Le bureau compte, désormais, 20 membres : 10 UDF, 5 RPR et 5 représentants de la gauche (4 PS, 1 divers gauche). Les socialistes, qui avaient fait sécession en 1989 parce qu'ils jugeaient l'APCG trop partisane, l'avaient rejointe à l'occasion de son dernier congrès (*le Monde* daté 10-11 octobre 1993).

Le suicide de l'ancien conseiller de M. Mitterrand

M. de Grossouvre s'est donné la mort dans son bureau de l'Elysée

Le directeur de la police judiciaire parisienne Claude Cancès, et le chef de la première section du parquet du tribunal de Paris, Bernard Pagès se sont rendus, jeudi soir 7 avril, au palais présidentiel pour recueillir les premiers éléments de l'enquête sur le suicide de François de Grossouvre. L'ancien conseiller de François Mitterrand se serait donné la mort vers 19 heures dans son bureau situé au premier étage de l'aile ouest de l'Elysée. Il se serait suicidé d'un balle dans la tête, à l'aide d'un revolver de type 357 Magnum.

Il semble que son corps ait été découvert, quelques minutes avant 20 heures, par son chauffeur et son garde du corps. Ce dernier serait un gendarme du Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). Les deux hommes, s'inquiétant de ne pas voir François de Grossouvre, seraient montés jusqu'à son bureau. Le décès a été constaté par le médecin militaire qui était de permanence à l'Elysée. La balle aurait suivi une trajectoire de bas en haut, à partir du menton. Il semble donc que plusieurs minutes se soient écoulées entre le coup de feu et la découverte du corps. Personne, à l'Elysée, n'aurait entendu la détonation.

Les policiers n'auraient retrouvé aucun document permettant d'expliquer ce geste. Mais ils se montraient très discrets à ce sujet, vendredi matin. De source judiciaire, on indique que toutes les constatations d'usage ont été faites, notamment des relevés d'empreintes, des photos et des plans des lieux.

Vendredi 8 avril, l'enquête se poursuivait. Le corps a été autopsié dans la matinée à l'institut médico-légal. Les policiers devaient entendre les personnes ayant rencontré M. de Grossouvre dans les jours précédents le drame. Son emploi du temps pour la journée de jeudi devrait également faire l'objet de vérifications. Après avoir déjeuné au restaurant, François de Grossouvre serait passé par son domicile, dans le VII[e] arrondissement de Paris. Dans l'après-midi, il se serait ensuite rendu à l'Elysée pour un rendez-vous prévu à 17 h 30. Il n'aurait plus quitté le palais présidentiel.

Le communiqué diffusé dans la soirée de jeudi par la présidence de la République indique que le parquet de Paris a *«prescrit à la police judiciaire de diligenter l'enquête-décès prévue par l'article 74 du code de procédure pénale»*. Cet article précise : *«En cas de découverte d'un cadavre, qu'il s'agisse ou non d'une mort violente, mais si la cause en est inconnue ou suspecte, l'officier de police judiciaire qui en est avisé informe immédiatement le procureur de la République, se transporte sans délai sur les lieux et procède aux premières constatations.*

» Le procureur de la République se rend sur place s'il le juge nécessaire et se fait assister de personnes capables d'apprécier la nature des circonstances du décès. Il peut toutefois déléguer aux mêmes fins un officier de police judiciaire de son choix. Sauf si elles sont inscrites sur une des listes prévues à l'article 157 [les experts], *les personnes ainsi appelées prêtent par écrit serment d'apporter leur concours à la justice en leur honneur et en leur conscience.*

» Le procureur de la République peut aussi requérir information pour recherches des causes de la mort.»

Cette procédure est utilisée lors des suicides ou des morts suspectes.

Dans ce cas, le parquet a le choix entre deux solutions : ordonner une enquête-décès qu'il maîtrise de bout en bout ou requérir l'ouverture d'une information judiciaire.

Dans ce dernier cas, le dossier est confié à un juge d'instruction, mais cette saisine ne met pas en mouvement l'action publique. Lorsque l'enquête est terminée, le juge d'instruction transmet donc le dossier au parquet, qui peut classer définitivement le dossier. Cette procédure exclut toute constitution de partie civile.

Ph. Br. et A. C.

L'ami blessé

Suite de la première page

Aux visiteurs auxquels il acceptait de se confier, François de Grossouvre ne cachait pas, au moins depuis 1990, les hauts et les bas de sa relation avec François Mitterrand. C'était même devenu son obsession, au point qu'on pouvait l'entendre tenir des propos d'une rare sévérité sur celui qu'il continuait d'appeler *«le président»* et qu'il affirmait vouloir encore servir. Ses interlocuteurs – dont nous fumes à intervalles réguliers, notre dernier rendez-vous remontant au 2 février – pouvaient difficilement cacher leur désarroi et leur gêne à l'écoute de cette confession récurrente tournant parfois au réquisitoire. Comment comprendre que le même homme qui, jusqu'à l'été 1993, voyait régulièrement en ami le président de la République pouvait proférer à son encontre des phrases comme celle-ci : *«L'argent et la mort, il n'y a plus que cela qui l'intéresse»*? Comment comprendre ses attaques réitérées contre l'autre fidèle ami de M. Mitterrand, Roger-Patrice Pelat, décédé en 1989, ou contre le fils aîné du président, Jean-Christophe Mitterrand, dans un refrain insidieux où surgissait le mot *«magouilles»*.

Aucune révélation à la clé, aucun fait précis, aucune preuve, simplement le lamento d'un homme qui se disait déçu par ce dont il avait été témoin. Toutefois François de Grossouvre avait promis de dire un jour sa vérité. Depuis un an, il disait écrire ses Mémoires, qu'il comptait ne faire publier qu'après le départ de M. Mitterrand de la présidence. Il confiait aussi avoir mis des archives *«en lieu sûr»*. Il racontait enfin comment le président, lors d'une de leurs conversations en août 1993, lui avait demandé de les rapatrier à l'Elysée et de les confier à son conseiller privilégié, Michel Charasse, ce qu'il avait refusé de faire. A l'époque, François de Grossouvre avait ouvertement choisi la dissidence en faisant bon accueil au juge Thierry Jean-Pierre qui n'en finissait pas de dévider la pelotte Roger-Patrice Pelat, au point de recevoir le magistrat dans son appartement du quai Branly.

Il y a deux mois, l'ancien chargé de mission présidentiel, qui ne nous avait pas paru déprimé, se proposait de nous faire lire le premier jet de ses Mémoires. Mais, recevant fin mars un autre journaliste, Pascal Krop de *l'Evénement du jeudi*, il n'était plus le même homme. *«Il était effondré, réellement dépressif*, raconte ce confrère. *Je ne l'avais jamais vu ainsi.» «C'est sans issue»*, lui confia-t-il, se plaignant de ne plus voir le président, affirmant être *«lâché par tout le monde»*, déclarant avoir interrompu l'écriture des ses souvenirs et disant redouter que l'on *«monte une affaire»* contre sa personne. *«On va m'attaquer»*, répéta-t-il à un autre de ses visiteurs fin février, l'écrivain Gilles Perrault, sans préciser de quelle nature était cette bombe à retardement dont il se sentait menacé.

Il est vrai que la vie de ce personnage complexe n'a pas manqué de détours alimentant les rumeurs. François de Grossouvre est devenu, autour de la fin des années 50, l'un de ces mitterrandistes de dévouement, dans un engagement où la fidélité à l'homme prime les convictions. Fils de banquier, ce médecin devenu industriel, d'abord soucieux de ses affaires, n'était aucunement socialiste. Sous l'occupation, le premier engagement de François Durand de Grossouvre fut le Service d'ordre légionnaire (SOL), créé dans l'orbite de Vichy par l'ancien cagoulard Joseph Darnand et qui deviendra, en janvier 1943, la Milice de triste mémoire française. Mais il aurait fait ce choix sur ordre, déjà adepte des jeux risqués de l'ombre, en tant qu'«infiltré» pour le compte de l'Organisation de résistance de l'armée (ORA). C'est en tout cas ce dont témoigne le dossier de ses états de service dans la Résistance qui précise qu'il fit partie du SOL *«aux fins de renseignement et de dépistage»*. Autour de la fin 1942 et du début 1943, il rejoignit le maquis de la Chartreuse près de Grenoble. Engagé volontaire, il participa aux combats de la fin de la guerre, comme médecin-lieutenant dans les chars, puis dans l'aviation.

En 1950, il est toujours un homme de l'ombre. Le SDECE, l'ancêtre de l'actuelle DGSE – les services secrets français – en fait l'un de ses honorables correspondants. Il devient «Monsieur Leduc» pour les besoins de l'opération «Arc-en-ciel» lancée en 1948 au début de la guerre froide. Consistant à former des espions dormants, en prévision d'une éventuelle invasion soviétique, elle n'était autre que la version française de «Gladio», ce projet euro-américain révélé il y a quelques années en Italie et qu'inspirait un anticommunisme maladif.

La disgrâce de «Belphégor»

C'est au nom de ce passé que François de Grossouvre trouvera sa place, une place unique jusqu'en 1981, auprès de François Mitterrand. Leur relation se construit durant la traversée du désert de celui qui fut l'un des plus jeunes et plus brillants ministres de la IV[e] République, après le retour au pouvoir du général de Gaulle. C'est ainsi qu'en 1961, comme il le racontait volontiers, François de Grossouvre participera aux préparatifs du voyage en Chine de M. Mitterrand, qu'il accompagnera au pays de Mao. A cette occasion, il eut la surprise d'être invité par le futur président à rencontrer l'une de ses relations qui ne manquait pas de contacts en Asie. Il s'agissait d'un haut responsable de l'ancienne Banque d'Indochine, devenu Indosuez : René Bousquet. *«Nous étions quatre au déjeuner»*, se souvenait-il. *Je suis parti avant la fin, sans serrer la main de Bousquet.»*

Dans le sillage de François Mitterrand, François de Grossouvre veille sur la vie privée et matérielle du futur chef de l'Union de la gauche, l'aide dans l'achat d'une résidence secondaire dans le Midi, le renseigne et l'informe, l'alerte et le protège. Il poursuit parallèlement ses activités industrielles et financières, tourné vers le commerce extérieur, jouant les entremetteurs et les marieurs. Président de la société Le Bon Sucre jusqu'en 1963, il est conseiller du commerce extérieur de la France de 1952 à 1967 tout en veillant sur son domaine de Lusigny (Allier) qui lui permet de se dire, dans sa notice du *Who's Who*, *«exploitant agricole»*. Une notice qui rappelle ses liens avec le complexe militaro-industriel français (il sera en 1985 et 1986 conseiller international des avions Marcel Dassault) et ses connexions internationales, notamment ses liens avec la monarchie marocaine (il était ambassadeur de l'Ordre souverain de Malte au Maroc).

Entre-temps, François Mitterrand est devenu président de la République, flanqué logiquement d'un François de Grossouvre qui se voyait déjà en chef occulte des services de renseignement. Jusqu'en 1984, le chargé de mission qu'il était devenu, déjà logé dans l'annexe du quai Branly, imposa son amateurisme romanesque aux jeux de l'ombre de la raison d'Etat. Brouillonne, composée de quelques policiers supposés de gauche dont l'un d'eux inventera le surnom «Tonton» en attribuant ce nom de code au président, la nébuleuse Grossouvre devra rapidement composer avec l'encombrante cellule élyséenne animée à partir de septembre 1982 par Christian Prouteau. Pierre Marion, éphémère patron de juin 1981 à novembre 1982 du SDECE, puis de la DGSE qui lui succédera, se souvient d'un Grossouvre *«aux centres d'intérêt très ciblés»* – le Liban le Gabon, le Maroc, la Corée du Nord –, *«surtout intéressé par les informations ponctuelles sur les personnes»* et lui recommandant *«des personnages sans consistance»* qui lui conseillaient *«avec force détails de créer un service parallèle»*. Au détour de ce portrait peu amène de celui qui fut un temps son interlocuteur élyséen, Pierre Marion souligne l'*«intérêt particulier»* de François de Grossouvre *«pour les financements occultes»*, tout en notant *«sa grande distance vis-à-vis de l'état-major du Parti socialiste»* (1).

Le 12 juin 1985, celui que l'on *surnommait à l'Elysée «Belphégor»* en raison de ses mines conspiratrices, accentuées par son penchant vestimentaire pour les vastes capes, passe officiellement au second plan. Un arrêté met fin à ses fonctions de chargé de mission, mais il reste physiquement à la présidence, voyant à l'époque presque quotidiennement le président. Surtout, il garde son jardin secret, le Comité des chasses présidentielles dont est également membre un autre ami du président, qu'il disait n'avoir jamais apprécié : Roger-Patrice Pelat. Une disgrâce? Il le niait, affirmant avoir voulu quitter physiquement les lieux et n'y être resté que sur l'insistance amicale de François Mitterrand. Plutôt la sanction d'une relative incompétence dans laquelle vint rapidement se nicher une bouderie, tournant à la fâcherie. François de Grossouvre affirmait avoir écrit plusieurs notes au président pour le mettre en garde contre des courtisans peu désintéressés, avides de profits et de passe-droits. Et il se plaignait de ne pas avoir été entendu.

Disait-il vrai? C'est désormais *son secret et celui de ses proches.* Toujours est-il qu'il ne se fit pas prier, en juillet et septembre 1993, pour répondre aux questions du *juge Jean-Pierre sur les dessous* d'un contrat nord-coréen, au détour duquel Roger-Patrice Pelat bénéficia d'une commission conséquente. Depuis, dans son appartement désuet, encombré d'armes de chasse, de photos de lui en uniforme militaire ou en posture de chasseur, de médailles et de décorations, il n'en finissait pas de confier sa tristesse d'ami blessé.

EDWY PLENEL

(1) Pierre Marion, *La Mission impossible, A la tête des services secrets*, Calmann-Lévy, 1991.

[Né le 29 mars 1918 à Vienne (Isère), François Durand de Grossouvre était docteur en médecine. Externe des hôpitaux de Lyon en 1942, il sera, de 1944 à 1963, président de la société Le Bon Sucre. De 1949 à 1963, il est vice-président puis président-directeur général de la société A. Berger et Cie. Conseiller du commerce extérieur de 1952 à 1967, vice-président de la Chambre de commerce franco-sarroise de 1955 à 1962, il est nommé chargé de mission auprès du président de la République en 1981 – poste qu'il occupera jusqu'en 1985 – et président du Comité des chasses présidentielles. De 1985 à 1986, il a été conseiller international des avions Marcel Dassault.]

Le communiqué de la présidence de la République

La présidence de la République a publié, jeudi 7 avril, peu après 23 heures, le communiqué suivant :

«François de Grossouvre, président du comité des chasses présidentielles, s'est donné la mort, ce jeudi 7 avril, en fin de journée, dans son bureau. Conformément aux règles habituelles, le parquet de Paris, qui s'est rendu sur les lieux, a prescrit à la police judiciaire de diligenter l'enquête-décès prévue par l'article 74 du code de procédure pénale.»

SOCIÉTÉ

L'opération «Tous contre le sida» sur

Une soirée dans son époque

L'émission spéciale *Tous contre le sida,* diffusée jeudi soir 7 avril par sept chaînes de télévision, a duré plus que prévu (6 heures) et permis de récolter 50,6 millions de francs de promesses de dons, destinés pour moitié à la recherche, pour moitié aux associations d'aide aux malades. L'émission a suscité débats et réactions, notamment dans le milieu associatif et médical.

■ AUDIENCE : Selon Médiamétrie, 10 341 500 Français de plus de quatre ans ont en moyenne regardé l'émission sur TF1, France 2, France 3, Canal Plus, M6, Arte, entre 20 h 50 et 3 h du matin.

Le Zénith était portes bloquées, et le Médiamat au sommet : la soirée «Tous contre le sida» pouvait commencer. Vingt deux millions de Français de plus de quatre ans étaient devant leur écran à 20 h 50 (ce qui se compare à un jour ordinaire), et jusqu'à 3 heures du matin 10 341 500 exactement y resteraient, en moyenne, soit un chiffre élevé. En somme, la télévision a *fait le plein comme tous les soirs,* mais gardé plus longtemps son auditoire, sur les sept chaînes réunies.

L'émission débutait par l'émotion, des témoignages, mais encore apprêtés; elle n'allait basculer vers une parole vraie, libérée, que bien au-delà de minuit *(lire page 25 la chronique de Daniel Schneidermann).* Auparavant, on avait vu défiler les bonnes volontés; les gros plans pour initiés avaient cadré les célébrités. Chanteurs et acteurs en vagues sages, virevoltes des caméras, applaudissements. Les premiers sifflets seront pour l'abbé Pierre, et son hymne à la fidélité. Les dons partaient de 3 millions, et ne montaient que lentement, comme le rythme. On passait à 23, 31, 43 millions recueillis. Plus de 70 000 appels ont été enregistrés, sur les numéros soigneusement martelés. Et 50,6 millions «promis» au terme du marathon, qui a plus que dépassé ses horaires, mais probablement pas ses ambitions pécuniaires.

C'est que la télévision est sans doute plus un outil d'émotion et d'information qu'une machine à produire des dons. C'est peut-être, comme l'ont martelé les animateurs Christophe Dechavanne et Frédéric Mitterrand, que bien des tabous doivent encore tomber autour du sida. C'est aussi, comme le notera avec amertume un participant, que d'autres «causes» médicales avaient craint que ce «Sidathon» «n'assèche» le «marché» de la générosité, et avaient bombardé de spots d'appels aux dons le public ces dernières semaines.

La soirée était une soirée de télévision de son époque. On commence pour les *familles,* on termine pour les branchés. De «Sacrée soirée» à «Ciel mon mardi», voire au «Cercle de minuit». On avait vu Line Renaud dans les bras de Pierre Bergé, exhortant les troupes à la *«guerre contre le sida».* On verrait Clémentine Célarié embrassant son voisin séropositif. Et puis la salle, passée des applaudissements aux slogans, levée pour scander son anxiété, alors que le grand public était parti se coucher. Et les toxicomanes qui se sentaient une fois de plus exclus, rejetés dans la nuit. La capote, montrée; la seringue, cachée?

C'était une soirée pleine, débordante même, parsemée de chansons, mais faisant place à l'état sanitaire des prisons. Le président de la République avait renoncé à intervenir, après être allé visiter des malades à l'hôpital Cochin l'après-midi. De Chine ne vint aucun message d'Edouard Balladur, comme il en avait été question. Le ministre de la santé était là, mais pas pour crâner, pour expliquer. Lui aussi allait changer au cours de la soirée, du discours à la discussion. On se souvenait de l'émission surprise sur le CIP, il y peu, et de ce même entrechoc des réalités, une fois les apprêts *délaissés.*

Les militants d'Act Up réclamaient des actions, pas des paroles. Les animateurs de télévision réclamaient des dons. Ils donnaient ce qu'ils avaient : la parole, le micro. Ils rappelaient que tout ne s'arrêtait pas là, que les dons continuaient, comme la vie. La télévision s'était parfois caricaturée. Chaque chaîne avait casé ses idées sur le dessous des cartes ou le derrière des masques. Mais savoir que 32 000 sidéens déclarés et environ 150 000 séropositifs sont menacés ne valait-il pas un tocsin sur tous les tons et tous les canaux?

Dans la journée précédente, le ministre de la défense avait décidé d'inclure dans le paquetage des soldats une boîte de préservatifs et une brochure d'information sur le sida. Dans la soirée, les contaminés demandaient plus : que les chars soient sacrifiés aux recherches.

M. C. I.

Et l'amour ?

Il y a ceux qui sont restés debout jusqu'à trois heures et demie du matin, marathoniens fascinés, saisis d'un étrange vertige, la conscience de plus en plus éveillée au fur et à mesure que la nuit avançait, il y a ceux qui ont abandonnés plus tôt, qui ont tout raté selon les plus résistants, il y a ceux qui ont donné de l'argent, 50 millions aux dernières nouvelles, et pourtant ce n'était pas facile, les chèques à disposer comme ceci dans une enveloppe comme cela, les numéros de téléphone quasi illisibles sur l'écran, il y a ceux qui n'ont vu qu'une émission de télévision, un peu longue, un peu didactique, un peu bancale, qui n'ont vu sur septchaînes isolitement accordées qu'un interminable défilé de préservatifs, il y a ceux qui alors se sont interrogés, et l'amour dans tout ça? Ceux-là n'ont rien vu.

L'amour dans tout çà? Il était partout l'amour, dans la courte homélie de l'abbé Pierre, bravant le pape en parlant lui aussi des préservatifs qui seraient certes moins fiables que la fidélité, mais tout de même... Il était dans le «baiser au lépreux» spontané et délicieux de Clémentine Célarié. Un baiser sur la bouche, «politiquement incorrect», mais tellement opportun, tellement utile pour marquer la si difficile frontière entre «contagion» et «transmission». L'amour, il est dans le courage qu'il faut désormais pour redonner aux enfants le droit d'aimer, et même de se tromper d'amour.

Jeudi soir, pour la première fois dans le monde, sans hypochrisie, sans fausse pudeur, bravant les différences, les concurrences, on a célébré en grande pompe les noces mélancoliques peut-être, mais indispensables de l'amour et du latex. Pas d'amour sans préservatif, cela ne signifie pas l'amour sans amour. Cela veut dire l'amour sans la mort.

DANIÈLE HEYMANN

COMMENTAIRE

La maladie du spectacle

SORTIE d'une trop longue phase de déni, la France est aujourd'hui entrée dans la mise en scène, l'exposition publique et télévisuelle du sida, épidémie virale sexuellement transmissible. Faut-il s'en réjouir? Où sont les limites, les incohérences, les dangers de cette mise en scène de la maladie, dernière en date des opérations humanitaires réunissant les gens du spectacle pour un appel à la charité publique?

On pourrait sans mal, sinon sans risques, relever la somme des intérêts personnels et catégoriels présents derrière la belle unanimité de façade et la bonne conscience œcuménique de cette soirée à grand spectacle. On pourrait aussi prudemment se borner à quelques satisfecits, soutenir qu'un peu d'argent ne peut nuire ni à la recherche ni aux associations de malades, faire valoir que la télévision peut à sa manière, aider à la prise de conscience de ce nouveau risque infectieux. Les opinions ici seront contradictoires. Et quelle enquête pourra mesurer demain l'impact de cette soirée sur le comportement des personnes les plus menacées aujourd'hui en France?

Exorcisme moderne

Faut-il ou non faire le procès de cette soirée télévisuelle? Les interrogations que l'on doit formuler tiennent au principe même de la télévision en tant que créatrice de spectacle. Qu'a-t-on voulu faire? S'il s'agissait de recueillir des fonds, l'opération n'a pas atteint ses objectifs. S'il s'agissait d'inciter à la prise de conscience et à la prévention, on peut au moins s'interroger.

La santé publique ne s'improvise pas sur un plateau de télévision, même lorsque toutes les chaînes sont réunies et quelles que soient les bonnes intentions des acteurs et des spectateurs. Pourtant, parce qu'elle réunissait une somme considérable d'énergie et qu'elle disposait en théorie d'une formidable audience potentielle, cette émission *«historique»* et consensuelle aurait dû – ou pu – se borner à dire et à montrer l'essentiel, que le sida est une maladie dont il faut parler souvent, régulièrement, avec des mots simples, bien choisis, prononcés par ceux qui savent en parler. On ne l'a vu que trop brièvement quand un médecin de l'association Aides expliqua l'emploi d'un préservatif ou encore quand Jérôme Bonaldi, le temps d'un petit film sur les modes de transmission du virus, fit preuve d'originalité et de pédagogie.

Est-ce parce que le monde du spectacle est plus que d'autres frappé par le sida, que la mise en scène et le discours télévisé sur l'épidémie doit lui appartenir? Pourquoi ne pas, comme André Glucksmann (1), briser un tabou, en s'interrogeant sur les responsabilités de ceux qui ont fait de Cyril Collard un héros? Des malades bien sûr, mais aussi des médecins, des infirmières, des aides-soignantes, des travailleurs sociaux, des militants associatifs, des chercheurs, savent mieux parler de cette maladie et de son indispensable prévention.

Comment ne pas, enfin, mettre en garde contre les risques majeurs qu'il y a à faire de cette maladie virale une affection particulière, différente, après avoir, avec raison, répété durant des années qu'elle ne devait pas être singularisée. L'argument selon lequel catégoriser le sida conduit à stigmatiser ceux qui en souffrent et nuit à la prévention n'est-il plus, aujourd'hui, à la mode?

Parce qu'il s'agit ici de sexualité et de mort, on ne pourra pas, demain, faire l'économie de ce type moderne et médiatique d'exorcisme. Si l'on entend promouvoir l'intérêt général, il faudra rappeler clairement que l'objectif prioritaire est, quelques années après ce qu'on appelait la *«révolution sexuelle»,* d'obtenir grâce à une information claire et adaptée une réduction des comportements à risque, c'est-à-dire en tout premier lieu de certains comportements sexuels. Cet objectif dépasse de beaucoup le seul sida et englobe l'ensemble des maladies sexuellement transmissibles et concerne aussi la fonction de reproduction. Dans ce contexte, il importe d'en finir avec les habituels clichés et de tenir compte des prévisions concordantes des épidémiologistes. Hier soir, passé minuit, pas un mot ou presque n'avait été dit sur la prévention du sida chez les toxicomanes et on avait à peine évoqué la dimension mondiale du fléau...

JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCHI

(1) Dans son livre *la Fêlure du monde* (Flammarion).

l'ensemble des chaînes de télévision

Le parcours de solitude d'un malade suivi à domicile

Depuis quatre heures, Alexandre Le Gloan, vingt-cinq ans, suivait l'émission dans le deux-pièces mezzanine sans espace non-fumeurs qu'il partage avec son demi-frère Stanislas de Segogne, trente-cinq ans, chômeur volontaire pour s'occuper du malade, au pied de la butte Montmartre. Et de sa voix tonique, Alex avait eu le temps d'expliquer ce que tout séropositif se sent tôt ou tard obligé de décliner. Une contamination à seize ans, « par une fille », souligna-t-il, quoique les choses à l'épreuve de la maladie se faisaient moins tranchées et comme il le dit dans son langage composé d'abrégés, comme raccourci par l'urgence, le *« séropo »* qu'il était, était devenu *« bi »*.

« Dans la solitude, les gens se respectent. La femme est un peu partie. Les hommes restent ensemble. » Ses grands-parents, avertis les premiers, en avaient fait une fugue, de honte, pendant quinze jours, sans rien lui dire, ce dont il les remerciait. *« J'aurais fait des bêtises »*, dit-il. Mais c'était de toute façon l'itinéraire obligé, *« la vie à cent à l'heure, on s'éparpille et finalement, on s'épuise plus qu'autre chose »*. Tout cela ne lui avait jamais vraiment permis de travailler, quoiqu'il eût participé comme assistant à une tournée de Johnny Hallyday et reçu un jour le titre de meilleur vendeur de l'année chez France-Loisirs.

Plus récemment, il y avait eu cette crise sérieuse à la fin de l'année dernière, quatre jours de coma à l'hôpital Bichat, dans un service où les médecins l'avaient *« carrément oublié sur un lit »*. Puis une semaine de ski grâce à laquelle il avait repris vingt kilos à la seule vue du soleil et de gens heureux. Et la mort du sida, quelques étages plus bas, d'un homme dont le corps n'avait été trouvé que trois jours après le décès.

« Changeons le pape »

Ce jeudi, Alain, le permanent de l'association « Gérard Présence à domicile » (1), n'était pas venu à cause de la grève dans les transports. Mais la veille, les deux amis avaient fait leur tournée du flipper et du café, et il était important surtout d'être accompagné pour manger *« quatre fois plus »* et lutter contre une maladie qui n'attend que la solitude pour s'aggraver.

Après ce parcours, Alexandre s'attendait pour cette première audiovisuelle à une émission distrayante, *« un truc un peu plus nerveux »*, et s'il était encore vaillant au début de l'émission – *« le pape est contre les préservatifs ? Changeons le pape »* – et décidé à envoyer un chèque de 50 francs voire 200 – *« avec 3 000 francs par mois, faire plus c'est difficile »*, il s'était vite avoué déçu au point que quand Julien son cousin l'avait appelé au téléphone, tous deux étaient tombés d'accord pour juger *« lourd »*, voire *« sinistre »*, le défilé des intervenants. Et il n'y avait eu que Sonia, la petite fille aux poèmes, pour le faire rêver : *« Si j'étais le vent, je voyagerais tout le temps »*. *« Ils auraient dû faire l'émission en plein air »*, soupira-t-il.

Briser les tabous

Le plébiscite en faveur du préservatif avait reçu toute son approbation, mais il était resté réservé quand la télévision, pour briser les tabous – à l'arme lourde, aurait-on dit – avait montré sur une sorte de plateau de café une série de sexes masculins en plastique qu'une main féminine moyennement rassurée avait été chargée d'emballer de caoutchouc. Et comme s'il avait fallu démontrer que la vie pouvait être plus compliquée et que des sentiments venaient parfois s'en mêler, Alex s'était mis à raconter avec une réelle inconscience l'histoire d'une jeune femme qui l'avait aimé au point qu'elle avait refusé de se préserver, pendant toute une année. *« L'amour, ça rend fou. On se dit qu'on passe au-dessus de tout. D'ailleurs, c'est peut-être pour cela qu'elle n'a pas été contaminée. »*

L'intervention des chercheurs avait en revanche passionné Alex, qui confirmait les progrès, enfin une lueur, dans la lutte contre les maladies opportunistes et dans l'approvisionnement en médicaments, quoique *« des fois, on a l'impression de se nourrir principalement de médocs »*.

Il y avait eu encore la voix de Catherine Deneuve et des photos peut-être déjà d'archives et il était près de deux heures, donc, quand apparut, catégorie toxicomanes, le jeune homme réservé dont les lunettes métalliques et les boucles d'oreilles avaient l'air en même temps d'un pied-de-nez à toute timidité.

A peine ce énième intervenant avait-il prononcé le mot d'exclusion qu'Alexandre explosa d'une sorte de fou rire qui n'avait rien de méchant et s'adressait à l'univers entier. *« Homo, séropo, toxico, alors lui, c'est la totale ! »*

C. L.

(1) Cette association, qui a pour but de fournir un soutien physique et psychologique aux malades à domicile, a assuré 32 000 heures de visite l'an dernier grâce à quarante auxiliaires de vie. Tél. : 40-03-06-50.

Le témoignage d'une mère

Elle contient mal ses larmes au téléphone, vendredi matin. Elle balbutie, cette mère anonyme du Loiret, qui appelle *le Monde*. Elle dit avoir un cancer en phase terminale, et elle veut parler de l'amour. Celui qu'elle n'a pas vu dans l'émission « Tous contre le sida ». Car l'amour, ce n'est pas *« que cela »*, cet en dessous de la ceinture qu'elle a mal supporté de voir exhibé, parce qu'il peut effrayer les jeunes, et notamment *« ses enfants de quinze ans »*. *« Dites-leur, vous journalistes, vous monsieur, que l'amour, c'est aussi l'homme et la femme qui s'accompagnent jusqu'au bout, jusqu'à la mort, et pas seulement un attirail et une consommation. » « Je vais mourir aussi. Je ne veux pas que mes enfants aient peur de l'amour. »*

Les résultats définitifs de l'essai Concorde

Le peu d'efficacité de l'AZT dans le traitement précoce de l'infection est confirmé

Les résultats définitifs de l'essai thérapeutique franco-britannique Concorde analysant l'efficacité de l'AZT chez les personnes infectées par le virus du sida mais asymptomatiques sont publiés dans l'hebdomadaire médical international *The Lancet* (daté 9 avril). Confirmant les premières données rendues publiques il y a un an (*le Monde* du 3 avril 1993), cet essai fait apparaître une absence de bénéfices cliniques statistiquement significatifs en terme de survie ou d'évolution vers la maladie chez les personnes ayant reçu d'emblée un gramme par jour d'AZT.

Fait exceptionnel, les membres de la Fondation Wellcome (le laboratoire qui fabrique et commercialise l'AZT), qui sont également membres du comité de coordination de l'essai, ont refusé de cosigner cette publication aux côtés de la quasi-totalité des cliniciens français et anglais spécialisés dans la prise en charge des malades atteints de sida.

Les auteurs de cette étude menée sous l'égide du Medical Research Council (MRC) britannique et de l'Agence française de recherche sur le sida (ANRS) française, indiquent que les résultats *« n'incitent pas à utiliser une monothérapie par la zidovudine (AZT) à un stade précoce chez les personnes asymptômatiques infectées par le VIH. Il est difficile de déterminer le moment optimum auquel ce traitement devrait être commencé : le retard modeste et transitoire de l'apparition de certains signes cliniques, sans bénéfice global en terme de progression vers le sida ou de survie, doit être confronté aux risques de toxicité, même modérée, et de l'impact d'un traitement précoce et prolongé sur la qualité de vie des patients. Il faut également tenir compte du faible nombre et de l'efficacité limitée des autres traitements antiviraux actuellement disponibles pour prendre le relai de la zidovudine »*.

• ***Lire aussi la chronique de Daniel Schneidermann : « Une galopade dans la nuit »***

page 25

Un œil sur la télé une oreille sur Fréquence Gay

Au micro, depuis déjà plusieurs jours, ils avaient livré le mode d'emploi : un œil sur la télé, une oreille sur Fréquence Gay. Vincent Delmas, animateur du « Club FG », l'émission des soirs de semaine de la *« radio des scotchés »*, recevait exceptionnellement Jenny Bel Air, *pasionaria* des clubs du *« Paris gris »* et amie de tous les portiers de boîtes de nuit, pour commenter *« sans complaisance »* cette grande première télévisée. D'un côté, sept chaînes et un Zénith qui réunissaient *« tout le show-biz, les communautés scientifiques et médicales, la presse et les associations d'aide aux malades »* ; de l'autre, une ligne ouverte avec un numéro de téléphone et un code Minitel pour permettre aux auditeurs de s'exprimer. Sur FG, la *« veillée radiophonique »*, selon les termes d'Henri Maurel, responsable de la station, devait permettre *« une lecture critique simultanée »*.

Dès 21 heures, les appels fusent. Dès 23 heures, le standard reçoit, selon les responsables, 150 appels dans l'heure, à tel point que l'émission se poursuit jusqu'à 1 heure du matin. Entre les retransmissions de moments choisis de télé et quelques tubes de *house* et de « techno », les auditeurs, ombres chinoises anonymes ou militants d'associations, commentent en direct les images partout diffusées. Ici, ce sont des militants d'Act Up qui dénoncent *« la présence inacceptable des hommes politiques, qui ont chacun leur responsabilité dans la lutte contre la maladie »*. Là, c'est un simple téléspectateur qui s'interroge sur *« l'empreinte que TF 1 a su donner à la soirée »*. Beaucoup s'indignent de ce *« leitmotiv »* qui court depuis le début de l'émission télévisée : *« C'est parce que le sida n'est plus seulement chez les gays, les travestis, les toxicos »* qu'on s'intéresse, enfin, à la maladie. Ils ne veulent pas être dupes du ton de *« Claire Chazal aseptisé »* donné à la soirée.

« Pas de citron dans les yeux »

« Ceux qui ont participé aux coulisses du « Téléthon » le savent : les plus touchés, les plus marqués, ne sont pas montrés, parce que c'est pas beau, et que les gens donnent moins. Le sida, il faut dire que c'est français, pas africain, et que ça touche les hétéros. Le problème, c'est que les gens donnent en fonction de la morale, et que cette morale c'est les médias qui la leur diffusent. » Un *« collaborateur de Dominique Cantien »* (la responsable des variétés sur TF 1) répond, de la régie télévisée, que le petit écran a *« fait le choix de ne jamais parler de la manière dont les malades ont contracté le sida. Tous les malades doivent être traités de la même façon »*.

FG veut critiquer, mais pas « casser ». A l'antenne, et depuis deux semaines, les appels aux dons sont beaucoup plus efficaces et beaucoup plus répétés qu'à la télévision. Ce qui n'empêche pas Jenny Bel Air, forte tête et grosse voix, de s'emporter. Contre le côté *« un peu homophobe de certains animateurs radio, comme Difool, de Fun, qui parle de sexualité normale »* ; contre l'abbé Pierre et l'*« effroyable hypocrisie démocrate-chrétienne de ces BCBG qui le dimanche vont bouffer de l'hostie à la messe »*. Comme Clémentine Célarié, *« notre madone »*, Line Renaud, en revanche, a les faveurs de FG : *« Elle vit avec ça, elle n'a pas de citron dans les yeux. »* Avec toute l'équipe, l'ancien militant du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) dans les années 70 veut décoincer la soirée, et s'amuser. D'ailleurs, pour éviter le côté *« grand messe de la télé »*, FG n'a pas renoncé à ses traditionnels écrans de publicité. 3615 Homm, 3615 Femm, 3615 Hot, *« qui commence soft et termine hot »*...

Ar. Ch.

L'Afrique, nouvelle frontière de l'Eglise

Le pape réunit en synode à Rome, à partir du 10 avril, les évêques d'un continent marqué par la montée des sectes, des croyances traditionnelles et de l'islam

ABIDJAN (Côte-d'Ivoire)

de notre envoyé spécial

Endimanchés, les fidèles en groupes compacts se pressent autour de l'autel. L'église Notre-Dame de Yopougon, dans la grande banlieue d'Abidjan, déborde de fidèles jusque dans les rues voisines ravinées par les pluies. Les cantiques et le tam-tam, les cauris et les calebasses couvrent le piaillement des enfants et le caquetage des volailles. D'un pas martial, le prêtre fend la foule en l'aspergeant d'eau bénite. On claque des mains, on se déhanche, on prie en dansant. On est en Afrique et on s'assied pour écouter l'Evangile, *« la nouvelle »*, dit-on ici. Au moment du sermon, le prédicateur lance : *« Le monde, tel que nous le voyons, est en train de passer... « Avec la dévaluation, c'est bien vrai ! »*, commente tout haut une femme enroulée dans son pagne.

Festives, bruyantes, les Eglises de Côte-d'Ivoire, du Burkina voisin – et de la plupart des pays d'Afrique – feraient pâlir d'envie les assemblées austères et clairsemées d'Occident. Avec des mines presque gourmandes, les prêtres et les évêques alignent des chiffres impressionnants de conversions, de baptêmes, de catéchumènes, de groupes de prière, de mouvements et d'associations caritatives. A croire qu'avec la progression du christianisme et celle de l'islam, avec le pullulement des sectes et la variété des syncrétismes brassés par les croyances traditionnelles, la religion serait la dernière activité qui marche dans un continent au bord de la faillite et du désespoir.

Des *Nuits de l'Evangile* rassemblent depuis des mois des milliers de jeunes sur le campus de l'université d'Abidjan qui, jusqu'au petit matin, chantent, prient, adorent le Saint-Sacrement. C'est le miracle du Renouveau charismatique, la trouvaille la plus efficace des Eglises chrétiennes pour bloquer l'hémorragie de leurs fidèles vers les sectes. En empruntant parfois leurs méthodes : foi exubérante, « évangélisation » de rue, invocations de l'Esprit, dons (charismes) de prophétie, d'exorcisme et de guérison.

Au grand sanctuaire marial d'Abidjan, dont le cône pointé vers le ciel, construit par le président Houphouët-Boigny, domine toute la lagune, des dizaines et des dizaines de fidèles font la queue pour voir, toucher leur guérisseur, le Père Raymond Halter, un marianiste français, qui, des heures durant, écoute les détresses de pauvres gens – femmes trompées ou battues, malades, infirmes, hommes sans travail, sidéens – et leur distribue chapelets, images pieuses et huile sainte. Avant d'échouer là, ils ont consulté le féticheur du village ou la secte du quartier. *« En Afrique, la peur est un esclavage »*, commente le Père Halter, à qui la population attribue des guérisons de fibromes, de stérilité et la délivrance de messages de la Vierge.

Après trente ans d'indépendance et d'africanisation de son clergé, le catholicisme « noir » fait son bilan. Le synode des évêques d'Afrique qui va se tenir du 10 avril au 8 mai à ... Rome, pâle copie du fameux « concile » africain réclamé par les théologiens d'avant-garde, n'a pas de précédent. Un Africain sur quatre aujourd'hui est baptisé ; un sur sept est catholique. Depuis le début des années 80, l'Eglise a doublé son effectif. Le cap des 100 millions de catholiques sera atteint en 1995, avec de grosses communautés au Zaïre, au Nigeria, au Rwanda, au Burundi, en Côte-d'Ivoire, au Burkina, au Cameroun, au Kenya, en Ouganda, etc. Mais, si sa croissance est lente dans des pays musulmans comme le Sénégal, le Niger ou le Mali, l'Eglise africaine n'est plus quantité négligeable, loin de là, dans la géographie d'un christianisme qui se déplace peu à peu du Nord au Sud, de l'Occident vers l'équateur et les tropiques.

Bien loin de crier victoire, les meilleurs théologiens et évêques du continent tentent de démêler, dans cette expansion, le sérieux et la pacotille, la conviction durable et la consolation provisoire, le christianisme vrai et le syncrétisme. A l'effet mécanique de la démographie s'ajoutent d'autres raisons, comme le recul des croyances traditionnelles, dans les villes et chez les jeunes générations, ou l'identification du christianisme, malgré les scories laissées par le passé colonial et missionnaire, à la lutte pour l'éducation et contre la corruption, gangrène de l'Afrique, pour les idéaux démocratiques, le développement ou la promotion de la femme.

Dans des sociétés dominées par l'insécurité – peur du sorcier, peur de la violence sociale, peur de l'épidémie et de la faim –, Dieu reste une référence stable et les Eglises, des pôles sécurisants, épargnés par la *« magouille »*, surtout dans des pays troublés comme le Tchad ou le Zaïre, où les écoles, les séminaires, les dispensaires sont souvent les seuls lieux rassurants. On fait confiance aux Eglises comme à des bouées de sauvetage. Le Père Julien Penoukou, recteur de l'Institut catholique d'Afrique de l'Ouest, qui, à Abidjan, forme nombre de théologiens, de prêtres, d'évêques et de laïcs responsables, croit même à *« une conscience positive nouvelle qui naît à partir des Eglises »*.

Sous perfusion

Mais, si l'organisme est vivant, la structure est pauvre et fragile. Comme toutes les institutions de ce continent, l'Eglise d'Afrique vit sous perfusion. Julien Penoukou fait un constat d'échec : *« Nous n'avons pas réussi à gérer des institutions héritées de l'époque des missionnaires. Nous manquons de moyens matériels, de personnel adéquat, formé, de lieux de réflexion et surtout de perspectives pour inventer l'avenir. »* Or les besoins ne cessent d'augmenter avec la taille des communautés. Au Burkina, pays enclavé du Sahel où l'Eglise compte dix mille nouveaux baptisés par an, le petit séminaire de Pabré a été longtemps l'unique établissement secondaire d'une colonie qu'on appelait la Haute-Volta. Aujourd'hui, les maisons religieuses et les huit séminaires, petits et grands, regorgent de candidats. Des familles se saignent aux quatre veines pour y envoyer leurs enfants.

Dans des pays où les noviciats et les séminaires sont parfois les derniers lieux d'études sérieux, on peut s'interroger sur la sincérité de telles vocations. Quoi qu'il en soit, les prêtres, les missionnaires, les catéchistes, les laïcs, bien formés et actifs, n'arrivent plus à répondre à la demande et passent leur temps à essayer de joindre les deux bouts. Non rémunérés, ils sont souvent obligés d'ouvrir un petit élevage ou un commerce. *« On nous demande de faire de l'évangélisation, mais dites-nous d'abord comment payer notre essence ? »*, se lamente un prêtre dont la paroisse, près d'Ouagadougou, couvre 90 villages. Au total, plus de la moitié du budget des diocèses dépend des subsides du Vatican, de congrégations missionnaires, d'organisations comme Misereor en Allemagne, le Secours catholique ou le CCFD en France. Sans eux, des séminaires, des écoles, des dispensaires seraient asphyxiés.

Les grandes religions du continent

Zones à majorité musulmane

Zones à majorité chrétienne (catholiques, protestants et coptes)

Zones à majorité animiste

Sur 665 millions d'Africains, les catholiques sont environ 92 millions, présents au Zaïre, au Nigeria, en Ouganda, en Tanzanie, en Angola, au Kenya, etc. Les membres des grandes Eglises protestantes (réformés, luthériens, etc.) sont 65 millions et les anglicans 12 millions. On compte aussi 6 000 sectes et Eglises indépendantes, regroupant 30 millions de personnes.

Cette pauvreté des Eglises africaines s'aggrave à un moment où elles doivent faire face à une triple concurrence, celle des sectes, des croyances traditionnelles et de l'islam. Car, si les lieux de culte chrétiens se remplissent, ils se vident parfois aussi vite dans une sorte de va-et-vient religieux qui n'appartient qu'à l'Afrique. Les sectes « explosent », certaines importées (Témoins de Jehovah), d'autres de fabrication locale (Christianisme céleste au Bénin et en Côte-d'Ivoire ou Karambiri au Burkina-Faso). Il faut les distinguer des multiples Eglises évangéliques, des Assemblées de Dieu et des Eglises indépendantes (Eglise kibanguiste au Zaïre ou Eglise harriste en Côte-d'Ivoire) qui, plus tôt que les autres, ont su faire de l'évangélisation directe, intégrer la lecture de la Bible et la musique locale, répondre aux besoins culturels.

Le « terrorisme de l'invisible »

Les plus actives font du porte-à-porte, achètent les conversions par des promesses de guérison et d'exorcisme, par des rites magiques et des séances de transe collective. Elles attaquent les autres Eglises chrétiennes, qu'elles rêvent pourtant d'imiter, comme les Chrétiens célestes, qui portent la soutane. Leur succès, comme la remontée des cultes païens, est lié à l'insécurité et à la violence, au poids des coutumes, au *« terrorisme de l'invisible »*, comme dit Joseph Compaoré, jésuite burkinais. Près d'Ouagadougou, deux cents femmes âgées, chassées de leur village comme sorcières, ont dû être enfermées dans une sorte d'hospice-prison.

En ville, les enseignes de marabouts et de féticheurs fleurissent à chaque coin de rue. Dans les villages, des lieux sacrés sont vénérés, comme ces arbres où, pour se protéger des mauvais esprits ou obtenir une faveur, l'homme vient déposer de la volaille, des œufs, des ignames, des moutons ou simplement de la banane écrasée. Dès qu'un malheur arrive dans la famille – un deuil, une maladie, un accident –, bien que l'on soit chrétien, musulman ou adepte d'une secte, on va consulter le marabout. Une maladie n'est jamais purement organique, ni un accident, le fruit du hasard. Le marabout désigne un ou des responsables, exige une mise à l'épreuve, voire un sacrifice animal.

Tout se passe comme si le christianisme et l'urbanisation n'avaient touché qu'une partie marginale de la population, et de manière superficielle. *« L'attachement à la racine, à l'invisible revient dans les moments de maladie ou d'épreuve »*, explique le Père Compaoré. Avec ses communautés de base, ses réseaux qui irriguent chaque village, l'effort de l'Eglise catholique se résume à l'éducation de la conscience et de la foi. *« Dans nos homélies*, dit le curé de Saint-François-Xavier, à Abobo-Gare, un quartier d'Abidjan, *nous ne cherchons pas à agresser la religion traditionnelle. Mais nous demandons constamment aux fidèles de dédramatiser la peur du sorcier. Nous leur disons que Dieu les aime, que rien – ni la dévaluation, ni la pauvreté, ni le chômage –, rien ne les sépare de Dieu. »*

La grande peur de l'islam

L'autre grande menace est celle de l'islam. S'il n'a pas partout la dimension sectaire et agressive qu'on lui connaît au Soudan ou en Libye, dans des pays musulmans plus modérés il est aussi travaillé par des courants extrémistes. En Côte-d'Ivoire, l'islam s'est implanté grâce aux commerçants venus du Nord (Niger, Mali). Les musulmans (40 % de la population) y contrôlent aujourd'hui la moitié du secteur privé de l'économie, le commerce, les transports, l'import-export. De jeunes musulmans vont faire des études à Al Azhar ou à la Mecque. Ils en reviennent, remarque un prêtre d'Abidjan, *« avec d'autres manières de prier et un peu plus d'intolérance »*. Leur presse est agressive. L'un de ses thèmes passe-partout est l'*« alliance »* que le pape aurait contractée avec les Etats-Unis pour *« la construction d'un nouvel ordre international sous la houlette chrétienne et politique des Américains »*. *« L'Eglise chrétienne va-t-elle diriger le monde ? »*, interroge un hebdomadaire musulman ivoirien.

Dans des pays où les relations religieuses sont courtoises comme en Côte-d'Ivoire ou au Burkina, cette montée de l'islam trouble les épiscopats et les responsables du clergé. Les moins pessimistes constatent qu'en cherchant à encadrer la jeunesse, à approcher les élites intellectuelles, à ouvrir des « séminaires » ou des dispensaires, à faire du quadrillage social, les musulmans ne font, somme toute, qu'imiter les méthodes de l'Eglise catholique. Les plus réalistes admettent aussi qu'il y a autant d'islams que de pays en Afrique et qu'il faut se garder de généraliser. Mais ils font remarquer que l'islam n'oblige pas le fidèle à rompre avec le culte des ancêtres et que, grâce à la polygamie par exemple, il s'adapte mieux aux cultures locales que le christianisme, identifié à la religion des Blancs et des riches Européens.

Le principal enjeu pour les confessions en Afrique est la pénétration des cultures locales. A cet égard, le catholicisme a pris du retard et la menace la plus grave qui pèse sur lui est une « évangélisation » restée en surface. Comment éviter de penser, par exemple, que les Tutsis et les Hutus, qui se font la guerre au Burundi et au Rwanda, ont été formés par les mêmes missionnaires chrétiens et fréquentent les mêmes églises ? *« Ils se massacrent en oubliant qu'ils sont frères*, déplore le Père René Luneau. *Combien de temps faudra-t-il pour que l'Evangile de la fraternité soit vraiment entendu ? »*

HENRI TINCQ

La bataille de l'« inculturation »

« Pourquoi Dieu est-il blanc et le diable noir ? »

« Jeanne d'Arc, la France te prie ! Protège de là-haut notre chère patrie !. » Alphonse Quénum, théologien béninois, sourit au souvenir des cantiques de son enfance. C'était l'époque où le bateau débarquait au port d'Abidjan des harmoniums en pièces détachées qu'on transportait ensuite jusqu'à Khorogo et dans les missions du Nord. On méprisait les instruments locaux, tam-tam, tambourin ou balafon. *« C'est bien plus tard*, ajoute Alphonse Quénum, *que l'Eglise a compris que le tam-tam était plus qu'un instrument de musique – un langage – et le tambourin une poésie »*.

Au Zaïre, dans les années 70, un artiste chantait : *« Pourquoi Dieu est-il blanc, les anges des blancs, les saints des blancs ? Et pourquoi, seul, le diable est noir ? »* Le souvenir pèse encore, dans les Eglises d'Afrique, des premiers temps de l'évangélisation d'un continent déjà abîmé par la traite des noirs, l'esclavage et la colonisation. Le clergé africain fait l'analyse critique de ce passé et a compris l'enjeu de l'*« inculturation »*, c'est-à-dire de la pénétration de l'Evangile dans la culture et les coutumes locales. C'est une question de vie ou de mort pour un christianisme qui, s'il ne restait qu'un *« greffon »* sur des pratiques négro-africaines ancestrales, serait à terme condamné, comme l'ont été les premières communautés chrétiennes d'Afrique du Nord balayées, au septième siècle, par les invasions arabes. Mieux enracinées, les chrétientés copte et éthiopienne ont résisté.

Il n'y a pas de thème plus débattu. Si tout le monde est d'accord avec l'objectif de *« l'inculturation »*, les divergences demeurent sur le rythme, l'ampleur, les applications d'une méthode susceptible à terme de mettre en cause un modèle centralisé et dogmatique du catholicisme. La liturgie a été le lieu des principales innovations. Les messes sont désormais célébrées dans la plupart des langues africaines. Les rituels, les missels, les catéchismes ont presque tous été traduits.

Le christianisme commence seulement à se tremper dans un bain africain, mais reste décalé par rapport à toute une série de gestes, de mots, de signes hérités du passé. *« Se battre la poitrine est ici un signe d'orgueil*, dit par exemple Mgr Dacoury, évêque auxiliaire d'Abidjan. *Pour demander pardon, on se tape sur la main ou on s'attrape par le pied. »* Toute la littérature sulpicienne sur le *« sacré-cœur »* n'a aucun sens en Afrique, où c'est le ventre – et non le cœur – qui est le lieu du sentiment. De même, toute une théologie sur l'Eglise comme *« corps mystique »* ou *« peuple de Dieu »* fait sourire dans un continent où, pour signifier la communion des croyants, on préfère le concept de *« famille »* ou de *« fraternité »*. En Afrique, on est toujours le frère de quelqu'un...

Mariage coutumier et droit canon

En dehors d'adaptations relativement mineures et de l'africanisation du clergé (sur 21 000 prêtres, 11 000 sont africains), l'*« inculturation »* est loin d'avoir atteint tous ses objectifs. De ceux qui faisaient rêver en Afrique quand, au début des années 70, après Vatican II, le cardinal Malula, archevêque de Kinshasa, s'écriait : *« Jadis les missionnaires européens ont christianisé l'Afrique. Désormais, les Africains vont africaniser le christianisme. »*

Vœu pieux. La formation et le statut du clergé, la structure des paroisses et des ministères, les processus de décision, la « pastorale » sacramentelle restent calqués sur l'Occident. La formation des prêtres est la même à Kinshasa, à Abidjan, à... Rome et à Paris. Le modèle de « paroisse », fondé sur le prêtre par des « catéchistes », chefs de village religieux, ne répond plus aux besoins des communautés.

De même, le modèle hiérarchique se révèle-t-il de moins en moins adapté. *« Le responsable d'une communauté africaine ne peut être qu'élu. Il est homme ou femme. Il a un foyer. Car comment être une référence en Afrique si on n'exerce pas la responsabilité de père et de mère ? »*, interroge François Kabasele-Lumbala (1). Faut-il donc repenser la structure des ministères, ordonner prêtres des laïcs compétents, mais mariés ? Faut-il renoncer à la règle du célibat obligatoire qui conduit à des hypocrisies, en Afrique comme ailleurs ? *« Si les évêques réagissaient et sanctionnaient, leur clergé serait décapité »*, estime un théologien.

Malgré d'incessantes palabres, des tensions demeurent aussi à propos du mariage religieux, peu fréquent dans des pays où dominent le mariage coutumier et la polygamie. Si le baptême est généralement refusé aux couples polygames qui en font la demande, bien des accommodements avec le droit de l'Eglise sont autorisés pour le baptême de couples mariés selon la coutume, mais qui vivent fidèlement. Des prêtres les acceptent dans l'Eglise, sans exiger d'emblée leur consentement religieux. Plus largement, le droit de l'Eglise heurte de front la pratique de la cohabitation juvénile qui est naturelle en Afrique et souvent un point de passage obligé avant tout mariage.

« L'Eglise sera africaine ou ne sera pas »

La plupart des évêques, prêtres, théologiens répètent qu'il ne faut pas faire de l'*« inculturation »* par mode ou folklore. Mais presque tous sont également convaincus qu'il n'est plus possible d'*« annoncer l'Evangile »* en Afrique sans tenir compte d'une anthropologie culturelle qui éclaire les comportements sociaux, politiques, mais aussi religieux. Or, cette culture se heurte à un droit canon exclusivement inspiré par la seule Eglise « latine ». Nombre de théologiens réclament un droit particulier des Eglises africaines, comme il y a déjà un droit des Eglises orientales.

Evêque de Bobo-Dioulasso, Mgr Anselme Sanon est l'un des évêques les plus écoutés en Afrique, sinon à Rome. Comme lui, bien des responsables pensent que, devant l'*« épuisement »* du modèle de l'Eglise latine, *« on assiste aujourd'hui à la fin d'une période culturelle de l'Eglise ». « Ne dit-on pas que l'Eglise a perdu en Europe la classe ouvrière ?* demande Mgr Sanon. *Elle n'a pas le droit aujourd'hui de perdre la culture négro-africaine »*. Et il termine par une sorte de défi : *« L'Eglise sera africaine ou ne sera pas. »*

H. T.

1) *Le Christianisme et l'Afrique : une chance réciproque*, de François Kabasele-Lumbala, théologien zaïrois. Ed. Karthala. Août 1993.

RELIGIONS

La commémoration de la Shoah au Vatican

Un concert pour ne pas oublier

La Journée du souvenir de l'Holocauste a été marquée en France, jeudi 7 avril, par des cérémonies à la grande synagogue de la rue de la Victoire à Paris et à celle du Mouvement juif libéral, rue Gaston-de-Caillavet. Pour la première fois, sous la forme d'un concert exceptionnel donné au Vatican, le pape a pris part à cette commémoration.

ROME

de notre correspondante

Beethoven, Schubert, mais surtout la grande prière du *Kol Nidre* de Max Bruch et la symphonie *Kaddish* de Leonard Bernstein, interprétés par le Royal Philharmonic Orchestra et le chœur «Cappella Giulia», ponctués par quelques pleurs et beaucoup d'émotion : jeudi soir 7 avril, à sa manière et pour la première fois, le Vatican a invité, pour commémorer la Shoah, ceux qui en furent les victimes.

Et, au coude à coude, se trouvaient le pape et les plus hautes autorités ecclésiastiques, le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, mais aussi les guides spirituels de la communauté juive, comme le grand rabbin de Rome, Elio Toaff, ou le rabbin James Rudin de l'American Jewish Committee. Et enfin, ces rescapés de l'Holocauste qui ont eu le triste privilège d'allumer les grands chandeliers traditionnels en mémoire des millions de victimes.

Signe de l'évolution des rapports entre juifs et catholiques qui, le 13 avril 1986, avait conduit à la visite par Jean-Paul II de la synagogue de Rome et à la signature, le 30 décembre 1993, d'un accord ouvrant la voie à l'établissement de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et Israël, ce concert exceptionnel aura surtout été, pour le pape, l'occasion de rappeler son engagement auprès de ses *«frères aînés»*, les juifs.

Et précisément, *«se souvenir ne suffit pas»*, a affirmé Jean-Paul II devant ses invités. *«Nous risquerions de faire mourir à nouveau ces victimes qui ont souffert les morts les plus atroces, si nous n'avions pas en nous la passion de la justice et si nous ne nous employions pas, chacun selon ses capacités, à faire que le mal ne l'emporte pas sur le bien, comme cela s'est produit pour des millions de fils du peuple hébreu.» «Il nous faut donc redoubler d'efforts,* a-t-il ajouté, *pour libérer l'homme des spectres du racisme, de l'exclusion, de la marginalisation, de l'asservissement et de la xénophobie.»*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

JUSTICE

Le procès de Paul Touvier devant la cour d'assises des Yvelines

La leçon de dignité du grand rabbin Joseph Sitruk

Au procès de Paul Touvier, devant la cour d'assises des Yvelines, jeudi 7 avril à Versailles, Joseph Sitruk, grand rabbin de France, a donné une leçon de dignité qui contrastait avec l'attitude de témoins cités par la défense de l'ancien responsable de la Milice lyonnaise

Entre l'émotion et le fou rire. Entre l'hommage et l'insupportable. Entre la gravité et le dérisoire. Rarement audience du procès de Paul Touvier aura été aussi chahutée que celle du jeudi 7 avril au cours du défilé des neuf derniers témoins. Rarement la confusion et les dérives déjà relevées les jours précédents auront été aussi caractérisées...

L'émotion d'abord. L'émotion avec le grand rabbin Joseph Sitruk venu dire à la barre son *«admiration pour une France fidèle à son idéal démocratique»*. L'émotion lorsqu'il s'inclina avec chaleur devant l'évolution de l'Eglise catholique depuis le concile de Vatican II. L'émotion encore quand le chef spirituel de la communauté juive affirma : *«Je voudrais aujourd'hui rendre hommage à notre France d'avoir voulu que ce procès se tienne. Reconnaître une erreur est certainement la plus grande preuve de courage moral qui soit.»* L'émotion toujours lorsque le grand rabbin conclut par l'évocation des fusillés de Rillieux à l'adresse de la cour : *«Pour la mémoire des innocents, pour l'honneur de la France, pour la dignité de l'Eglise, pour les générations à venir, imaginez sept ombres contre un mur et, derrière ces sept infinis, six millions de morts, hommes, femmes et enfants.»*

La sincérité, ensuite. La sincérité de deux témoins. Deux bourgeois de Chambéry, Pierre Conte, avocat, et Bernard Rozier, bijoutier, venus raconter le récit familial dont ils sont les dépositaires : l'irruption de miliciens chez eux en juillet 1944, l'enlèvement de leurs mères comme otages, la folle inquiétude de leurs familles et l'intercession miraculeuse de Paul Touvier, de passage à Chambéry, se rendant à la caserne Curial, obtenant leur libération tandis que leurs compagnons de cellule étaient fusillés par les Allemands le 10 août...

Fou rire et pitreries

L'ardeur, aussi. L'ardeur et la volonté de réconciliation à tout prix exprimées tant par M[e] Jean-Baptiste Biaggi, résistant de la première heure, que par Geneviève Poulot, croix de guerre et médaillée de la Résistance. *«Vous m'excuserez, je n'ai pas une attraction particulière pour les lois rétroactives,* déclare M[e] Biaggi. *Il est temps que l'on cesse de se lancer à la tête les exactions des uns et des autres.»* Et Geneviève Poulot, marquée dans sa chair : *«Je n'éprouve aucune haine, je ne crie pas vengeance. Que justice se fasse... mais c'est tard, très tard.»*

La simplicité. La simplicité d'une veuve, Suzanne Billey, qui raconte la lointaine détention de son mari dans la prison de Paul Touvier à Lyon et sa «libération» par son geôlier fin août 1944. *«Dans le fond, il est responsable mais pas coupable...»*, murmure la vieille dame.

L'indécence, à présent. L'indécence de Henri Minvielle, milicien au temps de son adolescence. L'indécence d'un témoin, cité par M[e] Jacques Trémolet de Villers, venu donner une conférence à la cour et au jury en faisant des phrases, en accordant son pardon à tout va, tel un télévangéliste de pacotille. L'indécence d'un provocateur illuminé coupant le président Henri Boulard, débordé, déclenchant un fou rire nerveux général, ridiculisant, au total, l'institution judiciaire par ses pitreries et dégradant le minimum de solennité désirable.

La candeur aveugle, maintenant. La candeur de l'abbé Guy Montarien, du diocèse de Paris, devenu le directeur de conscience de Paul Touvier en 1989 à l'invitation de M[e] Trémolet. La candeur d'un ecclésiastique volontairement coupé de toute information (presse, radio, télévision), mais acceptant volontiers les murmures de son fidèle. La candeur époustouflante d'un abbé absolvant l'accusé sans connaître le dossier : *«Je ne vois pas ce qu'il aurait pu faire d'autre. Il a fait tout le possible pour sauver le plus de vies.»* La candeur d'un prêtre répétant après, le Père Louis Soltner, qu'il n'est pas *«policier»* et qu'il aurait conseillé à Touvier, dans les années 60, de *«se cacher étant donné les circonstances»*. La candeur d'un confesseur reconnaissant qu'à un criminel désemparé devant la conduite à tenir il conseille de ne pas se rendre à la justice, bref de n'être pas *«un ballot»*...

La certitude, enfin. La certitude d'Isabelle Storez, trente-sept ans, agrégée d'histoire, que la famille Touvier a *«vécu un drame, un véritable lynchage médiatique, faisant preuve de foi et d'abnégation, offrant l'exemple des vertus chrétiennes»*. Une famille dont elle brosse un portrait élogieux : *«Ils sont dignes, sans haine. Ils ont tout perdu sauf l'honneur. Ils ont une confiance éperdue en Dieu. Ils m'ont plus appris sur la vie que le catéchisme des curés»*. Une famille que ses parents, de 1972 à 1981, accueillirent chez eux.

Ainsi le proscrit, que l'on croyait jeté sur les routes, nomadisant de monastère en abbaye durant les années 70, avait-il trouvé un solide refuge pour lui et les siens, au cœur de Paris. Avant de retomber dans la nuit clandestine.

LAURENT GREILSAMER

EN BREF

UNIVERSITÉ : changement à la conférence des présidents d'université. – Par 60 voix sur 87 votants, Bernard Dizambourg, président de l'université Paris-XII (Val-de-Marne) a été élu, jeudi 7 avril, premier vice-président de la conférence des présidents d'université en remplacement de Georges Haddad, ancien président de l'université Paris-I (Sorbonne). Il sera assisté de deux autres vice-présidents, Bernard Alluin (Lille-III) et Adrien Schmitt (Strasbourg-I). Bernard Dizambourg était auparavant président de la commission des moyens au sein de cette conférence présidée, ès qualité, par le ministre de l'enseignement supérieur.

ÉDUCATION : Jean-Claude Barbarant remplacé par Hervé Baro à la tête du Syndicat des enseignants (SE-FEN). – Le bureau national du Syndicat des enseignants (SE), principale composante de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) qui affiche 110 000 adhérents, devait confirmer, vendredi 8 avril, le remplacement de son secrétaire général, Jean-Claude Barbarant, par Hervé Baro, quarante-six ans, secrétaire national du SE. M. Barbarant, cinquante-trois ans, quittera ses fonctions en juin pour occuper celles de responsable du secteur éducation à la FEN. Il avait été élu secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC en 1983), puis il avait pris la tête du Syndicat des enseignants (SE) créée par la FEN en juin 1992.

Né le 21 juin 1947 à Termes (Aude), Hervé Baro, titulaire d'une maîtrise de sciences physiques, a exercé comme maître auxiliaire, en 1970, dans des collèges du Gard et de l'Aude. Professeur des collèges puis certifié, il a été secrétaire académique de la FEN à Montpellier en 1981. Elu au bureau national du SNI-PEGC en 1986, il était chargé du secteur lycées et collèges, puis du secteur revendicatif au Syndicat des enseignants.

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES : Rony Brauman va quitter la présidence. – Président depuis douze ans de Médecins sans frontières (MSF)-France, Rony Brauman, quarante-quatre ans, a annoncé le 7 avril qu'il quitterait ce poste, à sa demande, après la prochaine assemblée générale de MSF qui aura lieu les 30 avril et 1[er] mai. M. Brauman, que de fréquentes polémiques ont opposé à Bernard Kouchner, a indiqué qu'il resterait membre actif de l'organisation. Deux responsables de MSF sont actuellement candidats à la présidence : Alain Destexhe, responsable du secrétariat international de l'organisation, et Philippe Biberson, directeur adjoint des techniques médicales.

HANDBALL : L'OM Vitrolles en finale de la Coupe des coupes. – L'Olympique de Marseille-Vitrolles s'est qualifié pour la finale de la Coupe des coupes en battant les Allemands de Dormagen (21-12), jeudi 7 avril à Marseille. Au match aller, l'équipe française avait été battue (26-20). Le FC Barcelone sera l'adversaire de l'OM Vitrolles en finale.

VOILE : course autour du monde en équipage. – *Tokio*, le voilier japonais skippé par le Néo-Zélandais Chris Dickson, a été contraint à l'abandon après avoir cassé son mât, jeudi 7 avril, dans la cinquième étape de la Whitbread, la course autour du monde en équipage. Le bateau japonais, qui était en tête dans sa classe (WOR 60) depuis l'arrivée de la première étape, cède le commandement au voilier européen *Intrum-Justitia*.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Laborde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du «Monde des débats»
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Malgré la baisse de la détention provisoire

Le nombre de détenus atteint le chiffre le plus élevé depuis 1949

Au 1[er] avril, les prisons françaises comptaient 57 200 détenus, soit le chiffre le plus élevé depuis 1949. Cette croissance de la population carcérale inquiète le ministre de la justice, Pierre Méhaignerie, qui souhaite inscrire dans son projet de loi quinquennale sur la justice un volet consacré aux prisons.

Au mois d'avril, l'administration pénitentiaire a enregistré un sombre record : pour la première fois depuis 1949, les prisons françaises comptent plus de 57 000 détenus. Au regard de l'Histoire, ce chiffre a quelque chose de stupéfiant : si l'on met de côté les années 1946-1948, où les prisons se sont brutalement remplies à cause de l'épuration (1), ce chiffre est le plus élevé qu'ait connu la France depuis la création des statistiques pénitentiaires, en... 1852.

«Le problème le plus grave [de l'administration pénitentiaire] *est sans conteste celui de l'accroissement de la population carcérale,* constate l'avant-projet de loi quinquennale sur la justice. *Selon un modèle statistique dont les prévisions ne sont pas démenties depuis 1981, il devrait y avoir 70 000 détenus en France au début du siècle prochain dans l'hypothèse d'un volume de grâces constant.»*

Cette croissance de la population carcérale a en fait commencé au milieu des années 70. A l'époque, la France comptait infiniment moins de prisonniers qu'aujourd'hui : en 1970, l'administration pénitentiaire en recensait à peine 30 000. A partir de 1975, la courbe commence à croître avec une régularité inquiétante : elle franchit la barre des 35 000 en 1980, celle des 40 000 en 1985, celle des 50 000 en 1992. Ces derniers mois, cette progression s'est accélérée : depuis le début de l'année, le nombre de détenus est passé de 52 555 à 57 200, soit une hausse de près de 9 % en trois mois.

Cette folle escalade peut se résumer en un simple chiffre : en dix-neuf ans, de 1975 à 1994, la population carcérale a plus que doublé (2). Cette explosion n'est pas liée à une augmentation des incarcérations : depuis le milieu des années 70, le chiffre annuel des «entrées», qui se situe aux alentours de 85 000, est relativement stable. La détention provisoire, que l'on accuse facilement de tous les maux, n'est, elle non plus, pas vraiment en cause : depuis l'instauration, en 1984, du débat contradictoire qui précède désormais tous les placements en détention, la part des prévenus ne cesse de s'amenuiser. Ils représentaient ainsi 52 % de la population carcérale en 1984 contre moins de 40 % aujourd'hui. *«De 1985 à 1991,* constatait en 1991 une étude de l'administration pénitentiaire (3), *le nombre des prévenus tend à diminuer (– 2,4 % en moyenne par an), sous l'effet conjoint d'une baisse des entrées de prévenus et d'une stabilisation de la durée de la détention provisoire autour de 3,8 mois.»*

Le problème central est en fait l'allongement constant, depuis vingt ans, des durées de détention. *«La véritable marée* [que doit affronter l'administration pénitentiaire], note l'avant-projet de loi quinquennale sur la justice, *est due à l'aggravation des peines prononcées depuis quelques années.»* Le *«laxisme judiciaire»* est en effet un mythe : en vingt ans, de 1971 à 1991, le nombre de détenus condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité a presque doublé. Dans le même temps, le nombre de condamnés purgeant des peines de cinq à dix ans a été multiplié par deux et demi et celui des condamnés purgeant des peines de dix à vingt ans par deux.

Malgré la construction, à partir de 1986, de nouvelles places de prison (13 000 places), demandées par le garde des sceaux de Jacques Chirac, Albin Chalandon, la surpopulation est donc à nouveau à l'ordre du jour : au 1[er] avril, le parc pénitentiaire comptait 47 700 places pour 57 200 détenus, soit un taux de suroccupation de 120 %. La situation est souvent acceptable dans les maisons centrales et les centres de détention, qui accueillent exclusivement des condamnés, mais les maisons d'arrêt qui sont proches des grandes villes sont parfois surpeuplées : c'est notamment le cas à la Santé, à Paris, à Fresnes dans le Val-de-Marne, aux Baumettes, à Marseille, ou à Loos-lès-Lille, Nice ou Toulouse. L'ouverture, dans les mois à venir, des 1 500 dernières places du programme 13 000 ne pourront à elles seules résoudre le problème.

Las de recourir systématiquement aux grâces et aux amnisties, qui offrent une fois par an une bouffée d'oxygène à l'administration pénitentiaire, le ministre de la justice a décidé d'inclure un volet sur les prisons dans son projet de loi quinquennale sur la justice. Pierre Méhaignerie, propose de ne plus incarcérer les personnes qui refusent de faire leur service civil et militaire – c'est le cas des Témoins de Jéhovah – et de supprimer les contraintes par corps en matière douanière. Selon la chancellerie, cette réforme permettrait de gagner environ 750 places. *«Il est important de noter que ces suggestions ne sont pas dictées par un quelconque jugement sur l'utilité des peines de prison dans les cas énumérés,* note l'avant-projet, *mais par la nécessité de récupérer des places.»*

Sans exclure la construction de nouvelles prisons, Pierre Méhaignerie souhaite aussi développer les alternatives à l'incarcération. Le travail d'intérêt général (TIG), qui vient de fêter ses dix ans, pourrait ainsi être encouragé : il faudrait pour cela augmenter le nombre de places de TIG et renforcer les effectifs des comités de probation et d'assistance aux libérés (CPAL). Le garde des sceaux souhaite également faciliter l'accès à la libération conditionnelle, qui permet de relâcher les condamnés à mi-peine tout en leur imposant, lorsque les effectifs des CPAL le permettent, des mesures d'assistance et de contrôle destinées à limiter la récidive.

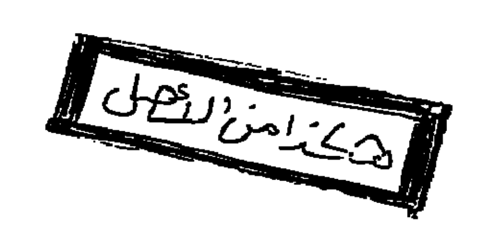
ANNE CHEMIN

(1) En 1946, les prisons comptaient *62 033 détenus, dont 29 179 collaborateurs présumés*. En 1947, ce chiffre était de 61 367, dont 24 298 collaborateurs présumés.

(2) Les prisons métropolitaines comptaient 26 032 détenus au 1[er] janvier 1975 contre 54 808 au 1[er] avril 1994.

(3) Annie Kensey et Odile Timbart, «La population des prisons a augmenté de 60 % en vingt ans», *Infostat justice*.

DÉTOURNEMENT DE FONDS : mise en examen de l'ancien directeur financier de la Fédération nationale de la mutualité. – François Briquet, ancien directeur financier de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), a été mis en examen pour abus de confiance, escroquerie, faux et non-déclaration de titre, vendredi 1[er] avril, à Paris, par le juge d'instruction Marie-Pierre Maligner-Peyron. M. Briquet, âgé de quarante et un ans, est soupçonné d'avoir profité à des fins personnelles d'une opération d'investissement montée dans le cadre de ses fonctions et portant sur 15 millions de dollars (environ 87 millions de francs).


هكذا من الأصل

Pour combattre sa mauvaise réputation

Le Forum des Halles entreprend un programme de trois ans de travaux

Lassé de sa médiocre réputation et menacé par la concurrence, le plus grand centre commercial de Paris cherche à changer d'image. Avec de nouvelles animations, il cherche à séduire une clientèle, plus familiale que les actuels habitués de ce lieu.

Sanglé dans des tabliers, les cheveux couverts d'une casquette, juchés sur des escabeaux ou à quatre pattes, des centaines de gamins et de fillettes vont décorer soixante piliers du Forum des Halles. Ces jeunes artistes étaleront leurs couleurs sous la conduite du peintre François Boisrond, dont les œuvres évoquant Paris seront exposées dans des roulottes-galeries installées sur les terrasses.

Cette manifestation insolite qui se déroulera durant la dernière semaine de mai n'est que l'une des étapes d'une vaste offensive promotionnelle. Objectif fixé par Jacques Désignère, quarante-neuf ans, spécialiste des grandes surfaces qui vient d'être nommé à la tête de la société gestionnaire du Forum : redorer l'image de marque du site et séduire une nouvelle clientèle, plus familiale.

Le fruit des « trente glorieuses »

Le Forum des Halles est le fruit des « trente glorieuses ». Celles où l'on osait tout : déplacer les halles centrales à Rungis, jeter à la ferraille les pavillons de Baltard, nicher dans les tréfonds le croisement des deux premières lignes du RER, assurer leur jonction avec trois lignes de métro, créer ainsi la gare la plus fréquentée de France et installer au fond d'un patio géant le plus vaste centre commercial de la capitale.

Le tout au centre géométrique de Paris et de son agglomération, au cœur d'un quartier historique devenu piétonnier par la grâce d'une taupinière à voitures surgie de l'imagination délirante des ingénieurs.

Commencée en 1979 l'aventure fut une telle réussite que le Forum doubla de surface six ans plus tard pour s'adjoindre de nouvelles boutiques, des cinémas et une kyrielle d'équipements aussi variés qu'hétéroclites.

Aujourd'hui le Forum apparaît comme la gigantesque copie urbaine des caravansérails d'antan. Un croisement de chemins ferrés arrivent des quatre coins de l'horizon francilien et un silo à voitures qui peut engranger 1 850 véhicules. Là-dessus, sur quatre niveaux qui avec leurs nombreux échappatoires s'imbriquent comme une fourmilière, on a logé 260 commerces, 22 cinémas, 2 musées, une piscine, un gymnase, la vidéothèque de Paris, une salle de concert et une foule d'espaces plus ou moins publics qui tentent de se trouver une raison de vivre (maison des associations, maison des conservatoires, centre d'animation, espace-rencontre de la FNAC et, en surface, maison de la poésie, galerie d'art etc.

Une atmosphère de méfiance

Dans ces modernes catacombes de béton le commandant Cousteau avait imaginé de loger un musée océanique aussi fou que le reste : tout en plastique mais sans une goutte d'eau.

Qu'il plaise ou non le Forum est un succès commercial. En moyenne cent mille personnes y descendent chaque jour. Tirés par les locomotives que sont la FNAC, Darty, Go Sport, Habitat et Pier Import, les commerces réalisent un chiffre d'affaires estimé à 2,5 milliards de francs. La récession y a été mieux encaissée qu'ailleurs semble-t-il.

Espace public ouvrant et fermant aux mêmes heures que le métro, le dédale du Forum sert de refuge à une tribu de clochards et de sans-abri qui lui confèrent une mauvaise réputation. Le sentiment de malaise est renforcé par la présence permanente des différents corps de sécurité qui veillent sur le lieu : policiers en tenue, inspecteurs des parcs et jardins en surface, vigiles patrouillant avec leurs chiens dans les tréfonds. La mort d'un clochard, il y a déjà dix ans, et de récentes échauffourées devant le commissariat du quartier entretiennent autour du Forum une atmosphère de méfiance. Les retraités, les femmes seules, les familles avec enfants n'y viennent guère.

La déconfiture du musée Cousteau – au lieu duquel vont être installées dix-huit salles de cinéma – n'a pas fait non plus bonne impression. Autres signes préoccupants : le Châtelet a renoncé à utiliser l'auditorium – pourtant remarquable – pour ses concerts de musique de chambre et les employés de la vidéothèque rêvent de s'installer ailleurs, en surface.

Dernière menace et non la moindre : le Forum et ses 56 000 mètres carrés de surface de vente est le numéro un des centres commerciaux de Paris et il occupe la neuvième place en Ile-de-France. Mais d'autres ensembles viennent, ou sont en train, de s'ouvrir dans Paris même (notamment dans le douzième arrondissement) et surtout aux franges est de la capitale à Bagnolet, Montreuil, Charenton et Ivry. Tous ont l'ambition de retenir la clientèle de banlieue et d'attirer celle des arrondissements périphériques. La concurrence s'annonce rude.

C'est cette situation-là que la nouvelle direction du Forum veut modifier. Contrat avec une agence de communication, édition d'un plan permettant d'explorer les quatre niveaux, publication d'un journal, installation d'un bureau d'accueil au pied du grand escalator de la porte Lescot, tels sont les premiers signes visibles du changement.

Les animations, comme des séances de conte de fées en février ou le concours de peinture en mai prochain, tendent à attirer au Forum les enfants... et leurs parents. Pour créer une nouvelle ambiance Jacques Désignère a lancé un concours d'architectes et programmé trois années de travaux. Avant la fin de 1994 le niveau des boutiques va être nettoyé, mis en couleur, doté d'un éclairage *à giorno* et jalonné enfin par des panneaux indicateurs.

Les niveaux supérieurs seront traités de la même façon en 1995 et 1996. Devis initial : 60 millions de francs. Ainsi paré de ses habits neufs, le caravanserail du Forum fait le pari difficile d'attirer le tout- venant des Parisiens. Rendez-vous dans trois ans.

MARC AMBROISE-RENDU

Des chalands jeunes et masculins

La société de gestion du Forum des Halles a fait compter et interroger par la Cofremca ceux qui fréquentent ce lieu. L'enquête qui a été menée en décembre 1993 révèle que les plus nombreux (45,5 %) viennent de banlieue, notamment des communes du Nord et du Sud-Est. Quarante pour cent sont des Parisiens souvent en provenance des arrondissements du Centre et de l'Est.

Les jeunes y dominent de manière écrasante puisque 85 % des visiteurs ont moins de trente-cinq ans. Le Forum attire les hommes (57 %) davantage que les femmes. Les plus gros contingents sont fournis par les étudiants (26,5 %), les cadres moyens (20,5 %), les cadres supérieurs et membres des professions libérales (19 %), les employés (18 %).

Les deux tiers des clients arrivent par les transports en commun, mais aussi à pied ; rarement en voiture (16 % seulement). Plus de la moitié d'entre eux ne font que passer et ne fréquentent que le niveau des boutiques. La proportion de ceux qui achètent est faible (44,5 % contre 69 % aux Quatre Temps de la Défense, par exemple).

Ils se procurent principalement des produits de loisirs (télé, photo, livres, radio, vidéo, articles de sport) et quelques vêtements. Ils avalent un hamburger au McDo et se payent une séance de cinéma. Ils apprécient la variété des boutiques et des distractions, mais se plaignent de la foule, des prix, des difficultés d'orientation et de l'impression d'insécurité.

La pénurie de logement social dans le Val-de-Marne

Le préfet propose un dispositif contractuel aux organismes de HLM

Le préfet du Val-de-Marne, Bruno Fontenaist, a réuni la totalité des organismes de HLM travaillant dans le département. Il leur a demandé de réfléchir, à partir d'un certain nombre de propositions, à la définition d'un code de bonne conduite pour le logement social afin d'améliorer l'action de tous dans ce domaine.

Le Val-de-Marne compte 500 000 logements dont 137 000 logements sociaux. Sur ces derniers, le préfet dispose d'un contingent théorique de 19 000 qui, en réalité, selon ses dires, tourne aux alentours de 8 000 à 9 000. La production annuelle de logements de type PLA (prêt locatif aidé) est de l'ordre de 2 000. Compte tenu de cette situation et face aux 66 000 demandeurs recensés sur le fichier départemental des mal-logés, le préfet dispose seulement d'environ 800 logements par an sur son contingent (moitié dans le neuf, moitié dans l'ancien).

Face à cette situation le constat s'impose de lui-même : *« Le retard accumulé est tel que nous ne résoudrons pas la crise du logement sans une réforme profonde des mécanismes de financement et de peuplement. »*

Familles en difficulté

Voici pourquoi Bruno Fontenaist a réuni l'ensemble des organismes de HLM travaillant dans son département et leur a proposé de réfléchir à un dispositif contractuel avec l'Etat *« qui finance »* en tenant compte de leurs *« efforts »* (accueil des plus démunis, des sans-abri, dans des logements d'urgence) et de leur *« comportement »* (prévention des expulsions, transparence dans les vacances de logements etc.). Ce code de conduite en faveur du logement social devrait, selon le préfet, porter sur plusieurs points concernant essentiellement l'accueil des plus défavorisés dans tous les programmes et des sans- abri dans des logements d'urgence, et une participation active à la politique de la ville dans les quartiers.

Il demande l'inclusion obligatoire de 5 % de PLA adaptés dans chaque programme neuf, la réalisation de PLA insertion (1) par chaque organisme ainsi que la création, dans les deux ans, d'au moins un programme de logements d'urgence pour les sans- abri.

Il insiste sur la prévention des situations d'expulsion : *« Il faudra examiner, dès que les premiers signes apparaissent, la situation des familles en difficulté et rechercher des solutions adaptées. »* Cela peut être l'échange avec un logement plus petit et moins cher, l'intervention des commissions de surendettement, l'aide sociale ou les aides de la caisse d'allocations familiales...

Enfin, il souhaite que les travaux de réhabilitation d'immeubles ou d'espaces extérieurs soient confiés à des entreprises d'insertion ou à des jeunes sans emploi. Toutes ces mesures ne sont que des propositions sans obligation. Il appartient aux organismes HLM de rédiger un document définitif auquel n'adhéreront que ceux qui le souhaitent. *« La balle est lancée dans leur camp,* indique-t-on à la préfecture. *La rattrapera qui voudra. »*

FRANCIS GOUGE

(1) Le PLA aidé et le PLA d'insertion sont deux formules particulières pour les personnes en difficulté l'une dans le logement neuf et l'autre dans l'ancien.

L'aménagement du temps scolaire dans le primaire

Le rectorat de Paris envisage une semaine de cinq journées consécutives

Les services du rectorat de Paris ont mis à l'étude un projet d'aménagement du temps de présence des enfants, visant à réformer la journée scolaire et à instaurer une semaine de cinq journées consécutives, du lundi au vendredi. Le projet impliquerait un allégement du temps de la journée scolaire et une prise en compte, dans la journée, des activités périscolaires.

Engagée depuis avril 1993, la réflexion sur les rythmes scolaires dans la capitale devait déboucher, théoriquement, après consultation des conseils d'école et avis d'un groupe de travail, sur une décision du rectorat de Paris avant Pâques 1994 (*le Monde* du 15 septembre 1993). Mais le groupe de travail d'une quinzaine de personnes, issues du conseil départemental de l'éducation nationale – qui regroupe des représentants de la ville, des syndicats, des parents d'élèves et de l'administration – n'a toujours pas remis sa copie. Et pour cause.

A la suite d'une enquête de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale portant sur la semaine de quatre jours (1), *« les esprits ont évolué »*, indique aujourd'hui André Hussenet, directeur de l'académie de Paris.

La semaine de quatre jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi, avec réduction, en contrepartie, des vacances scolaires), qui est pourtant plébiscitée par les enseignants et les parents concernés et qui touche déjà 16 % des élèves du primaire dans 48 départements, n'aurait, selon la DEP, aucun effet sur les performances scolaires des élèves. Par ailleurs, elle créerait à l'usage, toujours selon la DEP, un déséquilibre entre les disciplines au profit de l'apprentissage du français et des mathématiques et au détriment des disciplines d'éveil.

Devant ces résultats, le rectorat de Paris a donc proposé une hypothèse nouvelle : une semaine de cinq journées consécutives, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 heures, mercredi compris, avec réaménagement de la journée, autrement dit diminution du temps quotidien strictement scolaire et inclusion, dans la journée, des activités périscolaires traditionnelles (activités musicales, sportives ou culturelles, et même catéchèse, l'évêché ayant donné son accord au projet, selon le rectorat). Le projet se rapprocherait des expériences menées à Epinal, où des élèves ont cours du lundi au vendredi, le matin, avant d'être pris en charge l'après-midi pour des activités extrascolaires. En tout état de cause, dans le projet parisien à l'étude, chaque école bénéficierait, selon le rectorat, *« d'une grande souplesse »* pour organiser ses propres journées scolaires. Libre à chacune d'elles, par exemple, de libérer le mercredi après-midi pour les seules activités extrascolaires.

Des investissements importants pour la capitale

Bien sûr, une telle « révolution », ambitieuse, n'est pas sans poser de multiples problèmes. Rien ne dit que la ville, tout d'abord, acceptera de payer le lourd investissement qu'un tel projet suppose et les conséquences en termes d'organisation (encore floues) qu'il implique. Ensuite, le rectorat n'ignore pas les réticences importantes du corps enseignant et des parents d'élèves, qui ont déjà fait plier l'académie en obtenant la semaine de quatre jours... une semaine sur deux (2).

Enfin, le rectorat de Paris entend également prendre en compte la réflexion qui débouchera, sur ce sujet, des tables rondes sur l'avenir du système éducatif, organisées actuellement par le ministre de l'éducation.

Une fois informés de l'état de réflexion du groupe de travail parisien, les conseils d'école de la capitale devraient être invités, dans le courant du troisième trimestre, à formuler un choix. Le rectorat indique qu'il tranchera alors, début juin, entre le statu quo et la semaine de quatre jours (qui pourrait être applicable dès la rentrée 1994), ou donc la semaine de cinq journées aménagées (qui ne serait alors applicable qu'à la rentrée 1995), si l'idée faisait florès.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Cette enquête a fait l'objet d'une publication récente : *La semaine de quatre jours de classe*. Education et formations, n° 37, mars 1994. Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), ministère de l'éducation nationale, 26 pages, 80 francs (*le Monde* du 7 avril).

(2) Depuis la dernière rentrée, une *semaine sur deux, les élèves parisiens ne* vont pas à l'école le samedi matin. En contrepartie, ils partiront en grandes vacances deux jours et demi après les autres.

CINÉMA

FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui sont présentés dans les salles parisiennes, depuis le mercredi 6 avril.

GILBERT GRAPE. Film américain de Lasse Hallström, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

GUET-APENS. Film américain de Roger Donaldson, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LE JARDIN SECRET. Film américain de Frances Hodgson Burnett avec Kate Maberly, Heydon Prowse, Andrew Knott, Maggie Smith, Laura Crossley, John Lynch, Walter Sparrow, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PAS TRÈS CATHOLIQUE. Film français de Tonie Marshall : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TERRAIN MINÉ. Film américain de Steven Seagal, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TÊTE A TÊTE. Film français de Jean-Hugues Lime et Yves Benoit : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34).

WAYNE'S WORLD 2. Film américain de Stephen Surjik, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

CULTURE

DANSE

PINA BAUSCH au Théâtre de la Ville

L'ombre d'un doute

Du sable, un peu d'eau, un bateau échoué : la scène vide est propice à la présentation des membres du Tanztheater de Wuppertal, la compagnie de Pina Bausch. Certains dansent. D'autres jouent la comédie. La première partie de *Tanzabend* s'engage avec lenteur, douceur. Helena Pikon relève sa petite robe noire mal fichue, signe du départ d'un solo qui donne la chair de poule. Il annonce celui de Ruth Amarante aux bras de tragédienne.

Celui de Quincella Swyningan, plus sensuel, plus animal : la danseuse feule, s'allonge voluptueusement sur le sable. Il y a aussi des baisers qui aspirent, des étreintes qui étouffent. Julie Shanahan, en combinaison vert foncé, s'emballe les jambes et les hanches dans du plastique transparent, imitation des horribles pantalons de Nylon que des danseuses enfilent pendant l'exercice parce qu'ils ont la vertu de faire transpirer. Les jambes de Shanahan crissent quand elle bouge.

Sur le plateau, jamais plus de deux ou trois danseurs. Souvent les corps chutent sur le sable humide, restent immobiles. Morts. D'une morsure à la nuque, Dominique Mercy ranime Helena Pikon. Pour finir de la ressusciter, il la fait danser sous le jet vaporeux d'un tuyau d'arrosage, elle ressemble à une balle de ping-pong qui s'élèverait et retomberait sous la pression de l'eau. Cette première partie est ponctuée de rondes de garçons et de filles qui s'enchevêtrent, se coupent, se recoupent, les bras en arrondi au-dessus de la tête. Tous réunis sur le pont du bateau, tenant le bastingage en guise de barre d'exercices, ils font des gestes d'adieu.

Dernier signe, dira l'un des danseurs, à Hans Züllig, professeur de danse, qui, en 1992, venait de mourir. Créé en janvier de la même année, *Tanzabend* met en valeur chacun des vingt-trois danseurs de Pina Bausch. La chorégraphe leur doit beaucoup. Certains la suivent depuis longtemps dans son aventure. Elle leur compose dorénavant les danses dont ils rêvent. Elle les en a souvent privés : son cheminement artistique la tenait éloignée des formes habituelles de la chorégraphie depuis la fin des années 70. La seconde partie débute par un orage. Extérieur/nuit.



COLETTE MASSON/ENGUERAND

Geraldo Si Loureiro et Julie Shanahan dans « Tanzabend », de Pina Bausch

Les corps jonchent le sable, enveloppés dans des couvertures. Clochards, voyageurs en dérive. Les danseurs entrent dans le cercle, à tour de rôle, histoire de montrer ce dont ils sont capables. Brillante danse sautée, croisée, glissée de Jakob Andersen. Avec deux mouvements de bras, le Grec Daphnis Kokkinos évoque les danses d'hommes de son pays natal. Le rythme est soutenu, enlevé. Deux scènes se superposent : d'un côté, Geraldo Si Loureiro dessine sur sa peau des cœurs qu'il barre d'un trait, à chaque fois que l'objet de sa flamme change ; derrière lui, Julie Shanahan, en sous-vêtements blancs, parle des baisers que lui donnait son père quand elle était fillette. En guise de démonstration, elle embrasse la table à petits coups précipités, tout en se servant à boire. Debout sur la table, elle exhibe ensuite son corps, en détaille les proportions à la manière d'un arpenteur.

Pourtant, ce *Tanzabend*, vibrant de toutes les musiques du monde, du cri des oiseaux nocturnes, manque de tension dans la construction. Si la chorégraphe à la recherche de paix intérieure, d'harmonie, s'est éloignée de ses univers paroxystiques, si la danse éblouit toujours, la signification générale de cette œuvre est plus pauvre. On ne retrouve pas ici le foisonnement et l'ambiguïté de Pina Bausch. *Tanzabend 1991* amorçait déjà, clairement un retour de la danse et la chorégraphe semble s'interroger, au fur et à mesure qu'elle bâtit ce *Tanzabend 1992*, sur le bien-fondé de ces importantes parties dansées.

Le symbole même du bateau échoué laisse à penser qu'il s'agit d'une œuvre où la matière doit s'enliser, s'éparpiller dans le sable, pour attendre qu'une vague plus forte vienne la dégager. Ce qui sera magnifiquement réalisé avec *Tanzabend 1994*, encore inédit en France. Cette soirée de Pina Bausch, treizième passage du Tanztheater de Wuppertal au Théâtre de la Ville, se situe, malgré ces réserves, très au-dessus de la mêlée.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Jusqu'au 16 avril, à 20 h 30, le 17, à 17 heures. Théâtre de la Ville. Tél. : 42-74-22-77.

ARTS

ROMANTISME au Musée de Lyon

Orages, voyages, paysages

En traitant du romantisme à travers un ensemble important de peintures, de dessins, d'estampes et de sculptures tirées des collections du XIXe siècle, le conservateur du musée des Beaux-Arts, Philippe Durey, lance une de ces opérations de redéploiement interne qui ravivent l'intérêt des visiteurs. C'est l'occasion, en attendant l'achèvement des travaux de rénovation du bâtiment, de donner à voir autrement les œuvres du répertoire et de faire redécouvrir celles, injustement oubliées, qui somnolaient dans le purgatoire des réserves. D'exhiber, aussi, de vieilles belles auxquelles des restaurations, une couche légère de vernis ont restitué une appétissante fraîcheur de teint.

Le romantisme, tel que le montre cette exposition, est à entendre dans un sens large : le sentiment romantique, plutôt, puisque l'exposition s'étend de 1820 à 1860 et au-delà. On pourrait dire, de la *Corinne au cap Misène* de Gérard, où la tempête céleste ne parvient pas à émouvoir les poses convenues des personnages, à *l'Orage* de Georges Michel, orage qui s'étend à la manière même de brosser fougueusement le paysage.

Un fil pédagogique discret

La distribution en « séquences » – la poésie des cloîtres, le nouveau sentiment de la nature, les arcanes du moi, les rêves d'amour, la mort, l'Orient, le voyage en France... – déroulent un fil pédagogique discret (1). Bien sûr, on repère dans ces absides de la cathédrale romantique les œuvres capitales : *la Femme au perroquet* de Delacroix, délicieux rêve d'érotisme exotique, accompagnée d'un dessin d'une pureté ingresque ; *la Folle* de Géricault, superbe morceau de peinture sur la déchéance humaine ; *la Retraite de Russie* de Charlet, dont l'armée fantôme prise dans les glaces inspira, dit-on, Victor Hugo...

D'autres œuvres moins fréquentées aiguisent la curiosité : les dessins préparatoires de Delacroix pour la galerie d'Apollon, où le geste de la main est encore frémissant ; les musculeuses lithographies d'« écurie » de Géricault ; l'esquisse lyrique de Chassériau pour *la Défense des Gaules* ; la petite encre rehaussée de gouache de Decamps, *Samson tournant la meule* ; la nymphe libertine de Tassaert ; un tableautin de Diaz de la Pena, paysage de lumière timide. On découvre une Judith orientale de Ziégler, un *Déluge* aux anatomies classiques de Court, peintre de Rouen, ou une *Sainte Agathe* du Bizontin Gigoux, qui est une belle étude de nu enténébré.

Il n'y a pas que Delacroix, Chassériau ou Fromentin parmi les orientalistes. Boulanger, Marilhat, Dehodencq – un lavis nerveux comme un instantané, *l'Exécution de la juive*, – mais aussi les Lyonnais Bonnefond ou Pupier (sur qui on ne sait presque rien) sont aussi du voyage réel ou imaginaire.

Les Lyonnais, d'ailleurs, tiennent bien leur partie dans la naissance et l'épanouissement du romantisme, avec Richard et Revoil, les créateurs du style troubadour, Grobon encore empreint d'un sentiment rousseauiste de la nature, Guichard tiraillé entre Ingres et Delacroix, Bellet du Poisat franchement influencé par Delacroix, et Allemand tout proche de l'école de Barbizon.

L'artiste le plus étrange reste le préraphaélite Janmot, l'auteur ambitieux du *Poème de l'âme*, un visionnaire qui, dans ses grands dessins, donne au fantastique et à l'allégorique le crédit d'un trait vigoureux.

JEAN-JACQUES LERRANT

(1) A l'occasion de l'exposition paraît le premier volume d'une collection, « les Petits Carnets », destinée à l'initiation du jeune public, écrit par Christian Briend et Laurence Tilliard, illustré par Laurence Boitout.

▶ Romantisme, de Delacroix à Janmot, Musée des Beaux-Arts de Lyon, jusqu'au 19 juin. Tél. : 78-28-07-66.

PHOTO

REVERDOT au Centre régional Nord-Pas-de-Calais

Enigmes de la vie et de la mort

DOUCHY-LES-MINES

de notre envoyé spécial

Voilà un photographe bien étrange. Jean-Philippe Reverdot produit et montre très peu d'images ; il n'appartient pas au « milieu » (décorateur de cinéma recherché, il travaille sur le dernier film de James Ivory) ; on le voit rarement, n'a pas de galerie, n'appartient pas à une école ou une chapelle, s'exprime peu. On le dit très exigeant. Il expose, de temps à autre, en dehors de lieux médiatiques, pour y montrer quelques images qui s'accommodent de ce retrait.

Il faut donc se rendre à Douchy-les-Mines, à quelques kilomètres de Valenciennes, pour constater ce que l'on sentait dans le dernier (bon) livre de Reverdot (édité chez Marval) : le travail de Reverdot ressemble de plus en plus à une énigme indescriptible. Il y a quelques années, on discernait bien des paysages, aujourd'hui ce qui frappe d'abord l'œil c'est la noirceur des tirages – le « label Reverdot », qui a fait sa réputation.

Talent troublant

Sa photo la plus célèbre montre deux verres (à dents ?) retournés sur une tablette (de salle de bain ?). Ailleurs, une queue d'animal aquatique perce l'eau tumultueuse, une masse blanche (un animal marin ?) est échouée sur une plage, des serpents flottent dans l'air, des branchages forment une sorte de grillage sur le paysage. Pas de légendes, les tirages très sombres recouverts de vitres brouillent un peu plus la lecture. Autant de freins qui sont *« comme un droit d'entrée à son monde »*, dit Pierre Devin, le directeur du Centre régional de la photographie de Douchy.

Mais quel est ce monde ? Une citation de Fernando Pessoa, en ouverture du livre de Reverdot, *Territoire supposé* (1), donne un indice : *« Ce que nous voyons n'est pas fait de ce que nous voyons, mais de ce que nous sommes. »* Il est vrai que le talent troublant de Reverdot est de remodeler notre environnement quotidien, pour le voir autrement et lui donner un aspect intemporel. Beaucoup de photographes explorent ce créneau, en s'appuyant sur la manipulation du tirage, mais sans convaincre.

Une tension rare

Reverdot, seul, captive vraiment. Il arrive à créer une tension rare entre le sujet et le tirage, les objets fragiles et les matières. Il tend de plus en plus vers l'abstraction, pour ne traduire que des sentiments et des états génériques du monde : la naissance, l'air, l'eau, la terre, la nature, la mort. Pour arriver à ses fins, Reverdot, passé maître dans l'art de créer des décors, use avec virtuosité, de tous les artifices de la photographie : superpositions ou « collages » de matières, net-flou, brumes glauques, lumières étranges, traces et débris accumulés.

C'est bien une réflexion sur le monde tel qu'il va, que nous délivre Jean-Philippe Reverdot. Et l'on comprend mieux la réflexion de Bernard Lamarche Vadel, quand il affirmait n'aimer que les photographes qui *« m'aideront à mourir »*. Reverdot aide à vivre, et donc sûrement à mourir.

MICHEL GUERRIN

(1) Marval, 1989. Voir également, *Kuma*, Marval, 1988.

▶ Centre régional de la photographie Nord-Pas-de-Calais, place des Nations, 59282, Douchy-les-Mines. Tél. : 27-43-56-50. Jusqu'au 8 mai.

MUSIQUES

Une « major » du disque ouvre une filiale à Paris

MCA veut développer un répertoire français

Le premier avril, le groupe MCA (qui regroupe les labels MCA, Geffen, DGC et GRP), lui-même filiale de Matsushita, a ouvert des filiales dans cinq pays d'Europe : l'Italie, l'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas et la France. Jusqu'ici, le marketing et la distribution des produits du groupe japonais (dont les disques de Nirvana, Guns N'Roses, Bobby Brown) étaient assurés par la « major » allemande BMG. Dorénavant, BMG n'assurera plus que la seule distribution des disques MCA.

Selon Gérard Woog, qui dirigera la nouvelle filiale française, cette décision s'explique par la volonté du groupe Matsushita-MCA de mieux maîtriser sa politique globale et de faire jouer les synergies entre ses produits d'électronique grand public (de marques Technics ou JVC), ses films et téléfilms (produits par Universal ou MCA Television) et les produits musicaux.

La décision a beau avoir été prise en plein débat sur les quotas de chansons françaises, il s'agit d'abord de mieux implanter en Europe une multinationale qui a beaucoup de terrain à refaire sur ses concurrents Warner ou Sony. Jusqu'ici les produits MCA-Geffen occupaient environ 3 % du marché français du disque.

La nouvelle structure qui emploie 17 personnes espère augmenter rapidement ce chiffre grâce à une meilleure exploitation du catalogue sur lequel on retrouve aussi bien Buddy Holly que Louis Armstrong. Dans un second temps, à partir de janvier 95, une équipe artistique sera embauchée, qui devra rechercher des artistes français.

T. S.

Mort d'Albert Goldman biographe d'Elvis Presley

On apprend la mort, le 28 mars dernier, de l'écrivain Albert Goldman, auteur de biographies d'Elvis Presley et de John Lennon. Albert Goldman est mort d'une crise cardiaque alors qu'il se trouvait dans un avion allant de Miami à Londres. Il avait soixante-six ans et préparait une biographie de Jim Morrison.

En 1974, Albert Goldman, alors universitaire, avait publié une biographie du comique Lenny Bruce. En 1981, *Elvis* se présentait comme une somme définitive destinée à mettre à bas le mythe Presley, un exploit que Goldman prétendit renouveler en 1988 avec *The Lives of John Lennon*. La méthode Goldman consistait à recueillir le plus grand nombre possible de témoignages défavorables sur le sujet retenu, sans jamais s'attarder sur l'œuvre des artistes « sélectionnés ».

C'est à Albert Goldman que l'on doit les pages impitoyables sur les perversions d'Elvis Presley ou la toxicomanie de John Lennon, mais il faut chercher ailleurs que dans ses livres la genèse de la révolution rock ou l'épopée de la pop.

T. S.

MICHEL PARMENTIER au Parc floral de Vincennes

L'artiste malgré lui

Le visiteur pousse la porte, voit des murs blancs, et ressort aussitôt. Un autre, plus patient, fait le tour de la salle, hausse les épaules, puis épingle l'exposition d'un mot vengeur sur le livre d'or. Certains s'attardent, demandent des explications. Elles viennent, remarquablement passionnées ; les responsables des lieux, qui les dispensent, bénéficient d'un avantage non négligeable : ils ont les œuvres de Michel Parmentier devant les yeux toute la journée. Car il faut du temps, beaucoup de temps, pour qu'elles distillent leur venin. A qui ne leur accorde qu'un regard, elles apparaîtront simplement scandaleuses. Parmentier a l'habitude. En 1967 déjà, il proclamait avec Buren, Mosset et Toroni un *« Nous ne sommes pas peintres »* retentissant. C'est lui qui provoque l'éclatement du groupe BMPT (1). C'est aussi le seul membre du quatuor à pousser sa logique jusqu'au bout, en cessant toute activité artistique à partir de 1968 et quinze ans durant.

Lorsqu'il cède à nouveau à la tentation, c'est avec le même radicalisme agravé par l'épure. La couleur a disparu de ses bandes horizontales (1), mais le dessin aussi. C'est au support seul qu'est dévolu le rôle de structurer la surface. Chacune des dix œuvres exposées est construite de manière identique : quatre lés de calque accolés constituent une surface blanchâtre, faux carré de 3,04 mètres sur 3,08 mètres. Chaque lé est marqué de onze plis horizontaux qui en scandent la surface. Mesure ternaire si l'on ne considère que les plis, le rythme se fait binaire si l'œil préfère s'arrêter sur les zones que Parmentier a striées de verticales régulièrement disposées, légères opacifications dues à un passage au bâton d'huile.

Cette stratification obtenue par des moyens très simples produit donc un glissement rythmique d'une complexité extrême. La jonction des bords de chaque lé introduit en outre trois grandes verticales dans l'œuvre, que les variations de l'éclairage rendront plus ou moins présentes.

Les dix œuvres sont donc rigoureusement identiques, si l'on excepte les infimes variations provoquées dans l'application de l'huile. Les titres seuls les différencient, chacune portant une date et, dans certains cas, un numéro d'ordre. Les comparer reviendrait à vouloir différencier un brin d'herbe de son voisin de pelouse. Pourtant, une curieuse intuition les fait paraître uniques, surtout lorsqu'on les regarde successivement. Le temps n'est plus le même : le spectateur a changé durant les quelques instants qu'il a passés à franchir la distance d'une œuvre à l'autre.

Pour le reste, Parmentier pourra répéter à l'envi son dégoût du milieu de l'art, étaler son éthylisme, sa schizophrénie ou sa paranoïa à longueur de préface, faire tout son possible pour décourager ses inconditionnels (il en a), pour conforter l'opinion de ses détracteurs (il en a encore plus), pour grossir les rangs des quidams voyant dans l'art contemporain affaire de zozos doublés d'escrocs, bref pour se suicider socialement, il aura quand même réalisé une belle exposition : ça doit le désespérer.

HARRY BELLET

(1) Le groupe BMPT, où se retrouvaient quatre artistes : Buren, Mosset, Parmentier et Toroni, s'était partagé le territoire des gestes picturaux simples comme suit : à Buren les bandes verticales, à Mosset les cercles, à Parmentier les bandes horizontales, à Toroni les ponctuations à la brosse, régulièrement disposées.

▶ Michel Parmentier. Carré des arts, Parc floral de la Ville de Paris, esplanade du château de Vincennes, Paris-12e. Tél. : 43-65-73-92. Jusqu'au 15 mai. Catalogue 32 pages, 50 francs.

THÉATRE

DE L'AUBE A MINUIT au théâtre de l'Atalante

Un Allemand sur la liste d'attente

La traversée des écrivains, d'un peuple à l'autre, a des priorités étranges. Tels d'entre eux, de peu de mérite, sont traduits dès qu'apparus. D'autres, d'une dimension primordiale, stagnent sur la liste d'attente, *ad vitam aeternam*. Regardez les Allemands. Depuis 1950, les dramaturges allemands occupent nos théâtres. Directeurs, metteurs en scène, acteurs, professeurs, sont atteints d'une germanophilie scénique aiguë. C'est nous, les Français, qui l'avons voulu, et il suffit qu'un petit gars de chez nous s'en aille balayer la cour, un dimanche ou deux, dans un théâtre de Saxe ou de Bavière pour qu'il soit aussitôt tenu, par nos théâtres subventionnés, pour un phénix, couvert d'or et de louanges.

Tous les écrivains allemands de théâtre et de sous-théâtre se voient donc joués dans l'Hexagone, et ce ne sont plus Molière et Claudel qui forment les acteurs dans les conservatoires, c'est Botho Strauss. Cependant, le dramaturge allemand vivant qui fut, de 1910 à 1933, le plus estimé et le plus joué dans son pays, fut Georg Kaiser, né à Maddebourg en 1878, mort en 1945, en Suisse parce que l'intervention nazie le força à s'exiler en 1933. Or les pièces de Georg Kaiser, par exemple *la Veuve juive* (1911), *Europe* (1915), *le Corail* (1917), *Gaz* et *la Fuite à Venise* (1923), *le Soldat Tanaka* (1940), sont inconnues en France.

L'art à la fois très sensible et souverain de Georg Kaiser eût déjà dû, de par lui-même, susciter sa fortune en France. Et il y a deux autres raisons. C'est qu'expressionnisme pour expressionnisme, celui de Kaiser est différent, plus justifié, plus énergique, plus concis. C'est aussi, surtout, que Kaiser est très actuel dans ses objections, presque obsessionnelles, à une société fondée sur la production, la primauté des acquisitions techniques, la loi du profit, l'argent. Il cherche, un peu à l'aveugle, par intuition, les voies d'*« une femme, un homme, modernes »*, libres de s'appliquer à des fins plus exaltantes. Sa pièce, *De l'aube à minuit* est jouée au théâtre de l'Atalante, certes une petite salle, mais la mort d'Eugène Ionesco vient de nous rappeler qu'il n'a pu se faire connaître et continuer d'écrire, qu'en donnant ses trois premières pièces à de tout petits théâtres (petits par le nombre des fauteuils, grands par leur programmation). Cette pièce, *De l'aube à minuit*, bénéficie d'une très belle traduction de René Radrizzani (1).

Une présence fascinante

Le « départ » de la pièce est brusque. Une jeune femme, de belle allure, se présente dans une banque, en Allemagne. Elle vient retirer une assez grosse somme, qui, normalement, a été transférée par une banque italienne. Le directeur de la banque voit en cette femme un escroc. Mais sa beauté a déterminé un choc chez le caissier, qui, pourtant honnête, vole la somme qu'elle était venue chercher, et prend la fuite.

De l'aube à minuit n'est pas du tout l'une des meilleures pièces de Georg Kaiser. Le metteur en scène Sylvain Maurice a présenté d'une manière très curieuse et intéressante les deux premiers actes, en cadrant très étroit décor et comédiens, si bien que le jeu acquiert la surréalité des marionnettes et de certains dessins animés (comme *Mr Magoo*). Ensuite, le mirage s'atténue. L'actrice Véronique Müller donne une présence fascinante à la voyageuse italienne, qui n'est certes pas un filou mais qui va s'avérer une maman trop couveuse. Allons voir cette pièce secondaire de Kaiser, et si sa réussite doit en susciter d'autres, plus fortes.

MICHEL COURNOT

► Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles Dullin, Paris 75018, métro Anvers, tél. : 46-06-11-90. A 20 h 30 du lundi au samedi. A 17 heures, dimanche. Places 45F à 110 F. Jusqu'au 11 avril.

(1) Ce dernier a traduit aussi deux grandes choses, *le Navire de bois* et *la Nuit de plomb*, de Henny Jahnn, publiés chez Corti, – *cf.* l'article de Pierre Lepape dans *Le Monde des Livres* du 3 décembre 1993.

STALINE à Grenoble

Acteur et dictateur

Gaston Salvatore est chilien. Neveu du président Allende, il a dû fuir son pays en 1973 pour se réfugier en Allemagne, où il a acquis une solide réputation d'auteur dramatique. C'est dire qu'il connaît bien les problèmes du pouvoir pour les avoir approchés de près. Et c'est bien du pouvoir que traite ce *Staline*, paru en 1987, que présente actuellement à Grenoble le Nouveau Théâtre de Belgique. L'écrivain a imaginé un face-à-face entre le dictateur vieillissant et un acteur juif qui joue le rôle de Lear dans une salle de Moscou. Entre la fiction du théâtre et la réalité de la politique, entre l'acteur et le dictateur, se joue alors une étrange partie.

Comme Lear, Staline est à demi-abandonné par des héritiers qui se disputent déjà son trône et que, seule, la peur retient. Mais, comme un vieillard malade et fixé dans des obsessions, il s'apprête à lancer une nouvelle série de purges contre les médecins juifs, coupables de vouloir assassiner les dirigeants soviétiques. En 1953, en effet, éclate le « complot des blouses blanches ». La mort de Staline, le 5 mars de la même année, arrêtera l'épuration. La pièce de Salvatore se situe ainsi au terminus d'une évolution qui mêle *les remous de la grande histoire et* les éléments biographiques. Le lien avec la pièce de Shakespeare se fait par des extraits de *Lear* où Staline joue lui-même le vieux roi, assignant à l'acteur Sager le rôle du bouffon et s'interrogeant sur le parallèle entre leurs destins.

Une esthétique un peu datée

Henri Ronse est le responsable à part entière de ce spectacle : mise en scène, décors, costumes, éclairages. La plus belle idée est sûrement le décor, sorte de pièce enterrée, un de ces lieux anonymes où Staline a passé, dit-on, la fin de sa vie, émigrant de pièce en pièce, de maison en maison. Un canapé, une table où viendront peut-être s'asseoir les dignitaires du régime pour une réunion, un buste de Lénine, puis de Staline, un poêle, des murs tour à tour aveugles ou ouverts sur un jardin. A chaque tableau, les éléments tournent et ce système permet habilement de varier les angles de vue, les cadrages. En revanche, la mise en scène d'un texte qui ne comporte guère de progression dramatique est trop rectiligne, trop univoque. René Hainaux incarne sans beaucoup de subtilité un Staline à-mi chemin entre Pétain et Pinochet. Georges Bossair met plus de finesse dans le rôle du comédien juif. Leur face-à-face est plus dramatique que grinçant, alors que le texte prête parfois à l'ironie. Mais, dans cette esthétique un peu datée, on trouve un écho, pour une fois sans complaisance, des interrogations sur les tyrannies modernes qui semblent tant fasciner le théâtre de notre fin de millénaire.

PIERRE MOULINIER

► Théâtre du Rio, 37, rue Servan, Grenoble. Jusqu'au 16 avril, à 20 h 30 ; tél. : 76-44-70-11.

COMMENT CA VA? au théâtre de la cité internationale

L'homme aux chaussures jaunes

En octobre 1917, il avait juste vingt ans. Il s'appelait Maïakovski, un nom superbe, qui fleure bon la mère, le pain, et le marteau-pilon. Il était grand, il était beau, et quand il proférait ses poèmes devant des milliers d'ouvrières sous le charme, il se rasait le crâne, pour rendre les rimes plus viriles. Il était aussi d'une élégance très personnelle, au point, le 13 avril 1930, veille de son suicide, de porter à ressemeler une paire de chaussures jaune citron, un prototype qu'il avait acheté à Paris.

Il faisait semblant de compter pour zéro tout ce qui avait été écrit en Russie avant les articles de Lénine. *« Un art neurasthénique »*, tranchait-il. L'art, le vrai, devait désormais nous permettre, avant tout, de *« jouer librement de nos facultés de perception »*.

Il comptait beaucoup, pour ce faire, sur le théâtre et le cinéma. Il écrivit des pièces, *la Punaise, les Bains*, en comparaison de quoi Tourgueniev et Tchekhov sont, en effet, *« des échantillons pauvrets de sensibleries grappillées à même les vies »*. Il écrivit aussi des scénarios de films, *Pas né pour l'argent, la Demoiselle et le Voyou*, mais d'autres que lui les réalisèrent, en 1918. Il s'estima trahi. Bientôt, il quitta le cinéma.

Plus tard, en 1927, il proposa au Sovkino (Soviet-Ciné) un scénario appelé, d'un titre très léniniste, *Comment ça va ?* Ce scénario se présentait comme une suite sèche de 513 indications d'images. Indications très brèves. Exemple : *« 87 : Maïakovski tourne la tête et regarde – 88 : Un détail du bureau – 89 : Un pylone de T.S.F. – 90 : Maïakovski déploie une feuille de journal – 91 : Emergeant de la feuille, droit sur la caméra, un train en marche – 92 : Détail du travail de la locomotive... »* Ainsi de suite. Les dirigeants du Sovkino refusèrent ce scénario, qui n'était pourtant pas moins « écranisable », comme disent les Russes, que ceux d'Eisenstein, comme *la Grève* (1925) ou *la Ligne générale* (1929).

Dans la grande salle, rénovée, du Théâtre de la cité internationale, Laurent Pelly risque une « mise en scène » de ce scénario, qui a été publié chez Clémence Hiver dans une fidèle traduction de Régis Gayraud. Bien sûr, les heurts des 513 images brèves, collées telles quelles, en suite abrupte, ne se retrouvent pas au théâtre, où la perception est coulée et va son chemin en scènes longues. Mais les cinq acteurs de Laurent Pelly (Agathe Mélinand, Isabelle Habiaque, Joël Adam, Rémi Gibier, Réginald Huguenin) se détachant comme des figurines sur le sombre ou le clair d'une scène vide, miment des signes bien « détourés », bien scandés, qui soulignent ou récusent les textes de chaque « numéro » du scénario. Présence d'esprit, gaieté d'imagination, contribuent à former ici un salut amical à ce grand agitateur génial qu'est Vladimir Maïakovski. Un soir de fête.

M. C.

► Théâtre de la cité internationale, 21, boulevard Jourdan, 75014, tél. : 45-89-38-69. Métro Cité-Universitaire. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche 17 heures. Places 55 F à 100 F. Jusqu'au 17 avril.

Dans son « Rapport au Parlement »

Le CSA demande la poursuite de la réforme du secteur télévisuel

Conformément à la loi sur l'audiovisuel du 1er février, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a remis, jeudi 7 avril, son « Rapport au Parlement » sur les *« conséquences »* des réformes législatives du secteur audiovisuel. Le CSA en profite pour demander au gouvernement de ne pas ralentir les réformes engagées sur un certain nombre de dossiers : le rétablissement de la seconde coupure publicitaire dans les fictions pour M6, le maintien des quotas des assouplissements en matière de publicité, les sanctions pour les chaînes câblées, etc.

Les propositions sur l'aménagement de la réglementation audiovisuelle que le CSA vient de faire parvenir aux députés et sénateurs, conformément à l'article 1 de la loi du 1er février 1994, risquent fort d'embarrasser le gouvernement. Soucieux, après l'« affaire » Rousselet, d'éviter tout désordre au sein d'un paysage médiatique à haute visibilité, le gouvernement avait quasiment renoncé à présenter un volet législatif complémentaire *à celui qui, après bien* des débats, avait été promulgué voici deux mois.

Parmi les mesures proposées, figure la recommandation de rétablir pour M6 – et M6 seulement – le droit de couper deux fois les fictions par des écrans publicitaires. Ce qui risque de survolter à nouveau le secteur de la télévision, publique et privée. *La réaction de « la petite chaîne qui monte »* ne s'est d'ailleurs pas fait attendre : Nicolas de Tavernost, directeur général de M6, a fait savoir qu'il se réjouissait de *« cette position sans équivoque »* et qu'il allait *« saisir, dès vendredi 8 avril, le ministre de la communication pour lui demander de mettre au point un projet de loi en ce sens dans les plus brefs délais »*. Même si le CSA estime que l'impact financier d'une telle mesure – 130 millions de francs – est sans *« forte incidence sur les équilibres actuels »* du marché publicitaire, nul doute que TF 1 n'acceptera pas sans réagir le risque de voir rognée sa part de marché.

Concernant le service public de télévision, le CSA estime souhaitable qu'un décret clarifie enfin les *« structures »* de la présidence commune de France-Télévision. Il trouve également *« indispensable que l'Etat assigne des missions spécifiques »* à chaque chaîne et que leurs points de coopération autorisés soient clairement spécifiés. Une manière de dire qu'il est temps que le gouvernement rende très vite publics les cahiers des charges de France 2 et France 3.

Vides juridiques

Concernant la publicité, le Conseil renouvelle son désir de voir la publicité autorisée sur les télévisions locales pour le secteur de la distribution. Une mesure difficile à prendre tant les craintes des éditeurs de journaux (et notamment de la presse quotidienne régionale) sont vives. A propos des quotas de diffusion, le CSA estime qu'ils ont *« fait leurs preuves »* même si des aménagements peuvent être apportés aux obligations de production, afin de soutenir les coproductions européennes. Le CSA estime même que la réglementation française peut *« constituer un exemple de référence pour le droit européen »*.

En ce qui concerne le câble, le CSA rappelle que les textes ne précisent pas comment retirer l'autorisation d'exploitation délivrée à un réseau, alors que le Conseil a, par exemple, reçu *« plusieurs »* demandes de communes qui souhaitaient changer de câblo-opérateur. En outre, il souligne que l'absence de décrets ne permet pas de conventionner les chaînes diffusées par satellite de télécommunications. Manquerait également un *« régime de sanctions administratives »* pour les chaînes du câble ou pour les câblo-opérateurs, parallèlement aux *« pénalités contractuelles »* déjà existantes. Le CSA ne rechignerait pas non plus à ce que des *« sanctions pénales »* soient instituées.

Enfin, le conseil dresse une longue liste de projets de décrets qui *« n'ont toujours pas été pris »* par le gouvernement et dont *« la publication rapide permettrait de mettre fin aux vides juridiques actuels »* : au menu, la publicité locale à la radio, le service minimum en cas de grève dans le secteur public, les exclusivités sportives, les obligations des chaînes diffusées par satellites de télécoms.

Autres textes en attente, souligne encore le CSA : le nouveau cahier des charges de Radio-France-Outremer (RFO), le décret sur les cinquante-deux films de cinéma supplémentaires autorisés à la télévision, ou encore les nouveaux décrets fixant les obligations des chaînes du câble, attendus d'*« urgence »* alors qu'*« aucun projet n'a encore été transmis par le gouvernement »*...

YVES MAMOU

Présenté officiellement à Bruxelles

Le Livre vert sur l'audiovisuel souhaite le développement d'une industrie européenne

Le Livre vert sur l'audiovisuel, présenté officiellement par Jacques Delors et Joao De Deus Pinheiro, *n'est pas un instrument* défensif face à l'industrie nord-américaine. Il doit faire émerger une véritable industrie européenne, en jouant de la diversité linguistique et cuturelle du Vieux Continent

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Jacques Delors, président de la Commission des communautés européennes et Joao De Deus Pinheiro, commissaire portugais en charge de la culture et de l'audiovisuel, ont présenté, jeudi 7 avril, le « Livre vert » de la Commission intitulé « Options stratégiques pour le renforcement de l'industrie des programmes dans le contexte de la politique audiovisuelle de l'Union européenne ». Ce document, déjà connu pour ses grandes lignes (*le Monde* du 24 mars), est considéré comme un simple instrument de travail, en vue d'une conférence européenne de l'audiovisuel que la Commission convoquera à Bruxelles en temps opportun. Il sera examiné par les ministres de la culture réunis en conseil informel, le 21 avril, à Thessaloniki (Grèce). Ce Livre vert s'est nourri des contributions des Etats membres, des milieux professionnels, et d'une « cellule de réflexion » constituée de personnalités extérieures à la Commission, dont, pour la France, Michèle Cotta.

La « révolution numérique »

Parce qu'il dresse un constat peu réjouissant du manque de compétitivité de l'audiovisuel européen face aux Américains, ce Livre vert a parfois été présenté comme un instrument purement défensif, voire protectionniste. MM Delors et Pinheiro se sont efforcés de corriger cette image, insistant sur le fait que ce document s'inscrit dans le prolongement du Livre blanc sur la croissance, la compétitivté et l'emploi, adopté par le Conseil européen en décembre 1993. Selon eux, l'audiovisuel, qui occupe actuellement 1,8 million de personnes dans l'Union, pourrait porter des centaines de milliers de nouveaux emplois d'ici à la fin du siècle. *« L'idée est moins de nous protéger que de permettre à ce secteur de se développer par des mesures positives »*, a dit M. Pinheiro.

Le diagnostic est particulièrement sombre en matière d'industrie cinématographique : *« Le secteur de la distribution est surdimensionné, sans offrir de véritables réseaux européens de distribution internationale. Résultat : seulement 20 % des films européens sortent de leurs frontières nationales* (...). *La multiplication des fonds nationaux et régionaux d'aide à la production cinématographique dont les modalités de fonctionnement ne tiennent pas compte, ou pas assez, des impératifs du marché, peut encourager l'émergence de comportements « d'assistés » dans l'industrie européenne. »*

Plutôt que les replis frileux et les projets élaborés *« sans se soucier du public potentiel »*, la Commission souhaite l'avènement d'une industrie de l'audiovisuel *« qui soit le reflet de la diversité de l'Europe »* tout en se méfiant de *« l'étouffement dans des marchés cloisonnés »*. *« Si, dans certains Etats membres, l'industrie a pu profiter en partie du premier essor dû à la multiplication du nombre de services audiovisuels ou au développement du marché de la vidéo, c'est le plus souvent dans une perspective à court terme, sans enrayer le déficit chronique de la production et sans constituer de catalogue attractifs sur d'autres marchés* (...). *L'industrie nord-américaine, au contraire, a su profiter pleinement de cet essor* (...). *Par l'effet de levier de ses catalogues, elle constitue un partenaire incontournable pour le lancement de tout nouveau type de services. »*

La Commission estime que *« les nouvelles technologies de l'information et de la communication amènent non seulement à repenser la manière de développer et de produire de nouveaux « produits audiovisuels » mais également à apprendre à utiliser une multitude de nouveaux modes d'exploitation et de recyclage des catalogues existants »*. Elle souligne que les potentialités de la « révolution numérique », qui rend possible l'adjonction de plusieurs bandes son ou de plusieurs versions de sous-titrage à un coût réduit, permettra de *« déjouer, voire même d'utiliser, ce qui a été perçu, jusqu'à présent, comme une contrainte structurelle »* : la diversité linguistique et culturelle des membres de l'Union.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

La montée du malaise social commence à inquiéter les

La tension s'accentue dans le secteur public

Après les turbulences engendrées par la contestation étudiante qui a contraint le gouvernement à retirer le contrat d'insertion professionnelle (CIP), l'agitation reprend dans le secteur public. Jeudi 7 avril, la grève lancée par les syndicats de la RATP contre la régionalisation des transports a fortement touché la région parisienne, paralysée par de très importants embouteillages. Des manifestations ont également eu lieu à Paris mais c'est dans les régions qu'elles ont été les mieux suivies.

■ DÉBRAYAGES. Des débrayages sporadiques se sont également produits à France Telecom, La Poste et EDF-GDF, où le personnel redoute notamment les conséquences de la réforme des classifications, ainsi qu'à la Société générale. En revanche, la consultation des salariés d'Air-France qui s'achèvera le 11 avril devrait approuver le plan d'économie proposé par la direction.

La journée du jeudi 7 avril a été pénible pour les Franciliens. Largement suivi, l'appel à la grève lancé par les syndicats de la RATP a paralysé huit des treize lignes du métro alors que le RER et le réseau d'autobus étaient, eux aussi, fortement affectés.

En début de matinée, le Centre régional d'information routière (CRIR) faisait état de 230 kilomètres de bouchons à travers la région parisienne.

Ces arrêts de travail ont été déclenchés pour faire barrage au projet de révision de la loi d'orientation des transports intérieurs dont l'objectif est de renforcer les prérogatives de la région (*le Monde* du 6 avril).

Un porte-parole de la Fédération des usagers des transports (FUT) a néanmoins affirmé *« sa solidarité, pour une fois, avec cette grève »*, affirmant que le désengagement de l'Etat au profit de la région et des départements se traduirait par de fortes hausses des tarifs des transports. En région parisienne, ces derniers bénéficient actuellement d'une prise en charge par les pouvoirs publics sensiblement plus importante qu'en province.

Par ailleurs, plusieurs manifestations ont été organisées dans les principales villes de France mais aussi dans des agglomérations moins importantes, dans le cadre de la journée nationale d'action organisée par la CGT contre la loi quinquennale sur l'emploi. La CGT n'a guère fait recette à Paris (1 800 manifestants selon la police, 10 000 selon les organisateurs).

Par contre, 5 000 personnes se sont retrouvées à Vierzon (Cher) à l'appel de la CGT rejointe par la CFDT, FO, la FSU et la FEN pour protester contre les pertes d'emplois, notamment à l'usine Case-Poclain. Quelque 5 000 personnes ont défilé en fin de matinée dans les rues de Nantes avec les syndicats et les organisations étudiantes pour réclamer *« le droit à l'emploi pour tous »*.

Plus d'un millier de manifestants ont été recensés à Toulouse, Lyon et Bordeaux, alors que des cortèges de moindre envergure se formaient à Orléans, Cherbourg, Rouen, Montpellier ou Clermont-Ferrand.

Changement de statut de France Telecom

De son côté, Force ouvrière a estimé que la publication de nouveaux décrets d'application de la loi quinquennale sur l'emploi *« confirme que le gouvernement n'a toujours pas franchi le fossé entre savoir écouter et savoir entendre »*.

Des débrayages sporadiques sont intervenus dans certains services de France Telecom, de La Poste et d'EDF sans véritablement provoquer de perturbations. Néanmoins, une tension croissante est perceptible dans ces services publics.

Ces dernières semaines, des grèves ont éclaté dans plusieurs centres de tri et bureaux de poste, inquiets devant les réductions d'effectifs, la réorganisation et l'informatisation de l'activité. Bien que la perspective d'un changement de statut de France Telecom se soit éloignée, la mise en œuvre de la réforme de la grille de classification continue de susciter des mouvements.

Les conséquences d'une éventuelle déréglementation à l'échelle européenne ainsi que la modification prochaine des règles d'avancement entretiennent des foyers d'agitation parmi les agents d'EDF et de GDF.

Jeudi, plusieurs milliers de salariés de la Société générale (15 % selon la direction, près de 50 % des présents selon la CFDT) ont cessé le travail. Un projet de restructuration de la banque, entraînant 673 suppressions d'emplois, est à l'origine de ce mouvement.

Mercredi, une journée d'action intersyndicale avait déja eu lieu à la BNP contre l'accélération du rythme des suppressions de postes. En revanche, la situation est redevenue normale, jeudi 7 avril, dans l'ensemble des musées et monuments historiques après la levée de l'ordre de grève d'une journée lancé par les syndicats des agents de surveillance, qui estiment avoir obtenu des engagements en matière de conditions de salaire et d'emploi.

Le gâchis

Suite de la première page

Au diable les sondages qui font planer les gouvernants, sujets au vertige ou à la bavure, quand il y a le feu à la maison France!

Car, dans la loi quinquennale, ou du moins dans son idée, tout n'était pas à jeter, si ce n'est la prétention, dérisoire, de la faire passer pour un programme politique. Vouloir faire œuvre de « société » par le biais d'une litanie de mesures sans souffle, véritable *« catalogue de la Redoute »* que daubaient de méchantes langues, même libérales, relevait de l'inconscience, tant il était clair que la démarche devait s'accompagner d'une réflexion autrement plus large. Il était absurde de travailler à long terme sur un sujet aussi complexe que l'emploi sans réfléchir parallèlement à l'évolution de l'ensemble des paramètres macro-économiques et industriels qui le commandent. En clair, l'occasion était belle de réhabiliter la planification. C'eût été bien sûr prendre le risque de voir renaître le débat sur une *« autre politique »*, débat auquel on s'était d'emblée refusé, sauf Philippe Séguin clairement, puis Charles Pasqua au travers de ses projets pour l'aménagement du territoire, et, désormais, quelques ténors des groupes parlementaires qui, inquiets, proposent de légiférer à nouveau.

Au lieu de cela, la précipitation qui a conduit à élaborer le texte de Michel Giraud en un été, sans vraie concertation, quoi qu'en dise Edouard Balladur, et sûrement pas en s'appuyant sur une vraie confrontation publique, a permis de gaspiller de belles cartouches. Il ne suffit pas de geindre sur le ton de l'impuissance désolée en invoquant les handicaps d'une *« société bloquée »*, comme l'a fait le premier ministre pour défendre le principe du CIP, pour s'exonérer de ses propres responsabilités. Sinon, on donne raison au président de l'Assemblée nationale, qui a toujours prétendu qu'un gouvernement de cohabitation ne pouvait être que de transition, la volonté de réforme étant renvoyée au-delà des présidentielles.

« Bénéficiaires non ciblés »

Quelques exemples suffisent à révéler l'ampleur des dégâts commis dans cette malheureuse affaire. Tel qu'il était présenté, s'inscrivant dans la logique de la constitution d'une filière unique de la formation en alternance, le contrat d'insertion professionnelle pouvait représenter un pas vers l'apprentissage à l'allemande dont les gouvernements successifs – n'est-ce pas Edith Cresson? – vantaient les mérites. Après un pareil échec, et avec une contre-publicité aussi éclatante, la démarche risque d'être remise aux calendes grecques, en tout cas bien au-delà de l'échéance de 1995, tant le mal est profond. Le choix même de la porte de sortie, avec la prime de 1 000 francs (2 000 francs dans un premier temps) pour toute embauche de jeune pendant dix-huit mois, nous ramène plus loin en arrière que l'« exo-jeunes » instaurée par Martine Aubry.

Cette fois, les « bénéficiaires » éventuels ne sont pas « ciblés » en fonction de leurs difficultés d'insertion. Pis, l'effet d'aubaine joue à plein qui risque d'entraîner la redoutable substitution, les moins de vingt-six ans venant remplacer de plus âgés, et, pour comble de tout, ainsi que l'a souligné en connaisseur M. Séguin, lui-même ancien ministre des affaires sociales entre 1986 et 1988, la mesure aura des conséquences limitées sur l'emploi. Si l'aide financière s'applique à toutes les embauches, comme c'est envisagé, et alors qu'il s'en produit naturellement malgré tout, cela revient à subventionner au prix fort (6 milliards de francs) pour un coût marginal exorbitant, ramené aux recrutements supplémentaires éventuels... De plus, comme pour l'« exo-jeunes » si critiquée, cela revient à établir des conditions de concurrence insupportables pour les contrats de qualification, et bien sûr pour les contrats d'adaptation ou d'orientation, prorogés d'un an. L'alternance, encore une fois, ne survivra que difficilement.

D'autres drames sont à venir, dont les conséquences seront durables. Déjà, les dispositifs de formation sont en panne, à un moment où ils devraient fonctionner à fort régime, bloqués qu'ils sont par la perspective de basculer dans la régionalisation promise essentiellement pour des raisons d'équilibre politique entre l'UDF et le RPR. Prévisible, cette quasi-paralysie ne se mesurera que dans les années à venir, tout comme laisseront des traces les hésitations à l'égard des structures d'accueil, telles les missions locales, simplement confirmées dans leur rôle par un communiqué du ministre du travail en date du 4 avril. Et que dire des opérations qui tombent en désuétude ou qui sont implicitement condamnées, tels le CFI (contrat de formation individualisé), dont François Mitterrand voulait faire la *« deuxième chance »*, ou le programme PAQUE (programme d'accès à la qualification et à l'emploi)?

Stigmates ineffaçables

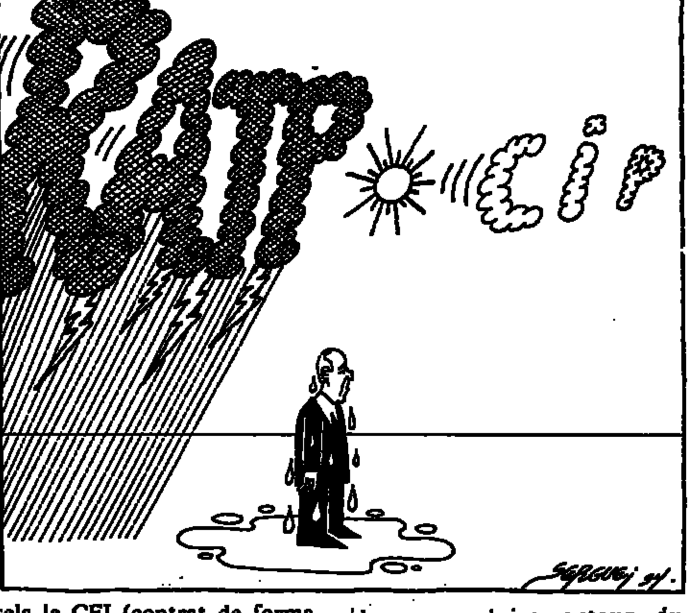
Fondamentalement, il y a cependant plus grave encore. Pour longtemps, si ce n'est pour toujours, les jeunes et leurs parents auront brutalement appris qu'un diplôme et une formation n'étaient ni un passeport pour l'emploi bien rémunéré ni un moyen d'ascension sociale, contrairement à ce que les générations précédentes de classes moyennes avaient cru, et en rupture avec le discours ambiant sur les vertus professionnelles de l'élévation des qualifications. De ce choc et de cette découverte, qui ont provoqué sans nul doute les manifestations, la société française, élevée dans le culte du diplôme, portera des stigmates ineffaçables, alors même qu'a été affiché et repris l'objectif de 80 % au niveau bac pour une classe d'âge à l'an 2000.

Or, le moment était sûrement venu de dire clairement, compte tenu de l'évolution prévisible des emplois, notamment dans le domaine des services qui sont certainement le seul gisement disponible, que le lien entre un diplôme et une qualification donnée ne serait plus jamais automatique. Autant dire que, désormais, personne, et surtout pas un dirigeant politique, ne voudra prendre la responsabilité d'un pareil aveu. Instruit par l'expérience du CIP, chacun fera silence, contre l'intérêt collectif qui voudrait que l'on désarme avec éloquence et sincérité ce qui deviendra, avec le temps, une bombe à retardement.

Ainsi coincée par ce qui vient de se produire autour du « SMIC-jeunes » et de la loi quinquennale, la société française sera rendue encore plus immobile par les leçons tirées de ces événements. Les échéances s'éloignent et les indispensables réformes se font improbables, telles celle du coût du travail, qui suppose de déplacer vers l'impôt les charges sociales et non diminuer les salaires, ou celle du coût de l'assurance-chômage dont le financement devrait être supporté par toute la collectivité et non par les seuls salariés et employeurs.

Des occasions ont été perdues. Par un mouvement de balancier, un retour en arrière s'amorce. Pendant des années, et bien au-delà de l'élection présidentielle, nous allons payer l'impair du CIP. Un beau gâchis.

ALAIN LEBAUBE



Proche de son ancien plancher au sein du SME

Le franc sous pression

Après avoir retrouvé un peu de vigueur au lendemain du retrait par le gouvernement du contrat d'insertion professionnel (CIP), le franc fait à nouveau pâle figure. La lente glissade de la monnaie française par rapport au deutschemark a même pris un tour préoccupant, jeudi 7 avril, lorsque le franc s'est approché, en cours de journée, de son ancien taux plancher au sein du SME de 3,4305 francs (avant l'élargissement le 2 août des parités). Le franc se reprenait un peu jeudi soir et vendredi 8 avril en matinée autour de 3,4280 pour un deutschemark. Selon les cambistes les plus alarmistes, il pourrait s'agir seulement d'une accalmie et si le niveau des 3,4305 était enfoncé, le recul du franc pourrait s'accentuer et, par-là même, compromettre la politique de baisse des taux à petits pas de la Banque de France.

La mauvaise orientation du franc a déjà détourné jeudi une partie des investisseurs internationaux de l'adjudication mensuelle d'OAT (obligations assimilables du Trésor) et a pesé sur le MATIF et le marché obligataire qui se reprenaient toutefois, vendredi 8 avril en début de matinée. Visiblement, les investisseurs étrangers et notamment anglo-saxons s'inquiètent à nouveau de la tension sociale et de la multiplication des mouvements revendicatifs en France. Ils considèrent que le maintien de taux à court terme jugés toujours « anormalement élevés » freine la reprise et pèse sur le climat social du pays. La décision prise jeudi 7 avril par le conseil de la politique monétaire de la Banque de France de laisser ses taux inchangés, notamment pour soutenir la devise, pourrait ainsi paradoxalement l'affaiblir. Au plus fort des manifestations contre le CIP, le franc avait déjà flirté avec les 3,4305 pour un deutschemark.

Les marchés réagissent avec d'autant plus de vigueur qu'ils considèrent que la Banque de France n'a aucune réelle autonomie par rapport à la Bundesbank. Or depuis quelques jours, les analystes révisent à la hausse leurs prévisions de taux d'intérêt à court terme en Allemagne d'ici à la fin de l'année. La thèse la plus en vogue consiste à estimer que la Banque centrale allemande ne ramènera pas son taux de prise en pension sous les 5,5 % avant de longs mois.

E. L.

La longue marche des chômeurs de Carmaux

ALBI

de notre correspondant

Sous une pluie glaciale, au pied de la statue de Jean Jaurès à Carmaux, mercredi 6 avril à midi, cent à cent cinquante chômeurs, syndicalistes et militants associatifs, ont pris le départ de leur marche contre le chômage. Initiée par le mouvement AC (Agir contre le chômage) au siège de la Ligue des droits de l'homme et soutenue par une vingtaine de syndicats ou associations comme le MRAP, cette marche doit arriver à Paris le 28 mai en essayant de susciter le long du parcours, *via* Toulouse et Bordeaux, une prise de conscience générale pour *« réclamer d'urgence des mesures contre les exclusions et les licenciements, la réduction du temps de travail, la création d'emplois dans les secteurs où existent des besoins sociaux non satisfaits (éducation, santé, environnement) »*.

Sur leur chemin les marcheurs sont hébergés par des municipalités ou des comités de soutien locaux, comme à Graulhet, terme de la deuxième étape, où s'est créé le Groupement d'action des galériens (GAG) qui espère que *« bien des chômeurs vont se rallier à la marche pour faire entendre leurs cris de colère et de désespoir »*.

JEAN-PIERRE BARJOU

Annonçant une concertation avec les syndicats

André Rossinot veut encourager la mobilité des fonctionnaires

« En cette période de profonde adaptation de l'administration, la mobilité des fonctionnaires doit être encouragée », a affirmé André Rossinot en annonçant, jeudi 7 avril, son *« intention d'engager une concertation »* avec les partenaires sociaux sur ce thème. Intervenant à l'occasion d'un colloque organisé par l'Association pour l'emploi dans la fonction publique (AFEP), le ministre de la fonction publique a précisé que cette concertation devait être notamment l'occasion de *« faire évoluer les mentalités afin que la mobilité soit désormais considérée comme faisant partie intégrante du déroulement de la carrière des fonctionnaires »*.

Constatant que la mobilité se limite encore pour l'essentiel à une possibilité laissée aux agents de se rapprocher de leur région d'origine, M. Rossinot a estimé que cette évolution des mentalités supposait d'abord la *« levée rapide de certains verrous »*. Afin de faciliter la mise en œuvre des politiques interministérielles, le ministre se propose, par exemple, d'assouplir les règles de mobilité au niveau local, entre les services extérieurs de l'Etat mais aussi entre administrations déconcentrées, territoriales et hospitalières. Il entend promouvoir, notamment chez les hauts fonctionnaires, les déroulements de carrière alternant affectations en administrations centrales et dans les services extérieurs de l'Etat.

Sur le plan juridique, M. Rossinot a diligenté *« une expertise statutaire »*, visant à accélérer l'ouverture à la mobilité de tous les corps et cadres d'emploi des trois fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière) (1). Une quarantaine de révisions statutaires concernant les fonctionnaires de catégorie A (niveau licence) sont d'ores et déjà en cours.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Seuls 198 corps d'Etat (sur plus de 900 au total), 47 cadres d'emploi territoriaux sur 52 et 63 corps hospitaliers sur 80 prévoient un accès « extérieur », grâce à l'une des trois voies possibles (concours interne, détachement, tour extérieur).

ENTREPRISES PUBLIQUES : « C'est la facture socialiste que nous sommes en train de payer ! », déclare M. Alphandéry. – Interrogé mercredi 6 avril à l'Assemblée nationale sur les pertes des entreprises publiques tels Bull, Air France et le Crédit lyonnais, Edmond Alphandéry a porté le débat sur le plan politique. *« Ces déficits ne sont pas le fruit du hasard. Il y a évidemmennt l'effet de la récession. Mais qui a nommé les présidents de ces entreprises publiques? Qui a contrôlé leur stratégie? Qui devait contrôler leur gestion?... C'est la facture socialiste que nous sommes en train de payer! »*, a affirmé le ministre de l'économie. *«Pour éviter que se reproduisent désormais de telles situations inadmissibles, le gouvernement envisage de recourir largement aux privatisations.»*

milieux financiers

Air France chamboulé jusque dans ses hangars

Les gens d'Air France vont mal. Ou, plutôt, ils ont perdu leurs repères. Ils croyaient leur compagnie immortelle; le gouffre du déficit les a convaincus que le pire n'était pas à exclure. Ils se croyaient excellents; ils connaissent l'humiliation des critiques venues de tous bords pour fustiger le service en vol, le manque de réactivité du service commercial ou l'absence de gestion de la division du matériel.

Le nouveau président, Christian Blanc, n'a pas caché qu'ils étaient gravement malades et que la potion serait amère : 30 % d'augmentation de productivité en deux ans et demi, cinq mille emplois de moins, le blocage des salaires, des heures de travail en plus... en échange d'une recapitalisation de 20 milliards de francs par l'Etat. Pour mettre leur trouble à son comble et devant le refus d'une majorité de syndicats d'avaliser ce remède de cheval, il demande aux 39 000 agents d'Air France de dire, avant le 11 avril, si oui ou non ils approuvent ce *plan de sauvetage*.

Ce sera «oui» à l'évidence. Mais un tour du côté des hangars de fret de l'aéroport parisien de Roissy-Charles-de-Gaulle – d'où était partie pendant l'automne 1993 la grande grève qui a balayé le précédent président, Bernard Attali, et médiatisé les maux d'Air France – convainc des prises de conscience et des bouleversements en cours dans la compagnie nationale.

Ce magasinier de trente-quatre ans, depuis douze ans dans l'entreprise, pense que le «oui» l'emportera mardi prochain. *«On est le dos au mur,* dit-il, *c'est un peu du chantage. Mais nous n'avons pas tellement d'autre solution que d'accepter les 20 milliards annoncés et les mesures qui vont avec. Nous avons l'impression que les sacrifices vont être demandés une fois de plus aux mêmes, c'est-à-dire aux bas-salaires.»* Il comprend que les syndicats se contorsionnent pour refuser le plan Blanc sans le saborder : *«Ils ne peuvent pas voter des réductions d'effectifs et ils ne peuvent pas empêcher l'Etat de mettre des sous dans la compagnie...»*

«Ce n'est pas facile à avaler»

Sous-chef magasinier de trente-sept ans dont seize à Air France, il est à la fois inquiet et optimiste. *«Ce n'est pas facile à avaler d'apprendre qu'on va travailler plus pour gagner moins,* déclare-t-il. *Mais, si ce plan marche, nous garderons notre emploi et c'est appréciable ces temps-ci.»* Son discours est complexe, car il comprend que ses camarades aient peur d'un plan dont ils ne saisissent pas toutes les implications, et notamment celles de l'éclatement de la compagnie en unités de gestion autonomes, mais il rappelle qu'aujourd'hui il faut se battre pour gagner de l'argent.

Il est chef de groupe, quarante-huit ans, dont trente-deux dans le transport aérien, et il croit au plan de sauvetage : *«Parce que nous sommes dans une situation catastrophique en raison des effets sur nos recettes de la déréglementation généralisée. Parce que les sacrifices sont supportables, puisqu'il n'y a aucun licenciement, mais des préretraites. Parce que notre transformation en centre de profit mobilisera les gens.»* Mais lui qui vient de la compagnie UTA, où il travaillait plus dur qu'à Air France, il espère aussi que les choses iront plus loin et que les équipes qui préparent les chargements des avions avec leurs chariots élévateurs agiles mettront plus de cœur à l'ouvrage qu'aujourd'hui.

Le chamboulement se poursuit dans les réunions d'information organisées par l'encadrement, à la demande de la direction générale, pour préparer le «référendum». Par fournées d'une douzaine de personnes, manutentionnaires et commerciaux, exécutants et maîtrise visionnent une vidéo d'un quart d'heure montrant les temps forts d'un discours tenu devant 2 900 cadres par Christian Blanc, il y a trois semaines. Celui-ci enfonce des clous qui font à la fois du mal et du bien : *«Air France n'est pas un service public... La déréglementation ne se discute pas... C'est le client qui décide de nos recettes et de notre avenir... Il faut casser la bureaucratie... Soyons un peu japonais... Faisons des profits... Soyez hargneux!»*

Le débat s'engage ensuite entre le cadre chargé de conduire la réunion et les troupes, qui, depuis la grève du mois d'octobre, ont pris goût au franc-parler, même si elles se disent favorables au plan Blanc. Le premier veut convaincre de la nécessité de voter et si possible «oui». La base entend plutôt faire le procès de l'encadrement, qualifié d'immobiliste, par rapport à un président dont tout le monde apprécie le parler vrai et le style «ça passe ou ça casse». Ce n'est pas tout à fait un dialogue de sourds qui s'installe par exemple entre une déléguée FO et le responsable, mais on ressent beaucoup de blocages dans l'échange, qui brode sur les mêmes variantes.

Les cadres et les autres

Elle : *«Nous vous avons proposé depuis dix ans des réformes qui n'ont pas reçu de commencement d'application. Faut-il vous rappeler que le système informatique Pélican, qui dépend de la direction du fret, fonctionne en temps universel, et que le système Gaëtan, qui a été élaboré par la direction du transport, est en heure locale? Quelle salade!»*

Lui : *Il faudrait que nous vous disions plus nettement si les réformes qui vous semblent aller de soi sont possibles ou non.*

Plusieurs : *C'est à vous, les cadres, de transmettre la confiance. Et, pour cela, vous devez ramer comme nous.*

Lui : *Je me suis engagé dans un programme d'économies en proposant des réorganisations et des diminutions d'effectifs, mais il faut qu'en face, vous, les syndicats et la base, vous vous engagiez aussi et que vous ne fassiez pas preuve d'une inertie désespérante.*

Elle : *Vous avez économisé 120 millions de francs en redistribuant les tâches entre les aérogares 1 et 2, d'accord, mais vous avez compliqué le boulot et nous perdons des clients parce qu'il y a des colis qui s'égarent entre les deux installations.*

Lui : *Le client ne doit pas pâtir de nos difficultés internes.*

Elle : *Nous attendons une autre organisation.*

Lui : *Mettre fin à la bureaucratie suppose que chacun ne s'arrête plus aux frontières de sa responsabilité et qu'il apporte une palette de fret quand il n'a rien d'autre à faire et quand il voit ses camarades en difficulté. Il faut aller au-devant.*

Tous : *L'exemple doit venir d'en haut. Il y en a qui regardent travailler les autres les mains dans les poches.*

Lui : *Même si nous divisions les effectifs de l'encadrement et de la maîtrise par deux, nous n'obtiendrions qu'un gain de 6 % de productivité. Nous sommes loin des 30 % exigés!*

L'avenir dira si Air France parviendra à surmonter ces inévitables affrontements où l'on bat plutôt sa coulpe sur la poitrine du voisin et si elle deviendra vraiment «solidaire», selon les vœux de son président. Autant qu'équilibrer ses comptes, il y va de sa survie.

ALAIN FAUJAS

Selon le Crédit foncier

La reprise de l'immobilier s'effectue «à petits pas»

L'amélioration constatée dans le secteur du logement provient essentiellement du neuf et du bas de gamme. En revanche, l'immobilier d'entreprise n'est pas encore sorti de la crise.

«Le plus dur de la crise est derrière nous.» D'ordinaire, les experts du Crédit Foncier pèsent leurs mots. Ils ne se sont pas départis de leur légendaire prudence en donnant leur analyse, jeudi 7 avril, du marché immobilier français en 1993. Le bilan est contrasté. Néanmoins, ils articulent pour la première fois le mot *«reprise»*, tout en précisant qu'elle se déroule *«à petits pas»*.

Dans le logement, le redémarrage est clairement tiré par le neuf et le bas du marché (les petites surfaces et l'accession sociale, *via* les prêts aidés). En Ile-de-France, la reprise des ventes (+ 22 %) a permis de réduire les stocks (– 26 %), ramenant leur délai d'écoulement à quinze mois. Ce mouvement a été permis par une baisse des prix affichés de l'ordre de 15 %, à laquelle sont venus s'ajouter divers «cadeaux» des vendeurs aux acheteurs, et à un *«indiscutable effet»* des mesures de relance prises par le gouvernement. Les programmes les plus recherchés ont été ceux dont les prix ne dépassaient pas 23 000 francs le mètre carré dans la capitale et 20 000-22 000 francs dans les meilleurs secteurs des Hauts-de-Seine.

Dans l'ancien, la reprise est moins évidente : à Paris intra-muros, les transactions se sont stabilisées à un niveau bas tandis que les prix continuaient leur décrue (- 8 %). *«Même dans les secteurs résidentiels appréciés, les prix dominants se situent en dessous de 30 000 francs le mètre carré habitable, voire en dessous de 25 000 francs.»* Les experts, qui suivent année après année l'évolution d'un lot d'immeubles haut de gamme situés boulevard Suchet, dans le 16e arrondissement de Paris, *notent que leur prix s'inscrivait* l'an passé en retrait de 14,5 %, portant la chute cumulée depuis 1990 à 44 %.

La résorption des stocks de logements neufs est perçue, aussi, en province grâce aux baisses de prix. Les experts ont clairement senti une augmentation du poids des petites surfaces dans les transactions, directement liée au type de mesures de relance prises. Pour la première fois sont apparues des difficultés pour vendre des grandes maisons de qualité. Sur le foncier, ils notent que les promoteurs ont raison de se plaindre des *«difficultés qu'ils ont à trouver des terrains à des prix tenant compte des nouvelles conditions des marchés des appartements»*, en clair de la gourmandise des propriétaires de terrains.

Dans l'immobilier d'entreprise, les experts ont choisi une comparaison maritime pour décrire la situation : *«le pot au noir»*. En effet, la crise s'est accentuée, au point de faire tache d'huile, à la *province et, en Ile-de-France,* à d'autres segments de marchés que les bureaux (les entrepôts, les boutiques...). Les stocks ont continué *sur leur lancée, sous l'effet des* livraisons de programmes neufs et de la libération de surfaces occupées jusqu'alors. En Ile-de-France, *on culmine à 4 500 000* mètres carrés, à deux ans et demi de commercialisation à Lyon, à plus de 200 000 mètres carrés à Marseille....

Finalement, l'année aura été marquée par la bougeotte des locataires (1,2 million de mètres *carrés placés), le* marasme leur ouvrant des possibilités de trouver des appartements à louer mieux et moins cher. A la fin de l'année, il était difficile de louer à plus de 3 500 francs le mètre carré dans des bureaux neufs de premier ordre à Paris, chiffre plafonnant à 1 000 francs dans les métropoles régionales.

FRANÇOISE VAYSSE

A quelques jours du sommet de Marrakech

Un compromis a été trouvé sur la «clause sociale» dans les échanges internationaux

Avec le compromis conclu au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), jeudi 7 avril à Genève, les partisans de l'introduction d'une clause sociale dans les échanges commerciaux peuvent considérer avoir fait progresser leur cause. Devant le comité des négociations commerciales, *un premier pas a été franchi*, même si le texte final de la conférence ministérielle de Marrakech, qui se tiendra du 12 au 15 avril, n'évoquera pas un tel dispositif. En revanche, le président de la Conférence, le ministre uruguayen des affaires étrangères, Sergio Bonilla, précisera, au nom des gouvernements, que l'élaboration d'une clause sociale fera partie du programme de travail de la future Organisation mondiale du commerce (OMC) qui doit être mise en place entre le 1er janvier et le 1er juillet 1995.

Il n'y a pas si longtemps, promouvoir le respect, au sein des accords commerciaux, de normes sociales minimales garantissant les droits élémentaires des travailleurs ne paraissait guère aller dans le sens de l'Histoire. Après une décennie dominée par la libéralisation des échanges et une tendance quasi générale à la déréglementation, on aurait pu penser que le pari était perdu d'avance. Les déséquilibres mondiaux nés de cette libéralisation et les conséquences de la crise économique ont, en même temps qu'ils réveillaient les réflexes de défense de l'Europe et des Etats-Unis, permis au concept de clause sociale de se forger une certaine légitimité auprès des instances internationales.

Toutefois, la démarche engagée le 7 avril est encore incertaine. Ce compromis reste très général et renvoie les véritables difficultés à plus tard, c'est-à-dire aux négociations qui devront préciser les missions de l'OMC. Pour s'imposer à l'ensemble de la collectivité commerciale et donc *devenir véritablement applicable*, la clause sociale doit se débarrasser de l'ombre du protectionnisme. Aujourd'hui, tel n'est pas le cas.

A vrai dire, la subite conversion de certains grands pays industrialisés – à commencer par les Etats-Unis, très en flèche sur ce dossier – n'est pas exempte d'arrière-pensées. La première puissance économique mondiale a tout intérêt à plaider ce dossier où, *contrairement aux républicains*, l'administration démocrate se trouve plutôt à l'aise. Imposer des normes sociales à ses concurrent est aussi un moyen de rester maître des règles du jeu commercial. D'ailleurs, l'Accord nord-américain de libre échange (ALENA) a prévu, pour la première fois, des obligations relatives à l'environnement mais aussi des contraintes sociales. Ainsi, le Mexique est explicite*ment engagé à améliorer progres*sivement son niveau de protection sociale.

Le respect des droits de l'homme

De leur côté, les pays en voie de développement accusent l'Ouest d'inventer des barrières commerciales supplémentaires. Tout en donnant bonne conscience aux dirigeants américains comme *européens et en rassurant* des salariés occidentaux inquiets de voir la concurrence asiatique menacer leurs emplois, la clause sociale serait un nouvel habillage du protectionnisme. Privé de ce qui fait l'essentiel de sa compétitivité – le faible coût de la main-d'œuvre –, le tiers-monde verrait s'évanouir ses chances de décollage économique. En partie fondés, ces arguments doivent, eux aussi, être pondérés. Ils peuvent justifier l'immobilisme social et le maintien de pratiques telles que le travail des enfants.

Ce débat de principe est, désormais, dépassé. Dans les mois qui viennent, la négociation va entrer dans sa phase active et porter sur le contenu exact d'un *éventuel volet social* aux accords commerciaux. La proposition la plus fréquemment avancée, notamment par la CISL (Confédération internationale des syndicats libres) consiste à se fonder sur le respect des droits de l'homme au travail en posant le principe de l'interdiction, sous peine de sanctions, du travail des enfants, du travail forcé (celui des prisonniers) et du respect du droit syndical d'association, conformément aux grands principes de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les Etats-Unis ne sont pas hostiles à cette approche, qui a fait l'objet, en février, d'une vote favorable du Parlement européen. Dans l'hypothèse où ces principes – dont le bien-fondé est difficilement contestable – feraient l'objet d'un large accord, encore faut-il s'entendre sur l'essentiel, c'est-à-dire déterminer les moyens de les faire respecter.

Contrairement à ce que suggèrent certains pays en voie de développement, les partisans d'une clause sociale n'entendent pas renvoyer le dossier à l'OIT. Celle-ci dispose des moyens de recenser les atteintes les plus visibles aux droits sociaux élémentaires, mais c'est la future Organisation mondiale du commerce qui sera chargée d'appliquer les sanctions, sur la base des normes internationalement reconnues. A partir de quel constat précis et selon quelle procédure un pays pourra-t-il invoquer la clause sociale? Les discussions promettent d'être serrées. On ne peut exclure le risque de voir apparaître un dispositif que sa complexité transformerait en coquille vide.

«Au-delà des sanctions, la clause sociale doit permettre d'engager un nouveau type de coopération et de partenariat avec les pays en voie de développement afin de les aider à respecter les normes internationales», estime l'ancien syndicaliste CGT André Sainjon, rapporteur du texte adopté par le Parlement européen (mais qui n'a pas retrouvé sa place dans la liste socialiste aux prochaines élections européennes). Un avis partagé par la CISL, qui rappelle que certains précédents sont encourageants. En 1992, souligne la confédération, le gouvernement de la République dominicaine, menacé d'être exclu de la clause de la nation la plus favorisée par les Etats-Unis, a dû négocier un nouveau code du travail garantissant le droit d'association et de meilleures conditions de travail.

La CISL relève que d'autres pays – le Guatemala, la Centrafrique et la Malaisie – ont, eux aussi, été contraints de céder sous la pression. On peut cependant douter qu'un pays comme la Chine – où vingt millions de prisonniers seraient contraints de travailler – puisse être aussi rapidement convaincu de se mettre en conformité avec les règles sociales internationales. On peut aussi se demander si les investisseurs occidentaux seront toujours disposés à les respecter. *«Grâce à l'afflux de capitaux étrangers, la zone franche de Shen-Zen, en Chine, a connu l'an dernier une croissance de 38 %, mais, entre août et novembre de la même année, trois incendies ont provoqué la mort de 170 ouvriers. Une clause sociale devrait aussi s'intéresser aux normes de sécurité au travail»*, assure Yannick Simbron, représentant du Bureau international du travail en France.

JEAN-MICHEL NORMAND

INDICATEURS

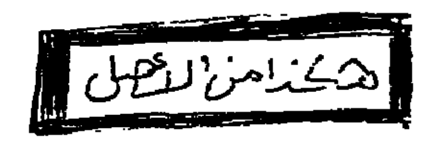
ALLEMAGNE

■ **Chômage : – 0,3 point à l'ouest en mars.** – Le taux de chômage dans l'ouest de l'Allemagne s'est établi, en mars, à 8,5 % de la population active contre 8,8 % (chiffre révisé) en février. Dans l'ex-RDA, le chômage recule également pour toucher, en mars, 16,8 % de la population active contre 17,3 % en février.

■ **Commandes à l'industrie : + 3 % en février.** – Les commandes à l'industrie manufacturière ouest-allemande ont augmenté de 3 % en février par rapport à janvier, selon des chiffres en volume corrigés des variations saisonnières. En janvier, elles avaient augmenté de 1,8 % par rapport à décembre.

GRANDE-BRETAGNE

■ **Production manufacturière : + 0,6 % en février.** – La production manufacturière britannique a progressé de 0,6 % en février par rapport à janvier en données provisoires corrigées des variations saisonnières. Par rapport au même mois de 1993, la croissance est de 1,7 %.



VIE DES ENTREPRISES

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PARTICIPATION

PECHINEY INTERNATIONAL prend 40 % du capital du groupe d'emballage italien Capolo. – Pechiney International a annoncé, jeudi 7 avril, avoir pris une participation de 40 % de Capolo, fabricant italien d'emballages métalliques réalisant 270 milliards de lires de chiffre d'affaires (950 millions de francs). Pechiney a acheté cette participation pour un montant non divulgué au fonds d'investissement Europe Capital Partners. Capolo, qui emploie 800 personnes dans sept usines en Italie, est leader sur le marché italien des emballages industriels et numéro deux des emballages alimentaires. Jean Guérin, PDG de Pechiney Emballage alimentaire, prendra la présidence de Capolo dont l'équipe dirigeante reste en place. Pechiney n'était présent en Italie jusqu'ici qu'avec deux filiales réalisant moins de 500 millions de francs de chiffres d'affaires.

RÉSULTATS

OLIVETTI réduit ses pertes et propose une augmentation de capital. – Olivetti a réduit ses pertes nettes consolidées en 1993 à 464,6 milliards de lires (1,62 milliard de francs) contre 650 milliards de lires en 1992 (2,2 milliards de francs), a indiqué, jeudi 7 avril, le groupe informatique de Carlo De Benedetti, qui propose à ses actionnaires une augmentation de capital de 250 milliards de lires (875 millions de francs) en actions nominales. Cette opération est destinée à financer les investissements nécessaires au groupe pour devenir le deuxième opérateur de téléphones cellulaires en Italie, la licence pour quinze ans lui ayant été attribué fin mars par le gouvernement.

ESSO : résultat net en baisse. – Esso SAF a dégagé en 1993 un résultat net part du groupe de 462 millions de francs contre 1,652 milliard de francs en 1992, qui comprenait un résultat exceptionnel de 1,480 milliard de francs lié à la vente du siège social de la Défense. Le résultat courant comptable (avant éléments exceptionnels, impôts, participation des salariés et de la part des minoritaires) est en progression à 954 millions de francs contre 644 millions de francs en 1992. Le résultat d'exploitation de l'activité exploration-production progresse à 507 millions de francs contre 468 millions en 1992 malgré la baisse du prix du brut en fin d'année.

LECTRA SYSTÈMES : bénéfice net en hausse. – Le groupe Lectra Systèmes, spécialisé dans la fabrication de machines à découper utilisées par l'industrie de la confection, a enregistré en 1993 un bénéfice net de 11,7 millions de francs, près de quatre fois plus qu'en 1992 (3,1 millions). Dans un communiqué, le groupe bordelais note qu'il a *«renouvelé en profondeur»* sa gamme de produits et a restructuré son unité industrielle. Le chiffre d'affaires a augmenté de 1,5 % à 725,1 millions de francs. Pour 1994, Lectra Systèmes prévoit *«une nouvelle progression du chiffre d'affaires et du résultat»*, sauf événement exceptionnel.

CAPITAL

SCA renonce à l'acquisition du groupe français d'emballage Otor. – Le papetier suédois Svenska Cellulosa AB (SCA) a renoncé à l'acquisition, pour 1,77 milliard de francs, de 89,8 % de la société française d'emballage Otor Holding SA, a annoncé, mercredi 6 avril, le groupe scandinave. Selon SCA, les deux parties ne se sont pas mis d'accord sur les termes de l'opération. Le conseil d'administration de SCA a renoncé du même coup à proposer aux actionnaires une augmentation de capital d'un milliard de couronnes (730 millions de francs), annoncée le 18 mars. L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, convoquée à ce sujet le 11 avril, est également annulée, précise SCA dans un communiqué.

RECTIFICATIF : le cours de la drachme grecque. – Une erreur de transmission attribue depuis plusieurs jours un cours de change erroné sur la drachme grecque en ce qui concerne le marché à l'achat et à la vente. 100 drachmes représentent environ 2,10 francs à l'achat et 2,65 francs à la vente, et non pas, respectivement, 2,85 francs et 3,35 francs.

Trois arrêts de la cour d'appel de Paris

Le recours formé par l'ancien président des Ciments français contre la COB est rejeté

La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par Myriam Ezratty, a rejeté, mercredi 6 avril, le recours formé par Pierre Conso, ancien président du conseil d'administration des Ciments français (CF), contre la décision de la Commission des opérations de Bourse (COB) qui l'avait condamné le 2 septembre 1993 à une sanction pécuniaire de 400 000 francs (*le Monde* du 1er octobre 1993).

La cour a estimé que M. Conso a *«gravement porté atteinte aux intérêts des investisseurs en leur fournissant des informations inexactes pour mobiliser leur épargne»*, même s'il *«n'a retiré aucun avantage personnel»* de ces agissements.

La COB reprochait à M. Conso de ne pas avoir mentionné, dans une note d'avril 1991 en réponse à l'offre publique d'échange de la Compagnie financière Paribas avec les Ciments Français, et dans un prospectus de juin 1992 relatif à l'augmentation de capital de cette société, des engagements financiers d'un montant de 2 milliards de francs, souscrits par les Ciments Français ou leurs filiales.

Le recours de Richelieu Finance contre le Conseil des Bourses de valeurs est jugé irrecevable

La cour d'appel de Paris a jugé le 6 avril que le recours formé par la société de gestion Richelieu Finance, le fonds commun de placement Richelieu Finance et la société OPCVM Gestion contre le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) n'était pas recevable. Le recours visait la contestation du prix de 100 francs avalisé par le CBV proposé lors de l'offre publique de retrait (OPR) de Havas sur sa filiale Avenir Havas Media au mois de décembre 1993 (*le Monde* du 6 janvier).

La cour d'appel a estimé que le mandat de gestion confié à Richelieu Finance par ses clients ne lui donnait pas le pouvoir d'ester en justice au nom de ses clients. En revanche, l'appel de M. et Mme Claudet, également actionnaires minoritaires, a été jugé recevable.

Un expert a été désigné pour se prononcer sur les critères d'évaluation du CBV et devra rendre ses conclusions avant le 30 mai. D'ici là, la cour, avant de se prononcer sur le bien-fondé du recours, a décidé de surseoir à statuer.

Une «faute lourde» de la COB

La Commission des opérations de Bourse (COB) a commis une *«faute lourde»* engageant la responsabilité de l'Etat en mettant un terme, le 20 juillet 1984, aux appels à l'épargne publique de la Compagnie diamantaire d'Anvers (CDA), a jugé mercredi 6 avril la première chambre de la cour d'appel de Paris présidée par Myriam Ezratty.

La CDA, société belge dont Yves Delcourt était l'administrateur unique, proposait sous le nom de «Plan gemmes» au public français des placements dans des diamants. La COB, qui avait enregistré la déclaration de la CDA le 20 septembre 1983, devait lui interdire tout contrat avec les épargnants le 31 juillet 1984 (*le Monde* du 4 août 1984).

La première chambre de la cour d'appel a expliqué que la COB *«ne pouvait ignorer»* que sa mission, selon la loi du 3 janvier 1983, se bornait à *«vérifier l'objectivité des informations données sur le placement»* et n'était pas *«d'en juger la qualité ou l'opportunité, et encore moins d'exercer un pouvoir d'autorisation»*. *«L'excès de pouvoir est flagrant»*, soutiennent les magistrats, et *«l'intention louable»* de protection des épargnants contre les placements dangereux *«n'atténue pas la gravité de la faute»*.

En réparation de cette *«faute lourde»*, la CDA, liquidée le 23 décembre 1985, et M. Delcourt réclament un total de 97 millions de francs, intérêts non compris. Mais la cour d'appel de Paris a jugé le 13 septembre 1994 que l'affaire était une escroquerie, et a condamné M. Delcourt. Avant de se prononcer sur l'existence d'un préjudice, la cour a donc décidé mercredi d'attendre l'issue du pourvoi en cassation déposé par M. Delcourt.

PUBLICATION JUDICIAIRE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NICE
ORDONNANCE DE RÉFÉRÉ
RG N° 94/1086 du 01-04-1994

GINIBRE née BENETTI Simone C/COMMUNE DE NICE.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-quatorze et le premier avril à dix-huit heures quinze à la requête de :
1) Madame GINIBRE née BENETTI Simone, demeurant 8, rue Traversière à 92100 Boulogne.
2) Monsieur Georges T. WEIN, demeurant 311 West 74 Street - NEW-YORK à 10023 ÉTATS-UNIS.

Par ces motifs - Statuant publiquement, contradictoirement et en premier ressort :

Rejetons la demande de renvoi présentée par la Ville de Nice.

Interdisons provisoirement à la Ville de Nice d'utiliser la marque « GRANDE PARADE DU JAZZ » sous quelque forme que ce soit dans le cadre du festival qu'elle entend organiser au mois de juillet 1994 et notamment dans les documents de consultation remis aux candidats à l'appel d'offres nonobstant la clôture éventuelle de cette procédure ainsi que dans tous contrats de délégation souscrits le cas échéant avec un tiers postérieurement audit appel d'offres, à compter de la signification de la présente décision et sous astreinte provisoire de 50 000 F par jour de retard.

Condamnons la Ville de Nice à publier à ses frais le dispositif du présent jugement dans les quotidiens NICE MATIN et LE MONDE et dans le mensuel JAZZ MAGAZINE dans les trois jours de la signification de la présente décision en ce qui concerne les quotidiens NICE MATIN et LE MONDE et dans le mois de la signification de la présente décision en ce qui concerne le mensuel JAZZ MAGAZINE, sous astreinte provisoire de 50 000 F par jour de retard sans que le montant de chacune de ces publications ne puisse excéder la somme de 20.000 F TTC.

Condamnons la Ville de Nice à verser aux parties demanderesses la somme de 10 000 F à titre d'indemnité pour frais irrépétibles.

Déboutons Simone GINIBRE et Georges WEIN de leurs demandes fins et conclusions plus amples ou contraires.

Condamnons la Ville de Nice aux dépens.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 8 avril ⬆ Hésitante

Nouvelle séance placée sous le signe de l'indécision, vendredi 8 avril à la Bourse de Paris : après une légère reprise enregistrée au cours de la première heure de cotation, les valeurs françaises se sont inscrites en léger repli avant de se ressaisir peu après la mi-journée. En hausse de 0,27 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait un gain de 0,40 % avant de virer à la baisse et de céder 0,25 % à 11 heures. Aux alentours de 13 h 30, le principal indicateur de la place progressait derechef de 0,13 % à 2 122,39 points. Cette progression s'effectuait dans un marché très calme à la veille de nouvelles vacances scolaires en France.

Wall Street s'est légèrement appréciée après une décélération du taux des bons du Trésor à 30 ans. Ce dernier est revenu à 7,20 % contre 7,24 % vingt-quatre heures auparavant.

La faiblesse du franc ces derniers jours remettait en cause une nouvelle diminution du loyer de l'argent en France, estimaient quelques opérateurs. Mais d'autres jugeaient que les pressions pour une baisse des taux d'intérêt à court terme étaient très fortes, notamment pour asseoir une reprise dont les premiers frémissements se manifestent en ce moment.

Pour le président de la Banque mondiale, Lewis Preston, les économies européennes vont repartir en 1994, propos qui confirment la révision à la hausse des prévisions de la plupart des conjoncturistes ces derniers jours. Les résultats 1993 de plusieurs groupes réservent d'agréables surprises, comme *Manitou* dont le bénéfice a augmenté de 21 %.

Parmi les titres en hausse sensible on relevait *Synthélabo* + 4,9 %, *Euro RSCG* + 2,5 % et CEP Communication, + 2,9 %. *Cap Gémini Sogeti* reculait de 6,3 % après la décision du groupe de lancer une augmentation de capital de 1 milliard et demi de francs.

NEW-YORK, 7 avril, ⬆ Progression

Wall Street a gagné du terrain, jeudi 7 avril, profitant d'une baisse des taux d'intérêt à long terme sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la journée à 3 693,26 points, en hausse de 13,53 points, soit une progression de 0,37 %. L'activité a ralenti par rapport aux dernières séances avec 289 millions de titres échangés. Les titres en hausse ont dépassé les valeurs en baisse : 1 358 contre 758, alors que 651 actions sont restées inchangées.

Les avis d'analystes quant à l'évolution future du Dow Jones sont partagés. Tom McManus, responsable chez Morgan Stanley, estime qu'il est encore trop tôt pour dire que la correction de Wall Street est terminée. En revanche, Alfred Goldman, responsable chez A.G. Edwards, table sur une poursuite de la hausse de la Bourse new-yorkaise, car la dégringolade récente est terminée.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale valeur de référence, a reculé à 7,20 % contre 7,24 % mercredi soir.

Du côté des valeurs, les grands magasins ont gagné du terrain grâce à la publication d'une augmentation de leurs ventes en mars. GAP a pris 2 1/8 à 48 7/8 et Wal Mart 3/4 à 26 5/8.

VALEURS	Cours du 6 avril	Cours du 7 avril
Alcoa	72 3/8	72 3/8
Allied Signal Inc.	37 1/4	36 1/8
American Express	29 3/4	30
ATT	51 1/4	50 3/4
Bethlehem Steel	21 1/2	21 5/8
Boeing	45 1/2	45 1/4
Caterpillar Inc.	120 1/8	118 1/4
Chevron	84 3/4	85 1/4
Coca-Cola	41	41 1/4
Disney Corp.	42 1/4	42 1/4
Du Pont de Nemours	54 1/8	55 3/8
Eastman Kodak	43 3/8	43 3/8
Exxon	61	61 1/2
General Electric	97 5/8	98 1/4
General Motors	59	60
Goodyear Tyre	40 5/8	40 5/8
IBM	53 1/8	53 1/8
International Paper	67 1/8	66 1/8
McDonnell Douglas	108 7/8	110 1/8
Merck and Co	29 5/8	29 3/4
Minnesota Mining	98	99 7/8
Morgan (J.P.)	62 1/2	63 1/2
Philip Morris	48 3/4	50 1/2
Procter Gamble	53 5/8	53 7/8
Sears Roeb. and Co.	47 1/8	47 1/4
Texaco	63 5/8	63 3/4
Union Carbide	24 1/8	24 3/4
United Tech.	64 3/8	64 3/4
Westinghouse El.	11 5/8	11 3/4
Woolworth	14 7/8	14 7/8

LONDRES, 7 avril, ⬇ Léger repli

Les valeurs sont tombées dans le rouge jeudi 7 avril en fin de séance au Stock Exchange, après l'ouverture en baisse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 2,5 points à 3 129 points, soit un repli de 0,07 % alors qu'il était en hausse de 12 points en début d'après-midi. Environ 714,3 millions de titres ont été échangés contre 941,2 millions la veille.

Le début de séance avait été hésitant, l'indice ayant perdu 14,5 points dans la matinée après l'annonce d'une hausse plus forte que prévu de la production industrielle britannique en février (+ 0,6 % par rapport à janvier), qui avait encore éloigné les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt britanniques.

Il s'était ensuite redressé avec le marché à terme, mais la baisse de Wall Street et les craintes que le président de la Réserve fédérale américaine, Alen Greenspan, n'annonce une hausse des taux d'intérêt américains dans un discours attendu à San-Francisco – laquelle ne s'est pas confirmée – ont renversé la vapeur en fin de séance.

VALEURS	Cours du 6 avril	Cours du 7 avril
Allied Lyons	5,49	5,52
BP	3,66	3,72
BTR	3,71	3,74
Cadbury	4,72	4,82
Glaxo	6,16	6,11
GUS	6,20	6,13
ICI	8	8,11
Reuters	19,30	19,48
RTZ	8,47	8,58
Shell	6,70	6,80
Unilever	10,20	10,21

TOKYO, 8 avril, ⬆ Petite avance

La Bourse de Tokyo a clôturé à la hausse vendredi 8 avril, en dépit d'une chute momentanée occasionnée par l'annonce de la démission du Premier ministre Morihiro Hosokawa. L'indice Nikkei, après un recul jusqu'à 19 520,90 points, a terminé en progrès de 44,01 points à 19 934,99 points soit une avance de 0,22 %. L'indice TOPIX, à plus large base de calcul, a gagné 0,11 point, soit 0,01 %, à 1 613,30 points. Les échanges ont été estimés à 530 millions d'actions, contre 260 millions jeudi.

Après le recul initial, des achats d'arbitrage, déclenchés par une vive reprise des contrats à terme, ont permis un redressement du comptant dans un marché peu fourni. Après une vague de dégagements, de nombreux invesdisseurs, qui s'interrogeaient sur la portée de cet événement politique, ont préféré se retirer du marché.

VALEURS	Cours du 7 avril	Cours du 8 avril
Bridgestone	1 540	1 510
Canon	1 630	1 630
Fuji Bank	2 220	2 310
Honda Motors	1 690	1 710
Matsushita Electric	1 700	1 710
Mitsubishi Heavy	675	680
Sony Corp.	5 970	6 010
Toyota Motors	2 000	2 000

CHANGES

Dollar : 5,8695 F ⬆

Vendredi 8 avril, le deutschemark variait peu à 3,4249 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4235 francs jeudi soir (cours indicatif Banque de France). Le dollar s'échangeait à 5,8695 francs, contre 5,8558 francs la veille en fin de journée (cours BdF).

FRANCFORT	7 avril	8 avril
Dollar (en DM)	1,7132	1,7140
TOKYO	**7 avril**	**8 avril**
Dollar (en yens)	104,27	104,95

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (8 avril) .... 6 1/16 % - 6 3/16 %

New-York (7 avril) .... 3 7/16 %

BOURSES

PARIS

	6 avril	7 avril
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 128,22	2 119,57
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 485,46	1 479,51
Indice SBF 250	1 442,15	1 435,57

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	6 avril	7 avril
Industrielles	3 679,73	3 693,26

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	6 avril	7 avril
100 valeurs	3 131,50	3 129
30 valeurs	2 472,80	2 474,70

FRANCFORT

	6 avril	7 avril
Dax	2 191,20	2 201,41

TOKYO

	7 avril	8 avril
Nikkei Dow Jones	19 890,98	19 934,99
Indice général	1 613,19	1 613,30

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8730	5,8750	5,9040	5,9080
Yen (100)	5,5774	5,5846	5,6303	5,6398
Ecu	6,6294	6,6347	6,6251	6,6336
Deutschemark	3,4260	3,4283	3,4287	3,4326
Franc suisse	4,0573	4,0602	4,0759	4,0817
Lire italienne (1000)	3,5975	3,6010	3,5785	3,5845
Livre sterling	8,6550	8,6621	8,6711	8,6824
Peseta (100)	4,2444	4,2474	4,2240	4,2297

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 5/8	3 3/4	3 13/16	3 15/16	4 1/4	4 3/8
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8
Ecu	6 1/4	6 3/8	6 3/16	6 5/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	5 11/16	5 13/16	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4	4 1/8	3 15/16	4 1/16
Lire italienne (1000)	8 1/16	8 5/16	8 1/16	8 5/16	8	8 1/4
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	8	8 1/4	7 13/16	8 1/16	7 3/4	8
Franc français	6	6 1/8	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 8 AVRIL

Liquidation : 22 avril
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,07 % (2121,13)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	EDF-GDF 3%	5810	5950	+2,41
10	B.N.P. (T.P)	1055	1030	-2,37
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1025	1030	+0,49
10	Renault (T.P.)	2585	2530	-2,13
10	Rhone Poulenc(T.P)	2380	2395	+0,63
10	Saint Gobain(T.P.)	1285	1288	+0,23
10	Thomson S.A (T.P)	1169	1135	-2,91
25	Accor 1	706	701	-0,71
10	Air Liquide 1	802	808	+0,75
10	Alcatel Alsthom 1	676	679	+0,44
10	Alcatel Cable 1	627	647	+3,19
50	Alspi 1	381,90	373	-2,33
10	AGF-Ass.Gen.France	586	583	-0,51
5	Axa 1	1300	1288	-0,92
25	Bail Invest. 1	1000	990	-1
25	Bancaire (Cie) 1	584	582	-0,35
25	Bque Colbert C2#	178	176	-1,12
50	Bazar Hot. Ville 2	700	701	+0,14
10	Berger (M) 2	1350	1340	-0,74
25	Bertrand Faure 2	643	640	-0,47
25	BIC 1	1360	1323	-2,72
25	BIS 1	276	276	—
10	B.N.P. 1	252,80	251,30	-0,59
25	Bollore Techno.1	355	356	+0,28
10	Bongrain 1	3265	3250	-0,46
25	Bon Marche (Au) 1	796	795	-0,13
25	Bouygues 1	696	693	-0,43
10	BSN 1	843	844	+0,12
5	Canal + 1	950	969	+2
10	Cap Gemini Sogeti1	196,20	183,50	-6,47
50	Carnaudmetalbox 1	180,50	183,90	+1,88
5	Carrefour 1	4008	4029	+0,52
50	Casino Guichard 1	175,50	174,40	-0,63
50	Casino Guich.ADP 1	133	135	+1,50
10	Castorama Dl (Li)1	755	761	+0,79
10	Caumartin Part(M)2	428	—	—
10	C.C.F. 1	246	245,90	-0,04
100	CCMC-Managix(Ly) 2	89	89	—
10	Cegid (Ly) 1	586	585	-0,17
50	Centrest (Ny) 2	37,70	37,60	-0,27
50	CEP Communication1	491	505	+2,85
50	Cerus Europ.Reun 1	129	126,50	-1,94
10	Cetelem 1	1257	1234	-1,83
25	CGIP 1	1195	1200	+0,42
25	Chargeurs 1	1521	1500	-1,38
25	Christian Dior 1	399	398	-0,25
25	Ciments Fr.Priv.B2	379	378	-0,26
10	Clarins 1	576	575	-0,17
50	Club Mediterranee1	416,50	415,60	-0,22
25	Colas 1	1072	1060	-1,12
25	CGP (Papiers)(Ly)2	720	—	—
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
5	Comptoir Moder. 1	1599	1582	-1,06
25	CPR Paris.Reesc. 1	471,50	472	+0,11
10	Cred.Fon.France 1	1211	1190	-1,73
10	Credit Local Fce 1	420	417	-0,71
25	Credit Lyonn.CIP 1	685	658	-1,85
10	Credit National 1	625	620	-0,80
25	CSEE 1	705	702	-0,43
10	Damart 1	5900	5900	—

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	Dassault-Aviation1	558	558	—
25	Dassault Electro 1	435	436	+0,23
10	De Dietrich 1	2700	—	—
10	Degremont 1	560	560	—
50	Dev.R.N-P De Cal 2	88,90	89,30	+0,45
25	Dev.R.Sud-Est.Ly2	120	119	-0,83
50	DMC (Dollfus Mi)1	405	401,50	-0,86
25	Docks France 1	715	715	—
25	Dynaction 1	133	135	+1,50
10	Eaux (Gle Des) 1	2577	2596	+0,74
25	E.B.F 1	940	938	-0,21
25	Ecco 1	680	675	-0,74
10	Eiffage 1	1250	1250	—
10	Elf Aquitaine 1	397,50	397,50	—
25	Elf Sanofi 1	999	985	-1,40
50	Eridania Beghin 1	920	911	-0,98
25	Essilor Intl 1	723	723	—
25	Essilor Intl ADP 1	522	523	+0,19
50	Esso 1	1029	1049	+1,94
5	Eurafrance 1	2125	2180	+2,59
100	Euro Disney 1	31,80	32,50	+2,20
10	Euro RSCG W.W 1	833	845	+1,50
25	Europe 1-1	1925	1920	-0,26
100	Eurotunnel 1	42,80	42,85	+0,12
10	Filipacchi Medias1	900	880	-2,22
100	Finextel 1	150	150	—
50	Fives-Lille 1	631	636	+0,79
5	Fromageries Bel 1	5420	5280	-2,58
10	Galeries Lafayet.1	2600	2600	—
10	GAN 1	466	458	-1,72
50	Gascogne (B) 1	534	536	+0,37
10	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2164	2164	—
50	Geophysique 1	568	573	+0,88
10	Groupe Andre S.A.1	665	660	-0,75
10	Groupe De La Cite1	833	836	+0,36
50	GTM-Entrepose 1	462	462	—
5	Guilbert 1	515	517	+0,39
25	Guyenne Gascogne 1	1840	1855	+0,81
25	Havas 1	455,50	456	+0,11
50	IDIA 1	238	236	-0,84
25	Imetal 1	600	597	-0,50
10	Immob.France 2	619	600	-3,07
100	Immob.Phenix 1	106,30	104	-2,16
25	Ingenico 1	133	136	+2,26
5	Ins.Merieux Int. 1	2130	2104	-1,22
25	Interbail 1	512	514	+0,39
10	Intertechnique 1	660	664	+0,61
25	Jean Lefebvre 1	1207	1195	-0,99
25	Klepierre 1	726	730	+0,55
25	Labinal 1	874	874	—
10	Lafarge Coppee 1	449	448	-0,22
25	Lagardere (MMB) C1	159,50	156,50	-1,88
25	Lapeyre C1	352	345,10	-1,96
25	Lebon 2	359	347	-3,34
5	Legrand 1	6280	6280	—
5	Legrand ADP 1	4521	4522	+0,02
50	Legris indust. 1	270	270	—

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
25	Locindus 1	1070	1065	-0,47
10	LVMH Moet Vuitton1	877	870	-0,80
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	566	573	+1,24
50	Marine Wendel 1	415	412	-0,72
50	Matra-Hachette 1	130,50	129,20	-1
100	Metaleurop 1	90,40	90	-0,44
25	Metrologie Intl 1	13,75	13,55	-1,45
50	Michelin 1	257,20	259	+0,70
100	Moulinex 1	137	135	-1,46
25	Navigation Mixte 1	1195	1193	-0,17
100	Nord-Est 1	150	151	+0,67
25	Nordon (Ny) 1	610	610	—
100	Olipar 1	26,45	27,40	+3,59
10	Oreal 1	1178	1174	+0,34
25	Paribas 1	442	439	-0,68
50	Pechiney CIP 1	400	402	+0,50
100	Pechiney Intl 1	197,50	196	-0,76
25	Pernod-Ricard 1	379	377,60	-0,37
25	Peugeot 1	872	876	+0,46
25	Pinault-Printemps1	980	982	+0,20
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	777	778	+0,13
25	Poliet	465	460	-1,08
25	Primagaz 1	990	975	-1,52
10	Promodes 1	1050	1058	+0,76
10	Publicis 1	509	510	+0,20
25	Radiotechnique 1	593	592	-0,17
5	Redoute(S.A.La)1	890	894	+0,45
25	Remy Cointreau 1	229,90	229,70	-0,09
25	Rexel 1	694	689	-0,72
10	Rhone Poulenc A 1	144	142,80	-0,83
100	Rochette (La) 1	42,20	43,50	+3,08
25	Roussel Uclaf 1	632	630	-0,32
5	Rue Imperiale(Ly)1	4800	4761	-0,81
50	Sade (Ny) 1	196	195,90	-0,05
5	Sagem 1	2800	2820	+0,71
10	Saint-Gobain 1	678	680	+0,29
25	Saint-Louis 1	1738	1744	+0,81
10	Salomon (Ly) 1	2065	2065	—
25	Salvepar (Ny) 2	457	466	+1,97
10	Sat 2	3050	3050	—
25	Saupiquet (Ns) 1	1280	1290	+0,78
25	Schneider 1	405	402	-0,74
25	SCOA act.regroup.	163	161,10	-1,17
10	SCOR S.A 1	485	475	-2,06
10	S.E.B.1	560	559	-0,18
25	Sefimeg 1	520	516	-0,77
100	Selectibanque 1	172	170	-1,16
10	SFIM 2	1225	1225	—
100	SGE 1	254,70	254	-0,27
25	Simco 1	595	590	-0,84
10	S.I.T.A 1	815	836	+2,58
10	Skis Rossignol 1	2031	2091	+2,95
25	Silgos 1	579	576	-0,52
10	Societe Gale A 1	640	639	-0,16
50	Sodecco (B) 2	69	69,90	+1,30
50	Sodero (Ns) 2	61,40	59,10	-3,75
10	Sodexho 1	1855	1856	+0,05

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
25	Sogenal (Ny) 2	155	154,50	-0,32
10	Sommer-Allibert 1	2520	2550	+1,19
25	Sophia 1	525	525	—
10	Sovac 1	1810	1800	-0,55
25	Spie Batignolles 1	460	460	—
10	Strafor Facom 1	639	627	-1,88
25	Suez 1	325	325,50	+0,15
25	Synthelabo 1	195,80	204,60	+4,49
100	Thomson-CSF 1	176,50	175	-0,85
25	Total 1	322,50	322,90	+0,12
25	UAP 1	175	176,90	+1,09
10	UFB Locabail 1	440	422,20	-4,05
25	UGC DA M1	289	290,10	+0,38
10	UIC 1	512	510	-0,39
25	UIF 1	620	635	+2,42
25	UIS 2	1131	—	—
25	Unibail 1	552	552	—
10	Valeo 1	1383	1390	+0,51
100	Vallourec 1	292	294,50	+0,86
25	Via Banque 1	418	418,10	+0,02
10	Worms & Cie 1	308,90	307	-0,62
10	Zodiac 1	2380	2341	-1,64
25	Elf Gabon 1	1090	1100	+0,92
100	American Barrick 1	140,50	141	+0,36
50	American Express 1	175	177	+1,14
100	A.T.T. 1	298,10	298,10	—
50	Anglo American 1	233,80	239	+2,22
50	Amgold 1	461	461	—
50	Banco Santander 1	270,10	273,20	+1,15
25	B.A.S.F. 1	1110	1110	—
25	Bayer 1	1340	1368	+2,09
100	Blenheim Group 1	32,80	32,80	—
100	Buffelsfontein 1	54	55,50	+2,78
50	Chase Manhattan 1	194	197,10	+1,60
10	Daimler Benz 1	2945	2967	+0,75
100	De Beers 1	125,10	128	+2,32
10	Deutsche Bank 1	2750	2775	+0,91
10	Dresdner Bank 1	1438	1414	-1,67
100	Driefontein 1	82,10	83,50	+2,25
50	Du Pont Nemours 1	310,10	324,50	+4,64
50	Eastman Kodak 1	255,60	255,10	-0,20
500	East Rand 1	7,05	7	-0,71
100	Echo Bay Mines 1	70,10	71,60	+2,14
100	Electrolux 1	284,50	284,50	—
100	Ericsson 1	261,90	267	+1,95
100	Exxon Corp. 1	357,10	361,60	+1,26
100	Ford Motor 1	364	360,20	-1,04
100	Freegold 1	72	73,25	+1,74
500	Gencor Limited 1	18	18,95	+9,50
50	General Electric 1	589	583	-1,02
50	General Motors 1	349	351,30	+0,66
50	Generale Belgique1	452	—	—
100	Grd Metropolitan 1	41	41	—
100	Guinness Plc 1	41,80	40,95	-2,03
500	Hanson Plc 1	23,60	23,35	-1,06
100	Harmony Gold 1	30,60	30,65	+0,16
50	Hewlett-Packard 1	485,90	498,70	+2,63

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
500	Hitachi 1	52,50	52,60	+0,19
25	Hoechst 1	1181	1182	+0,08
25	I.B.M 1	310	311,70	+0,55
100	I.C.I 1	69,80	70,05	+0,36
50	I.T.T. 1	505	520	+2,97
100	Ito Yokado 1	310	310	—
500	Matsushita 1	96	96,50	+0,52
100	Mc Donald's 1	336,80	339,10	+0,68
25	Merck and Co 1	175	175,10	+0,06
50	Minnesota Mining 1	565	584	+3,36
100	Mitsubishi Corp. 1	64,50	64,50	—
100	Mobil Corporat. 1	427	—	—
25	Morgan J.P. 1	370	—	—
5	Nestle SA Nom.1	4979	4996	+0,34
100	Nippon MeatPacker1	86,50	—	—
100	Norsk Hydro 1	180,80	—	—
25	Petrofina 1	1672	1708	+2,15
50	Philip Morris 1	296	299,70	+1,25
100	Philips N.V 1	185	185,20	+0,12
100	Placer Dome Inc 1	136,50	137	+0,37
25	Procter Gamble 1	321	317,50	-1,09
50	Quilmes 1	325	—	—
100	Randfontein 1	52,80	55	+4,17
50	Rhone Poul.Rorer 1	184,70	185,80	+0,60
25	Royal Dutch 1	598	611	+2,17
100	R T Z 1	75	75	—
100	Saatchi & Saatchi1	11,70	11,60	-0,85
10	Sega Enterprises 1	422,90	415	-1,87
100	Saint-Helena 1	52,60	54,20	+3,04
100	Schlumberger 1 ■	307,40	314,80	+2,41
500	Shell Transport 1	58,60	61	+4,10
10	Siemens 1	2458	2485	+0,37
100	Sony Corporation 1	338	333,60	-1,30
100	Sumitomo Bank 1	122,60	124,80	+1,79
100	T.D.K 1	263,90	265	+0,42
100	Telefonica 1	75,90	77,55	+2,17
500	Toshiba 1	42,90	42,90	—
50	Unilever 1	618	614	-0,65
50	Unit.Technologie 1	375,70	379	+0,88
50	Vaal Reefs 1	480,10	500	+4,14
10	Volkswagen A.G 1	1746	1746	—
50	Volvo (act.B) 1	490	496	+1,22
100	Western Deep 1	209,10	215	+2,82
50	Xerox Corp. 1	579	585	+1,04
100	Yamanouchi 1	111,90	110,50	-1,25
500	Zambia Copper 1	4,98	4,97	-0,20
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,70	3,822
CEPME 8,5% 88 CB	106,80	6,544
CEPME 9% 89 CA#	112,21	5,721
CEPME 9% 92-06 TSR	114,30	7,126
CFD (CCCE)9,7%90CB	118,28	1,548
CFD exCCCE8,6%92CB	114,20	1,343
CFF 10% 88-98 CA#	114,11	4,603
CFF 9% 88-97 CA#	108,70	4,611
CFF 10,25% 90 CA#	119,96	9,674
CLF 8,9% 88 CA#	112,55	7,681
CLF 9%88-93/98 CA#	108,15	1,627
CNA 9% 4/92 CB	115,75	8,359
CRH 8,6% 92-93 CB	110,65	6,668
CRH 8,5% 87-88 CA#	109,30	0,792
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,65	1,225
EDF 8,6% 92 CA#	113,70	8,576
Emp.Etat 10,8%79	—	6,391
Em.Etat10,25%86 CA	108,20	0,759
Emp.Etat 6%7/93-97	100,16	4,373
Finansder 9%91CB#	116,15	3,279
Finansd.8,6%92 #CB	112	1,673
Floral9,75% 90 CA#	115,05	6,892
OAT 9,90%12/97 CA#	112,57	3,146
OAT TMB 01/99 CA	99,38	1,243
OAT 10% 5/00 CA#	118,52	8,658
OAT 01 TME CA	100,89	1,091
OAT 8,5%11/02 CA #	113,35	3,121
OAT 8,50% 19 CA #	115,59	3,842
OAT.8,50%92-23 CA#	115,88	8,104
PTT 11,2% 85 CB#	107,65	3,701
SNCF 8,8% 87-94CA	109,75	1,567
Lyon.Eaux 6,5%90CV	890	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	526	526
Bains C.Monaco 2	980	973
Bque Hypoth.Europ.	68	60
B.N.P.Intercont.2	395	394
Bidermann Intl	140	—
B T P (la cie) 2	30,50	30,40
Cambodge	590	—
Carbone Lorraine 2	685	684
Case Poclain 2	2,65	—
CBC 1	379	380
Centenaire Blanzy	375,10	374,10
Caragan Holding	20	—
Champex (Ny)	10,85	12
CIC Un.Euro.CIP 1	399	390
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	419	403
Concorde-Ass Risq2	1180	1180
Constr.Met.Prov.	13,50	14
Credit Gen.Ind.	83,70	—
Darblay	580	—
Didot Bottin	690	651

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2785	—
Ecia 1	730	734
Ent.Mag. Paris	5070	—
Eridania Beghin CI	795	793
Fidei(ex Immofice)2	358	—
Finalens	400	400
F.I.P.P.	213,50	—
FNAC 2	3200	3200
Fonciere (Cie)	750	760
F.Euris (ex Loca.)	340	340
Foncina	548	540
France I.A.R.D	527	521
France S.A 1	2430	2449
From. Paul-Renard	2058	—
Gaumont 2	900	910
Genefim	379	385
Gevelot	910	—
G.F.C. 1	500	498
G.T.I (Transport)	500	500
Immobail 2	539	530
Immobanque 2	868	868
Im.Marseillaise 2	7300	7300
Invest.(Ste Cle.)	1530	—
Lille Bonnieres	1500	—
Locafinanciere	500	—
Louvre 1	246	246
Lucia	170	—
Machines Bull 2	26,10	—
Mag.Uniprix	180	—
Metal Deploye	388	—
Mors 2	37,20	37,20
Navigation (Nle)	136,40	—
Optorg 2	330	—
Oreal (CI)	972	—
Origny-Desvroise	1032	1030
Monoprix	1565	1565
Paluel-Marmont	450	—
Parfinance	239	235
Paris Orleans	275	280
Piper Heidsieck	720	—
Porcher	348,10	—
Promodes (CI)	880	—
Rochefortaise Com.	177	185
Rosario 2	217	218
Rougier	569	561
S.A.F.I.C Alcan	218,40	222
Saga	590	590
Salins du Midi 2	503	510
Savoisienne M.	162	—
Silic 2	913	910
S.I.P.H.	150	—
Sofal	450	—
Soffo	270	—
Sofitam	75	75
Sofragi	3755	—
Soudure Autogene	791	801
Sovabail	495	497
Taittinger 1	3850	3100
Tour Eiffel	320	321
Ufiner Cofresh	1815	1880
Vicat 2	530	530
Virax	160	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	532	—	Noranda Mines	96,10	—
Akzo Nobel Nv	636	—	Olivetti Priv.	10	10,30
Alcan Aluminium	129,90	135	Pfizer Inc	316,60	321,20
Arbed	650	—	Ricoh Cy	46	45,20
Asturienne Mines	146	146	Robeco	380,90	382
Banco Pop. Espanol	612	611	Rodamco N.V.	183,60	183,50
Banque Regl.Inter.	41500	40250	Rolinco	377,50	379,20
Chrysler Corp.	338	—	Saipem SPA	8,10	—
C.I.R SPA	8	8	Sama Group Plc	33,50	35,15
Commerzbank AG	1280	—	SKF Aktiebolaget	105,10	—
Dow Chemical Co.1	362,80	376,50	Tenneco Inc	330	—
Fiat Ord.	23,95	23	Toray Ind.	37,80	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	750	748	West Rand Cons.	5,65	—
Gevaert	1520	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	55	—		—	—
Goodyear T.& R.Cy	238	249,20		—	—
Honeywell Inc	188	—		—	—
Johannesburg Cons.	100	100		—	—
Kubota Corp.	35,85	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	172	—	Koninkl. Pakhoed	120	—
Bque Hydro Energie	345	—	Lectoure Moode+*	181	—
Benedictine*	6280	—	Molex	144	—
Bienzy-Ouest*	2220	—	Off.Com.Pharm.*	811	—
Brasseries Maroc	275,10	—	Partic.Parcier*	202	—
Calciphos*	81	—	Rorento	287,30	—
Canadien Pacifique	90,30	—	Safaa	215	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—	St-Dominique(Fin)*	154	—
Cie Industrielle*	6790	—	St Gobain Emball.*	1855	—
Coparex Inter.*	552	—	Schlumberger Ind.*	453	—
Cr.Universel (Cie)	252	—	SEPR*	1088	—
CEAC*	78	—	SPR "B" nom.	381	—
Fiat Fce nom.	142	—	Testut-Aequitas*	160,10	—
Grace and Co.	245	—	Waterman*	980	—
Groupe Victoire*	1500	—		—	—
Guintoli	725	—		—	—
Table France*	314,70	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	70	70
Boiron (Ly) 2 #	725	734	Immob.Hotel. 2 #	294	280
Boisset (Ly)	271	—	Int. Computer	150	158
C.A. Paris IDF 1	1045	1028	IPBM	76	—
Calberson	405	—	N.S.C Schlum.Ny	1165	1145
Cardif SA 1	1170	1178	Rallye(Cathiard)Ly	229	229
CEGEP #	156	158	Seribo	528	507
CFPI	241,20	245	Sopra	330	331,10
C.N.I.M 1	1428	1429	TF1-1	460,80	450
Codetour	284	285	Thermador Hold(Ly)	589	580
Creeks	220	220	Unilog	290	386
Dauphin OTA	344	341	Vieil et Cie #	260	258
Devanlay 2	1459	1450	Vilmorin et Cie#2	400	395
Labor.Dolisos	171	169		—	—
Editions Belfond	125	—		—	—
Europ Propulsion 2	386	386,50		—	—
Finabail	189	189,50		—	—
Finacor	219,70	219,40		—	—
G.I.M. S.A.	1125	1115		—	—
Gravograph	215	214		—	—
I.C.C. 2	244	245		—	—

Sicav (sélection) 7 avril

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	33138,69	33138,69
Actimonetaire D	31592,78	31592,78
Ameri-gan	8770,91	8433,57
Amplia	103609,36	103609,36 ○
Amplitude	843,76	819,18
Antigone Trésorerie	760642	760642
Arbitr. Court Terme	8432,99	8432,99
Associa Première	34375,92	34375,92
Associc	1142,68	1142,68
Atout Amérique	113,47	110,70
Atout Asie	117,31	114,45
Atout Futur C	605,50	590,73
Atout Futur D	596,33	581,79
Aurecic	1787,99	1735,91
Avenir Alizes	2038,62	1998,65
Axa Capital	212,54	206,35
Axa Court Terme	9329,10	9329,10
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1196,77	1161,91
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	971,10	942,82
Axa Europe	143,07	138,90
Axa Investiments	138,30	134,27
Axa NPI	160,63	155,95
Axa Ob.Fr.Extrans	167,22	162,35
Axa.Ob.In.Ex Ma.U.Se	152,58	148,14
Axa Prem.Ex.Ageprem	132,79	128,92
Axa Sél.Ex.Dr.Sela	169,21	164,28
Axa Valeurs PER	167	162,14
Cadence 1	1094,31	1083,48
Cadence 2	1094,92	1084,08
Cadence 3	1090,11	1079,32
Capimonetaire	7252,75	7245,50
Capioblig	7749	7672,28
Capitacic	1603,40	1579,70
Cicamonde	1311,93	1273,72
Coexis	1582,76	1553,25
Comptavalor	4090,58	4084,37
Credit Mutuel Capital	1504,79	1475,28
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	766,30	766,30
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	114,85	111,78
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	112,84	109,82
Cred.Mut.Ep.J	20183,01	20183,01
Cred.Mut.Ep.long.T	238,99	230,65
Cred.Mut.Ep.Monde	1369,17	1332,53
Cred.Mut.Ep.Quatre	1137,02	1108,59
Dieze	1707,96	1676,11
Drouot France	1091,84	1088,04
Drouot Sécurité	253,24	245,88
Ecocic	1299,57	1261,72
Ecupar	141,49	137,37
Ecur. Actions futur	209,79	203,68
Ecur. Capicourt	203,85	203,34
Ecur. Capitalisation	3081,89	3051,38
Ecur. Expansion	563794,51	562950,08
Ecur. Géovaleurs	2892,28	2807,96
Ecur. Investissement	174,68	169,60
Ecur. Monepremière	78270,74	78270,74
Ecur. Monétaire	22872,12	22872,12
Ecur. Trésorerie	2815,56	2815,56
Ecur. Trimestriel	2087,54	2066,87 ◆
Elanciel	132,69	128,83 ◆
Elicash	818556,20	818556,20 ○
Emergence Poste	113,14	109,84
Energia	394,16	376,29
Eparcic	4218,08	4218,08
Eparcourt-Sicav	4452,89	4441,79
Epargne-Unie	1629,52	1589,78
Eufi Cash capi.	9216,65	9216,65 ◆
Euro Solidarité	1220,92	1208,83
Eurocic Leaders	1365,28	1325,51
Eurodyn	1523,96	1486,79

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8591,40	8280,96
Fonsicav	16930,78	16896,99
France-gan	14940,16	14365,54
France Garantie	289,76	289,18
France Obligations	505,74	500,73
Francic	574,31	557,58
Francic Pierre	140,82	136,52
Francic-Regions	1534,12	1489,44
Fructi-Associations	40,61	40,61
Fructi-Capi	50,81	50,06 ◆
Fructidor	253,78	250,03
Fructifrance action C	241,62	235,73
Fructifrance action D	231,21	225,57
GAN Rendement	5782,29	5696,84
Gestilion	17728,92	17728,92
Horizon	1654,53	1606,34
HLM Monétaire	16298,56	16290,56
Indicia	1250,88	1220,15 ◆
Indust.Fse.Court.T	1725,11	1725,11
Intensys	109,18	108,83
Interepar	118219,63	114776,34
Interoblig	17761,68	17585,82
Intersélection Fce	595,18	583,43
Japacic	205,19	199,13
Jeunepargne	340,46	335,43
Latitude	2607,78	2603,87 ◆
Lion Association	11407,81	11407,81
Lion Institution	38739,73	36648,11
Lionplus	1219,47	1195,56
Lion Trésor	2445,19	2420,95
Livret Bourse Inv.	682,23	682,36
Livret Portefeuil.	864,78	838,59
Méditerranée	225,25	218,69
Mensuel CIC	10334,31	10231,99
Monedan	79706,35	79706,35
Mone.J.	10473,35	10473,35 ○
Monévalor	47848,96	47846,96
Mutualité dépôts	16058,24	16026,19
Natio Court Terme	36851	36741
Natio Court Terme2	333124	333124
Natio Epargne	21150,67	20941,26
Natio Ep. Capital	13302,63	13170,92
Natio Ep. Croissance	2145,71	2088,28
Natio Ep. Obligations	216,49	210,70
Natio Epargne Retraite	149,22	145,23
Natio Epargne Trésor	9335,24	9318,61
Natio Epargne Valeur	523,96	509,94
Natio France Index	1173,69	1142,28
Natio Immobilier	1483,14	1443,45
Natio Inter	1791,30	1743,36
Natio Monétaire	9698,21	9698,21
Natio Opportunités	159,48	155,21
Natio Patrimoine	1594,51	1551,83
Natio Perspectives	1354,01	1317,77
Natio Placements	68736,83	68736,83
Natio Revenus	1100,10	1089,21
Natio Sécurité	11812,91	11812,91
Natio Valeurs	1016,43	989,23
Nippon-Gan	8089,71	7778,57
Nord Sud Dévelop	1961,94	1958,02
Oblicic-Mondial	3193,99	3146,79
Oblicic-Régions	1171,89	1154,57
Oblifutur	3448,52	3382,26
Oblig. tres coté	212,70	209,56
Obliton	1727,69	1710,58
Oblisécurité Sicav	15099,91	15099,91
Obliys	530,93	523,08
Oraction	1702,34	1660,82
Patrimoine Retraite	263,71	258,54 ◆
Parvalor	675,85	662,60

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Planinter	1572,61	1534,25
Plénitude	173,35	168,94
Poste Croissance	3170,02	3166,85 ◆
Poste Gestion	78947,01	78947,01
Première Oblig. C	—	— ◆
Première Oblig. D	11463,09	11457,36
Prévoy. Ecureuil	114	112,87 ◆
Priv'Associations	34161,51	34161,51
Proficms	1045,93	1027,41
Rentacic	175,37	172,78
Revenus Trimestr.	5550,98	5496,02
Revenu-Vert	1219,69	1196,95
St Honoré Vie & Santé	1207,57	1152,81
St Honoré Bons du Tr.	13014,82	12949,87
St Honoré Invest.	1028,33	981,70
St Honoré Pacifique	924,97	883,03
St Honoré Real	17430,38	17360,94
Sécuricic	2008,55	2008,55
Sécuri-Gan	12849,15	12597,21
Sécuritaux	1610,69	1610,69
Sensivalor	31138,44	31138,44
SEVEA	106,65	104,05 ◆
SFI-CNP Assur	814,57	790,84
S.G. France opport. C	1682,11	1629,52
S.G. France opport. D	1646,97	1614,68
Sicav Associations	2134,17	2134,17
Sicav 5.000	525,22	511,16
S.I. Est	1652,66	1604,52
Slivafrance	848,80	826,08
Slivarn	475,19	462,47
Slivarente	239,93	235,23
Slivinter	573,58	558,23
Sogenfrance C	1447,51	1419,13
Sogenfrance D	1378,35	1349,36
Sogépargne	335,79	332,47
Sogiater	1714,06	1680,45
Soleil Investissements	748,06	711,60
Solstice	2308,39	2302,63
State Street Act. Eur	13080,09	12818,44 ◆
State Street Act. Frce	13298,32	12910,99
St. Str. Act.Japon	16403	15848,31
State Street Emer. Mts	18327,58	17446,44 ◆
St.Street DAT Plus	13061,37	12805,28
Stratégie Actions	1062,79	1021,91
Stratégie Rendement	1698,52	1637,31
Synthesis	13785,05	13514,75
Techno-Gan	7053,46	6782,17
Thesora	797,46	789,56
Trésor Plus	1551,03	1535,67
Trésor Trimestriel	1070,27	1059,67
Trésoncic	152438,83	152436,83
Trilion	5408,85	5338,44
Uni-Associations	121,39	121,39 ○
Uni-Foncier	1592,13	1553,30
Unifrance	693,72	676,80
Uni-Garantie C	1468,38	1441,81
Uni-Garantie D	78451,62	78451,62
Uni Régions	1787,62	1665,97
Univar	270,48	270,48 ○
Univers Actions	1682,63	1641,59
Univers Obligations	2057,33	2018,97
Valorg	2363,12	2360,76
Valrea	61968,68	61957,70
Winterthur St-Honoré	264,62	252,62
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 07/04	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8600	5,8558	5,60	6,10
Ecu	6,6085	6,6180	—	—
Allemagne (100 dm)	341,5900	342,3500	330	353
Belgique (100 F)	16,5865	16,6005	16,05	17,05
Pays-Bas (100 fl)	304,4500	305,0400	293	314
Italie (1000 lires)	3,5425	3,5670	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	87,2500	87,4900	83	91
Irlande (1 iep)	8,2710	8,2735	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,6040	8,6020	8,20	9
Grèce (100 drachmes)	2,3295	2,3330	2,10	2,65
Suisse (100 f)	404,5600	404,9700	392	414
Suède (100 krs)	73,8900	74,2300	69	78
Norvège (100 k)	78,8700	78,9700	74	83
Autriche (100 sch)	48,5880	48,6730	47	50
Espagne (100 pes)	4,2265	4,2385	3,95	4,50
Portugal (100 esc)	3,3800	3,3800	2,95	3,70
Canada (1 $ can)	4,2403	4,2296	4	4,45
Japon (100 yens)	5,5970	5,6171	5,40	5,75

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 07/04
Or fin (kilo en barre)	72200	72100
Or fin (en lingot)	72300	72450
Napoléon (20f)	411	415
Pièce Fr (10 f)	298	311
Pièce Suisse (20 f)	415	415
Pièce Latine (20 f)	416	415
Souverain	526	525
Pièce 20 dollars	2600	2620
Pièce 10 dollars	1340	1395
Pièce 5 dollars	675	700
Pièce 50 pesos	2650	2705
Pièce 10 florins	433	434

Matif (Marché à terme international de France)

7 avril 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 235 387

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	123,46	122,72	122,44
Précédent	123,90	123,14	122,44

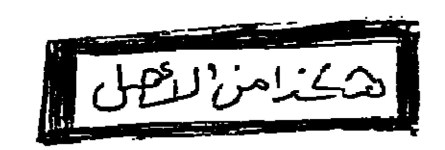
CAC 40 A TERME
Volume : 25 712

Cours	Avril 94	Mai 94	Juin 94
Dernier	2131	2131	2117,50
Précédent	2136	2137	2120

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ○ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



DÉFENSE

Face à une France qui perd du terrain

Les Etats-Unis ont raflé 70 % des marchés d'armement au Proche-Orient depuis 1991

François Léotard séjournera, dimanche 10 et lundi 11 avril, à Oman et dans les Emirats arabes unis. Avec ces deux pays du Golfe, la France discute, depuis plusieurs mois, de l'éventualité de leur vendre respectivement des missiles sol-air Mistral et des avions de combat Mirage 2000-5.

Dans un marché mondial de l'armement qui a tendance à décliner, la France a de plus en plus de difficultés à placer ses matériels militaires à l'exportation et, même, à conserver ses clients. En revanche, les Etats-Unis consolident leur rang de premier fournisseur d'armes, et le Proche ou Moyen-Orient reste, de loin, le premier acheteur. Ces deux notations ont un lien entre elles : depuis 1991, les effets de l'après-guerre du Golfe jouent à plein, et – à la différence des Etats-Unis qui raflent plus des deux tiers de ce marché régional – la France n'a pas toujours su en profiter, en dépit des apparences.

En règle générale, les exportations d'armes, dans le monde, ont chuté de près des deux tiers durant la dernière décennie selon des estimations (exprimées en dollars courants) établies par l'Agence américaine pour le contrôle des armements et du désarmement (ACDA). En 1984, elles étaient de 72,8 milliards de dollars et elles ont atteint 25,5 milliards de dollars en 1992. *La chute est donc sensible.* Elle affecte dans les mêmes conditions une région du monde, le Proche et Moyen-Orient, qui demeure néanmoins la zone numéro un de ce commerce des armes, avec *trois clients majeurs* : l'Arabie saoudite, les Emirats et Israël. L'Irak a longtemps figuré en tête de la liste, mais l'embargo qui a suivi la guerre du Golfe a affecté ce pays de plein fouet et, aujourd'hui, l'Egypte, le Qatar ou le Koweït, pour s'en tenir à ces quelques exemples, l'ont largement devancé.

Ce qu'il importe de noter, comme le fait le dernier numéro de la revue *l'Armement* éditée par la délégation générale pour l'armement (DGA), c'est que les Etats-Unis ont obtenu environ 70 % des contrats conclus dans le Golfe depuis la guerre contre Saddam Hussein. Plus du tiers des livraisons totales d'armes américaines échoient à cette région et, plus précisément, à l'Arabie saoudite et à Israël, qui sont les grands bénéficiaires de ce qu'on appelle outre-Atlantique les FMS (*foreign military sales*), c'est-à-dire les cessions voire les dons de matériels de gouvernement à gouvernement. Cette pratique s'est accélérée depuis la guerre du Golfe, note *l'Armement*, puisque le volume de ces transactions d'un genre nouveau a triplé en cinq ans.

Face à une telle évolution, la France ferait plutôt piètre figure. Certes, les résultats ne sont pas aussi modestes que les industriels de l'armement voudraient le faire accroire. Mais la tendance générale demeure à la baisse, avec des perspectives qui situent les ventes à hauteur de 30 milliards de francs par an en moyenne pour les années à venir. Selon des évaluations encore provisoires, les prises de commandes pour 1993 ont diminué de quelque 12 % à 13 %, passant à 40 milliards de francs au lieu de 45,7 milliards en 1992. Il y a dix ans, les commandes s'élevaient à près de 62 milliards de francs. Le ministère de la défense escomptait obtenir, à la fin de l'an dernier, pas moins de 50 milliards de francs. Il n'aura pas atteint sa cible. Il est vrai que l'année 1992 avait enregistré un bond exceptionnel, avec la commande – supérieure à elle seule à 30 milliards – de soixante Mirage 2000-5 par Taïwan. Dans cet environnement délicat pour la France, un fait nouveau apparaît, qui risque d'aggraver encore la situation : des clients, et non des moindres puisqu'il s'agit de pays du Proche ou Moyen-Orient, remettent parfois en cause l'exécution des contrats une fois négociés par les deux Etats concernés.

C'est le cas du Koweït. Le Parlement de cet émirat n'a pas hésité à rediscuter des conditions financières de la *commande de pièces* d'artillerie de 155 à la France. L'armée koweïtienne avait apparemment sous-estimé les dépenses entraînées par la mise en service opérationnel de ces batteries, outre *le coût de leur acquisition. La lettre* hebdomadaire d'informations stratégiques *TTU*, datée du mercredi 6 avril et connue pour puiser ses renseignements à très bonne source, croit savoir que l'émirat n'avait pas *réellement besoin de ces armements* français mais qu'il avait conclu le contrat pour *« ancrer une France encore hésitante »* à jouer un rôle actif dans la zone.

Mais c'est aussi le cas des Emirats arabes unis. *En 1993*, la France y a vendu quelque 390 chars de combat Leclerc – non compris une cinquantaine de blindés de dépannage – pour la somme de 21 milliards de francs. A charge pour les industriels français impliqués de réinvestir dans le pays, sous la forme de compensations en retour, quelque 15 milliards de francs. Or, les deux parties en présence ont bien du mal à identifier les domaines d'une coopération possible entre elles et les Emirats se saisissent aujourd'hui de ce prétexte pour menacer de tout renégocier si les engagements n'étaient pas tenus.

En Arabie saoudite, qui se fait déjà tirer l'oreille pour achever de rédiger ses contrats d'entretien avec la France en matière de bateaux de guerre et de missiles, on suit avec une particulière attention les affaires en cours avec Koweït. En effet, les Saoudiens envisagent d'acheter eux aussi des chars Leclerc et leurs problèmes actuels de budget ne les incitent pas à la générosité dans leurs tractations avec la France.

JACQUES ISNARD

Pour la première fois

Un pilote allemand aux commandes d'un Super-Etendard sur le « Clemenceau »

Un pilote allemand d'avion de combat sert, en ce moment, à bord du porte-avions français *Clemenceau*, en Adriatique, où il participe – aux commandes d'un appareil embarqué Super-Etendard et aux côtés de ses homologues de la marine nationale – à des missions de surveillance au-dessus de la Bosnie dans le cadre des missions de l'ONU. C'est la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale qu'un bâtiment de combat français de cette importance confie à un officier allemand des opérations de maintien de la paix au même titre qu'aux autres pilotes de l'aéronavale.

Selon l'état-major français, ce pilote allemand sert à la 11e flottille, qui déploie des Super-Etendard à Landivisiau (Finistère) et qui a été embarquée sur le *Clemenceau*. A titre de réciprocité, un pilote de la marine nationale est aux commandes d'un hélicoptère Lynx, à Nord Holz en Allemagne.

Depuis quelques années maintenant, les deux marines font des exercices en commun, en Atlantique et en Méditerranée. Aujourd'hui, outre des élèves stagiaires de part *et d'autre du Rhin, la Bundes*marine va détacher un officier instructeur à Navale et la marine française a déjà envoyé un officier instructeur à Murwick. D'autre part, un officier allemand sert à bord d'une frégate à Toulon et un officier français est embarqué sur le patrouilleur allemand lance-missiles *Hyane*.

CARNET

Naissances

Vania FERRAT
et
Roland PUERTO-MARTINEZ

annoncent que, le 24 février 1994,

Anton

est né.

Geneviève GALEY

a *la joie d'annoncer l'arrivée dans son* foyer de

Raphaël et Sarah,

nés le 19 octobre et le 1er décembre 1993, à Sao-Luis (Brésil).

Décès

– M. et Mme Louis Arénilla,
leurs enfants, Etienne et Christine,
et leurs trois petits-enfants,
Christophe Lefèbvre,
Les familles Georges, Arénilla,
Bernard et Jérôme Cazes,
Georgette Saint-Martin,
Pierre Cao,
Parents et alliés,
Et tous les amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Jean-Jacques ARÉNILLA,

survenu le 5 avril 1994, à l'âge de trente-trois ans, à l'hôpital Saint-Antoine, Paris-12e.

L'incinération aura lieu le lundi 11 avril, à 14 h 15, au Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être envoyés à l'association AIDES, au 247, rue de Belleville, 75019 Paris.

7, rue Nicolas-Houël,
75005 Paris.

Marie-Christine BASTIEN

a été enlevée à l'affection des siens le 29 mars 1994, à l'âge de trente-huit ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 5 avril.

Son corps repose au cimetière de Champigny-sur-Marne.

Nicolas et Antoine Dusollier,
ses enfants,
M. et Mme Francis Bastien,
ses parents,
Mme René Lefeuvre,
sa grand-mère,
Agnès Bastien,
Sabine Pauphilet,
Hubert Bastien,
ses sœurs et frère,
Ses beaux-frères,
Et ses nièces,
Toute sa famille,
Jean Hervé Provost,
Et tous ses amis.

– Mme Christian Boulemier,
née Bernadette Tissot,
son épouse,
Edouard, Francis, Jérôme, Grégoire,
ses enfants,
Toute sa famille,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Christian BOULEMIER,

survenu à l'âge de cinquante-huit ans.

Service religieux, samedi 9 avril 1994, à 10 h 30, en l'église Saint-Thibault de Joigny (Yonne).

Inhumation à 16 heures au cimetière du Montparnasse, Paris.

3, place Paul-Boursin,
89400 Laroche-Saint-Cydroine.
23, rue du Dragon,
75006 Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

André FOURQUIN,
paysagiste, pépiniériste,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole,
médaille d'argent
de la jeunesse et des sports,
médaille d'argent de la Ville de Paris,

s'est éteint, avec grand courage, le mardi 29 mars 1994, à Metz, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 31 mars, en l'église Saint-*Martin de Metz-Magny.*

Ses amis,
Et notamment Evelyne Starken,
remercient du fond du cœur toute l'équipe du service pneumologie (secteur 4) de l'hôpital Brabois à Nancy, *toute l'équipe* soignante et médicale de l'hôpital Saint-André, à Metz, et tout particulièrement le docteur François Beley, pour son dévouement sans limite.

– Le président de l'université Paris-XII-Val-de-Marne,
Les membres du conseil de gestion,
Et le doyen de la faculté de médecine de Créteil,
Le personnel enseignant de la faculté de médecine de Créteil,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 5 avril 1994, de

M. Pierre-Yves HATT,
professeur émérite des universités,
praticien hospitalier,
ancien chef de service de cardiologie,
ancien directeur de l'unité U 2
de l'INSERM,
officier de l'ordre national
de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
des Palmes académiques,

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

– Yves CAUMEL et Béatrice,
née Sallantin,
ses parents,
Guilhem,
son frère,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Martin,

survenu le 1er avril 1994, dans sa dix-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées à Toulouse, le lundi 4 avril, en l'église des Dominicains.

Yves et Béatrice Caumel,
31, rue Lefranc-de-Pompignan,
31400 Toulouse.

– Le directeur de l'UFR biomédicale des *Saints-Pères*,
Les enseignants,
Les chercheurs,
Et tous les personnels de l'établissement,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Jérôme LEJEUNE,
directeur de l'Institut de progénèse,

survenu le 3 avril 1994, à Paris.

(Le Monde *du 5 avril.*)

– Le président de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès accidentel, survenu le mercredi 6 avril 1994, de

Mme Marie-Claude
OURY-GATELMAND,
professeur à l'UFR de gestion,
recteur de l'académie d'Orléans-Tours.

(Le Monde *du 7 avril.*)

CINÉMA. Soirée Truffaut à la Vidéothèque de Paris. – Une soirée cinéma autour de l'œuvre *de Truffaut a lieu le 9 avril à la* Vidéothèque de Paris, à 20 heures. Seront présentés *la Nuit américaine*, *Jules et Jim* et un court métrage inédit.
▶ **Vidéothèque de Paris, place Carrée Nouveau Forum des Halles, 75001 Paris. Entrée : 50 F.**

– Le docteur Joseph Ullrich,
Mlle Marta Ullrichova,
M. et Mme Cantaluppi-Ullrichova,
ont la douleur de faire part du décès, à Prague, le 2 avril 1994, de leur sœur et tante,

Maria ULLRICHOVA,
docteur en philologie,
écrivain.

Slezska 105,
CR – 13000 Prague 3.

Le professeur Pierre VALLET

s'est endormi dans la paix du Seigneur, le 6 avril 1994, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

De la part de
Ses enfants,
Marie-Claire et Xavier Noël,
André et Laurence Vallet,
Jean et Marie-Claire Vallet,
Bernard Vallet et Marie-Thérèse Cazalet,
Jacques Vallet,
prêtre,
Philippe et Béatrice Vallet,
Marc et Michèle Vallet,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
Ses sœur et frères,
Mlle Geneviève Vallet,
Le chanoine Maxime Vallet,
Le chanoine Hubert Vallet.

La messe d'inhumation a été concélébrée le vendredi 8 avril, à 14 heures, en la chapelle des Augustines, 29, rue de la Santé, Paris-13e.

Messes anniversaires

– Le 11 avril 1984,

Maurice LUNEAU

entrait dans la Maison du Père.

A cette occasion, une messe sera célébrée le 10 avril 1994, au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, à Paris-13e, à 11 heures, en communion de pensées et de prières avec tous ceux qui l'ont connu.

– Il y a un an,

Véronique GANNE

quittait les siens, à l'âge de trente-neuf ans.

Une pensée est demandée à ceux qui l'*ont connue et aimée.*

Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, Paris-17e, le lundi 11 avril 1994, à 12 heures.

André Kramer
et Antoine,
Familles Ganne et Kramer.

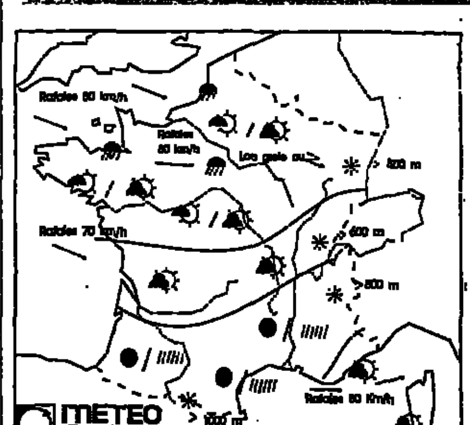
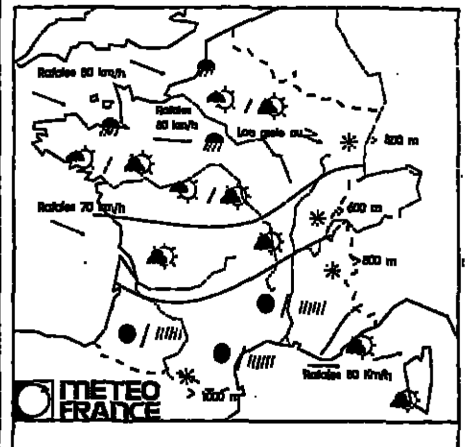
Anniversaires

– En ce jour du troisième anniversaire de sa mort, une pensée toute particulière est demandée à ceux qui restent fidèles au souvenir de

Jean-Michel DÉTROYAT,

rappelé à Dieu le 9 avril 1991.

MÉTÉOROLOGIE

TEMPS PRÉVU LE SAMEDI 9 AVRIL 1994 VERS MIDI

LÉGENDE : ENSOLEILLÉ – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES – NEIGE – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Samedi : pluie, averse et fraîcheur. – Le matin, au nord d'une ligne Bordeaux-Reims, sur l'ensemble des régions nord-ouest, après les pluies de la nuit, il y aura de belles éclaircies. Des Pyrénées au Massif Central jusqu'au Nord-Est et aux Alpes du Nord, le temps sera couvert et pluvieux avec de la pluie assez forte. Il neigera sur les Alpes au-dessus de 1 000 mètres et sur les Pyrénées au-dessus de 1 500 mètres. Sur le pourtour méditerranéen et les Alpes du Sud, les nuages deviendront nombreux. En Corse, les nuages et les éclaircies alterneront.

*L'après-midi, au nord d'un axe Bordeaux-*Lyon, sur la moitié nord du pays, le temps sera très instable avec de fréquentes averses parfois orageuses et même de la grêle. Le vent d'ouest soufflera en rafale à 80 km/h sous les averses. Il neigera sur le Jura et les Vosges au-dessus de 500 mètres.

De l'Aquitaine au Languedoc-Roussillon et aux Alpes, il pleuvra modérément. Il neigera sur les Pyrénées au-dessus de 1 000 mètres et sur les Alpes au-dessus de 700 mètres. Sur la Côte d'Azur et en Corse, les nuages deviendront abondants. Le vent de sud-ouest soufflera en rafales à 100 km/h entre la Corse et le continent.

Les températures minimales iront de 2 à 5 degrés au nord et de 5 à 7 degrés au sud. L'après-midi, le thermomètre ne dépassera pas 8 à 11 degrés au nord et 10 à 13 degrés au sud, et 16 degrés sur le pourtour méditer*ranéen.*

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

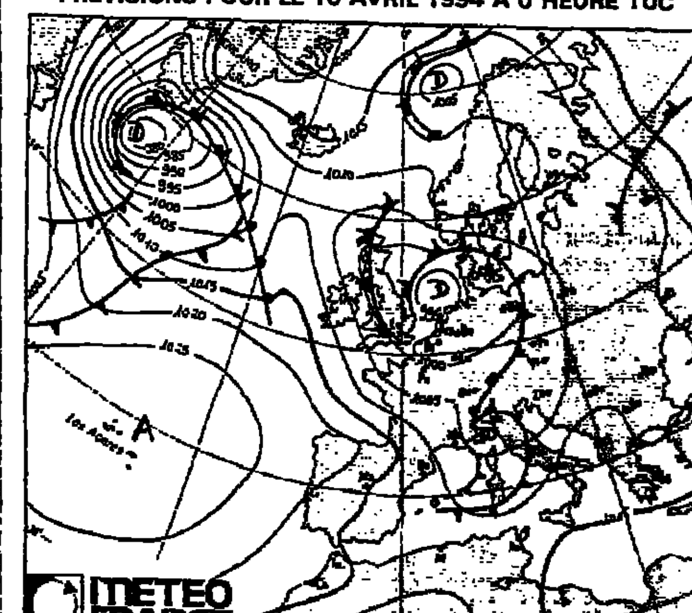
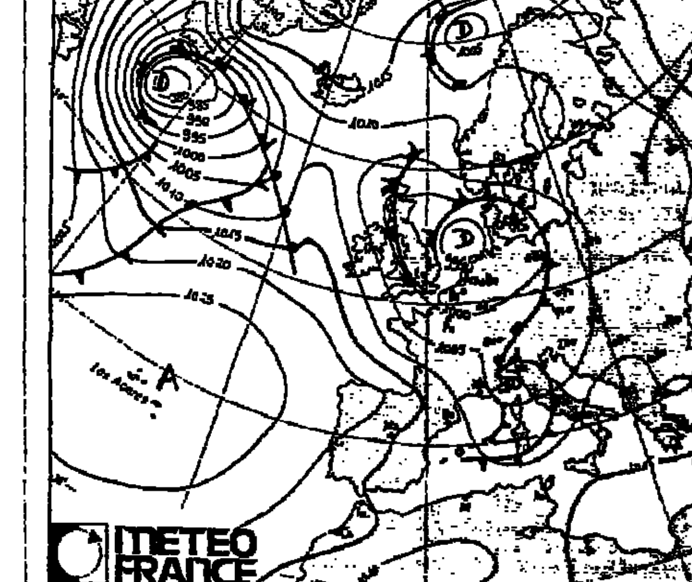
TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	13/ 8
BIARRITZ	13/ 8
BORDEAUX	13/ 5
BOURGES	10/ 3
BREST	10/ 6
CAEN	10/ 4
CHERBOURG	9/ 5
CLERMONT-FER.	12/ 4
DIJON	6/ 3
GRENOBLE	6/ 3
LILLE	8/ 4
LIMOGES	9/ 1
LYON, BRON	10/ 5
MARSEILLE	16/ 7
NANCY, ESSEY	10/ 4
NANTES	13/ 5
NICE	15/ 7
PARIS-MONTS	9/ 5
PAU	12/ 5
PERPIGNAN	20/ 7
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	11/ 4
ST-ETIENNE	10/ 3
STRASBOURG	12/ 4
TOULOUSE	14/ 6
TOURS	12/ 3
ÉTRANGER	
ALGER	24/ 8
AMSTERDAM	10/ 6
ATHÈNES	16/10
BANGKOK	38/27
BARCELONE	23/ 8
BELGRADE	9/ 2
BERLIN	10/ 0
BRUXELLES	9/ 4
COPENHAGUE	8/–1
DAKAR	28/18
GENÈVE	5/ 3
ISTANBUL	17/ 9
JÉRUSALEM	16/ 7
LE CAIRE	24/15
LISBONNE	18/10
LONDRES	11/ 5
LOS ANGELES	17/14
LUXEMBOURG	8/ 2
MADRID	21/ 5
MARRAKECH	28/11
MEXICO	23/11
MILAN	15/ 3
MONTRÉAL	0/–5
MOSCOU	8/ 3
NAIROBI	24/13
NEW-DELHI	28/15
NEW-YORK	15/ 4
PALMA-DE-MAJ.	23/10
PÉKIN	17/ 9
RIO-DE-JANEIRO	30/26
ROME	17/11
HONGKONG	29/22
SÉVILLE	28/ 9
SINGAPOUR	31/27
STOCKHOLM	5/ 1
SYDNEY	23/14
TOKYO	23/14
TUNIS	21/11
VARSOVIE	3/ 2
VENISE	13/ 8
VIENNE	12/ 1

Valeurs extrêmes relevées entre le 07-04-1994 à 6 heures TUC et le 08-04-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 10 AVRIL 1994 A 0 HEURE TUC

VENDREDI 8 AVRIL

TF 1

19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.
20.45 Magazine : Mystères. Présenté par Alexandre Baloud. L'être venu de l'au-delà ; Le garçon qui faisait pleuvoir ; Les souvenirs du château ; Par amour pour toi ; L'affaire d'Uruffe ; L'autocombustion.
22.45 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Snow Coco ; Apnée totale ; Skysurf en tandem ; Fleurs d'eau.
0.50 Journal et Météo.
1.00 Jeu : Millionnaire.
1.25 TF 1 nuit.
1.30 Concert : Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine. *Concerto pour violon et orchestre n° 2* et *Roméo et Juliette*, de Prokofiev, dir. : Jean-Louis Forestier, sol. : Régis Pasquier (violon).

FRANCE 2

19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.

20.50 Divertissement : C'est votre vie. Présenté par Frédéric Mitterrand. Invité : Gérard Klein.
22.45 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. A chaud. Invités : Françoise Giroud, *(Journal d'une Parisienne)* ; Jean-Michel Rouart, *(Omar, la construction d'un coupable)* ; William Klein, à propos de ses deux expositions à la Galerie Zabriskie et à la Fnac ; Arnauld Brejon de Lavergnée à propos de son projet d'acquisition de l'œuvre d'Hemessem par le Musée des Beaux-Arts de Lille.
23.50 Journal, Météo et Journal des courses.
0.15 Cinéma : Forty Guns. ■■■ Film américain de Samuel Fuller (1957). Avec Barbara Stanwyck, Barry Sullivan, Dean Jagger (v.o.).

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour. *Grand Atlas.*
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Tout le sport.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Pilleurs d'amphores, de Thibault Romain, Daniel Brosset et René Heuzey.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : Guy Bedos. Maroc : le pourpre des Césars, de Malek Sahraoui et Majib Dhoum ; France : l'héritage de Louis XIV, de Jean-Etienne Frère et Philippe Bigot ; Birobidjan : l'autre terre promise, de Jean-Pierre Bozon et Nina Belaïeva.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Passions de jeunesse. Présenté par Christine Ockrent. Invitée : Jeanne Moreau.
0.10 Moyen métrage : Libre court. Gueule d'atmosphère, d'Olivier Péray avec Jean-Pierre Malo.
0.25 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : Tel père, quel fils ! De Jay Sandrich, avec Jack Lemmon, Talia Shire.
22.00 Documentaire : La solitude du renard polaire. D'Owen Newman et Armanda Barret.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Sang chaud pour meurtre de sang-froid. ■ Film américain de Phil Joanou (1991). Avec Richard Gere, Kim Basinger, Uma Thurman.
0.59 Pin-up.
1.00 Sport : Golf. 2e journée des Masters à Augusta, en direct.
2.30 Cinéma : La Joie de vivre. □ Film français de Roger Guillot (1992). Avec Michel Bouquet, Gwennola Bothorel, Patrick Catalifo.
3.45 Surprises.
3.55 Cinéma : Le Comte de Monte-Cristo, la trahison. ■ Film franco-italien de Robert Vernay (1953). Avec Jean Marais, Roger Pigaud, Lisa Amanda.
5.30 Cinéma : Le Comte de Monte-Cristo, la vengeance ■ Film franco-italien de Robert Vernay (1953). Avec Jean Marais, Roger Pigaud, Lisa Amanda.
6.50 Surprises.

ARTE

19.00 Série : Rendez-vous avec Loriot.
19.30 Documentaire : Madagascar inconnu.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Téléfilm : Cognacq-Jay. De Laurent Heyneman, avec Mathieu Carrière, Roland Blanche.
22.10 ▶ Documentaire : Cambodge, lendemain de guerre. D'Isabelle Quignaux.
23.10 Cinéma : La Dernière Cène. ■■ Film cubain de Tomas Gutierrez Alea (1976). Avec Nelson Villagra, Silvano Rey, Luis Alberto Garcia (v.o.).

M 6

14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Lady Blue.
19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Rallye Optic 2000 Tunisie (et à 0.20).
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Mannequin le jour... De Christian Duguay, avec Famke Janssen, Stephen Shellen. *La cover-girl est aussi justicière masquée, la nuit...*
22.35 Série : Mission impossible.
23.15 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 6.50). L'argent des dessous.
23.45 Magazine : Sexy Zap.
0.15 Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Culture rock. La saga de 1983.
2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; Espagne ardente et mythique ; Raid de l'amitié ; Salzbourg, festival et contrepoint ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Connaissance de Sartre (1).
21.32 Musique : Black and Blue. La discothèque de Gilles Anquetil.
22.40 Les Nuits magnétiques. Mémoire à quatre temps. 4. Le temps où tout sur la Terre est obscur.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Marc Le Bot.
0.50 Musique : Coda. Jeanne Loriod, la dame des ondes Martenot (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Radio-France) : Three Questions With Two Answers, de Dallapiccola ; Concerto gregoriano pur violon et orchestre, de Respighi ; Fantaisie symphonique en sol majeur op. 16, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Roberto Abbado.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa à Paris : Jimmy Scott, avec le trio du pianiste Ken Ichi Shimazu.

Les interventions à la radio
France-Inter, 19 h 20 : « Réformes, gouvernement, européennes : ce que veut le RPR », avec Bernard Pons (« Objections »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Une galopade dans la nuit

COMMENT dire en même temps la fascination et la honte ? Fascination, car c'est bien une autre télévision qui s'est inventée devant nous, enfin libérée de la menace de la télécommande. Respectueuse et exigeante, vibrante et sobre, ardente et inattendue, penchée sans manières sur la réalité anonyme et humble. Et la honte, parce que cette télévision n'a osé briser son enclos, se dégager des paillettes et des mièvreries, et aller respirer les parfums sauvages de la vie de la mort qu'à partir de minuit. Une belle galopade, oui, jusqu'à trois heures et demie, mais une galopade solitaire dans le pays endormi. Quelle lumineuse apparition, quel gâchis !

A quoi auront eu droit les masses, jusqu'à minuit ? A l'habituel défilé de vedettes, à quelques blanches victimes, à Mireille Dumas et à l'abbé Pierre, à Sardou et à Johnny. A un grand bastringue informe balançant entre l'orgueil d'exister et l'intuition du flop, hésitant entre un Téléthon plutôt piteux et une remise de Césars. On s'endormait donc doucement quand, vers minuit et demi, les militants radicaux d'Act-Up, experts en effets de salle, entreprirent de réveiller leur monde. C'était parti. Dopé, Dechavanne résolut de nous montrer ce que la télévision pourrait être, si elle le voulait bien. Tout y passa. Les pharmaciens qui refusent de placer les préservatifs sur le comptoir. Les médicaments retirés du marché, car non rentables. Les médecins timorés, paniqués. Les prisons où circulent des seringues. Et toute la cohorte, innombrable, de ceux qui n'osent pas parler, pas voir, pas entendre.

Le président du conseil de l'ordre des pharmaciens, le ministre de la santé : la réalité leur sautait à la figure, et à celle des quelques téléspectateurs encore à l'écoute. Vers 2 heures, Anne Sinclair, retour d'un reportage à l'hôpital Bichat, dialogue avec le président d'Act-Up et tendit son micro à Suzette, employée à l'accueil d'un hôpital parisien. Ah ! Anne Sinclair, pourquoi fallût-il attendre 2 heures du matin pour vous entendre dialoguer avec le président d'Act-Up et rencontrer Suzette ? L'un et l'autre, invités à « 7 sur 7 », ne feraient-ils pas aussi bonne figure que Jacques Toubon ou François Léotard ?

A 2 h 25, un monsieur qui campait depuis 114 jours devant le ministère de la santé appela sur scène le ministre, qui s'empressa. A 2 h 35, une vague blanche et grave d'infirmières vint crier sa colère de ne pouvoir parler qu'à 2 h 35, longtemps après les stars de la télé, de la chanson, du cinéma et du sport. A 3 heures, un haut fonctionnaire ivoirien remercia la télévision française d'évoquer le sort de l'Afrique. Chacune de ces séquences aurait pu faire l'objet à elle toute seule d'une belle émission. Chacune, et mille autres encore. Qu'attend-on ?

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 9 AVRIL

TF 1

6.00 Série : Mésaventures (et à 4.25).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée vacances.
10.25 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.48).
10.45 Ça me dit... et vous ? Avec les séries : Dinosaures, La Maison en folie.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo, Trafic infos et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. Cuba : des cigares et des hommes, d'Alain Ammar.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.10 Divertissement : Ciné gags (et à 17.30).
14.15 La Une est à vous. Avec la série : Agence tous risques.
17.35 Magazine : Trente millions d'amis.
18.05 Divertissement : Les Roucasseries.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.
20.45 Divertissement : Dix ans que ça dure ! Présenté par Patrick Sébastien. Dixième anniversaire des émissions de Patrick Sébastien. Avec des hommages à Louis de Funès, Coluche, Bourvil et Serge Gainsbourg, des séquences choisies, des interviews, les meilleurs moments, les performances de dix années d'émissions, etc.
22.30 Téléfilm : Enquête à fleur de peau. De Bop Misiorowsk, avec Michael Paré, Barbara Carrera. *Un policier intègre aux prises avec son chef corrompu et tout-puissant.*
0.15 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
0.50 Série : Super-force.
1.15 Journal et Météo.
1.20 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.35 TF 1 nuit (et à 2.35, 3.30, 4.05).
1.40 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05).

FRANCE 2

6.00 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.00 Expression directe. MRG.
9.05 Magazine : Sur les pistes (et à 3.00). Avec Pierrette Brès ; A 9.10, Grands galops.
9.30 Magazine : Samedi aventure. Les royaumes de l'ours russe. 4. La façade arctique, aux confins du cercle polaire, de Masakasu Lukuhara.
10.35 Le Magazine de l'emploi.
11.20 Clip : Moi, je m'en sors (et à 15.05, 22.40).
11.25 La Revue de presse de Michèle Cotta (et à 2.10).
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.50 Météo (et à 13.20).
12.59 Journal.
13.25 Magazine : Géopolis.

Côte-d'Ivoire, les enfants de Félix, de Richard Binet et Yann Gicquel.
14.15 Magazine : Animalia.
15.10 Magazine : Samedi sport. A 15.15, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.30, Cyclisme : Paris-Roubaix ; A 16.15, Football : Bastia-Sedan.
18.20 Série : Histoires fantastiques.
18.40 INC.
18.50 Magazine : Frou-frou (et à 5.05). Invité : Jean-Marie Bigard.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : Que le meilleur gagne.
22.45 Magazine : Autant en emporte le temps. Présenté par Thierry Ardisson. Invités : Anémone, Jean-Claude Bourret, Patrick Timsit, Marlène, Frédéric Lebon, Michel Polac, Ludovic Chancel.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Magazine : La 25e Heure. Bonjour monsieur Doisneau ou le photographe arrosé, documentaire de Sabine Azéma.
1.10 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).
3.25 Documentaire : Cordées canines.
3.50 Dessin animé.
3.55 24 heures d'info.
4.10 Documentaire : Opéra sauvage.

FRANCE 3

7.30 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : le One Million Challenge à Sun City (Afrique du Sud).
8.00 Espace entreprises ; L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones. Mali : les griots et après, de Koly Keita.
9.30 Magazine olympique.
10.00 Magazine : Rencontres à XV.
10.30 Magazine : Mascarines.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.35 Magazine : Montagne. Reportage : Le Grand Rush, de Pierre-Yves Moulin.
18.20 Expression directe. UDF.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Espèce humaine*, de Robert Antelme.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Tout le sport.
20.20 Divertissement : Yacapa. Invités : Philippe Nicaud, Claude Gensac, Jacky.
20.50 Téléfilm : Séparément vôtre. De Michel Boisrond, avec Sabine Haudepin, Fanny Cottençon. *Deux jeunes femmes en pleine crise...*
22.25 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Jamais sans mon livre. Présenté par Bernard Rapp. Dernière émission. Les meilleurs moments.
23.50 Magazine : Musique sans frontière. L'Australie, les ballades de Sydney. Invités : Alain Dister, les groupes Crual Sea, Radio Birdman, Nick Cave, the Hudu Gurus, la musique australienne aborigène avec No Fix Adress, Us Mob, Yothy Yindi ; Séquences zap et des publicités.
0.40 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25
6.59 Pin-up (et à 7.24).
7.00 CBS Evening News.
7.25 Le Proverbe du jour.
7.26 Les Superstars du catch (rediff.).
8.20 Documentaire : Félins, album de famille. De Robin Eastwood.
8.40 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 4. Bruitages, effets sonores (rediff.).
9.05 Cinéma : Fievel au Far West. ■■ Film d'animation américain de Phil Nibbelink et Simon Wells (1991).
10.20 Le Journal du cinéma.
10.25 Cinéma : The Indian Runner. ■ Film américain de Sean Penn (1991). Avec David Morse, Viggo Mortensen, Valeria Golino.
12.28 Le Proverbe du jour.
En clair jusqu'à 14.00
12.29 Pin-up.
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Téléfilm : La Vie en cadeau. De Claudia Weill, avec Gena Rowlands, Tyne Daly.
15.35 Documentaire : Smoothie. De Jean-Henri Meunier.
16.30 Surprises.
En clair jusqu'à 20.30
16.45 Décode pas Bunny.
17.45 Série animée : Léa et Gaspard.
17.50 Magazine : On fait le plein. Présenté par Yvan Le Bolloc'h, George Eddy, François Pécheux et Bruno Solo. 17.52 : Le plein de basket : Houston-Golden State. 19.10 : le magazine. 19.30 : Flash d'informations. 19.35 : Le plein de super.
20.30 Documentaire : Vanessa Paradis, la tournée. De Didier Ferront et Renaud Le Van Kim.
21.30 Concert : Vanessa Paradis à l'Olympia.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 34e journée du championnat de France de D1.
23.05 Cinéma : Braindead. □ Film néo-zélandais de Peter Jackson (1992). Avec Thimothy Balme, Diana Penalver, Elizabeth Moody.
0.44 Pin-up.
0.45 Sport : Golf. 3e journée des Masters à Augusta, en direct.
2.00 Cinéma : L 627. ■■ Film français de Bertrand Tavernier (1992). Avec Didier Bezace, Jean-Paul Comart, Charlotte Kady. *Un sujet brûlant traité de front par Tavernier.*
4.20 Cinéma : Killer Instinct. ■ Film américain de Tony Maylam (1991). Avec Rutger Hauer, Kim Cattrall, Neil Duncan. *Un cauchemar futuriste aux effets impressionnants.*
5.45 Surprises (et à 6.45).
6.00 Documentaire : Américains et Pygmées, une vie de famille.

ARTE

19.00 Série : Diplomatix. Vade-mecum de la diplomatie norvégienne, de Trend Kirkvaag, Knut Mjœn et Knut Lystad.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. La découverte du continent nord-américain.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités françaises et britanniques de la semaine du 9 avril 1944, commentées par Marc Ferro et Lucie Aubrac.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : ▶ En votre âme et mauvaise conscience. De Patty Villiers et Karin Anska.
21.55 Téléfilm : La Passion de Deborah Miles. De Robert Spera, avec Susan Cash, Blake Gibbons. *La femme d'un pasteur cède aux avances d'un jeune vendeur de glaces. Un thriller érotique. Rediffusion.*
23.30 Magazine : Snark. Cry, de Godley & Creme ; J'ai rêvé que j'étais toi, de Lydie Jean-Dit-Pannel ; La Crampe, de Katharina Wibmer ; 30 Seconds Spots, de Joan Logue ; Musical Memories, de Dave Fleischer.
0.00 Documentaire : Branford Marsalis. De Kriss Rusmanis (45 min).

M 6

8.00 M 6 Kid. Samouraï pizza cats ; Christophe Colomb ; Hurricanes ; Cascadogs.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.15 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries. Invitée : Maria Pacôme.
13.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.55 Série : Le Magicien.
15.00 Série : Berlin antigang.
16.10 Série : Thunderbirds.
16.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital. L'argent des dessous (rediff.).
19.15 Magazine : Turbo. Le Rallye de Tunisie ; Supertourisme ; Sélections Camel Trophy 1994 ; Essai moto : la MZ Country.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.15).
20.45 Téléfilm : La nuit tombe sur Manhattan. De Larry Elikann, avec Armant Assante, Beverly D'Angelo. *Un policier enquête sur l'« enlèvement » de son épouse.*
0.15 Série : Soko, brigade des stups.
1.05 Six minutes première heure.
1.20 Boulevard des clips (et à 6.30).
3.00 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; Fax'O ; Culture pub ; Chine impériale et millénaire ; Fréquenstar ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Olivier Gagnaire, designer.
20.45 Fiction. Agonia Confutans, de Juan Benet.
22.35 Musique : Opus Louis Chédid.
0.05 Clair de nuit. Rencontres aux 24 heures du livre du Mans...

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné le 14 janvier, salle Pleyel) : Fidelio, de Beethoven, par le Chœur de Radio-France, l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Theodor Guschlbauer ; sol. : Luana de Vol, Caroline Petrig, sopranos, Peter Straka, Jörg Hering, ténors, Alfred Muff, Andreas Foster, barytons, Manfred Schenk, basse.
22.30 Ainsi la nuit. Quintette pour violoncelle et cordes n° 3 en mi majeur, de Reicha ; Sonate pour trombone et piano, de Hindemith ; Sonate pour violoncelle et continuo, de Bononcini ; Sonate pour piano, de Krenek ; Quintette à vent n° 2 en mi bémol majeur op. 88, de Reicha.
0.05 Les Fantaisies du voyageur. Par Caroline Bourgine.

Les interventions à la radio
RTL, 13 heures : Émile-Etienne Beaulieu (« Journal inattendu »).



Le Monde

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU « MONDE »

Les lettres de nos lecteurs ; L'avis du médiateur : «Entre rétention et manipulation» *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Washington prône le déploiement rapide de «casques bleus» à Gorazde

Hyper-active en mars, la diplomatie américaine assiste aujourd'hui, impuissante, à la reprise de la guerre et aux campagnes «de purification ethnique» menées par les Serbes et en vient à prôner le déploiement rapide de «casques bleus» à Gorazde *(page 4)*.

La visite de M. Balladur à Pékin

Le premier ministre français après s'être entretenu avec son homologue chinois Li Peng a été reçu, vendredi, par le chef de l'Etat, Jiang Zemin, auquel il devait remettre une invitation du président Mitterrand. Cette visite reste marquée par la question des droits de l'homme. Par ailleurs on apprenait l'arrestation d'un second dissident, Xu Wenli *(page 6)*.

ESPACE EUROPÉEN

L'identité russe entre la démocratie et le patriotisme

L'idée de nation ne peut se fonder ni sur l'empire disparu ni sur un passé mythique. Il reste à la Russie sa Constitution, aussi imparfaite soit-elle, adoptée au suffrage universel en décembre dernier *(page 8)*.

POLITIQUE

La préparation des élections européennes du 12 juin

Le Parti communiste français a rendu publique, jeudi 7 avril, une liste de candidats aux élections européennes du 12 juin prochain. Le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement l'avait fait mercredi. Quant au bureau politique du RPR, il a confirmé, jeudi, l'acceptation du choix de Dominique Baudis, député (UDF-CDS) de Haute-Garonne, pour conduire la liste commune de la majorité *(page 10)*.

CULTURE

Pina Bausch au Théâtre de la Ville

Depuis la fin des années 70, son cheminement artistique tenait Pina Bausch éloignée des formes habituelles de la chorégraphie. Avec *Tanzabend* la chorégraphe met en valeur chacun des vingt-trois danseurs de sa compagnie. Elle leur compose dorénavant les danses dont ils rêvent *(page 18)*.

COMMUNICATION

Le CSA demande la poursuite de la réforme du secteur audiovisuel

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a remis jeudi son «Rapport au Parlement» sur les «conséquences» des réformes législatives du secteur audiovisuel. Le CSA en profite pour demander au gouvernement de ne pas ralentir les réformes engagées sur un certain nombre de dossiers *(page 19)*.

ÉCONOMIE

GATT : les partisans de l'introduction d'une clause sociale ont marqué des points

A quelques jours du sommet de Marrakech, un compromis a été trouvé jeudi 7 avril à Genève, sur la «clause sociale» dans les échanges internationaux *(page 21)*.

Immobilier : «Le plus dur de la crise est derrière nous».

Selon le Crédit foncier, la reprise de l'immobilier s'effectue «à petits pas». L'amélioration constatée dans le secteur du logement provient essentiellement du neuf et du bas de gamme. En revanche, l'immobilier d'entreprise n'est pas encore sorti de la crise *(page 21)*.

DÉFENSE

Marchés d'armement au Proche-Orient : la France perd du terrain

Dans un marché mondial de l'armement qui a tendance à décliner, la France a de plus en plus de difficultés à placer ses matériels militaires à l'exportation et, même, à conserver ses clients *(page 24)*.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Heures locales

Situation difficile dans les grandes villes : malgré des recettes en baisse, les élus maintiennent l'investissement, mais ils rognent sur les dépenses. Les rues piétonnes en révision : vingt ans après leur création, le bilan est mitigé.

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté I à XII

Le numéro du «Monde» daté vendredi 8 avril 1994 a été tiré à 467 569 exemplaires

La stratégie transalpine de Pierre Suard

Alcatel s'appuie sur Pirelli pour participer aux privatisations des télécommunications italiennes

Dans l'attente des décisions du prochain gouvernement italien concernant la privatisation des télécommunications, le groupe Alcatel s'est rapproché de Pirelli pour présenter une offre commune leur permettant de figurer au capital de la STET, appelée à contrôler l'ensemble du téléphone italien.

«Nous sommes toujours très intéressés à développer nos affaires en Italie», déclarait Pierre Suard, le patron d'Alcatel-Alsthom, mercredi 6 avril, en présentant à la presse ses résultats 1993. Toujours intéressé malgré un revers cuisant sur Italtel, un fabricant de matériel de télécommunications cédé à l'allemand Siemens. Toujours intéressé malgré la contraction du marché des équipements téléphoniques de l'autre côté des Alpes (la demande s'y est repliée, selon Alcatel, de 20 %), qui a contribué notablement au recul du chiffre d'affaires enregistré l'an passé par sa branche télécoms sur le marché européen.

Pour autant, le groupe français ne renonce pas à ses grandes manœuvres italiennes. Bien au contraire. Introduit dans la *«galaxie du Nord»* – celle des grandes familles du capitalisme italien par Giovanni Agnelli – Alcatel construit patiemment un réseau de relations destiné à le propulser aux meilleurs places. C'est-à-dire, dans l'immédiat, à le faire figurer parmi les actionnaires de référence de la STET, la société holding qui doit contrôler Telecom Italia (l'opérateur unique des télécommunications italiennes en voie d'être constitué) et qui doit être privatisée. Déjà partenaire stratégique de Fiat depuis 1990 et actionnaire de référence du groupe italien depuis septembre 1993, Alcatel prépare une autre alliance majeure, dont on se sait encore quelle forme elle revêtira.

La carte américaine

Le nom de ce second partenaire est en revanche désormais connu. La rumeur courait de l'autre côté des Alpes. Elle est aujourd'hui officieusement confirmée rue La Boétie. Alcatel travaille aujourd'hui d'arrache-pied avec le groupe Pirelli. Fiat, Pirelli... *«Alcatel a intégré la sphère d'influence de Mediobanca»*, explique un banquier français à Milan. Cette incontournable banque italienne, présidée par le très secret Enrico Cuccia, est présente dans le capital de Fiat comme dans celui de Pirelli et entretient des relations étroites avec la banque Lazard. Leopoldo Pirelli, Cesare Romiti, le numéro deux de la Fiat, et Antoine Bernheim, associé gérant de Lazard siègent par ailleurs à son conseil d'administration.

Bête noire de Romano Prodi, le patron de l'IRI, pour le magistère jugé étouffant qu'elle exerce depuis des années sur les milieux financiers et économiques italiens, Mediobanca a été limitée dans ses ambitions sur les privatisations italiennes – lors des opérations sur la Comit ou le Credito Italiano – par les modalités retenues : large appel à l'épargne, volonté d'imposer des *«public company à l'américaine»*, plutôt que des *«noyaux durs à la française»*, impossibilité pour un actionnaire de ramasser plus de 3 % du capital des sociétés mises sur le marché.

La privatisation de la STET doit *grosso modo* obéir aux mêmes principes. Le schéma directeur en a été approuvé par Carlo Azeglio Ciampi, chef du gouvernement italien démissionnaire, lors d'un comité interministériel réuni samedi 19 mars, soit dix jours avant les élections. Pour des raisons *«d'intérêt national»* – le secteur des télécommunications étant jugé stratégique – il a cependant été décidé de coupler le recours à un actionnariat diffus, très large, à un groupe d'actionnaires de référence à dominante financière (banques, assurances, fonds de pension) auxquels pourraient s'ajouter deux à trois industriels.

Alcatel compte évidemment en faire partie si ce schéma est maintenu, et il le sera probablement selon les milieux financiers, une fois le nouveau gouvernement italien constitué. Le jeu très florentin que mène le groupe français en Italie a toutefois un handicap. Comme on le souligne à Milan, *«Fiat, Pirelli, Mediobanca... ce sont les vieilles alliances de la Ire République italienne qui ressurgissent. Quel que soit le gouvernement, la volonté d'être transparent est désormais obligatoire en Italie. Et cette volonté pourrait amener, dans le cas de la privatisation des télécommunications italiennes, à préférer à un attelage Alcatel-Pirelli la carte américaine»*.

CAROLINE MONNOT

Les textes sur la bioéthique en deuxième lecture à l'Assemblée nationale

Les députés confirment la nécessité de légiférer dans le domaine de la procréation

L'Assemblée nationale a repris, en deuxième lecture, jeudi 7 avril, l'examen des trois projets de loi sur l'éthique biomédicale présentés par les quatre ministres concernés, Simone Veil, Pierre Méhaignerie, François Fillon et Philippe Douste-Blazy et adoptés en janvier dernier par le Sénat (*le Monde* daté 23-24 janvier). Les députés, en accord avec le gouvernement, ont repoussé cinq motions de procédure visant à rejeter ces projets de loi au motif, notamment, qu'ils seraient porteurs de dérives eugéniques. Les députés entameront, mercredi 13 avril, la discussion générale de ces textes.

Dès l'ouverture du débat en deuxième lecture, au Palais-Bourbon, sur les projets de loi relatifs à l'éthique biomédicale, la question, lancinante depuis une dizaine d'années, a rebondi : le Parlement doit-il légiférer dans des domaines aussi incertains, complexes et en permanente évolution que la fécondation *in vitro*, les greffes et les dons d'organes, les autopsies médicales ou, encore, le statut des embryons ?

Les parlementaires doivent-ils trancher des questions essentielles qui, selon la formule de Mme Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, *«touchent à la vie, à l'intégrité du corps humain, à la souffrance et à l'idée même que l'on se fait de l'homme»* ?

Pour les quatre membres du gouvernement présents jeudi, la réponse ne fait pas de doute, et l'inscription, au début de la session de printemps, de l'examen des trois textes relatifs au *«respect du corps humain»*, au *«don et utilisation des parties et produits du corps humain et à l'assistance médicale à la procréation»* et au *«traitement de données nominatives ayant pour fin la recherche dans le domaine de la santé»* démontre la volonté du gouvernement d'aboutir rapidement à un dispositif législatif global dans ce domaine controversé.

Ainsi, pour M. Méhaignerie, ministre de la justice, le projet sur le corps humain *«vise à constituer une véritable déclaration des droits du corps humain»*, fondée sur son *«inviolabilité»*, son *«indisponibilité»* (c'est-à-dire qu'il ne peut être un objet de commerce) et sur l'anonymat du don des éléments ou produits du corps. *«Désormais, la médecine ne se contente plus d'apaiser les souffrances, de soigner et de guérir ; elle peut donner la vie, là où la nature s'y refusait ; elle peut décrypter l'homme et, même, le modifier. Elle pose, ainsi, des questions fondamentales, auxquelles le Parlement doit répondre»*, a souligné le garde des sceaux.

Responsabilité morale

De la même manière, pour Mme Veil, *«il appartient au Parlement de poser des règles et des limites»*. *«Le silence de la loi,* a-t-elle dit, *deviendrait bientôt inacceptable face à la multiplication de dérives manifestes et contraires à nos valeurs. (...) Il ne serait pas juste de s'en remettre aux chercheurs et médecins : ils n'ont pas à porter, seuls, le poids des responsabilités morales que la société ne veut pas assumer.»*

Pour M. Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, *«il n'est pas bon que la science nous prenne de vitesse, que le droit soit mis devant le fait accompli par la technique»*. *«A la question «Fallait-il légiférer ?», je réponds sans nulle hésitation : «Oui !» Nous n'avons déjà que trop tardé»*, a-t-il ajouté. Quant à M. Fillon, ministre de la recherche, il a rappelé que *«le développement des registres épidémiologiques a mis en évidence la nécessité de légiférer en matière de traitement automatisé des données nominatives touchant à la santé des personnes»*.

Cette unanimité gouvernementale rejoint la conviction des parlementaires chargés de rapporter ces projets de loi. Jean-François Mattéi (UDF), rapporteur de la commission spéciale, auteur d'un rapport récent au premier ministre sur ces projets de loi et lui-même professeur de médecine, s'est livré à un brillant plaidoyer en faveur de cette nouvelle législation. Face à la *«dérive eugénique»* – qui guette quand on voit *«des femmes de soixante ans enceintes, ou une femme noire demander l'ovule d'une femme blanche pour donner plus de chance à son enfant de s'intégrer dans la société»* –, face au risque de dérive normative, *«il serait lâche et hypocrite de ne pas légiférer»*, a-t-il dit, car ce serait laisser aux tribunaux le soin de trancher.

«On ne peut empêcher les progrès de la connaissance et on ne doit pas le faire, mais on doit, en revanche, définir des règles d'utilisation de ces connaissances», a souligné M. Mattéi. Il a été soutenu, dans cette voie, aussi bien par Jérôme Bignon (RPR), rapporteur de la commission des lois, que par Elisabeth Hubert (RPR), présidente de la commission spéciale, médecin de profession, pour qui *«il est du devoir du législateur d'édifier des garde-fous, de fixer des points de repère précis, d'anticiper les bouleversements de notre société»*, même si *«de graves questions demeurent»*.

«Eugénisme d'Etat»

Un tel tir de barrage n'était pas fortuit. Il répondait, par avance, aux exceptions d'irrecevabilité soulevées par Jean-Louis Beaumont (UDF, Val-de-Marne), professeur de médecine comme M. Mattéi, et aux deux questions préalables déposées par Christine Boutin (UDF, Yvelines). Avec, dans les deux cas, un réquisitoire passionné contre ces projets de loi relatifs à la bioéthique. *«Je plaide pour le rejet de ces projets, parce qu'ils sont contraires aux traditions qui fondent notre civilisation et incompatibles avec notre Constitution»*, attaquait brutalement M. Beaumont.

Dénonçant des textes qui, au lieu de *«rendre à l'être humain ses droits inaliénables et sacrés, (...) vont le réduire encore un peu plus à sa dimension matérielle, oubliant la dimension spirituelle»* ; fustigeant les *«apprentis-sorciers»*, qui instaurent subrepticement *«un eugénisme d'Etat, qui légitime la sélection des humains dès leur conception»*, le député du Val-de-Marne a appelé à résister à *«l'oppression»* et au *«totalitarisme»*. Tout aussi virulente, Mme Boutin a fustigé ces *«lois qui méprisent et dégradent la personne humaine sous couvert de vouloir la protéger»*, alors que le législateur ne devrait fixer qu'une seule limite à la science : le respect de l'être humain dès le commencement de la vie et jusqu'à sa mort. Elle a dénoncé la procréation artificielle, *«qui relève de principes purement et simplement eugéniques»* et qui *«détruit le droit de la filiation»*, et stigmatisé la monopolisation du débat par des scientifiques, qui *«endorment les consciences dans un consensus mou, au profit d'un scientisme sans limite»*.

Mme Boutin et M. Beaumont n'ont été suivis dans leur rejet viscéral de ces textes sur la bioéthique que par Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne), contre l'avis du reste de l'Assemblée. Ayant ainsi convenu qu'il est de leur devoir de légiférer, quels que soient leurs interrogations ou leurs états d'âme, les députés pourront entamer, à partir du 13 avril, la discussion générale des trois textes qui leur sont soumis.

Ils pourront le faire sur la base d'un consensus large entre l'Assemblée et le gouvernement. M. Méhaignerie et Mme Veil ont exprimé, en effet, leur accord avec bon nombre des modifications que la commission spéciale et la commission des lois de l'Assemblée souhaitent apporter aux textes votés par le Sénat. Il reste que les détracteurs de cette législation, même peu nombreux, ont fait la démonstration de leur pugnacité et de leur volonté de lutter pied à pied sur le terrain des principes.

GÉRARD COURTOIS

CROATIE : explosion d'un dépôt de munitions à Zagreb. – Quinze personnes au moins ont été blessées, jeudi 7 avril, par une série d'explosions dans un dépôt de munitions de la périphérie de Zagreb, selon un bilan provisoire fourni dans la soirée par la télévision croate. Le premier ministre, Nikica Valentic, a cependant annoncé qu'un certain nombre d'employés étaient portés disparus et a parlé de *«catastrophe»*. – *(AFP.)*

Le Monde

temps libre

RENCONTRE

L'odyssée d'Arthur C. Clarke

Arthur C. Clarke, celui qui, avec Stanley Kubrick, écrivait le scénario de *2001 : l'Odyssée de l'espace*, n'a jamais cessé de rester en contact permanent avec le ciel et toutes les promesses que l'on pouvait en espérer. A soixante-seize ans, cet ancien physicien et mathématicien de formation, auteur d'une impressionnante production d'ouvrages de science-fiction, continue d'être ce témoin attentif des expériences faites par l'homme pour percer les grands mystères de l'infini, ceux-là mêmes que suggéraient la trame et les personnages de ses livres. A qui l'interroge sur l'avenir, il répond : *« La vérité, comme d'habitude, sera encore bien plus étrange... »* ; à qui s'inquiète de ses projets, il déclare : *« Actuellement j'en ai quarante-sept sur orbite, entre les livres, les scénarios, les options cinématographiques et les adaptations télévisées... »* Et puis, un souhait ? *« J'aimerais bien, avant la fin de mon existence, voir la découverte de la vie ailleurs dans l'univers. »* Rencontre à Colombo, où il vit.


COLL. CHRISTOPHE L.

(Lire page XII.)

VOYAGE

Kyoto-Paris-Kyoto


NOM BAUMGARTL/BILDERBERG-STUDIO X

Voilà une cité – elle est réputée pour ça – qui sait recevoir, mais qui sait aussi aller à la rencontre des autres. Au moment où Kyoto célèbre son mille deux centième anniversaire, une exposition est organisée à Paris, dans le domaine de Bagatelle, qui présentera, jusqu'en juillet, les techniques artisanales liées au kimono à travers cinq ateliers réunis par le Toshiaki Nagasuka, une célèbre entreprise de broderie. Sur place, les festivités ont commencé.

(Lire pages VI et VII.)

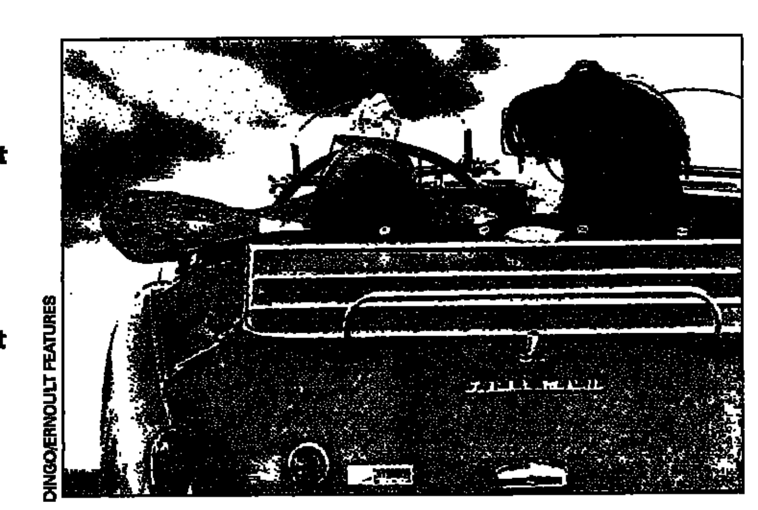
Lire aussi

AUTOMOBILE

Cabriolets

Les cabriolets sont de retour. Moins voyants, moins compromettants que les machines qui assuraient la notoriété des stars et des gigolos, ils sont proposés aujourd'hui par les constructeurs dans des déclinaisons qui semblent plaire à un nombre croissant d'acheteurs. Reste que l'éducation du conducteur n'est pas simple et qu'il faudra à celui-ci, après avoir apprécié les vertus du plein vent, en supporter les contraintes.

(Lire page IX.)


DINGO/ERNOULT FEATURES

ÉPOQUE

Des nouvelles de la nuit : on recommencerait à s'y amuser follement. Le monde des boites, cette culture des catacombes dont le secret consiste, pour chacun de ses adeptes, à attendre l'aube sans retourner à sa solitude, connaîtrait un regain de modernité. C'est vrai, on l'avait un peu perdu de vue, avec les années, ce noctambulisme obstiné. Comme si les « Trente Glorieuses » et les décennies de crise l'avaient banalisé en le démocratisant, le réduisant à un rite initiatique pour jeunes gens et marginaux de luxe, une mode chassant l'autre en sous-sol surchauffé, sous le parrainage bienveillant, mais un peu las, d'un rock bientôt cinquantenaire.

Grandes familles : les Exquis, les Muchoculturels, les Techno-spiritualistes, les Rétro-actifs ou les Post-grungies néo-punkies.

Il y avait bien longtemps qu'on ne découvrait plus le dernier lieu fréquentable que dans les potins sirupeux des magazines des destinées heureuses, nous-mêmes définitivement diurnes, à l'usure ou par choix, quel qu'ait été, hier, notre propre détour par une vie sans sommeil, rendus aux seules festivités de la journée, des saisons, aux bals de 14 juillet, aux Fêtes de la musique, au mariage du cousin. Bref, par fatigue ou simple vieillissement, mais non sans quelques regrets des épices promis, carrés dans la tradition.

Au hasard d'un écart, d'une nuit d'insomnie, on dressait le même bilan, en croisant ces veilles endiablées : globalement ennuyeuses. Musique trop forte, filles inaccessibles, déclinaisons plus ou moins spirituelles, ou sensuelles, d'un dérisoire aussi chronique que le monde, sur fond de pénurie de mètres carrés et d'oxygène. Comme le phénomène, pour ne pas remonter au Bœuf sur le toit, était né avec le Tabou, en 1947, et que chaque génération avait ensuite usurpé le titre d'inventeur, on pariait sans risque, histoire, aussi, de justifier nos renoncements d'avant minuit sur le vide de ces ghettos de résistance à l'obscurité.

Nuits fin de siècle


J.F. ROUSSIER

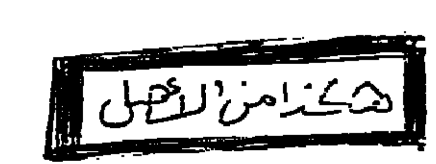
Mais il paraît qu'avec l'avènement des clans la révolution nocturne parisienne – les campagnes françaises patienteront – serait dans l'air. Une Nuit des clans a même réuni, le 11 mars, les clanistes fervents pour leur *« grand-messe ésotérique et festive »* dans un vaste entrepôt d'Ivry-sur-Seine, à l'invitation d'une marque de whisky. Trois mille noctambules, venus de toutes les boîtes de la capitale, se pressaient à ce conclave, répartis en grandes familles d'adoption : il y avait là les Exquis, les Muchoculturels, les Techno-spiritualistes, les Rétro-actifs ou les Post-grungies néo-punkies. Les clans ? Des sectes non violentes ayant décidé de s'amuser de tout, même d'eux-mêmes, à la nuit tombée. Une nouvelle version des dandys, des zazous, attirant les fanatiques du travestissement, de la danse entre soi et du nombrilisme tardif.

Les Clans ont leurs codes, leurs mots-clés, leurs particularismes, même leur sens de l'humour, derrière des chefs de file qui tenaient déjà, hier, les rênes du monde de la nuit, mais ont cherché à innover. Le Palace, les Bains-Douches, les vieux temples très fermés avaient fini par dater, comme tout. Comme la clientèle. La distinction par l'appartenance à tel endroit plutôt qu'à tel autre n'était plus assez sélective. Des bandes se créent donc, plus larges, plus drôles ou plus sinistres, qui n'investissent plus leurs lieux habituels qu'à la soirée, imposant leur propre style, néoromantique ou *destroy*, des franc-maçonneries qui s'invitent au château de papa, se déguisent pour mieux se plaire, sans risquer les moqueries des passants, à la lumière du jour.

Tout cela n'est pas nouveau, depuis la Factory d'Andy Warhol, ou même les soirées dada, mais cela doit défouler tout autant. Rassurer les fidèles sur les chances de leur originalité forcenée, en ces temps de massification humaine et d'Audimat. Ressembler au carnaval de Venise, jeux de masques, jeux de rôles, et nouvelle décadence. Les clans, donc, pour illustrer une fin de siècle, à la mode balladurienne.

Philippe Boggio

Lire page IV les articles de Jean-Jacques Larochelle.



Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

La route maritime de la soie

Sous le titre « A la rencontre de Sindbad », le Musée de la Marine présente, jusqu'au *15 juin*, une exposition consacrée aux mythes et aux réalités de la route maritime de la soie, depuis l'Antiquité jusqu'à la création des premières Compagnies des Indes. Elle témoigne des rencontres, des influences et des échanges, tant matériels que spirituels et culturels, qui existaient entre Orient et Extrême-Orient avant et après l'arrivée des navigateurs portugais. Manuscrits, livres, cartes-portulans, modèles de navires, porcelaines, instruments de navigation : plus de 250 objets et documents parmi les plus significatifs du sujet sont présentés tout au long des différents parcours de l'exposition. Musée de la Marine, Palais de Chaillot-Place du Trocadéro, 75116 Paris. Tél. : 45-53-31-70.



MUSÉE DE LA MARINE

Céramiques gallo-romaines

En archéologie, c'est le pot de terre qui l'a emporté sur le pot de fer. Fondue et refondue au fil des ans, la vaisselle métallique a en effet disparu alors que, même cassés, les pots de terre, bien conservés dans le sous-sol, sont la manne des archéologues. D'autant qu'ils racontent la vie quotidienne d'une époque. Fruits d'une dizaine d'années de découvertes en Ile-de-France, les « Trésors de terre » exposés, du 16 avril au 31 août, au musée archéologique du Val-d'Oise, à Guiry-en-Vexin (accès par l'A 15 et la N 14 ou par la N 183), offrent un panorama des céramiques et des ateliers qui les fabriquaient dans l'Ile-de-France gallo-romaine, époque où l'art des potiers, ces « maîtres du feu », atteignit sa perfection. Egalement illustrées les techniques utilisées pour arracher leurs secrets aux objets trouvés et les usages multiples des céramiques présentées, la terre cuite ayant servi à fabriquer bien d'autres choses que la simple vaisselle qui, néanmoins, constitue l'essentiel de l'exposition. Cinq siècles de création pour un passionnant voyage dans le temps. Diverses visites sont proposées, pour les familles, les groupes et les individuels qui se voient offrir, les dimanches à 14 h, des visites commentées. Le musée est ouvert tous les jours sauf le mardi. Droits d'entrée, 20 F. Renseignements au (1) 34-67-45-07.

Des écrivains *dans la ville*

En appui de l'exposition consacrée à Walter Benjamin au centre Georges-Pompidou (jusqu'au 23 mai), un programme de promenades littéraires dans la capitale a été mis au point par la Bibliothèque publique d'information. Du 30 avril à la fin de juin, vingt-sept itinéraires thématiques sont proposés, en compagnie d'un spécialiste de l'écrivain évoqué : Perec, Queneau, Léon-Paul Fargue, Proust, Cendrars, Apollinaire, Prévert, les surréalistes, Céline (qui baptise « passage des Bérésinas » le passage Choiseul de son enfance dans *Mort à crédit*), ont fourni le motif. Paris et sa banlieue offrent le décor : Belleville, Bobigny, Saint-Germain-des-Prés, Montmartre ou le 15ᵉ arrondissement... Plusieurs auteurs contemporains (Michel Chaillou, Thierry Jonquet, Jacques Jouet et Paul Fournel) se prêtent au même jeu. Les errances de Walter Benjamin – et notamment son analyse des passages couverts – ne sont pas oubliés : le 7 mai (avec Rosi Huhn) et le 18 juin (avec Philippe Duboy). Les groupes sont limités à douze personnes : inscriptions à l'avance (Claude Fourteau, tél. : 44-78-49-86). Tarif : 140 F (réduction pour les adhérents et les correspondants du centre) donnant droit à une visite guidée de l'exposition une semaine avant la promenade littéraire. Brochure sur demande au 44-78-44-88 ou 44-78-45-08, Service Liaison-Adhésion, centre Georges Pompidou, 75191 Paris Cedex 04.

Météorites parmi nous

La Maison de l'astronomie présente, du 9 au 23 avril, une vingtaine de météorites parmi quelques spécimens remarquables qui nous ont fait honneur de venir se réfugier sur notre planète. Les amateurs de corps célestes et détenteurs de trésors intersidéraux pourront, eux, s'assurer de l'authenticité de leurs supposés météorites : des expertises gratuites se dérouleront les samedis 9, 16 et 23 avril. La Maison de l'astronomie, 33-35, rue de Rivoli, 75004 Paris. Tél. : 42-77-99-55.

De bouche à oreille

Né à Turin en 1940 et excerçant ses talents à Rome, Alighiero e Boetti présente au Musée de la Poste de Paris une « œuvre postale chorale » intitulée « De bouche à oreille ». Les seuls matériaux utilisés sont le timbre et l'enveloppe ; le procédé : l'envahissement progressif de l'enveloppe par le timbre... jusqu'à la limite de l'espace disponible, selon une progression numérique allant de 1 à 11 × 11 (soit 121 timbres). Les onze valeurs et couleurs des *Mariannes* d'usage courant dessinent sur chaque enveloppe un « carré chromatique ». 506 enveloppes et 39 976 timbres ont été nécessaires. Il a, naturellement, fallu à l'artiste la complicité du Service national des timbres-poste et de 506 bureaux de poste de métropole et des départements d'outre-mer ; le cachet d'oblitération permet la datation de l'œuvre. « De bouche à oreille » est coproduit par le Magasin, Centre national d'art contemporain de Grenoble, et le Musée de la Poste (du 5 mai au 18 juin, 34, boulevard de Vaugirard, Paris XVᵉ, tous les jours, de 10 heures à 18 heures, sauf dimanches et jours fériés).

RÉGIONS

Les Antilles en famille

Grâce aux conditions consenties aux Antilles par les Hôtels Méridien, le voyagiste Kuoni propose, jusqu'au 30 novembre, dans sa brochure « Les Sables », des forfaits adaptés aux familles : demi-pension gratuite pour les enfants de 2 à 12 ans, 75 % de réduction pour un enfant partageant la chambre de ses parents et demi-tarif pour deux enfants voyageant avec deux adultes et partageant une chambre séparée. Aux Trois-Ilets, à la Martinique, 9 jours à partir de 5 290 F par personne en chambre double et petit déjeuner avec, en prime, une voiture gratuite pour 2 jours. Au Saint-François, à la Guadeloupe, 9 jours à partir de 5 790 F. Avec, dans les deux cas, le vol AOM et les départs de province gratuits. Renseignements dans les agences de voyages.

Sur les pas de Marcel Pagnol

A ceux qui un jour ont, par la magie de la lecture, accompagné le petit Marcel du côté de « Passe-temps » ou de la grotte « Gosibou », l'office de tourisme d'Aubagne propose, le dimanche 17 avril, trois circuits sur les pas de Pagnol : le circuit des sources (30 km, départ à 7 h 30-8 heures) du puits de Raimu à la fontaine de Manon *via* le puits d'Angèle, la source du Plantier, la source du Barquieou, le puits du Mûrier, la source de Fontbreguette, la source du Chien, le puits du Laurier et Pichoun Ome ; le grand circuit Pagnol (20 km, départ 8 h-8 h 30) du puits de Raimu au château de la Buzine *via* le mas de Massacan, la ferme d'Angèle, la grotte de Manon, Garlaban, Baume Sourne, la grotte du Grosibou, Bastide Neuve, la maison natale de Lili la Pascaline, La Treille et le cimetière ; et un circuit scolaire (9 km, départ 9 heures). Inscriptions le matin même, adultes 25 F, enfants 10 F. Renseignements auprès de l'office, esplanade Charles-de-Gaulle, 13400 Aubagne, tél. : 42-03-49-98.

Euro Disney à l'heure d'été

Filiale tourisme de la compagnie Air Inter, Visit France propose, au départ des escales de cette compagnie, des forfaits printaniers et estivaux pour découvrir ou redécouvrir le parc à thèmes d'Euro Disneyland. Les prix varient en fonction de la zone tarifaire de la ville de départ, de la saison, de l'hôtel choisi et du nombre d'adultes occupant une chambre. Autant de variables qui figurent dans les tableaux présentés dans une brochure spécifique. A titre d'exemple, un forfait 3 jours/2 nuits à l'Hôtel Santa Fe avec l'avion A/R (au départ de Bordeaux, Clermont, Grenoble, Lyon, Mulhouse, Nantes, Nîmes, Quimper, Rennes, Saint-Etienne et Strasbourg), l'hébergement, les transferts de l'aéroport et les entrées au Parc est proposé, selon la saison, de 1 600 F à 1 920 F par personne en chambre double (deux adultes) et de 830 F à 880 F par enfant de 2 à 11 ans occupant cette chambre. Dans un hôtel de catégorie supérieure, le Newport Bay Club, par exemple, ce forfait varie de 1 880 à 2 220 F par adulte, selon la saison. A noter que la très basse saison s'étend du 10 avril au 9 juin, à l'exception des week-ends. Renseignements dans les agences de voyages, les points de vente Air Inter et Air France et les centres d'informations Visit France ainsi qu'au (1) 46-75-25-04 ou au (1) 42-99-21-52.



PIOTR MLODOZENIEC

Chaumont graphique

En prélude à ses Rencontres internationales des arts graphiques, qui se tiendront du 28 mai au 19 juin, Chaumont (Haute-Marne) proposera une exposition d'affiches d'étudiants des écoles supérieures d'art à partir du 28 avril. Les Rencontres bénéficieront désormais d'un espace propre avec l'ouverture, le 28 mai, d'une Maison du livre et de l'affiche. Il y est prévu, outre la compétition internationale sur le thème : « Affiches d'expositions », une présentation des travaux de Piotr Mlodozeniec, lauréat en 1993, une rétrospective historique à partir du fonds d'affiches anciennes de la ville, une exposition de l'œuvre de Jean Widmer. Renseignements à l'hôtel de ville de Chaumont au tél. : 25-30-60-54.

Nantes *à l'italienne*

Sous le titre « Il gusto bolognese – la peinture baroque de l'Emilie-Romagne », le Musée des beaux-arts de Nantes, 10, rue Georges-Clemenceau, expose à partir du 8 avril, quarante-quatre œuvres de l'école bolognaise du XVIIᵉ siècle. Simultanément, la collection italienne du musée, l'une des plus importantes de France, avec ses cent cinquante tableaux (le Pérugin, le Tintoret, Guido Reni...), sera présentée au premier étage, avant de gagner le Musée du Luxembourg à Paris puis l'Académie de France à Rome. Renseignements au tél. : 51-25-06-46.

ETRANGER

Le Portugal au quotidien

Vols réguliers vers le Portugal, au départ d'Orly Sud vers Porto (quotidiens), Lisbonne (les mardi, jeudi et dimanche) et Faro (le samedi), avec Air Liberté, à bord d'un MD83. A partir de 1 790 F A/R. Des vols directs pour Lisbonne devraient opérer les mardi, jeudi et samedi à compter du 2 juillet. Renseignements à Paris, au (1) 49-79-09-09. Filiale de cette compagnie, le voyagiste Nouvelle Liberté propose, dans sa brochure Portugal, des séjours balnéaires, des forfaits golf (région de Lisbonne et Algarve), des « accueils » à Lisbonne et Porto, des circuits en voiture et des hôtels de charme (les Pousadas) à la carte. Renseignements au (1) 40-41-91-91 et dans les agences de voyages.

Los Angeles sur un plateau

Pour découvrir la Californie et les grands parcs de l'Ouest américain, le voyagiste Nouvelles Frontières propose, chaque dimanche, un vol Paris/Los Angeles, à bord d'un Boeing 747/200 de la compagnie Corsair, à partir de 2 690 F A/R par personne. Et jusqu'au 12 avril, une réduction de 50 % sur le deuxième billet de deux adultes s'inscrivant ensemble, offre également proposée, jusqu'au 29 mai, à destination de Papeete (à partir de 8 925 F A/R en avril /mai). A noter qu'un second vol opérera chaque mardi du 21 juin au 31 août. Une prestation à compléter par l'une des nombreuses formules (avion+voiture, circuits organisés et circuits en minibus) proposées par le voyagiste dans sa brochure « *Destinations Passion* ». Renseignements au (1) 41-41-58-58 ou sur minitel 3615 NF.

La Feria de Séville

Pour les aficionados, la mecque s'appelle la «Maestranza», nom de la plaza de toros de Séville, capitale de l'Andalousie et de la tauromachie. Une capitale dans laquelle le voyagiste Périples Lointains propose de séjourner du 16 au 25 avril dans le cadre de la Feria. Deux forfaits au choix : de 5 300 F à 5 800 F par personne en chambre double et petit-déjeuner au Puerta Triana (2 étoiles) ou au Becquer (3 étoiles) situés à proximité des arènes avec, également, une soirée sévillane, la visite d'un élevage de toros et l'assistance d'un guide ou de 7 200 F à 7 700 F avec les mêmes prestations et le vol A/R de Paris sur Air Inter. A noter que les billets de corridas, non compris dans ces forfaits, sont néanmoins garantis, leur prix (de 175 à 270 F par corrida, l'an dernier) variant en fonction de l'emplacement. Renseignements au 3, rue des Frères-Chapelle, 92170 Vanves, tél. : (1) 46-48-07-07.

Chagall à Vienne

L'univers bigarré des violonistes, des danseurs et des arlequins, des villageois endimanchés et des mariées en robe de noce, des animaux et des fermes, une chatoyante atmosphère rurale. Ainsi Marc Chagall dépeint-il la Biélorussie, sa patrie, dans une cinquantaine de toiles, d'aquarelles et de dessins de sa période russe (c'est le thème de l'exposition) présentées, jusqu'au 12 juin, au Musée juif (Dorotheergasse 11, tous les jours sauf le samedi de 10 à 18 heures avec une nocturne le jeudi jusqu'à 21 heures) de la ville de Vienne. Une occasion de visiter ce musée qui, en temps ordinaire, se distingue par son dédain des visiteurs étrangers ignorant la langue allemande... Pièces majeures de ces œuvres provenant pour la plupart de collections russes et rarement exposées en Europe de l'Ouest, les peintures murales réalisées par l'artiste pour le Théâtre national juif de Moscou.

Chagall
Bilder · Träume · Theater · 1908-1920

« LA PROMENADE » (1917-1918)/D.R.

A compléter par l'exposition de soixante-dix chefs-d'œuvre de l'art moderne (Kandinsky, Modigliani, Mondrian, Pollock, Picasso, Matisse, Braque, Léger, Delaunay, Klee) prêtés par la Fondation Guggenheim de New-York et exposés, jusqu'au 5 juin, au Kunstforum Wien et par l'exposition Picasso (Collection Ludwig de Cologne) qui se tient, jusqu'au 19 juin, au Musée du XXᵉ siècle.

Avant de partir, consulter la brochure « *Vienne en scène* » qui recense tous les événements culturels et artistiques, expositions et spectacles, à l'affiche à Vienne. Envoyée sur demande par l'Office autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : (1) 47-42-78-57. A noter les vols de Paris (1 390 F A/R) et les forfaits (1 990 F pour 3 nuits en hôtels « 3 étoiles » en chambre double avec petit déjeuner et vol A/R) proposés par le voyagiste Austro Pauli pour les week-ends du 28 avril au 23 juin. Renseignements dans les agences de voyages.

La bière en séminaire

Des milliers de cafés-brasseries. Plus de 400 bières différentes avec, chacune, son goût et son caractère propres. De quoi faire de la Belgique un vrai paradis pour les amateurs de cette boisson. Un paradis et une palette dont les séminaires organisés à Bruges, les week-ends du 15-17 avril, 28-30 octobre et 18-20 novembre, se proposent d'explorer les richesses. Une initiation qui commence le vendredi soir par un dîner composé de mets préparés à la bière puis par une tournée des bistrots locaux. Le samedi matin, visite de la brasserie de l'Arbre d'Or (Blanche et Triple de Bruges) suivie du séminaire proprement dit dans la taverne « t Brugs Beertje » sous la conduite d'un spécialiste : dégustation d'une demi-douzaine de bières différentes accompagnée d'un buffet. En fin d'après-midi, visite d'une autre brasserie et dîner régional dans un bistrot typique. Une session studieuse et bien arrosée qui s'achève par une visite guidée de la ville, le dimanche matin. Compter 1 400 F environ par personne en chambre double pour deux nuits avec petit déjeuner, deux dîners, le séminaire et le guide dominical. Renseignements auprès de l'Office belge de tourisme (21, boulevard des Capucines, 75002 Paris, tél. : (1) 47-42-41-18) ou, sur place, au 50-38-02-96.

VENTES

L'« Encyclopédie », la grande

L'*Encyclopédie* : celle qu'on appelle avec vénération la grande, celle de Diderot et d'Alembert, passe en vente le 17 avril au château de Cheverny.

Son sous-titre – *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* – résume l'ambition de deux maîtres d'œuvre, qui tenaient pour essentielle cette conception double, tout ensemble encyclopédie et dictionnaire. En parfait état, l'exemplaire proposé ici est une édition originale, à l'*ex-libris* d'un château du Berry, où il a été conservé depuis son achat, à un défaut près, deux volumes manquant qui font baisser sa valeur. Commandée par souscription, payée d'avance, elle fut livrée au fur et à mesure de la parution de ses trente-trois volumes (trente-cinq en principe) de 1751 à 1777, soit vingt-six ans d'attente pour posséder l'ouvrage. Publiée en *in-folio*, le plus grand format d'imprimerie, cette *Encyclopédie* comprend dix-sept volumes de textes et seize planches gravées en noir et blanc, certaines doubles ou triples, ce qui représente pour l'époque une prouesse technique. Dans sa reliure d'origine en veau marbré, cet ensemble est estimé entre 80 000 et 100 000 francs.

Considérée comme séditieuse, l'*Encyclopédie* était imprimée en cachette à Paris avec la mention « imprimée à Genève ou à Amsterdam », ce qui servait à la protéger de la censure royale instaurée par le premier ministre Choiseul. Au XVIIIᵉ siècle, toute publication avait besoin du privilège du roi, qui faisait office d'autorisation, sous peine d'être saisie puis brûlée ; imprimé à l'étranger, l'ouvrage était saisi mais non brûlé, nuance qui explique toutes les fausses mentions. Heureusement, Malesherbes, alors directeur de la Librairie du Roi, c'est-à-dire responsable de la censure, était l'ami des philosophes, il fut aussi le protecteur occulte et efficace de l'*Encyclopédie*. Alors qu'on célèbre ce mois-ci le bicentenaire de sa mort (avril 1794), cette vente peut aussi être interprétée comme un hommage au censeur.

Mais l'ensemble dont fait partie cette relique intellectuelle comporte aussi de nombreux meubles et objets d'art du XVIIIᵉ siècle. On trouvera, entre autres, une table de salon en placage bois de ronce, d'époque Louis XV, attribuée à Hache, dont on attend environ 30 000 francs, une suite de quatre fauteuils Louis XV d'après Nogaret, qui obtiendront sans doute entre 150 000 et 200 000 francs. Parmi les plus belles pièces, un clavecin d'époque Louis XV, estimé entre 600 000 et 800 000 francs. A décors de scènes de genres, de fleurs et d'oiseaux, peints et laqués dans le goût de la Chine, la caisse repose sur sept pieds galbés rouges rehaussés d'or. Cet instrument se distingue aussi par sa facture et, d'après l'expert, sera probablement acheté pour être utilisé.

Catherine Bedel

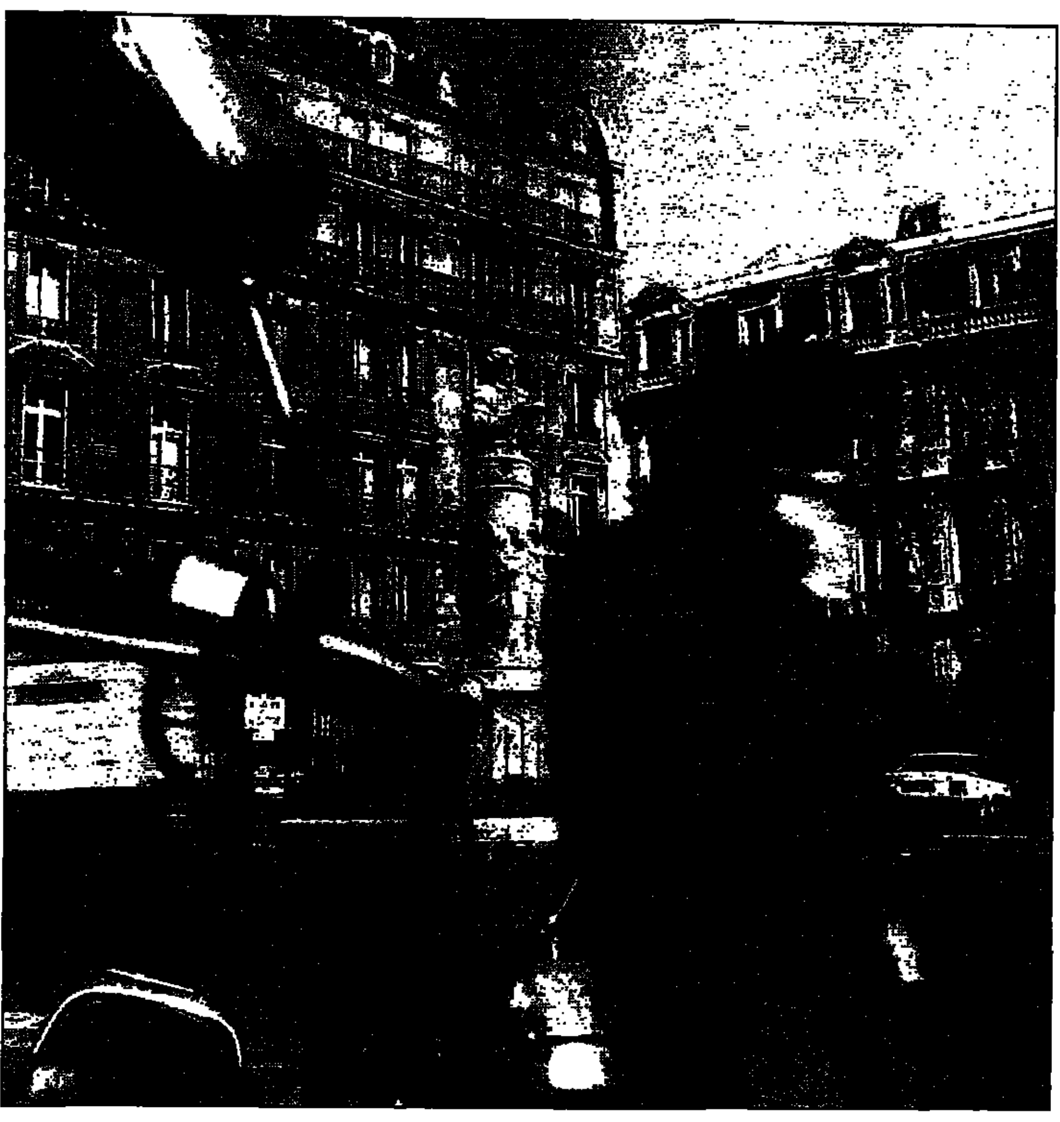
▶ Orangerie du château de Cheverny, dimanche 17 avril. Exposition sur place les 15, 16 et 17 avril. Etude Rouillac, route de Blois 41100 Vendôme. Tél. : 54-80-24-24.

Place Saint-Georges

Une place qui ne raconte son histoire que sous le manteau. La place Saint-Georges.

La place Saint-Georges touche à la perfection le dimanche après-midi. Un rien de pluie, un peu de vent qui tourne entre les façades courbes, un autocar de temps en temps montant vers ce qui reste de Pigalle : petit théâtre de l'ennui. Le passant n'a, pour se distraire, que le changement cyclique des panneaux publicitaires qui vantent alternativement une pâtisserie préemballée, les téléphones de voiture et deux chaînes de grands magasins. Leurs couleurs sont sacrilèges dans ce décor ocre sale et gris plombé, leurs slogans indécents comme une plaisanterie graveleuse un jour d'enterrement.

La place Saint-Georges semble avoir été conçue en hommage à la mélancolie et à la solitude. Elle compte pour seuls commerces un café et un antiquaire. Plus bas, rue Saint-Georges et rue Notre-Dame-de- Lorette, sont des restaurants, un théâtre, des bouquinistes aux gros livres rouges et bruns et jusqu'à un artificier vendeur de feux de Bengale. Au-dessus, à partir de l'Institut Fanny, centre de beauté et de relaxation, devanture ornée d'un nu approximatif, recommence l'enfilade des vitrines et magasins. Entre ces rues, retranchée du quartier qui l'entoure, la place, arène ovale et désertée dont une colonne marque le centre.



J.-P. FAVREAU

Si paisible, si convenable, la place est fréquentée par des ombres troublantes.

La pierre et le métal y règnent, fer des hautes grilles à piques et des portails peints en noir brillant, plomb et zinc des gouttières et des toits, dalles des cours vides qui séparent le trottoir des façades, calcaire et marbre des hôtels particuliers et des immeubles – tout cela compassé et monumental. Le côté gauche est occupé par l'hôtel Thiers, reconstruit en 1873 sur l'emplacement d'un premier hôtel Thiers démoli durant la Commune. Cette vengeance a donné l'occasion à Adolphe – l'architecte de M. Thiers s'appelait Adolphe – d'édifier un pastiche correctement classique. Il a été légué à l'Institut, qui y entretient mollement la mémoire de son bienfaiteur, de son épouse, Elise Dosne, et de Napoléon.

La bibliothèque est considérable, vouée au siècle dernier, les salons cossus et ténébreux. Le parc – misère de la démocratie urbaine – a été converti en square, pauvre square étroit, humide et dédié à la gloire – gloire fragile – d'un dénommé Alex Biscarre. Au portail de l'hôtel, une affiche gris anthracite déclare que *« soutenir l'Institut de France, c'est aider la France à garder son rang de puissance culturelle et scientifique »*, affirmation que son affichage suffit à rendre suspecte. La Fondation Dosne-Thiers, lettres gravées dans la pierre au fronton, n'en contribue pas moins fortement à la respectabilité de la place.

Il est vrai qu'elle a, en cette matière, fort à faire. Si paisible, si convenable, la place Saint-Georges est fréquentée par des ombres troublantes. La colonne a été dressée à l'emplacement de la fontaine Saint-Georges, victime du métropolitain, afin de rendre hommage au dessinateur, peintre et lithographe Gavarni. En 1904, le sculpteur Denys Puech jucha sur le cylindre de pierre un buste du dessinateur et ajouta, afin d'instruire le piéton oublieux, des figures de Colombines et de Pierrots, allusion aux carnavals et bals masqués tant aimés de Gavarni et des lorettes, jadis, sous Louis-Philippe et Napoléon III. Elles vivaient dans les rues adjacentes, lorettes encore dites biches, qui ne sauraient être confondues avec les courtisanes de métier ni avec les grisettes, honnêtes ouvrières au cœur tendre.

Ni filles perdues ni modèles de vertu, ces demoiselles enchantaient les artistes du voisinage, lesquels se nommaient Delacroix, Isabey, Renoir et les frères Goncourt. Elles furent leurs modèles, quelquefois, et plus souvent leurs maîtresses. Gavarni lui-même habita rue Blanche, puis rue Saint-Georges, dans ce qui se nommait alors la Nouvelle Athènes, quartier moderne, quartier des plaisirs, des lettres et de la peinture. De ce passé brillant, il reste quelques plaques commémoratives et des mentions dans les guides – mentions trop chastes et discrètes.

Ainsi ces ouvrages recommandent-ils la contemplation du numéro 28, chef-d'œuvre du style néo-Renaissance édifié par Renaud en 1840. Ils vantent ses sculptures dans leurs niches ornées, ses colonnettes, ses pilastres, l'équilibre des droites et des courbes, l'élégance un rien maniérée de l'ensemble. Mais ils signalent à peine que vécut dans ce pseudo-palazzo Thérèse Lachman, marquise de Païva, moscovite de naissance, française, portugaise ou allemande selon la nationalité de ses époux successifs, plus renommée pour ses charmes que pour sa moralité. Elle habita ici au temps de son mariage avec Aranjo de Païva, avant de rejoindre Henckel de Donnersmark, l'hôtel particulier qu'il lui offrit sur les Champs-Elysées et les services de renseignement de Bismarck.

Ils ne signalent pas plus que, tout à côté, dans un pavillon à demi dissimulé, se logea Alexandre Stavisky, celui-là même qui inventa le Crédit municipal de Bayonne, se suicida d'une balle tirée dans la nuque et fut ainsi à l'origine des émeutes du 6 février 1934, beaucoup plus bas, rue Royale et place de la Concorde. Ils ne disent rien, évidemment, des malheurs et des crimes qui se sont déroulés Galerie Saint-Georges, antiquités, peintures, curiosités, Ghazarian et Fils, étrange boîte de verre et de métal, appendice oblong fixé à la façade d'un immeuble, collage vaguement cubiste, hommage appuyé à Chirico déplacé en ces lieux.

Car telle est la place Saint-Georges : une dame bien, silencieuse et revêche qui ne dit rien de son passé douteux, de sa jeunesse langoureuse, du temps où elle mêlait galanterie et espionnage, affaires de mœurs et affaires d'argent. Elle est trompeuse, comme un théâtre.

Philippe Dagen

RIVERAIN

« Un ressuscité »

M. Ghazarian n'a pas beaucoup de temps pour parler. Il faut qu'il sorte ses tableaux sur le trottoir et qu'il dispose sur une table des vieux livres, des disques et quelques bibelots. Il pleut, le vent fait ses tours, M. Ghazarian cherche comment fixer un plastique pour protéger ses articles. *« Laissez-moi un quart d'heure, je vous parlerai ensuite... C'est vrai qu'il y a des choses à dire sur cette place... »*

Un quart d'heure, ce n'est pas assez pour faire l'inventaire de sa boutique. Les meubles y sont de toutes origines, française, anglaise ou chinoise, et de tous styles, du Louis XV Second Empire à l'exotique colonial.

Sur les meubles, il y a des vitrines et des coffrets, des sculptures en bois et en bronze, des objets de curiosité, des crucifix, un crocodile en ivoire, une collection de décorations militaires, des verreries, deux sabres, des chinoiseries cruellement colorées, des assiettes de porcelaine, une extravagante chose africaine recouverte de perles rouges et jaunes et une sorte de portemanteau orné alternativement de faux bois de daim et de visages hurlant par des bouches démesurées et poussiéreuses.

M. Ghazarian, cheveux blancs, chevalière à gros diamant, costume et cravate bleu sombre, chemise bleu clair, revient, ayant achevé la mise en scène de ses antiquités.

« Que voulez-vous savoir ? La place Saint-Georges ? Je m'y suis installé il y a plus de trente ans, en 1961 exactement. Elle n'a pas changé depuis. Avant moi, il y avait déjà un antiquaire ici. » Commence l'histoire du magasin. M. Ghazarian ignore quand cet appendice de verre et de métal fut adjoint à l'immeuble. Mais il sait que, dans l'entre-deux-guerres, il abritait un marchand de tapis.

« Il était de Jérusalem, sa femme d'Alexandrie. Pendant l'Occupation, ils sont partis. A la place s'est installé un acteur. Il s'est pendu ici. » De la main, il désigne un recoin garni d'armoires et d'étagères. *« Une affaire de mœurs... Après la guerre, le marchand de tapis est revenu, jusqu'au moment où il m'a cédé l'emplacement. Avant, j'avais fait quarante métiers, voyagé... Avant encore, j'avais échappé au massacre des Arméniens. Je suis né en Turquie, dans un village d'Anatolie. Alors, vous imaginez, en 1915... J'avais sept ou huit ans. Ce que j'ai vu alors, je ne l'oublierai jamais. »*

Sourire, tape sur l'épaule. *« De toute façon, moi, je ne suis pas un miraculé, je suis un ressuscité. »* Surprise obligée de l'interlocuteur. *« Je vous assure. J'ai été attaqué cinq fois, ici, dont trois fois par les deux mêmes voyous. »*

Suivent de longs récits, compliqués et horrifiques. Il en ressort que leur héros a été dévalisé, blessé à coups de couteau par un faux trafiquant en bijoux, menotté à l'une de ses armoires, assommé à coups de crosse par un chineur irascible et, pour finir, criblé de cinq balles de revolver. Cette dernière histoire est la plus spectaculaire et la plus confuse. Elle met en scène un personnage mystérieux déguisé d'un manteau de fourrure et d'une perruque *« à la Voltaire »*, la vengeance de concurrents jaloux, plusieurs ambulances et un hélicoptère.

« Les journaux ont parlé d'un règlement de comptes. Je ne veux pas dire du mal des journaux, mais ce n'était pas du tout ça. Pas du tout. Enfin, vous voyez, je suis toujours là. – Et les affaires ? *– Oh, ça... On vend un peu, de temps en temps. Avant, il y avait les Américains. Ils ne viennent plus. Il reste des touristes, quand ils montent vers Montmartre. Des Italiens, surtout. Les gens du quartier aussi. »* Geste ample, comme si tout le quartier avait coutume de se rendre en procession dans ce capharnaüm.

Entre une dame. Elle voudrait un abat-jour, pas très grand. M. Ghazarian s'empresse et lui propose un vase qui serait signé Daum. Une deuxième cliente pousse la porte. Il s'excuse, il doit interrompre la conversation, il le regrette. *« Revenez me voir un jour. On parlera plus longtemps. Je vous raconterai ma vie. Vous verrez. Ce n'est pas un article que vous pourrez écrire. C'est un roman. Un vrai roman. »*

Ph. D.

PIGNON SUR RUE

Métro
A apprécier : le dessin de la station Saint-Georges, ses couloirs étroits et courbes qui continuent en escaliers et finissent à l'air libre entre des grilles carcérales. L'effort de discrétion est admirable et l'on ne saurait trop louer les ingénieurs d'il y a cent ans d'avoir évité de défigurer l'endroit.

Rue Laferrière
Derrière la place, elle s'arrondit longuement, parfaitement provinciale et obsolète. Les fidèles de la religion orthodoxe y vénèrent en leur église les saints Constantin et Hélène, au numéro 3. Les fidèles de Mallarmé y vont en pèlerinage devant sa maison natale, au numéro 12.

Rue Saint-Georges
Au numéro 35, accumulation de célébrités : avant Renoir, qui eut là son atelier, l'immeuble abrita le général San Martin, libérateur de l'Argentine, du Chili et du Pérou. Plusieurs inscriptions polyglottes le rappellent dans le bronze verdi, mais pas un mot pour le peintre...

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Isabelle Tsaïdi
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL Le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation ou 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels. Vous renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande. *Pour vous abonner*, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
401 MQ 01 PP.Paris RP

J'suis clan

« Les rousses... les mangeurs de chocolat... les croqueurs de pommes... Appartenir à un clan... formidable... on partage les mêmes codes... le même langage... les mêmes valeurs... entraide... *solidarité...* » *Enquête.*



J.-F. ROUSSIER

La nuit de Paris qui nulle part ailleurs n'a sa pareille.

De mémoire de taxi parisien, on n'avait jamais vu dans le coin pareil embouteillage. Ce vendredi soir de mars, peu avant minuit, ils ont été des centaines à converger vers l'une des zones industrielles de la proche banlieue sud-est de Paris. Destination : un ancien entrepôt de locomotives à deux pas du stade d'Ivry, à peine trouvable sur une carte, coincé entre les aiguillages des voies du RER de la ligne C et les interminables bas*sins filtrants de la capitale.*

L'édifice n'offre de jour aucun attrait. Seulement le sent-on, en cette heure tardive, soumis à un impressionnant martèlement sonore qu'accompagne, selon la même intermittence en s'échappant des verrières du toit, des débordements de lumières que zèbrent des traits de laser. Une fois traversés les groupes de très nombreux candidats à la resquille – version *« on m'attend à l'intérieur »* – amassés au pied du bâtiment, que parvient à contenir sans peine un convaincant service d'ordre, et fait son devoir dans l'imposant vestiaire improvisé, l'impétrant noctambule peut enfin s'introduire dans la Nuit des clans version 1994.

L'intérieur de l'endroit a, à l'inverse, de quoi surprendre. Sa nef centrale bordée d'arcades de pierre en plein cintre offre une hauteur sous flèche vertigineuse – probablement l'œuvre d'un ingénieur plutôt que d'un architecte – qui lui donne une ampleur piranésienne. A la débauche de lumières, de stroboscopes, de lasers, de projections vidéo en tout genre répond, tout aussi démesurée, la sonorisation : 32 000 watts déferlants et maniés sans restriction par les trois disc-jockeys convoqués pour la circonstance. Mais c'est surtout le public, bigarré, emplumé, poudré, enturbanné, banané, pailleté ou masqué qui fait et doit faire ce soir-là le spectacle.

Photographes et caméras de télévision se comptent par dizaines, tous présents pour fixer et diffuser l'instant : les impeccables rouages de la machine promotionnelle tournent à plein rendement. Deux estrades de la taille d'un ring de boxe installés au centre du gigantesque volume permettent d'accueillir par centaines les grappes de danseurs. D'autres préféreront les piédestals, les podiums de surface plus restreinte, mieux adaptés à la pose, souvent lascive, qu'aux mouvements inconsidérés. Le reste de la surface offre enfin aux derniers la liberté de circulation d'un espace à l'autre – n'interdisant pas pour autant la danse –, et surtout celle d'accéder à l'un des huit bars mis gracieusement à la disposition des trois mille cinq cents privilégiés présents par la marque de whisky Clan Campbell, puissance invitante. A la Nuit des clans, il n'y a que des invités. La gratuité est ici le corollaire du privilège.

Après les épisodes, mémorables dit-on, du Parc floral de Vincennes et de la Grande Halle de La Villette, l'entrepôt d'Ivry accueille la troisième édition du rendez-vous qu'il ne faut en aucun cas manquer si l'on veut, c'est selon, découvrir, rencontrer ou retrouver dans une même unité de lieu et de temps tous les acteurs et les actrices habituellement dispersés de la nuit qui, au dire des amateurs, nulle part ailleurs qu'à Paris n'a son pareil.

De Paris, Bruce Meritte connaît surtout les lieux où règne l'aisance. A vingt-six ans, ce fils de bonne famille, qui ne s'en cache pas, reconnaît être tombé dans la nuit comme l'on s'accroche à une drogue et en a fait son métier. *« Il y a quelques années, on allait d'abord dans les boîtes. Ensuite, les organisateurs ont pris de l'importance. Ce sont eux aujourd'hui qui génèrent la mouvance. »* Il veut défendre le côté comptoir de bar, la perte de notion de temps, et croit voir dans la nuit disparaître les barrières sociales. Ce qui ne l'empêche pas, le jour, d'imaginer un système d'échange de services, de troc, de coups de pouce limité à ses seuls amis. Pour la Nuit *des clans, Bruce Meritte* a baptisé le sien « NAP military correct » : par ironie surtout envers les nombreux « fils d'archevêque » de la bordure occidentale parisienne que compte son proche entourage.

Le parisianisme, selon Frédéric Beigbeder, *« c'est la lutte pour l'indépendance de la ville de Paris »*, contre l'obligation *« de partager le même pays que les Bretons, les Berrichons ou les Alsaciens »*. Extraite de *Vacances dans le coma*, livre qui déroule, selon son auteur, les douze tranches horaires décrivant la nuit idéale, l'assertion donne le ton du personnage. Non dénué d'humour, ce fils spirituel de Castel et également de bonne famille est chroniqueur à *Glamour* et à *Globe*, en même temps que concepteur-rédacteur, il n'y a pas de hasard, dans l'agence de publicité de la marque d'alcool suscitée.

Il est surtout connu pour avoir fondé, il y a tout juste dix ans (il en avait alors dix-huit), le Cacas club (Club des analphabètes cons mais attachants) : association de type 1901 professant dans la bonne société de Paris l'esprit de contradiction (la tenue et l'attitude doivent être contraires au lieu) et l'improvisation obligatoire (les invités sont prévenus au dernier moment). Une fête peut pour lui débuter dans n'importe quel lieu, un bar par *exemple, entre des gens ne se* connaissant pas. A la différence d'autres groupes, tel celui d'Hermine de Clermont-Tonnerre, il n'y a pas de droit d'entrée ni de restriction de rang pour qui veut entrer dans son clan. Par pur opportunisme, Frédéric Beigbeder descendra dans l'arène de la Nuit des clans entouré de ses Nirvanacaca's *punk* et troués.

« Je n'ai pas d'œillères, mais dans le passé il y avait plus de qualité, on avait un certain style, une certaine manière de se vêtir. Et puis surtout de danser. Je ne me reconnais pas dans le « boum-boum » actuel. J'ai besoin d'une boule qui tourne. La danse à deux, le frisson, oui... » Albert, quarante-quatre ans, est un sentimental né. Fine moustache à la Gable, sapé élégamment comme un prince de la nuit des années 30, il aime Joséphine Baker, Trénet, Piaf, Montand : toutes les stars du music-hall de Ray Ventura... Gainsbourg. Ce qu'il veut, c'est de l'« har-mo-nie. »

Albert est aussi un grand nostalgique. *« Mon identité, c'est la danse, mon fief, c'est Paris. »* Petit-fils d'un fêtard dont il a fait sienne la recommandation (*« Albert, t'as toute l'éternité pour dormir »*), il n'a pu supporter de voir détruire la Maillol ou le Royal-Lieu, rue des Italiens, dont il s'est occupé peu avant la démolition. *« Gérard Philipe y venait tous les soirs. Orson Welles, Cocteau... J'ai le livre d'or. La plus grande catastrophe de Paris, c'est le trou des Halles. Le moteur infernal, c'est l'argent. A cause de l'argent, on détruit l'histoire. »* Aujourd'hui, il officie surtout au Balajo, un des derniers lieux de la capitale où survit, presque intact, le souvenir des bals musette, et veut faire renaître une ambiance *Autant en emporte le vent* dans un bateau à roues en face de la tour Eiffel. *« A la Nuit des clans, j'étais un peu contrarié. On a un peu oublié notre identité. Je compte bien mettre mon empreinte l'année prochaine. Sinon, on a rien à faire là-bas ! »*

Vingt-trois clans, *« officiellement recensés »* et répartis en huit tendances (rétro-actifs, esthètes, post-grungie-néo-punkies, muchoculturels, nigthly corrects, techno-spiritualistes, exquis et hardcore), ont donc célébré leur *« grand-messe ésotérique et festive »*. De telles communautés se devaient d'avoir leurs mémorialistes et leurs exégètes. Yolaine de la Bigne, voix connue du service public, anime respectivement sur France-Infos et France-Inter les chroniques « Quelle époque épique » et « Furieusement tendance ».

Pour elle, la Nuit des clans n'abordait guère que le seul aspect mondain du phénomène. Au-delà d'un certain milieu, *« beaucoup y voit le moyen de se recréer une famille. Appartenir à un clan, c'est formidable ! On partage les mêmes codes, le même langage. C'est aussi l'une des conséquences de la faillite des idées. Le clan cristallise une population en mal d'adhésion idéologique. Y renaissent les valeurs d'entraide et de solidarité. Ou bien on a beaucoup de personnalité, et on devient solitaire. Si l'on n'a pas cette chance, d'une façon ou d'une autre, on adhère à un clan : les rousses, les mangeurs de chocolat ou de rillettes, les croqueurs de pommes. Prouver quelque chose en s'amusant, ensemble. Depuis peu, signe des temps, la mixité est souvent de rigueur. »*

Un signe des temps et une aubaine pour Michel Mafessoli, sociologue, professeur à la Sorbonne et directeur du Centre d'étude sur l'actuel et le quotidien. Souvent aimablement récusé par ses pairs, il voit ainsi se concrétiser l'une de ses réflexions théoriques sur les nouveaux sentiments d'appartenance qui se cristallisent dans ce qu'il nomme des formes de *« regroupement affectuel »*, qu'il applique notamment au monde de la nuit. Par opposition aux sociétés, de type promothéen, où domine le régime diurne.

A la structure mécanique de la modernité, du dix-huitième siècle jusqu'au courant des années 60, se substitueraient les structures complexes ou organiques de la post-modernité : la tribu affectuelle remplace le groupement contractuel. Au *« devoir être »* de la morale se substitue le *« vouloir vivre »* de l'éthique. La coupe contre le glaive, Dionysos, figure mythique introduite par les femmes, contre Apollon. La grotte, l'enfouissement la matrice... Concluant son aventure, Marc Maronnier, le héros de *Vacances dans le coma*, déplore : *« Pourquoi voir le jour ? Il envoie trop de lumière. »*

Jean-Jacques Larrochelle

Programmes et Réseaux

Avertissement

La pratique ou la connaissance d'activités de type clanique est sans nul doute facilitée par les nombreux ouvrages et revues s'y rapportant. Réseaux, *programmes, adresses*, nomenclature, analyse des genres... Si aucune des formes de clans recensées ne retient votre attention, il reste toujours la possibilité de créer le sien propre, et de ne pas se méfier des imitations...

Livres

Difficile de faire l'impasse sur *Vacances dans le coma*, de Frédéric Beigbeder (Grasset/Essais, 1984). Chronique imaginaire et singulière de douze heures de la vie en « boîte » de Marc Maronnier. Frédéric Beigbeder, scande sa prose sans relache : comme le *beat* entêtant des décibels de nuit. Rumeurs, amour, humour... « Le Temps des tribus » *est le diagnostic raisonné des sociétés d'aujourd'hui, une exploration méthodique de leurs métamorphoses... Nous sommes entrés dans l'ère des « tribus », des réseaux, des petits groupes, et vivons à l'heure des rassemblements éphémères et effervescents... »* L'auteur de cet ouvrage paru en 1988, Michel Mafessoli annonce tout de go la couleur du déclin de l'individualisme.

L'Ombre de Dionysos, de Méridien Klincksieck (le Livre de poche, 1985) *a quant à lui l'ambition de montrer qu'une logique passionnelle anime toujours et à nouveau le corps social. Et comment la fête, l'orgie, l'excès « témoignent d'une authentique sagesse populaire ».*

Radio

Radio Nova à Paris (101,5 Mhz). Pour s'informer au jour le jour des regroupements nocturnes les plus originaux : « Les bons plans » de David Blot à 18 heures et 19 heures dans l'émission la « Grosse boule » animée par Ariel Wizman et Edouard Baer, chefs, lors de la « Nuit des clans » des « hindous-exquisement invertis à fausse barbe et turban ».

Prêter également une oreille attentive aux chroniques de Yolaine de la Bigne, dix fois par jour sur France-Infos (« Quelle époque épique »), et le matin à 7 h 20 sur France Inter (« Furieusement tendance »).

Revues et guides

Le mensuel *Actuel* qui annonce des mois à l'avance des tendances qu'on ne voit pas toujours passer mais reste l'une des grandes références. Un guide chaud *(Hot-guide)* accompagnant le numéro de juillet-août 1993, peut encore servir. En kiosques.

Un bi-mensuel gratuit, *Groove Up*. Distribué dans les lieux ouverts tard à Paris et en proche banlieue. Se lit en dix minutes mais, calendrier des « plans fêtes » oblige, se garde quinze jours.

« Le guide *Actuel* du Paris mondial » (Seuil, 1992) permet notamment de vivre à Paris comme un Russe, un Antillais ou un latino-américain, selon affinités. Les circuits communautaires de la capitale passés en revue. Le récent « Guide du squatteur mondain » (Critérion, 1994), par Jean-François Duhauvelle, illustré par Martin Veyron. Réalisé par un fêtard qui a squatté lui-même plus de mille huit cents réceptions, dont au moins quatre cents rallyes. Les cibles, la traque, l'assaut, « l'incruste »... Comment rester inconnu et pauvre en cotoyant des gens riches et célèbres.

Universel tee-shirt

Les Américains en possèdent près de trois chacun. Les Européens deux fois moins. Mais le marché du tee-shirt croît chez nous de 10 % par an. Une poussée régulière qui n'épargne aucun continent.

Qui se souvient encore de sa découpe en T ? Majuscule. Tee-shirt : chemise en T. Le caractère central du mot vêtir. *« That suits me to a T »* (cela me va comme un gant) a-t-on pu dire bien avant qu'il ne fut pris à la lettre. Et depuis, il n'a cessé d'offrir sa barre à des bras plus nombreux, gantant les bustes d'une hampe d'un seul trait – sans couture pour l'authenticité. Un simple tube de fil de coton tourné, fermé d'un tour de cou net, dont il se vend, jusque dans les déclinaisons les moins précises, plus de deux milliards d'exemplaires chaque année dans le monde, sans exception connue, du Brésil à la *Papouasie-Nouvelle-Guinée*, du Groenland à l'Afrique du Sud.

Il s'en trouvera pour lui en faire grief. Pour estimer qu'il n'a pu devenir le vêtement sans doute le plus largement répandu sur terre que porté par quelque conspiration. Pour déplorer sa transnationalité d'adoption, s'agacer de son aspect égalitaire et le stigmatiser comme sournoisement niveleur, pointant les traditions qu'il renvoie au folklore et les parures aux musées d'ethnologie. Les autres répliqueront qu'il a su se glisser sous le sari sans en froisser l'élégance, s'associer au poncho pour mieux protéger du froid, qu'il n'attente pas plus au pagne africain qu'à la chemise de laine canadienne. Tout en restant ce qu'il est : humble et discret.

Il revendique volontiers ses origines. Sur le thème *«Entrez dans la légende »*, les deux principales marques outre-Atlantique, Hanes et Fruit-of-the-Loom, qui se disputent l'antériorité de sa manufacture aux premiers jours du siècle, ne cessent de nous rappeler sa langue maternelle, l'anglais des Etats-Unis (dont il conserve plus qu'une pointe d'accent), et sa terre d'Amérique, où il ne naquit du coton que pour retourner au coton. D'une cueillette l'autre. Au plein air, sous le soleil ou les intempéries, il offrait d'emblée sa protection rapprochée, en garde d'un corps qu'il ne doit en rien entraver. Outil souple dédié au rendement, aux manches toujours déjà retroussées, il représentait l'image même de la force de travail, de la force au travail. Manuel qui se payait de sueur, il était alors toutes mains.

Mais il appartenait aussi aux sous-vêtements. Caché par le col blanc cravaté, il protégeait un peu plus le corps du contact extérieur (et l'extérieur du contact du corps), se posant en intermédiaire douillet, respectable pourvu qu'il fut invisible. Il manifestait pleinement son puritanisme en ne dressant pas seulement sa barrière devant les assauts du chaud et du froid, mais devant ceux du Mal. Pourquoi serait-il venu se fermer aussi haut sur le cou et aussi loin sur les biceps s'il ne s'était engagé à dissimuler, à contenir (à la différence du très catholique « marcel » – le tricot de corps méditerranéen –), les sataniques pilosités pectorales et des aisselles ?


BRUNO GARCIN GASSER

Dans son élasticité, il paraît exaucer une société qui se veut informelle.

Sa généreuse double nature et d'aussi saines vertus le désigneront d'emblée à l'attention des militaires lorsqu'il faudra abandonner les outils pour les armes. Uniforme de naissance, hautement discipliné et encore exclusivement américain, il n'aura pas de visa à exhiber avant de prendre place dans les paquetages de la seconde guerre mondiale. A côté d'un blanc éprouvé, il lui faudra simplement démontrer son aptitude au kaki. L'un pour la parade, l'autre pour le service. Ajusté (sur le théâtre européen) ou large et sans manche (sur celui du Pacifique), il fera corps avec le terrain, commençant sa découverte du monde. Vainqueur avec les vainqueurs, c'est le cinéma, qui devra, les armées retirées, parachever ses conquêtes, comme s'il s'agissait de les justifier.

Non sans détours. Car le chemin de Hollywood passe par la petite salle new-yorkaise où Elia Kazan et Lee Strasberg ont fondé, en 1947, l'Actors'Studio. Une photographie de l'époque montre le futur réalisateur de *Sur les quais* dans un tee-shirt immaculé au milieu des élèves qu'il introduit à la *« méthode »* [Stanislavski]. Son exigence d'intériorisation conduit à une expression plus physique des affects. Avec lui, avec elle, le corps parle. Déjà, l'accent est mis sur *« l'instinct et les besoins naturels contre la convention sociale »*. Dans *Un tramway nommé Désir* (1950) le tee-shirt, moulant, ne contrôle plus les mimiques corporelles de Brando, mais il les transmet, les dramatise. Il est un viril déshabillé. Pas une pose qui n'offre l'image d'un Eros moderne. Au centre du cadre : le buste. Tendu. Le prolétaire s'est converti aux travaux du sexe. Chaque tee-shirt vendu et retroussé sur les deltoïdes remboursera sa dette au statuaire.

Dans les classes moyennes, le tee-shirt s'impose comme apanage d'une autre jeunesse. Avec James Dean, celui de *la Fureur de vivre* (1955), c'est un état d'esprit qui s'annonce. La revendication confuse d'une liberté et d'une justice que les années 60 sauront formuler, lorsque la rébellion se dira à coups de fleurs, lorsque des poitrines revêtues du léger coton tissé affronteront les baïonnettes. Le tee-shirt flotte sur ce temps-là comme le drapeau d'une génération. Tandis que le jean, son homologue d'en bas, demeure incorrigiblement rigide, le tee-shirt, dans son élasticité, paraît exaucer une société qui se veut informelle, délivrée des contraintes, où l'effort de désinvolture vaut récompense. Il y gagne des couleurs et sa reconnaissance par l'autre sexe. Désormais, on va le suivre là où il peut s'épanouir, se réaliser peut-être, occuper le mince espace qui sépare de la nudité, au grand air, où il fait toujours beau. Il suggère des adolescences et des vacances sans fin, une nouvelle idée de nature.

Son marché, qui allie ceux du muscle et de la liberté, Brando et Dean (pour simplifier), appelle leur récupération simultanée sous l'étiquette sportive. Une affaire. On jurera que le plaisir est au bout de la course. Qu'il permet d'aller haut, fort et vite avant que ne s'imposent les tenues plus performantes qui lui abandonneront les dimanches et jours fériés en famille, lorsque le tee s'épaissit volontiers en sweat. La sudation n'est plus un manquement, l'incontrôlable manifestation d'une condition inférieure, mais un devoir d'homme libre – pour autant qu'elle apparaisse détachée de tout labeur. Ce qui n'empêche pas le tee-shirt de demeurer dans le même temps le vêtement élu pour la contrainte la plus rude, celle du prisonnier. Dans tous les cas, l'hygiène court à sa rencontre, s'en revêt comme s'il allait garantir avec la santé l'intégration. Sa blancheur offre tous les glissements possibles de la propreté à la pureté. Avant que l'écru, au nom d'une coûteuse écologie, ne lui dispute la moralité. Alors, cette fois encore, il se portera au-devant de l'opinion, en s'affichant.

Cela fait pourtant plus d'un demi-siècle qu'il s'est mis au parlant. Le moment exact de ce tournant, essentiel dans sa carrière, reste discuté. Certains le placent en 1932, d'autres en 1939, l'attribuant aux producteurs du *Magicien d'Oz* qui auraient imaginé les premiers tee-shirts imprimés pour lancer leur film. Mais c'est durant les années 60 que les procédés d'impression s'améliorent, découvrant en lui un inlassable bavard. Se payant autant de mots que de signes, de sigles que d'images. Alimentant le goût américain d'afficher une opinion, une sentence renouvelable, une publicité, un engagement politique ou religieux et transformant l'homme de la rue en homme-sandwich. Le don du nom n'est plus qu'un tatouage éphémère, celui d'une peau que l'on jette chaque soir, un change permanent auquel même les organismes officiels apportent leur contribution.

Mais nul langage n'aura autant de succès que celui du voyage. En désignant une ville, une province, un pays, il authentifie *une prise de participation du* porteur sur le lieu, comme si avec le nom s'incorporait un peu d'une réalité qui devenait mobile à son tour. C'est pourquoi peut-être, porter les couleurs de la cité où l'on séjourne apparaît plus qu'une faute, un contre-sens. Le tee-shirt revendique d'être à chaque instant ailleurs. C'est l'espoir, toujours déçu, d'une liberté de mouvements infinie qu'il arbore, la réponse naïve à une question existentielle transformée en simple piétinement de masse : d'où venons nous, où allons nous ? Il est en instance, en escale, jamais mieux à sa place que dans les boutiques d'aéroport, où ses piles semblent croître de l'épuisement *des productions exotiques*. Sa multiplication annonce la fin des voyages – de ceux qui empruntent ces chemins là – la disparition sans retour de leur contenu.

A présent, l'art apparaît comme seul susceptible d'ouvrir les pistes vers de nouvelles destinations. Après avoir été maladroitement engagé dans des séries de reproductions qui ne faisaient que mimer le voyage, offrant une alternative au paysage, si déplacée, que celles de la *Joconde* seront jugées malséantes par les marchands du Louvre, il a compris qu'il ne pouvait se mesurer au tee-shirt qu'en prenant en compte sa dimension propre. Lorsque Keith Haring ouvrit boutique à New-York au *début des années 80, c'était pour* offrir aux hommes la même peau, vivante, que les surfaces graffitées de la ville, la possibilité d'entrer chez soi. En soi peut-être. Ben, l'un des premiers à s'y essayer dès 1981 au Musée d'art moderne de la ville de Paris, l'avait bien compris : c'est la personne qui s'expose, et tente de faire mieux que se transformer en cimaise vivante, en proclamant : *« Je suis une œuvre d'art. »*

Jean-Louis Perrier

TIRAGE LIMITÉ

Attention fragile !

Editeur de tee-shirts « d'art et de littérature », Flammarion 4 a entrepris une collection originale de tirages limités à cent-vingt exemplaires signés et numérotés. Auteur de l'un d'entre eux, Torso, *Patrick Raynaud répond à nos questions.*

« Le tee-shirt est-il un support indifférent ?

– C'est le contenu même du tee-shirt que j'ai voulu mettre en avant. Il se pose comme l'emballage d'un sujet fragile, estampillé « fragile », avec tous les signes que l'on retrouve sur les emballages *d'œuvres d'art, et* les sigles internationaux attachés à leur transport. Il s'agit bien de recouvrir un objet : le torse humain, et de mettre en correspondance l'image du corps et celle de l'œuvre d'art. Pour l'emboîtage du tirage de tête j'ai d'ailleurs fait appel à la maison Chenue, la Rolls des emballeurs, la plus vieille maison d'emballage de France (elle date du dix-septième siècle). Elle a repris un type de caisse conçu pour transporter les tableaux, avec les mêmes étiquettes, les mêmes logos.

– Peut-on parler de sculpture ?



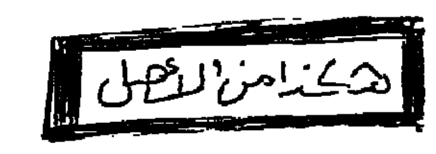
– Le titre, *Torso,* est une référence directe au torse sculpté. Le torse contenu dans le tee-shirt, emballé dans le tee-shirt, devient œuvre d'art. Après avoir longuement travaillé sur l'emballage de l'œuvre d'art, je suis passé au corps, au corps emballé. Je me suis attaché à tout ce qui le protégeait, à ce qui lui permettait d'affronter l'environnement, aux casques de soudeur ou de motocycliste, aux combinaisons anti-feu. Le tee-shirt, lui aussi, a une fonction de protection. Ce n'est qu'en prenant en compte sa fonction que l'on peut sortir de la décoration et entrer dans le domaine de l'art. Je n'ai pas cherché à plaquer une image de Patrick Raynaud sur un support, mais à faire vivre le tee-shirt. Cela a été techniquement difficile à réaliser, car il fallait traiter l'ensemble comme du papier kraft, avec des étiquettes partout.

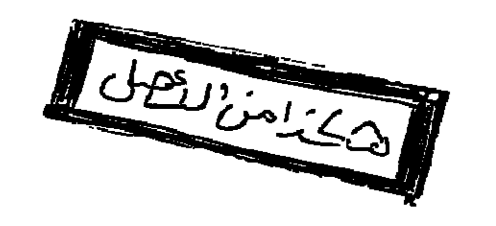
– Etait-ce votre première expérience ?

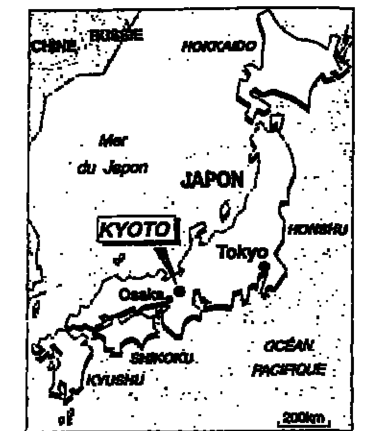
– Auparavant, j'avais déjà fait des pièces incorporant des tee-shirts trouvés dans les boutiques de rues. L'une utilisait un tee-shirt reproduisant les *Iris,* de Van Gogh, une autre associait deux tee-shirts : l'un trouvé au Musée de Chicago, où étaient imprimées toutes les signatures *des peintres exposés,* l'autre à Sao-Paulo, avec les signatures de l'équipe de football. Je les ai mis en rapport. C'est cette idée de tatouage des noms de vedettes sur le corps que j'ai poursuivie en imprimant des tampons sur *Torso.* »

Propos recueillis par
Jean-Louis Perrier

▶ Les tirages limités de Flammarion 4 sont vendus 995 francs, signés et numérotés, et 340 francs pour les mille exemplaires suivants. En vente notamment au Centre Pompidou.







Kyoto, la cité

Edifiée en 794, Kyoto fête son mille deux centième anniversaire. Elle demeure la ville des traditions. Maîtresse dans l'art de plaire, Kyoto a fait de la cérémonie du thé, de l'art des jardins ou du tissage sur soie ses grandes richesses. Paris souffle aussi les bougies en inaugurant une exposition « Kyoto-Paris-Kyoto », au château de Bagatelle.

Son nom d'origine est *Heian Kyo, « la ville de la paix et de la sérénité »*. Le vingt et unième siècle semble être entré ici par effraction. Face à la gare, les immeubles ont surgi, flanqués de néons : New Nagoya, Avanti, Kyoto Century Hotel. Au second plan, des cheminées d'usine, des bâtiments aux couleurs de sous-vêtements en nylon des années 50. Et puis, derrière, les montagnes fièrement dressées, comme des ombres au chapeau de brume. Elles sont sept à encercler la ville, bâtie sur une plaine basse. Les pins et les érables semblent calligraphiés sur des panneaux de soie.

Par groupes entiers, des écoliers bleu marine fraîchement descendus du Shinkansen – le TGV japonais –, viennent contempler cerisiers sauvages, jardins de pierre et de mousse comme d'autres visitent des monuments. Sans doute parce qu'ici la nature s'élève au rang d'œuvre d'art, dans son silence et son dépouillement et que le moindre jardin est un tableau, avec des troncs roses, des feuilles d'argent, des jeux de perspectives et d'illusions auxquels le ciel, avec ses nuages de peinture, sert de cadre. Kyoto est un jardin clos qui n'abrite pas moins de mille six cents temples bouddhistes, deux cent soixante-dix sanctuaires shintoïstes.

Gardienne des traditions, Kyoto fête en 1994, son mille deux centième anniversaire. Parée, fleurie, allant de fêtes en cérémonies, de maisons de thé en hôtels à l'occidentale servant du *« caviar frappé with lemon »*, elle apparaît déchirée entre deux mondes, deux histoires. Car à Kyoto, les toits en pagode disparaissent derrière des pancartes publicitaires « Drink Coca Cola », et le passé, derrière un avenir qu'on redoute. Si c'était une femme ? On pense à Madame Butterfly, un coquelicot piqué dans la chevelure, amoureuse du bel Américain qui lui a donné un fils : *« Deux choses possibles... Geisha, comme autrefois, reprendre ma chanson ou bien mourir. »*

C'est en 794 que Kammu, le cinquantième empereur du Japon, décide de transporter sa cour de Nara à Kyoto. Elle restera capitale jusqu'en 1868, cédant son titre à Tokyo. *« Kyoto est un mouchoir de soie soigneusement ourlé à la main, alors que Tokyo est un foulard effiloché qui se déchire de toute part »*, a écrit Liza Dalby, dans son document-roman *Geisha* (1). La ville, construite en damier sur le modèle des capitales chinoises, se découpe en dix artères principales et numérotées, qui traversent la ville d'est en ouest, coupées par trois avenues, Horikawa, Karasuma, Karawamachi, où se concentrent grands magasins, hôtels de luxe et restaurants.

Kyoto, abritant 20 % des trésors nationaux, pourrait n'être qu'une ville-musée, où la beauté des lieux survit, en orpheline. Or c'est l'hospitalité qui l'élève au rang de courtisane, dont le premier devoir est de distraire les hommes d'eux-mêmes, fidèle à la tradition qu'elle honore depuis le quatorzième siècle. Car c'est à Kyoto, pourtant frappée par la guerre civile, que se développent, sous le règne des Ashikaga, les arts inspirés du bouddhisme : cérémonie du thé, *ikebana* (art du bouquet), célébré par les maîtres zen, dont le principe est *« de laisser circuler l'air entre les fleurs »*, ou encore art des jardins. Le Pavillon d'or, dont Mishima a longuement célébré « la vénéneuse beauté », le Pavillon d'argent, le jardin de mousse du Kokedera, datent de cette époque.

C'est à Kyoto que le citadin, égaré par le plan chaotique de Tokyo, vient trouver refuge. Chaque année, ils sont de plus en plus nombreux à lui rendre visite : 230 000 en 1964, 3 580 000 en 1992, à forte majorité japonaise. Kyoto possède trois cent vingt *ryokan*, ces auberges traditionnelles d'un ou de deux étages, où, dès l'entrée, après avoir franchi une série de portes coulissantes, on bascule dans un temps illimité, où chaque instant est une offrande. Un monde digne de celui qu'évoque Sôseki dans *Oreiller d'herbes* : *« J'aimerais passer quelque deux semaines, immobile comme une plante ayant poussé entre les tatamis »* (2).

On laisse ses chaussures à l'entrée, comme on dépose ses vêtements dans un panier d'osier, avant de se laisser conduire comme un enfant au bain dans un *yukata* (kimono d'été en coton). L'eau chaude coule en torrent sur le bois plus lisse que la pierre, on s'y enfouit sans éclaboussure, avant de regagner sa chambre, une pièce à métamorphoses, avec pour tout meuble une table basse et deux chaises réduite à des appuis-dos. Le téléphone Sony est discrètement caché par un coussin de soie. On s'éveille face à un petit jardin intérieur, avec bambous nains, pierres et nénuphars.

Une seule femme veille à l'hygiène de la pièce, comme à l'appétit de ses hôtes, avec une infaillible grâce, apparaissant, disparaissant, dans un dédale de couloirs puis une cuisine à moitié cachée par des rideaux rouges, où s'égrènent quelques rires. La voici qui s'agenouille, déposant avec minutie coupelles de laque ou de faïence colorées remplies de petits poissons comme des barrettes d'argent, de légumes en fleur et autres crevettes sous un toit de fougères. Chaque plat est une mise en scène. Chaque faux mouvement semble susceptible de remettre en question cet univers régi par des codes invisibles mais si présents.

Se dissimulent derrière une exquise politesse les secrets d'un passé féodal, nourri d'intrigues entre grandes familles, luttes de clans dont on retrouve l'écho lointain dans les pièces de théâtre kabuki. Ainsi la tradition se perpétue-t-elle, selon les rites dignes d'une grande courtisane. Il faut se soumettre à Kyoto, lui manifester son désir. Ne pas forcer le temps. Certains jardins sont interdits aux moins de vingt ans. Un Japonais qui veut visiter les édifices et jardins de Katsura, de Shuga-kuin ou de Kyoto-Gosho doit faire une demande écrite à l'agence de la maison impériale, et patienter le plus souvent trois mois. Tout étranger obtient l'accord, sur simple présentation de son passeport, et après avoir rempli un formulaire. Il se trouve dépositaire de privilèges, qui augmentent son isolement, l'empêchent de se fondre totalement avec la ville, de s'y perdre. On lui déroule son futon comme un tapis rouge. Serait-il pareil à l'empereur d'autrefois, inaccessible et sans pouvoir, soumis à l'autorité des régents gouverneurs ?

Aujourd'hui, les promoteurs immobiliers semblent faire main basse sur la ville. Certes, un décret interdit la construction d'immeubles de plus de 60 mètres de hauteur. Mais une autre ville surgit dans la ville, le meilleur exemple restant le quartier commerçant, autour des carrefours Shijo-Karawamachi et de Shimogyo-Ku. C'est là que, ce mois-ci, s'ouvre un nouvel hôtel, le Nikko Princesse aux deux cent vingt-cinq chambres, construction qui annonce une autre tour de verre et de métal, le Kyoto Economic Center.

Les amoureux de la ville se plaignent. *« C'est Honkong, pas Kyoto ! »*, lance un autochtone à propos de l'extension du marché de Nishiki et ses arcades dignes d'un centre commercial. Trente milliards de yens : tel est le montant des investissements consacrés au mille deux centième anniversaire, dont les célébrations servent de vitrine culturelle à un programme d'urbanisation, avec la construction, à 20 kilomètres de Kyoto et d'Osaka, de la ville de Kansaï, désignée comme la nouvelle capitale scientifique du Japon, largement pourvue de laboratoires et d'instituts de recherche. Elle devrait accueillir 300 000 habitants d'ici à l'an 2000. Dès septembre 1994, l'aéroport de Kansaï sera opérationnel, reliant Tokyo à Kyoto en une heure vingt-huit minutes au lieu de deux heures quarante minutes par le Shinkansen.

La liste des projets est impressionnante : extension du métro – une seule ligne jusqu'ici –, création d'un centre d'affaires et d'échanges internationaux, d'un complexe comprenant un palais des sports, un hôtel – le Kyoto Sun Plaza – et même un « Women's Center ». On peut citer encore une salle de concert de mille huit cents places, et même un palace au format international, mais de style traditionnel, situé... à proximité du palais impérial. *« Ce sera la mémoire du mille deux centième anniversaire »*, indique Motoyoshi Shimoda, directeur de la fondation, qui prépare depuis 1992 toutes les opérations. *« Nous voulons envoyer des informations au monde entier. Prouver que Kyoto n'est pas seulement liée au passé, à l'Histoire. Tout sera prêt dans cinq ans. »*

La ville est en chantier. Des grues oranges à la sortie des

ELLIOTT ERWITT

Kyoto : c'est l'hos
dont le premier devoi

CARNET DE ROUTE

Envol

Paris-Tokyo aller et retour : douze heures d'avion, plus huit heures de décalage horaire en hiver, sept en été. Par Orient Extrême, 6 300 francs (tarif spécial jusqu'au 30 juin) 63, rue Sainte-Anne 75002 Paris (tél. : 42-61-35-65). Par Voyageurs au Japon, vol avec escale à partir de 4 590 francs, vol direct à partir de 8 200 francs, 30, rue Sainte-Anne, 75001 Paris (tél. : 42-61-60-83). Circuit 1 200e Anniversaire, du 30 mai au 8 juin, pour un groupe de quinze à vingt personnes : 16 950 francs par personne en chambre double avec vol aller-retour Paris-Tokyo, hébergement en hôtel première catégorie demi-pension, visites, transferts.

Par Air France, tarif « Pex » (rester au moins quatorze jours sur place), 9 900 francs.

Hôtels traditionnels

Parmi les meilleurs *ryokan*, le plus luxueux est le Tawaraya Ryokan, qui date de trois siècles (télécopie : 075-211-22-04), environ 2 000 francs. Ou encore, pour la qualité de son service et de ses chambres, le Seikkuro (télécopie : 075-541-54-81), ainsi que le Hiragiwa, environ 1 400 francs (télécopie : 075-221-11-39). Pour des prix plus accessibles – entre 250 et 400 francs – il existe treize *ryokan* à Kyoto affiliés au Japanese Inn Group (renseignements à l'office du tourisme).

Artisanats

Le quartier le plus commerçant est Shijo-Kawaramachi, où se trouvent notamment les grands magasins Takashimaya et Daïmaru. Kyoto reste célèbre pour la qualité de son artisanat. Papiers faits main chez Morita Wagami (341-01-23), ainsi qu'à la boutique du Musée national de Kyoto ; laques authentiques, Monju (525-16-17) ; éventails chez Miyawaki Baisen An – une maison créée il y a plus de cent cinquante ans – (221-01-81) ; estampes, chez Nishimura (211-28-49) ; porcelaines, Renkodo (525-21-21) et tout au long de l'avenue Gojo-Dori. Quartier des antiquaires : Shimonzen.

Informations

Guides Visa Hachette, Nagel. Pour toutes brochures, horaires, tarifs, Office national du tourisme japonais, 8, rue Sainte-Anne 75001 Paris. Tél. : 42-96-20-29. Télécopie : 40-20-92-79. Et sur place, le centre d'information touristique de la ville : 1 Fl Kyoto Tower Building, Shichijo-Karasoma Sagaru, Shimogyo-ku, Kyoto 600. Tél : (19-81-75) 371-56-49.

té




geisha

é qui l'élève au rang de courtisane,
le distraire les hommes d'eux-mêmes.

temples concluent sans transition la visite. Et pourtant, les images se superposent. Des futons sèchent aux fenêtres et des hommes d'affaires circulent en bicyclette, l'attaché-case dans le panier avant. Des vieilles dames en kimono traversent la rue sous leur ombrelle, si courbées qu'on les dirait encore penchées devant des métiers à tisser invisibles. Malgré l'âge, elles portent ce costume avec aisance, comme s'il faisait partie d'elles-mêmes, de leur vie qui s'en va à petits pas. Certaines ont mis des masques de coton blanc qui les protègent autant de la pollution que des regards indiscrets. Elles se cachent, pareilles aux maisons au bord de l'eau, dissimulées derrière des palissades et des jalousies, ces « tricots de bois », constitués de fines lattes, qui permettent aux habitants de regarder dans la rue sans être vus.

« Juice, Coffee, Sake, Beer, Wine » : les distributeurs en métal vert pomme illuminent les façades, tapies dans l'ombre et le silence. Soudain, on entend des *getas* (sandales de bois), claquer sur le pavé mouillé. Des kimonos d'apparat scintillent comme des feux dans la nuit. Rouges d'autant plus éclatants que l'obscurité est leur demeure. Vite, visage de poudre et chignons noirs aux camélias roses, elles passent, poursuivies par des paparazzi amateurs qui se perdent dans le labyrinthe. On distingue les *geishas* des *« maikos »*, les apprenties *« aux longues manches flottantes »*. Une limousine attend devant une maisons de thé, où l'on sert plus volontiers d'ailleurs du whisky Suntory.

Trois quartiers se tiennent là, comme des survivances au cœur d'une ville et de sa mémoire : Gion, Ponto-cho – entre la rivière Kamo et le canal Tagasekawa –, Nishiggin *(lire l'encadré)*. Mais jusqu'à quand ? Certaines *chaseki* sont démolies, remplacées par des discothèques, des « love hotels ». Comme si la tradition se trouvait soudainement confrontée à une américanisation sauvage, sans autre loi que celle de l'instant, de l'immédiat. Surprise dans cette ville, où le plus ancien trésor est le bouddha du futur.

L'une des principales forces de Kyoto est d'avoir su s'ouvrir aux innovations, aux influences étrangères pour les faire siennes, comme pour mieux affirmer son identité, sa différence. Mais tout se passe aujourd'hui comme si, pareille à une femme qui refuse de faire son âge pour imiter sa belle- fille, la ville s'offrait une opération chirurgicale, oubliant que l'obsession de la jeunesse la vieillit davantage. Le choc est rude. On bascule d'un passé officiellement figé dans ses reconstitutions, ses conservatoires pour touristes (le Gion Corner), à un futur standardisé.

Or, pourtant, la ville rayonne, au-delà de la beauté qui aurait pu la figer en une Venise du Japon, rouée par le tourisme. Un million et demi d'habitants vivent à Kyoto. Loin de ses atours folkoriques, la tradition rime avec la vie, s'offre plus généreuse, donc plus désordonnée, Alors, le présent jaillit comme une bouffée d'oxygène. Là, lorsqu'on se promène le long du vieux canal, ou qu'on emprunte, sous les cerisiers en fleurs, la route qui va jusqu'au Pavillon d'argent, à partir du « chemin de la philosophie ». Qu'on revient au centre de la ville, pour déjeuner de soupes de nouilles et de tofu frit dans l'une des cantines du marché de Nishiki, comme Humia. A l'extérieur, les couleurs éclatent, poulpes roses, pâte de haricots noirs dans des seaux rouges, mont Fuji d'algues, mystérieux condiments et déluge de pois de senteur. Ou encore à Chuo Ichiba, les halles de la ville, tôt le matin. On asperge, on vide ; les fils découpent les poissons comme dans une cérémonie barbare. Les vieux, recroquevillés derrière leur bol de thé, semblent attendre là, depuis des siècles.

C'est à travers ses aspects quotidiens, humains, que Kyoto magnifie pourtant sa légende, celle qui consiste à s'adapter sans se trahir. Y a-t-il un autre lieu dans le monde où un artiste fait son salut bouddhique avant de pénétrer dans son atelier d'été, une alarme électronique en main ? Où les femmes glissent à l'arrière de leur kimono un téléphone sans fil ? Apprivoisant subtilement la technologie, l'art de vivre continue de faire corps avec la ville, avec cette beauté des gestes qui donne aux artisans de Kyoto, teinturiers, brodeurs, vanniers, cuisiniers ou jardiniers, des allures d'acteurs. Pâtissier, Nakamura Kan, soixante-sept ans, dont cinquante-cinq de travail, vient d'être nommé meilleur ouvrier de Kyoto. Il faut le voir rouler de la paume ses gâteaux en pâte de riz rose fluo, nouer avec dextérité ses feuilles de bambou, ou jouer avec sa nouvelle cuve électronique, comme un enfant. *« Faire de mon mieux, avec tout mon cœur. »*

Si un met se conçoit comme une architecture éphémère, chaque pierre porte sur elle la trace d'un geste, d'une harmonie entre les hommes et la nature, d'une perception si particulière de l'espace. Le meilleur exemple reste peut-être le Kokedera (jardin de mousses), ou encore le jardin du Ryoan ji, construit également dans les années 1480. Composé de dix-sept rochers, il évoque un univers flottant, dont les rochers figurent les montagnes et les graviers, la mer. Chaque jour, il est ainsi ratissé par les moines, les rainures du sol formant des vagues sèches. C'est comme un mouvement figé dans sa perfection.

La beauté des temples est indissociable de l'amour que les hommes éprouvent pour eux, pour cette nature, si surnaturelle qu'elle relève d'un paysage mental à mi-chemin entre la réalité et le rêve, comme à Shugakuin, où les portes peintes de carpes ont été recouvertes de filets d'or afin de retenir les poissons... Tout devient reflet, illusion. Selon le point de vue, les mousses ressemblent à des ombres ou à des anneaux d'or, autour des troncs noueux. Les arbres remuent leurs silhouettes dans l'étang, pareils à des femmes aux kimonos brodés de fleurs de cerisiers au printemps, de feuilles d'érable en automne. Taillée, tordue, déformée, soumise à des contraintes pour croître selon un ordre artificiel, la nature repand de la lumière autour d'elle, comme les geishas de Gion, la nuit. Plus que jamais, elle s'offre en un lieu de refuge, de contemplation. Cette nature, excluant toute autre beauté qu'elle, on la devine, puissante et fragile, dans la manière que les uns ont de se prosterner devant des jardins de bambous, et les autres d'aplatir sans fin la terre, comme on tend une soie pour ne pas qu'elle s'envole.

De notre envoyée spéciale
Laurence Benaïm

(1) Payot 1985.

(2) « Rivages poche », bibliothèque étrangère, 1989.

794 – 1994

Danses, processions, festivals

Pour l'année 1994, plus de soixante manifestations culturelles sont organisées, dans le cadre du mille deux centième anniversaire de la ville. Kyoto veut briller aux yeux du monde. La quatrième conférence mondiale des villes historiques aura lieu du 25 au 28 avril au Kyoto International Conference Hall.

En juin, la ville organise au même endroit un « Forum International sur l'Humanité », pour s'interroger sur le rôle du Japon dans le monde.

En septembre, deux festivals sont prévus, l'un consacré au cinéma, l'autre à la science, pour célébrer la naissance de la nouvelle ville de Kansaï, dont l'aéroport ouvre à l'automne. La ville annonce qu'elle lancera un appel à la paix et à la stabilité, la « Déclaration de Heian » (8 novembre), avant de remettre les oscars de la science et de la civilisation (10 novembre). Un oratorio et même une symphonie seront spécialement composés pour l'anniversaire...

Plusieurs expositions sont au programme : Le Musée national – l'un des plus riches du pays, pour ses collections d'archéologie, de sculpture, de paravents, de laques et de calligraphie – présente des éditions originales et objets d'art consacrés à l'époque Heian (du 12 au 15 mai). La fête commence avec une grande célébration commémorative, les 4 et 5 juin, avec danses, processions, festivals de musique. Une sorte de gigantesque son et lumières au parc d'Umekoji, le long de la rivière Kamo. Puis le spectacle de danse impériale (le 11 juin au Kyoto Kaikan). Toute la semaine du 6 au 12 juin sera placée sous le signe de la fête dans les rues, les restaurants de Kyoto. Et jusqu'à novembre (août exclu), auront lieu d'importantes cérémonies du thé. Calendrier auquel s'ajoute celui des cérémonies traditionnellement célébrées par Kyoto. Tout au long d'avril, les geishas de Gion dansent la Miyako Odori, au théâtre de ce quartier (quatre représentations par jour). Le Mibu Kyogen, un festival de théâtre comique, organisé depuis le Moyen Age, a lieu au temple Mibudera (du 21 au 29 avril).

Parmi les autres grandes fêtes sous le soleil : la Kamogawa Odori, danse de la rivière, par les geishas de Pontocho (du 1er au 24 mai), le Ai Maturi, fastueux défilé en costumes du Palais impérial, au sanctuaire Kamigo (le 15), la Mifune Matsuri, fête des bateaux (le troisième dimanche de mai). Et, présent depuis 869, le Gion Matsuri du Yasaka Jinja, l'une des plus importantes processions en costumes d'époque, avec défilés de chars auxquels assistent un million de personnes.

TRADITIONS

Sur un fil de soie

« Fleurs de croisement », « broderies de fils flottants » : les techniques artisanales liées au kimono se mettent en scène au château de Bagatelle, où cinq ateliers de Kyoto, réunis par le Toshiaki Nagasuka, une entreprise de broderie, présentent *leur* travail, dans le cadre de l'exposition « Kyoto-Paris-Kyoto ». A Kyoto s'ouvre au même moment une exposition consacrée à l'influence du Japon dans la mode occidentale.

Si le « japonisme », dont l'apogée date du XIXe siècle, a souvent été reconnu dans la peinture, les arts décoratifs, c'est la première fois qu'un musée de la mode fait cas de son influence. Créé en 1979, le Kyoto Costume Institute – qui ne comprend pas moins de dix mille vêtements occidentaux – présente donc ici des modèles allant du XVIIe siècle aux années 90, en passant par les peignoirs-kimonos des ateliers viennois, de Paul Poiret, Mariano Fortuny, Madeleine Vionnet... Une exposition qui tombe à point nommé, au moment où le kimono, un vêtement d'une pièce, sans boutons, sans agrafe, influence à nouveau la mode.

A Kyoto, qu'il s'agisse de Yusen, voué à la teinture, et surtout de Nishigin, quartier spécialisé dans le tissage de la soie, et du obi (ceinture de kimono), on compte encore 4 000 métiers manuels, et 19 000 métiers mécaniques. Nishigin (littéralement : « camp ouest ») date de 1467. Aujourd'hui, le Nishigin Center représente une entreprise de 40 000 personnes, avec des grosses sociétés, comme Izukura et des ateliers familiaux dans des maisons de bois, où le dessin sur ordinateur cohabite avec la tradition manuelle. Ce sont les tisseurs chinois de la dynastie Ming qui au XVIe siècle ont enseigné les techniques des brocarts et des damas.

L'introduction du métier jacquard en provenance de Lyon a participé au renouveau de Nishigin, à partir de 1872. L'influence de Kyoto s'en est trouvée démultipliée. Aujourd'hui, malgré un déclin, et une diversification de la production, la tradition se maintient. Elle est soutenue par l'amour du métier : jusqu'à un mois de travail pour un obi. Ainsi, dans l'atelier Nakashiko, spécialisé dans les *kesa*, les pièces d'estomac des costumes de moines bouddhistes, vendues jusqu'à 380 000 yens (environ 190 000 francs), un tissage exige d'une semaine à un mois de travail.

L. B.

▶ **A Paris : « Kyoto-Paris-Kyoto », château et domaine de Bagatelle (Bois de Boulogne). Jusqu'au 31 juillet.**

▶ **A Kyoto, expositions : « Le Japonisme dans la mode », Musée national d'art moderne, jusqu'au 19 juin. Et aussi : « 150 ans de robes du soir » au Musée municipal, du 28 mai au 10 juillet. Centres d'expositions-ventes : Centre de textile Nishigin, près du palais impérial (451-92-31) ; Kodai Yusen Gallery (823-05-00). Pour chiner : kimonos anciens chez Komachi House (451-68-38) ; tissus indigo chez Aizen Kobo (441-03-55).**

ÉQUITATION

Cadre noir pour tous

Le Cadre noir de Saumur n'est plus ce qu'il était : il est mieux. Le voilà aujourd'hui qui admet des civils dans ses rangs, cédant avec fierté à la démocratisation de l'équitation, ne relâchant en rien pourtant la haute rigueur de sa tradition.

« *Doucement, monsieur, doucement... Ecoutez simplement le pas de votre cheval. Vous êtes musicien, ne tentez rien tant qu'il n'est pas accordé...* » Au centre du grand manège de mille deux cents places, l'écuyer en chef, celui que l'on nommait, dans la tradition de Saumur, « le Grand Dieu », donne son cours, comme tous les matins, à quelques écuyers du Cadre noir. Séance de travail ordinaire, sans grande pompe, sans harnachement d'or et d'amarante, mais toujours avec la tenue.

On ne porte le bicorne et la veste galonnée que pour les grandes occasions, mais pourquoi se priver du noir ? A l'origine, lorsque Louis XVIII avait créé, en 1814, un manège académique afin d'enseigner aux militaires la « belle équitation », le corps des écuyers du roi avait simplement demandé une tenue sombre pour se distinguer des autres instructeurs. Elle s'est naturellement foncée, de génération en génération, parce que rien ne met mieux en valeur la silhouette d'un cavalier que l'austérité du noir.

En contrepartie de cette élégance, la perfection est obligatoire : un faux pli à la culotte ou une poussière sur le cuir des bottes ne pardonnent pas. Mais cette rigueur convient bien à l'esprit de l'école. « *L'équitation,* commente le colonel Carde, écuyer en chef de Saumur, *commence par un certain nombre d'exigences envers soi-même. Comment prétendre bien monter si l'on se laisse aller ? Et puis, le cheval est un animal noble. A nous, qui prétendons le dresser, de nous montrer à sa hauteur.* » Il met durant quelques minutes sa propre monture au piaffer, la tend à son soigneur, puis vient s'asseoir sur une tribune pour observer ses élèves. Homme de terre plus que militaire, il parle presque à voix basse : « *Ne tirez pas sur les rênes. Vous effrayez votre cheval. Cela fait des milliers d'années que les chevaux ont peur...* »

Les formes sont restées, mais l'enseignement, que l'on imaginerait rugueux et hautain, a, lui, évolué au contact des civils. Car le Cadre noir n'est plus exclusivement le fleuron de la cavalerie militaire française. Il a rejoint, sur le plateau de Terrefort, à 5 kilomètres de Saumur, l'Ecole nationale d'équitation, créée en 1972, qui dépend, elle, du ministère de la jeunesse et des sports. La vocation de cet établissement est désormais de perfectionner les cadres de l'équitation et de préparer les *moniteurs* à l'*instructorat*. Le Cadre noir, à l'intérieur de cet ensemble, n'est plus qu'un noyau qui donne le ton aux autres enseignants. De la fenêtre de son bureau, qui donne sur une grande carrière, le colonel Carde voit donc évoluer des civils plus souvent que des militaires. Il ne s'en plaint pas et cite l'un de ses prédécesseurs dans les années 30, le chef d'escadrons Wallon : « *Ne pas faire d'élèves, ne pas avoir de disciples, c'est être sans raisons d'exister...* » Tant pis pour l'ésotérisme que l'on prêtait volontiers aux gens de Saumur, *mais l'école ne sera pas un* conservatoire comme peut l'être l'académie de Vienne. Avec ses cinq cents chevaux destinés à l'instruction, elle continuera à évoluer.

AGNÈS BONNOT/VU

Les formes sont restées, mais l'enseignement, que l'on imaginerait rugueux et hautain, a, lui, évolué au contact des civils.

Mieux : le saint des saints, le Cadre noir lui-même, s'est ouvert aux civils. Sur les vingt-cinq cavaliers qu'il compte, une dizaine seulement font carrière dans l'armée. L'ancienne distinction entre maîtres et sous-maîtres a été remplacée par une hiérarchie civile (sous-écuyer, écuyer, écuyer de première classe), et seuls d'infimes détails, tels que les inscriptions sur les boutons ou la forme des galons, permettent de repérer qui vient d'où. On ne saurait s'en plaindre, puisqu'après tout les écuyers de Saumur pouvaient aussi être recrutés hors des cadres militaires jusqu'en 1857. Mais l'esprit, du coup, a changé : « *Plus personne ne vient entraîner les chevaux à 6 heures,* regrette le colonnel Carde qui fit ses premiers pas au Cadre du temps où il était encore logé dans l'Ecole de Cavalerie, au cœur de Saumur. *La plupart des gens font leur trente neuf heures par semaine. Oui vraiment, la vie est plus facile. Mais pourquoi pas ? L'essentiel, c'est que ce confort ne se traduise pas par un laisser-aller...* »

Toute la difficulté est en effet d'accompagner la fameuse « démocratisation » de l'équitation sans pour autant perdre ses marques. Au-dessus de sa table, parfaitement rangée, le colonel Carde peut à tout moment contempler les portraits des écuyers en chef qui se sont succédé depuis M. Cordier, un civil justement, premier de la liste, nommé en 1825. Certains d'entre eux ont marqué la discipline. Le comte d'Aure, le colonel Danloux, qui fit évoluer les sauteurs d'obstacle vers la position en suspension, mais surtout l'un des plus grands théoriciens du dressage, le général L'Hotte, à qui l'on prête la fameuse formule qui résume tout l'art d'aller à cheval : « *En avant, calme et droit...* »

La somme des théories avancées par ces maîtres a fini par tracer les contours d'un style français, héritier d'une tradition qui passe par la Renaissance, l'école de Versailles avec La Guérinière, puis le Grand Manège des Tuileries au XVIII[e] siècle. « *Un cavalier s'exprime par son équitation comme un poète dans ses vers,* explique le colonel Carde, *et la poésie allemande ne sera jamais la poésie française. Le style de l'Ecole française, c'est la légèreté, la facilité d'exécution. Le cheval et le cavalier travaillent en souplesse, avec fluidité...* »

Ce style, le Cadre noir en fait la démonstration lors des galas qu'il donne chaque année aux quatre coins de l'Europe. Quatre semi-remorques pour déplacer troupe, chevaux et matériel... La représentation comprend deux morceaux de bravoure : la reprise des sauteurs en liberté et la reprise de manège. La première est directement héritée des carrousels royaux de l'école de Versailles. Sans jamais se figer, toujours en équilibre, les chevaux effectuent leurs « airs relevés », pointés vers le ciel : courbette, croupade et cabriole... La seconde s'apparente davantage à une reprise de dressage classique, avec figures de manège et exercices de basse et haute école. Lumière et mise en scène complètent la magie d'un spectacle qui sera, entre autres lieux, présenté cette année à la feria de Séville.

Mais que vaut un style s'il ne s'impose pas face à d'autres ? De son tiroir, le colonel Carde tire des photographies jaunies. Une coupe du monde de dressage, à Aix-la-Chapelle, dans les années 50 : trois hommes en noir sur le podium... Il évoque le colonel Lesage, médaille d'or au Jeux olympiques de Los Angeles, en 1932. Lui-même a été sélectionné en 1980 aux Jeux de Moscou, l'année où l'équipe de France a boycotté la compétition pour protester contre l'invasion de l'Afghanistan... Mais, à Barcelone, le Cadre n'avait envoyé qu'un seul représentant. C'est peu, quand on se veut le fer de lance de l'équitation française. « *Tout mon effort,* explique le colonel Carde, *est d'essayer de redonner à l'Ecole une place sur la scène internationale. Mes prédécesseurs ont un peu négligé la compétition, sans doute parce qu'ils pensaient que cette évaluation n'était pas utile. Peut-être nos chevaux, que nous achetons en moyenne 50 000 francs, ne sont-ils pas non plus à la hauteur de leurs concurrents. Mais j'ai vraiment pour but de recréer un esprit d'émulation au sein du Cadre.* » Transposer sur les terrains de concours un peu du panache du Cadre, ne serait-ce pas une chance de donner au sport équestre une popularité encore hypothétique ?

De notre envoyé spécial
Jean-Louis André

▶ L'Ecole nationale d'équitation se visite tous les jours sauf dimanche et jours fériés, du 1[er] avril au 30 septembre. Le tour comprend la visite des installations et l'entraînement des écuyers du Cadre, le matin. Renseignements et réservations au (16) 41-53-50-60.

▶ Le Cadre noir se produit également dans le grand manège de l'Ecole nationale d'équitation les 22 avril, 6, 21 et 27 mai, 25 juin, 1[er] juillet, 24 et 30 septembre.

▶ Les anciennes installations de Saumur au sein de l'école d'application de l'arme blindée peuvent être visitées en juillet et en août. Réservation obligatoire au (16) 41-83-93-15.

▶ A lire avant d'aller à Saumur : le roman *Milady*, de Paul Morand.

CUIR PLEINE PEAU

Artisans d'école

Pour Joël Albert, s'intaller comme bottier à Saumur était un rêve d'enfant. Il a eu beau naître et grandir à Cholet, il a toujours su que la grande tradition des cavaliers était ici. Dès qu'il a pu, à vingt ans, il est donc venu apprendre le métier chez un maître qui travaillait pour les militaires. A vingt-sept ans, il a ouvert sa boutique, entre la ville et l'Ecole nationale d'équitation...

Frédéric Buter, lui, vient de plus loin. De Normandie. Il a fait ses premières armes chez un sellier de Deauville, puis il s'est fixé à Saumur, « *parce que c'est un nom, une garantie sur facture à l'étranger, même si la ville n'a jamais connu la même concentration d'artisans que, par exemple Walsall, en Angleterre, qui compte une soixantaine de selliers...* » Il ne s'est pas trompé : sur le bon millier de selles qui sortent chaque année de son atelier, plus de la moitié sont expédiées hors de France, principalement aux Etats-Unis.

Voisins, les deux hommes ont appris à se connaître sur les terrains de concours, « *puisqu'il est indispensable d'observer les utilisateurs pour faire évoluer les produits* ». Tous deux s'adressent à la même clientèle, celle qui naguère commandait exclusivement son matériel chez Hermès : les champions, les professionnels, mais aussi ceux qui ne comptent pas quand ils aiment. Les selles Buter coûtent entre 10 000 et 15 000 francs, et si l'on trouve un bas de gamme chez Albert, à 4 000 francs, la paire de bottes sur mesure coûte plus couramment entre 10 000 et 15 000 francs.

Ces prix, les deux artisans les justifient par la qualité de leur travail. Il faut une quarantaine d'heures pour couper les cuirs, les assembler, les coller et coudre à la main les différentes parties d'une botte. Avec trois employés, Joël Albert y passe ses journées, installé dans son arrière-boutique. Frédéric Buter, lui, tente de concilier la fabrication haut de gamme avec des méthodes de production rationalisées. Rentabilité oblige : chacun de ses dix ouvriers ne réalise qu'un seul élément de la selle. Mais quoique revisitée, c'est toujours la même tradition qui est revendiquée. « *Bien sûr,* conclut Frédéric Buter, *une couture qui déborde d'un demi-millimètre n'empêchera pas un cavalier de bien monter à cheval. Mais elle risque de lui gâcher son plaisir. Donc elle est inacceptable...* »

J.-L. A.

HISTOIRE

Saumur sous le cliquetis des éperons

On joue paisiblement aux *boules sur la grand-place* où manœuvraient, avant guerre, plus d'un millier de cavaliers. La mauvaise herbe a poussé dans les cours pavées, et chars et mitrailleuses ont ostensiblement remplacé les stalles dans un manège devenu Musée des blindés. A proximité de la ville, les écuries, désertes, attendent l'éventuel transfert du Musée du cheval depuis le château de Saumur, mais pour l'instant tout est silence.

Bien sûr, le grand manège des écuyers a été restauré pour accueillir des compétitions officielles, et l'on voit encore, à *l'intérieur, les balcons en fer* forgé où se pressait, lors des grandes parades, la bonne société de Saumur. Bien sûr, les frontons des bâtiments, construits il y a deux siècles, n'ont rien perdu de leur superbe, et le colonel de Beauregard, qui a vécu le grand déménagement *du Cadre noir avant d'être le pre*mier écuyer en chef « décentralisé », a fait vernir les boxes de *chêne et restaurer les salons* où tintaient autrefois les éperons, mais l'esprit est ailleurs. Seuls les anciens se souviennent des *trottings* dans la brume à 6 heures du matin et des ordres qui résonnaient à longueur de journée dans les manèges. Evanouies également, les soirées entre cavaliers au comptoir de la Caravelle, et la joyeuse vie qu'on menait à l'Hôtel Budan, en face de la mairie, où habita également Charles de Foucault...

Non, les uniformes noirs ne hantent plus guère la ville depuis que l'école de cavalerie est devenue officiellement l'école d'application *de l'arme blindée* et que le Cadre noir est parti rejoindre les civils. Quant aux officiers de hussards ou de dragons qui viennent ici suivre leur formation, ils ne pratiquent plus l'équitation que comme un sport. Certes, une cinquantaine d'heures sont obligatoirement *inscrites au programme* des jeunes lieutenants, et l'aptitude à monter à cheval est toujours prise en compte dans la notation globale, mais rien à voir avec l'entrainement quotidien qui les attendait ici avant guerre.

Tout au bout de l'école, qui représente un sixième de la superficie de la ville, passé le magasin à fourrage et l'hôpital vétérinaire, il reste pourtant une centaine de chevaux destinés à leur instruction. « *Grâce à cette formation accélérée,* explique le lieutenant-colonel Mozat, chargé de leur enseigner l'art d'aller à cheval, *les jeunes officiers cultivent leur sens de l'audace. Ils apprennent le respect d'autrui à travers l'animal et sont formés à une école d'humilité. Car il ne suffit pas d'exhiber ses galons pour faire obéir un cheval. Il faut faire les bons gestes.* » Perpétuer la tradition pour former les esprits : l'équitation est désormais, pour les « cavaliers » de l'arme blindée, le latin de la culture militaire...

J.-L. A.

AUTOMOBILE

Le cabriolet à découvert

Le ciel est bleu, les ventes augmentent. Peugeot vient de sortir une 306 qui produit déjà beaucoup d'effet. En découvrant le cabriolet.

Le cabriolet est une voiture de m'as-tu-vu. Ceux qui prétendent le contraire mentent comme ils respirent. Et Dieu sait s'ils respirent, ces hypocrites qui, affectant le détachement, hument la brise, le bras posé sur la portière, lorsque les autres, les besogneux, les doublent à toute vitesse comme pour abréger leur voyage de claustrophobes. On se doute bien qu'ils guettent, à travers leurs lunettes noires, les têtes qui pivotent et les œillades qui jalousent. D'ailleurs, même s'ils sont sincères, mieux vaut ne pas les croire. Pourquoi eux et pas nous ?

Qu'il remonte la Corniche, piloté par une fille robe Vichy et foulard au vent, ou qu'il tente de se dissimuler au fond d'un garage, le cabriolet reste ce que l'automobile a fait de plus ostentatoire. Par miracle, il n'est que rarement tapageur. Nul besoin d'artifice cosmétique pour troubler ceux qui le croisent. Juste un trait de maquillage, une fine baguette le long de la coque, pour rehausser l'harmonie de sa ligne.

Peu importe ce qui se cache sous le capot ou que la contenance du coffre soit à peine supérieure à celle de la boîte à gants. C'est l'apparence qui importe. Cette voiture est la seule que l'on puisse aborder au premier degré, juger au premier coup d'œil, décider d'acheter au premier regard. Capote repliée, aucun modèle ne peut laisser indifférent. Bien obligé de s'incliner, même lorsqu'un arceau de sécurité vient troubler la fluidité des courbes.

Espèce en voie de disparition, folie réservée aux célibataires, mâles et latins de préférence ? Vous n'y êtes pas du tout. Les constructeurs ont fait leurs comptes. Certes marginal (1 % des ventes d'automobiles en Europe en 1993 contre 0,5 % en 1987), le marché de la décapotable résiste un peu mieux à la crise que les voitures de M. Tout-le-Monde. Ces trois dernières années, il n'a cessé de progresser (il s'en est vendu 12 149 en France en 1993), principalement dans les pays du Nord (Allemagne, Scandinavie, Grande-Bretagne, Suisse).

Plus au sud, on recherche davantage l'air conditionné que le toit amovible. Le marketing révèle aussi, ce qui ne surprendra guère, que les amateurs français ont autour de la quarantaine, qu'ils sont plutôt aisés – leur revenu annuel se situe entre 300 000 et 500 000 francs – et, bien évidemment, déterminent essentiellement leur choix sur l'aspect extérieur de la voiture. Plus de la moitié d'entre eux sont des femmes. « *Davantage que les autres modèles, c'est l'esthétique qui fonde la décision d'achat d'un cabriolet. Ce qui signifie que son propriétaire devra soutenir le regard des autres,* analyse Marie-France Zeller, responsable des études-clientèle chez Peugeot. *Certains se disent séduits par la voiture mais, parce qu'ils n'oseront jamais être vus à son volant, préfèrent renoncer.* »

Puisque tout est dans l'apparence, autant jouer le jeu. Adorateurs et adoratrices de la décapotable doivent donc se soumettre à quelques figures imposées. La voiture ne pourra qu'être impeccable et son propriétaire – ou propriétaire supposé, si un ami vous a témoigné suffisamment d'amitié et de confiance pour vous en remettre les clés – sera prié de choisir une tenue sinon étudiée, du moins soignée. En ville, une conduite calme mais précise sera de mise, tout comme une parfaite civilité à l'égard de la gent piétonne. Sur la route, il est fort mal perçu de jouer les nouveaux riches en ôtant la capote au moindre rayon de soleil sans s'assurer de la pérennité de l'éclaircie. Calmer si nécessaire l'impatience des enfants (les places arrière sont les plus exposées au vent, et une double otite est vite arrivée). Si toutes ces conditions sont remplies, alors peut s'ouvrir le cérémonial du baptême de l'air.

Avec une Peugeot 306 équipée d'une commande électrique, l'enchaînement des mouvements procure pendant très exactement dix-huit secondes un plaisir de gosse. Après déverrouillage des poignées situées au-dessus des pare-soleil, il suffit de presser un simple bouton : le réceptacle, logé juste devant le coffre, se lève puis la toile se tend à la verticale avant de se replier comme un accordéon et de disparaître dans la cavité qui se refermera avec un léger « clac ». Effectuée manuellement, la même opération ne manque pas de charme. Le geste doit être lent, ample et précis.

Et s'il ne fait que 11 degrés au soleil d'avril ? Qu'importe ! Les cabriolets d'aujourd'hui n'ont rien de spartiate. Ils disposent d'une puissante soufflerie capable de réchauffer l'intérieur de l'habitacle, procurant à l'équipage la curieuse sensation de fendre l'air tout en baignant dans un cocon invisible et tiède. Apercevoir l'infini dans son rétroviseur et l'azur au-dessus de sa tête, goûter les parfums de la campagne, chanter à gorge déployée à 100 à l'heure.

Hélas, le cabriolet n'est pas toujours une sinécure. Capote baissée, finis les délices de Capoue. Cette danseuse est aussi bruyante. A 140 km/h, la radio est inaudible et il ne faut pas espérer soutenir une conversation avec des passagers qui, malgré les efforts des constructeurs, ne sont pas toujours parfaitement *installés*. Au-delà, les sifflements aérodynamiques de la toile évoquent furieusement la pointe du Raz sous la tempête. En ville, la hantise du vandalisme (pas une toile de vinyle ne résiste à une méchante lame) tourmente le malheureux propriétaire. Le recours à un hard-top peut parfois être envisagé, mais cet accessoire – à moins d'être abandonné sur place – interdit de découvrir le véhicule.

Ecoutons pourtant les aficionados. « *Comment faire de la vitesse sur des routes que la répression policière a truffées de radars ? Avec le cabriolet, j'ai trouvé la solution : le simple fait d'ôter la capote offre à 80 à l'heure la sensation de rouler à 160,* raconte Alain Grangé, un représentant de quarante-neuf ans. *On sent la chaleur, le froid, le vent, les odeurs et, parfois, on souffre. Mais on s'en fiche. Un été, ma femme et moi nous sommes allés, voiture découverte, jusqu'en Suède. On sort du rang, on fuit l'autoroute.* »

Gilles Bridier, quarante-quatre ans, rédacteur en chef du magazine *Challenges*, partage depuis quatre ans l'existence d'un charmant cabriolet Coccinelle qui va sur ses vingt-cinq ans. « *On me propose régulièrement de l'acheter. C'est flatteur, mais je ne la lâcherai pas. Impossible de retourner dans un bocal à quatre roues, coupé du monde. Je préfère évacuer mes tendances claustrophobes, défaire la capote et pouvoir regarder au-dessus de moi même si, au début du printemps, il n'est raisonnable de le faire que sur quelques kilomètres. C'est simplement une autre façon de voyager.* »

Les *designers* des firmes automobiles se poussent du coude. Eux que l'on accuse volontiers d'être les esclaves d'études de style prédigérées et de se copier les uns les autres tiennent, avec le cabriolet, leur revanche. Mais qu'ils prennent garde, le propre de l'automobiliste esthète est de se lasser aussi vite qu'il s'enflamme. Les amateurs de lignes fluides sont volages. « *C'est un produit très marqué par l'irrationnel, l'impulsif, le futile, le ludique, le saisonnier. Lorsque l'on possède un cabriolet, la probabilité d'en racheter un autre ne dépasse pas 30 %...* », admet Philippe Gamba, responsable du marketing chez Renault.

Jean-Michel Normand

PAULO NOZOLINO/VU

Puisque tout est dans l'apparence, autant jouer le jeu. Adorateurs et adoratrices de la décapotable se soumettent à quelques figures imposées.

DANS LE VENT DU MARCHÉ

Vocable

Le terme de cabriolet a été choisi au début de l'automobile en souvenir de ces petites voitures hippomobiles à deux roues et capote amovible, dont le nom était inspiré par leur sautillement. On distingue en principe le *spider* (quatre places) et le *roadster* (deux places).

Prix

Le regain d'intérêt pour le cabriolet n'a pas échappé à la quasi-totalité des constructeurs. Pour les véhicules neufs, les premiers prix se situent aux alentours de 120 000 francs mais le marché de l'occasion est très actif dès le printemps (mieux vaut acheter au début de l'hiver). La Volkswagen Golf (à partir de 134 400 francs) a succédé, sans l'éclipser tout à fait, à la sublime Coccinelle décapotable que l'on s'arrache toujours. Dans la même catégorie, figurent parmi les moins chères l'Opel Astra et la Ford Escort de même que la Rover 214. Dans quelques semaines, Fiat commercialisera une version cabriolet de la Punto dont le premier prix devrait être inférieur à 100 000 francs.A partir de 150 000 francs, apparaissent, entre autres, le spider Alfa-Romeo, la petite Mazda MX5. Au-delà, on s'aventure dans les modèles plus imposants comme la très américaine Chrysler Le Baron à boîte automatique (203 900 francs), la Saab 900, la BMW 325 ou l'Audi 80. Pour plus de 350 000 francs, Mercedes, Jaguar, Chevrolet et Porsche seront heureux de vous ouvrir leur gamme...

Peugeot

La marque qui nourrit depuis près de *quarante ans une fructueuse* collaboration avec le *maestro* Pininfarina vient de lancer la 306 cabriolet. Vraie réussite esthétique, cette voiture affiche un comportement routier très sain (le châssis a été renforcé, comme pour tous les cabriolets, surtout, et c'est le cas, lorsqu'ils ne comportent pas d'arceau). La 306 cabriolet est proposée à partir de 136 000 francs avec deux motorisations (1,7 litre et 2 litres). En série sur la version 2 litres, la capote à manœuvre électrique est disponible en option (8 000 francs) sur l'autre modèle. Peugeot commercialise déja le cabriolet 205 CJ (91 500 francs).

Renault

Renault, qui avait abandonné les décapotables depuis la « Floride », il y a près de trente ans, a eu la bonne idée de commercialiser un cabriolet R19 (à partir de 141 000 francs) depuis trois ans. Dessinée par le *meister* Karmann et fabriquée en Allemagne, elle laisse apparaître une fois décapotée (manuellement) deux bosses allongées du plus bel effet qui lui donnent une allure de Batmobile.

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

En quatrième ivresse

Je serais assise au volant d'un cabriolet très bas, très élégant, gris métallisé, sièges en cuir fauve, capote et vitres baissées, le coude négligemment posé sur la portière. Bras nu, mince, bronzé. Grosses lunettes de soleil, hyper star. Il ferait beau. Il ferait chaud. Je filerais le long de la corniche entre Cannes et Nice, direction Monte-Carlo. A 160 à l'heure, ça décoiffe ! J'aurais un foulard sur la tête, façon Grace Kelly dans ce film... Son nom m'échappe... avec Cary Grant. Un foulard, pas une écharpe. Une écharpe, ça peut se prendre dans les roues et vous étrangler façon Isadora Duncan.

Oh ! Et puis non, pas de foulard. Les cheveux au vent, c'est plus romantique. Des cheveux longs, des cheveux blonds, genre Claudia Schiffer. Une superbe crinière dorée au soleil de l'été que j'écarterais d'un geste mutin quand je décrocherais le téléphone de la voiture : Allô, Rainier... Non, trop vieux... Allô, Onassis... Non, trop tard. Bon, le Rocher, je laisse tomber.

Je serais prise dans un bouchon de bagnoles stoppées net par *mon passage à Saint-Germain-des-Prés :* Allô, c'est moi ! Dis voir, ce déjeuner chez Maxim's avec Spielberg, on pourrait pas le remettre à demain... Là, j'ai causé un embouteillage et je risque d'être en retard. Je raccrocherais. Je mettrais une cassette. Sinatra. Ou Julio. Ou l'autre là... celui qui chantait avec Florence Arthaud. L'appel du grand large. Les quarantièmes rugissants... Je m'arrêterais sur le port de Saint-Tropez devant un yacht splendide... On t'attendait pour aller faire un tour en mer.. Non, t'inquiète, on sera rentrés pour souper chez Eddy Barclay...

J'arriverais place Vendôme. Le chasseur du Ritz se précipiterait pour m'aider à porter mes paquets griffés Chanel, Saint Laurent et Cartier. Je les déposerais dans ma suite, la suite royale, des fleurs partout... Je sortirais de l'hôtel Hassler, place d'Espagne, à Rome, escortée par Berlusconi. Je monterais dans ma Mercedes décapotable sous les flashes des photographes... Rentrée à Paris, je me garerais en double file devant chez moi, j'ouvrirais la portière, j'allongerais deux jambes interminables, sublimes, celles de Julia Roberts, ce serait des jambons à côté, dans un concert de klaxons hurlant d'admiration...

– Hé, la mamy, tu vas prendre encore longtemps à extirper ton vieux sac d'os de ce taxi ? Tu vois pas que tu bloques la circulation ? Allez, grouille, au lieu de te tapoter le brushing... Faut mettre un filet, si t'as peur des courants d'air, miss Denise Grey !

Usbek à Roxane

Ecrite de Bruxelles, une « lettre persane » de facture gastronomique.



Heureuse Roxane, je vous écris de Belgique, ce pays lointain et cependant si amicalement proche, que nous chercherions désespérément une différence avec le nôtre, ne fût-elle discernable que dans les mœurs gastronomiques, et les manières de table, sinon dans celles du sérail. L'on a dit par dérision que la Belgique, ce pays de l'Europe tempérée, était divisée entre trois régions et deux langues, et qu'elle était un pays de messes et de kermesses. Et l'on a affublé du nom de *kiekeffreters*, ou *kickeeters*, soit « mangeurs de poulets », les habitants de Bruxelles, cette capitale, d'où nous vous écrivons, Roxane. Pays d'abondance, et qui n'a son pareil que dans le pays des anciens troglodytes, véritable Corne d'or, où les produits affluent vers les marchés et les tables de ce royaume que baigne la mer du Nord et que limite l'Ardenne, région de forêts, pleine de légendes et de sangliers. De la mer du Nord, on connaît les turbots et les soles, la raie magnifique et la crevette universelle. Des plaines et des bois du pays wallon, les fromages, les bières et le chicon, agrémenté du jet de houblon, qui n'est pas le soja local.

Prenons garde, heureuse Roxane, de confondre le coucou de Malines, ce poulet étique aplati au bréchet, avec le joyeux carillon primatial de cette ville d'évêché, mais rapportons plutôt la scène gastronomique au centre de la comédie sociale dont elle est, après l'usage du sérail, un aimable ornement, sinon une bouffonnerie fantasque. Ici la politique, Roxane, est objet de douce ironie. Ce peuple paisible et industrieux connaît autant de sortes de bière que de libres communes, et de couvents. L'unité de ce pays se fait à table. Ici, dans Bruxelles capitale, l'on mange la soupe de poissons comme à Ostende, les anguilles au vert comme à Doelen sur l'Escaut. L'asperge de Malines èst accommodée à la flamande, c'est-à-dire avec une sauce aux œufs durs, beurre et persil. De la forêt d'Ardenne viennent la truite, le sanglier et les champignons, que nous connûmes, il y a plusieurs lustres, chez le bon José, aubergiste à Vresse-sur-Semois. Et pour parfaire ce tableau d'idylle, qui est le genre obligé de la quête gastronomique, nous ajouterons que les vins sont par tradition français et qu'il est de sublimes caves.

Mais, comme les amis de ce pays valent, dit-on, ceux du nôtre, il ne manque pas, acteurs indispensables à cette comédie, de gargotiers à la morgue souveraine qui rechignent à changer une malheureuse bouteille d'un auxey-duresse passablement piqué, puis finissent par ouvrir une demi châteauneuf, et portent les deux bouteilles sur l'addition. L'aplomb de ces amphitryons outrageux, nonobstant la poésie de leur enseigne – *A la Belle Maraîchère*, place Sainte-Catherine – nous ferait-il oublier celui des nôtres ? L'universelle corporation des tournebroches oscille tantôt entre la suffisance et la mégalomanie.

Tel ainsi pense tenir un conservatoire du « bon genre » coincé entre la « sole Dugléré », le « tournedos Rossini » et quelques méchants vins. Sur la place Sainte-Catherine, l'on vend, comme aux temps anciens, sur la « charrette des rues » les escargots de mer pochés dans un bouillon parfumé. Que ne sait-on déguster cela sur le pouce, et s'en contenter ? Mais manger est bien plus que se nourrir, c'est un plaisir de société *« dans la pluralité des mondes habités »*. Heureuse Roxane, ici en étrange pays cependant, du plus compassé des hôtes établi aux marches du palais, le bon traiteur *Bernard* de la rue de Namur (1), au maître des saveurs qui reçoit *Comme chez soi*, place Rouppe (2), non loin de la gare du Midi, une seule règle prévaut : respecter le code immuable du bien-manger que l'on va agrémenter de touches originales, prises dans le fond commun des produits et des saveurs de ces contrées.

Ainsi sont-ils « bourguignons », vos maîtres queux, chers amis brusselaires. Certes ! Mais comme Cyrano de Bergerac était gascon, uniquement à table, et, pour le reste, au service du roi ! Heureuse Roxane, nous dirons qu'une double civilisation fut le berceau de ce pays, dont la table appréciée aujourd'hui reste délibérément européenne, à tendance française, mais comme la musique polyphonique ou les écrits d'Erasme le furent à leur époque. Et Pierre Wynants égale largement les « toques » et les « étoiles » de l'Hexagone voisin. Il change la carte et les menus qu'il propose à ses hôtes, comme autant de jours de la semaine, sept fois par an. Un chiffre qui nous est cher, Roxane : les sept degrés de la perfection, les sept pétales de la rose, les sept sphères célestes que nous observons d'Ispahan.

Il correspond, ici, aux sept saisons imaginaires de Pierre Wynants ; celle de la truffe noire, avec laquelle débute l'année ; vient ensuite le temps des jets de houblon, suivi de la saison des morilles et des asperges. On arrive à l'été, le moment des fruits et légumes abondants. Les champignons et les perdreaux marquent une nouvelle étape, avant que l'année ne s'achève, sous la neige, avec la truffe blanche et le gibier de fusil. Alors dans l'assiette, chère Roxane, voici l'huître confortée par l'amertume de la chicorée-witloof, flanquée de petits lardons, puis les jets de houblon, simplement honorés de la présence d'un œuf poché et de crème. Les noisettes de cochon de lait, mets banni de nos contrées, sont ici parfumées à l'huile de truffe blanche. J'ai choisi, Chère Roxane, les aiguillettes de veau de lait agrémentées aussi de jets de houblon iodés, et fritots de riz sauvage maraîchère, heureusement mises en relief par un château chasse-spleen 1985, le bien-nommé. La cuisine de Pierre Wynants est lumineuse et sobre. Une table d'hôte, de l'autre côté du miroir, permet de partager le repas dans l'espace même où s'affaire la brigade.

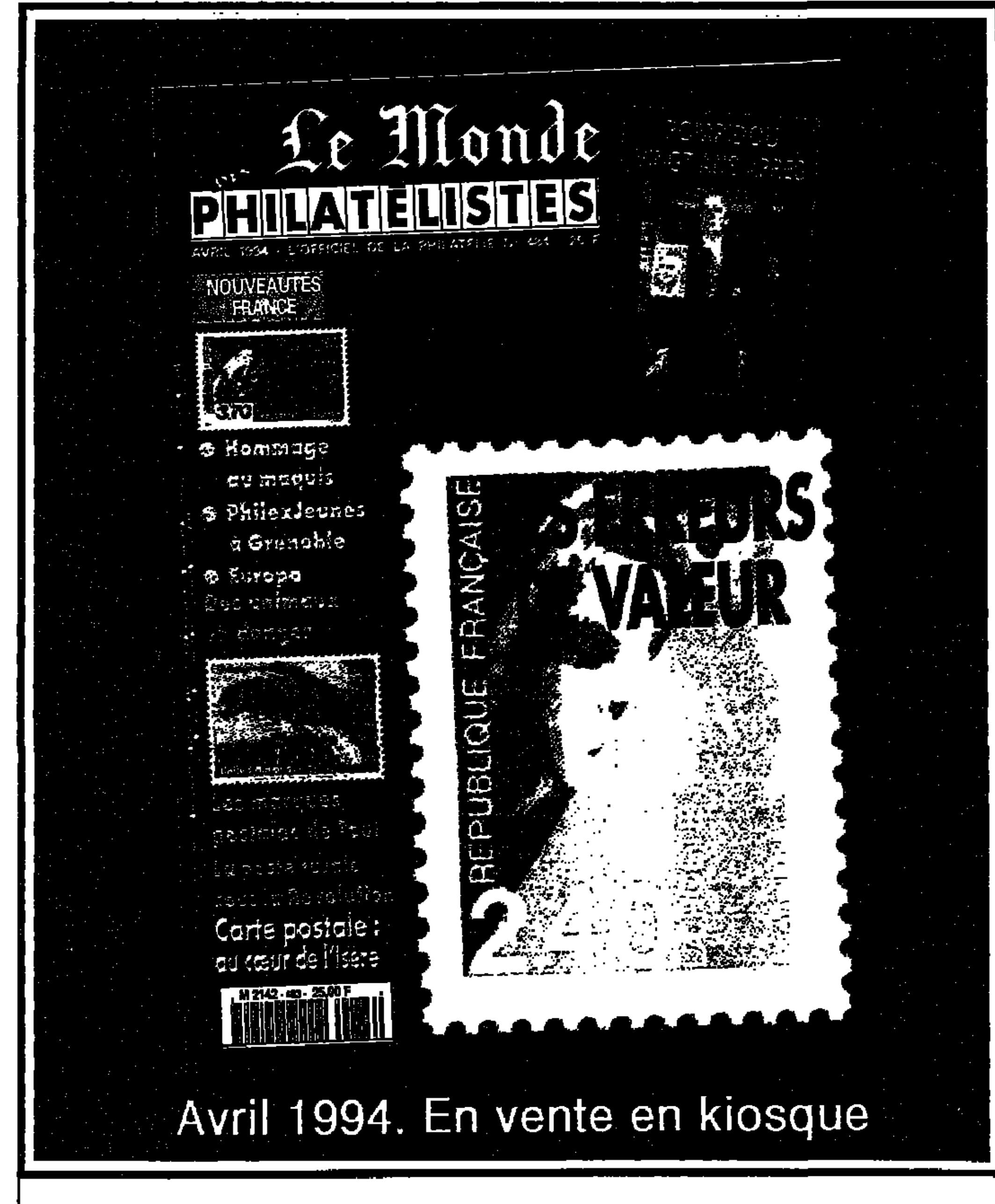
Ces plats apportent une variété de touches qui expriment la diversité des terroirs, flamands et wallons, sauf votre respect mes Pères, et vous excellents Echevins des Bourgs et Villes libres, du Borinage à la Campine, du Zoute à Spa, d'Ypres aux Fourrons. L'art de recevoir est aussi un humanisme.

Je ne souhaite, Roxane, en mon sérail, pour vous, et pour le peuple des belles Circassiennes et Moscovites, que repas de fruits exotiques en salade, consommé aux truffes, relevé de gibier, quelque beau saumon au champagne, et surtout le sentiment des fêtes, tel qu'on le voit aux tableaux de l'école flamande. La gastronomie, Roxane, est-elle plus que le miroir déformant des mœurs ? Ne convient-il pas de placer la comédie culinaire et ses bouffons au centre de la querelle sociale, comme les Van Eyck et autres disposaient au fond de leurs tableaux un miroir convexe, qui réfléchissait avec exactitude la scène familière représentée. La gastronomie comme révélateur des pulsions raisonnables et des civilités d'une ville. C'est un tableau de concours pour une Académie de buveurs. Le rire, le rire aussi, c'est celui du *Roi* [qui] *boit* de Jordaens, celui de Till l'Espiègle. Je ne crains rien pour une ville qui connait un tel art de vivre.

Jean-Claude Ribaut

(1) Bernard. 93, rue de Namur, 1000-Bruxelles. Tél. : 512-88-21.

(2) Comme chez soi. Pierre Wynants. 23, place Rouppe, 1000-Bruxelles. Tél. : 512-29-21.



LE VIN

Docteur Rabelais

Les vins humains, l'ivresse de l'écriture, aident-ils à lutter contre le temps, la déchéance et la mort ? Quelle est la véritable signification du célèbre *« Buvez toujours, jamais ne mourrez »* du docteur François Rabelais, message sacralisé, présent sur presque toutes les bouteilles de vin de Bourgueil et de Chinon d'aujourd'hui ? Ce précepte outrancier a aisément traversé les siècles comme une invite à la consommation de boissons alcoolisées. *Douloureuse et paradoxale erreur pour ceux qui savent qu'il ne faut voir là que métaphore.*

La lecture – à l'occasion du cinq centième anniversaire de la naissance du géant – d'un ouvrage du professeur Emile Aron consacré à la dimension médicale et à la place symbolique du vin chez Rabelais éclaire ce vieux paradoxe français. Cette œuvre monumentale est profondément marquée par la liturgie du vin et du partage, par la quête infinie de la maîtrise des ivresses humaines. *« Pour être reçu au temple de la Dive Bouteille, il faut que les esprits soient maintenus hors de toute perturbation des sens, laquelle est plus manifeste qu'une autre passion, quelle qu'elle soit »*, recommande Pantagruel à ses compagnons.

« Voici la véritable révolution de la quête rabelaisienne, estime Emile Aron. *Voici le message du docteur Rabelais affublé de la réputation imméritée d'ivrogne : abreuvez-vous à la fontaine sacrée de la science pour étudier les secrets de l'univers et rechercher le sort de l'humanité. Son éminente doctrine fut comprise de son vivant par quelques esprits d'élite, comme les cardinaux Du Bellay et De Perron, mais il a trop longtemps « charmé la canaille », par ses obscénités scatologiques et par son apparente apologie de l'intempérance et de la gloutonnerie. Cette renommée populaire injustifiée lui colle encore à la peau ! »*

Boisson-stratagème, ivresse-prétexte, soif inextinguible de savoir, d'échange et de plaisir, maîtrise raisonnée des fonctions et des appareils sensitifs, découverte de vertus antiseptiques et thérapeutiques des solutions alcoolisées, Rabelais fait du vin l'un des centres de son œuvre, l'une des clés de son message.

Et les spectaculaires libations voisinent avec les appels à ce qu'on dénomme aujourd'hui la « modération ». Il faut pour saisir la belle complexité du propos rabelaisien relire la consultation que donne le docteur Rondibilis à Panurge : *« La concupiscence charnelle est refreinée par le vin, par une absorption abusive de vin. En effet, l'abus du vin produit dans le corps humain un refroidissement du sang, un relâchement des nerfs, une dissipation de la semence générative, un engourdissement des sens, un dérèglement des mouvements, qui sont autant de conditions incompatibles avec l'acte de génération. »*

Ce croisement du savoir médical, du message sanitaire et de l'expérience du plaisir a-t-il jamais perdu de son actualité ? Les géants de l'enfant du Chinonais et du Bourgueillois incarnent la joie de vivre, la grande soif de savoir et les élargissent à toutes les formes de sottises et d'oppressions. Clin d'œil du temps, on voudrait, cinq siècles après l'accouchement de La Devinière, nous faire croire que l'incitation publicitaire à la consommation de boissons alcoolisées est la forme moderne de l'expression collective de la liberté ! Il y a donc grande urgence de partir à la rencontre de ces *« purées septembrales »*, toujours vivantes, d'Anjou, de Touraine, d'Arbois, de Beaune ou d'Orléans, ces vins dont nous parle au travers des siècles celui qui, buvant juste, n'a jamais pu mourir.

Jean-Yves Nau

▶ ***Le Docteur François Rabelais,* par le professeur Emile Aron, de l'Académie nationale de médecine, 212 p., 195 francs. Editions CLD, 42, avenue des Platanes, 37170 Chambray-lès-Tours.**

JEUX

PHILATÉLIE

Hommage aux maquis

La Poste mettra en vente générale, lundi 11 avril, un timbre à 2,80 F *1944-1994, hommage aux maquis.*

Il fait référence aux célèbres maquis des Glières (« le Monde-Temps libre » du 26 mars), du Vercors et également à ceux du Mont-Mouchet (timbre en 1969), *du Jura, de* Bretagne. Il rejoint les nombreux timbres déjà émis sur les thèmes de la Résistance et de la Libération en attendant ceux prévus en juin sur le débarquement de Normandie et la libération du territoire.



Le timbre, au format horizontal 36,85 x 22mm, dessiné par René Dessirier, gravé par Raymond Coatantiec, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ Vente anticipée les 9 et 10 avril, en Haute-Savoie : à Thônes, au bureau de poste « premier jour », Salle des fêtes, place Avet ; au Petit-Bornand-les-Glières, au bureau de poste temporaire doté d'un timbre à date sans mention « premier jour », ouvert au foyer rural ; à Thorens-Glières, au bureau de poste temporaire doté d'un timbre à date sans mention « premier jour », ouvert à la mairie.

▶ Souvenirs philatéliques : jeu de trois cartes « premier jour », 45 F plus port, encart 35 F plus port (AVT Henri-Videlaine, La Vacherie, 74230 Thônes).

En filigrane

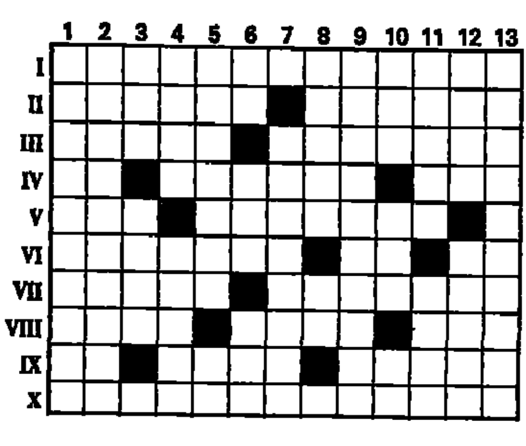
• ***Pseudo-entier bateau « La Poste ».*** – La Poste a récemment offert à tous ses nouveaux réservataires des bureaux de poste un pseudo-entier postal sur carte postale représentant au recto le bateau *La Poste*, le verso restant vierge de toute illustration, oblitéré du 25 septembre 1993 à Cherbourg.

• ***Grosses cotes en Suisse.*** – Grosses cotes atteintes les 18 et 19 février lors de la vente aux enchères Harmers, à Lugano (Suisse) : 5,7 millions de francs suisses au total dont plus de 1,8 million pour quarante-deux lots de Saint-Marin du XIXe siècle et de très bons prix pour la seconde partie des collections Liphschutz, le président d'honneur de l'Académie de philatélie : 368 000 francs suisses pour une bande-adresse d'un colis enveloppé dans un journal chinois portant deux timbres russes de 7 kopecks oblitérés d'un cachet unique « Oulankom en Mongolie 23-5-17 » et étiquette de recommandation. Oulankom ? Petit village au croisement de deux routes où l'intendance russe, à partir de 1916, achetait des chevaux pour l'armée, justifiant l'ouverture d'un bureau de poste temporaire.

• ***« Le Monde des philatélistes » d'avril.*** – *Le Monde des philatélistes* d'avril conduit ses lecteurs dans le monde étrange de l'erreur, qui donne souvent une plus-value à la pièce qu'elle affecte. Le mois sera marqué par deux manifestations pour la jeunesse, à Toul les 16 et 17 avril et à Grenoble, du 22 au 24 avril. L'occasion, pour *le Monde des philatélistes*, de se pencher sur l'histoire des marques postales de Toul et sur la production cartophile de l'Isère (*le Monde des philatélistes*, 80 p., en vente en kiosques, 25 F).

Mots croisés

nº 811



HORIZONTALEMENT

I. Donne ce qu'il faut avec parcimonie. – II. Poli. C'est l'intrigue, souvent, qui la détermine. – III. Homme des neiges. Celui qui la tire est le maître. – IV. Interjection méridionale. Se fit accompagner de gré ou de force. Ignore la tendresse. – V. Dans le violon. Esaü en tira peu d'avantages. – VI. Abdique. Fille de dieu. Pronom. – VII. Fonctionne à l'instinct. Commanditaire moderne. – VIII. Signal très explicite. Dynastie ancienne. Dans l'auxiliaire. – IX. Possessif. Vitesse acquise. Vedette à scandale. – X. Souhaité par le prisonnier.

VERTICALEMENT

1. En valeur dans l'ensemble. – 2. Particulièrement décoratif. – 3. Roi. Moscou-Alger-Oslo-Brest. – 4. Garde le secret. En Belgique. – 5. Définit le bon dosage. Fait la police. – 6. Préposition. Il est numéro un. Poste de travail. – 7. Demandent du doigté. – 8. Tient serré. Grecque. – 9. Pousse à l'acte. – 10. Vieil Indien. Possessif. Note inversée. – 11. horizontal. Se déclare à la naissance. – 12. Chez le pharmacien. Fait tourner le dé. – 13. Furent sources d'excitation.

SOLUTION DU Nº 810

Horizontalement

I. Machiavélisme. – II. Agressive. Pic. – III. Goulets. Sahel. – IV. Insérées. Gela. – V. Ci. RER. Amer. – VI. Iéna. Oeta. Eto. – VII. ESE. Divins. Ou. – VIII. Acide. Gants. – IX. Ninove. Férias. – X. Extrasensible.

Verticalement

1. Magicienne. – 2. Agonies. Ix. – 3. Crus. Néant. – 4. Hélera. Cor. – 5. Isère. Diva. – 6. Astéroïdes. – 7. Vise. Eve. – 8. EV. Sati. FN. – 9. Les. Mangés. – 10. Age. Sari. – 11. Sphère. Nib. – 12. Miel. Total. – 13. Eclabousse.

François Dorlet

Echecs

nº 1584

TOURNOI DES GRANDS MAÎTRES

Linares, 1994

Blancs : V. Kramnik.
Noirs : G. Kasparov.
Défense est-indienne.

1. Cf3	Cf6	21. Cb5	Ff5 (k)
2. ç4	g6	22. Txf5 !! (l)	Txf5
3. Cç3	Fg7	23. Cxç7	Tç8
4. é4	d6	24. Cé6	Df6
5. d4	0-0	25. Cf1 !	Té5
6. Fé2	é5	26. Td1 ! (m)	Df5 ! (n)
7. d5 (a)	Cb-d7 (b)	27. Dxf5	Txf5
8. Fg5	h6	28. ç5	Ff8
9. Fh4	g5	29. Cé3	Tf6
10. Fg3	Ch5 (c)	30. Cç4 ! (o)	dxç5
11. h4 ! (d)	g4 (é)	31. b5 !	Fh6 (p)
12. Ch2	Cxg3	32. Té1 !	Té8
13. fxg3	h5	33. Té5	Té7
14. 0-0	f5 ! (f)	34. Txh5	Té-f7
15. éxf5	Cç5	35. Rh2	Fç1
16. b4 !	é4 ! (g)	36. Té5	Tf1
17. Tç1 (h)	Cd3	37. Té4	Td1 (q)
18. Fxd3	éxd3	38. Txg4 +	Rh7 (r)
19. f6 ! (i)	Txf6	39. Cé5 !	Té7 (s)
20. Dxd3	Df8 ! (j)	40. Cf8 +	Rh8
			abandon. (t)

NOTES

a) La fermeture immédiate du centre en liaison avec le développement du F-D en g5 était une des armes favorites de T. Petrossian et est restée populaire. 7. 0-0 et 7. Fé3 sont d'autres possibilités. Après l'échange 7. dxé5, dxé5 ; 8. Dxd8, Txd8 ; 9. Fg5, A. Chirov a mis en valeur la suite 9..., Tf8 !

b) 7..., a5 est courant : 8. Fg5, h6 ; 9. Fh4, Ca6 ; 10. Cd2, Dé8 ; 11. 0-0, Ch7 ; 12. a3, Fd7 ; 13. b3, f5 ; 13. éxf5, gxf5 ; 14. Fh5, Dç8 ; 16. Fé7, Té8 ; 17. Fxé8, Dxé8 ; 18. Fh4, é4 (une partie célèbre Youssoupov-Kasparov, Barcelone, 1989, dans laquelle le champion du monde donna la qualité pour obtenir un contre-jeu puissant).

c) De nombreuses parties issues de cette position connue du « système Petrossian » montrent, dans la plupart des cas, que les Noirs obtiennent un jeu agréable.

d) Plus agressif que 11. Cd2, qui laissa aux Noirs l'avantage après 11..., Cf4 ; 12. 0-0, Cç5 ; 13. Fg4, Cxé4 ; 14. Cdxé4, f5 ; 15. ç5, fxg4 ; 16. çxd6, çxd6 ; 17. Cb5, Ff5 ; 18. Cbxd6, Fxé4 ; 19. Cxé4, Dxd5 ; 20. Dxd5+, Cxd5 (Kouatly-Ree, Cannes, 1990).

é) On attendait plutôt 11..., Cf4 ; 12. hxg5, hxg5 ; 13. Dç2, Cxé2 (si 13..., Cxg2+ ; 14. Rd2 ! menaçant Ta-g1) ; 14. Rxé2, Cb6 ; 15. Cd2, f5. Après 11..., Cxg3 ; 12. fxg3, gxh4 ; 13. Cxh4, Dg5 ; 14. Fg4, Cç5 ; 15. Fxç8, Dxg3+ ; 16. Rf1 suivi de Cf5, les Blancs sont mieux (Balachov-Penrose, Hastings, 1966).

f) Une idée nouvelle et forte. Kasparov n'apprécie certainement pas un coup comme 14..., Cf6 ni 14..., Fh6 ; à cause du sacrifice 15. Fxg4 !, hxg4 ; 16. Cxg4, Fg7 ; 17. Cé3.

g) Le champion du monde, qui vient de donner à la partie avec 14..., f5 une tournure animée, montre ici qu'il entend s'emparer de l'initiative. Sur 16..., Ca6 ; 17. Tb1 !

h) Après 17. bxç5, Fxç3 ; 18. Tç1, Fg7 ; 19. çxd6, çxd6 ; 20. ç5, Fxf5, la paire de F des Noirs est trop dangereuse.

i) Mieux que 19. Dxd3, Df6 !, et si 20. Tf2, Fxf5, et si 20. Cé4, Dd4 !

j) S'emparant de la case f5 au profit du Fç8. Après un coup tranquille comme 20..., Fd7, les Blancs gagnent par 21. Cé4, Txf1 + ; 22. Txf1, Dé7 ; 23. Cg5, Fh6 ; 24. Tf7, tandis que maintenant, après 20..., Df8, 21. Cé4 n'a plus le même effet : 21..., Txf1 + ; 22. Txf1, Ff5 !, et si 23. Cf6+, Dxf6 ; 24. Dxf5 (ou 24. Txf5, Dd4 +), Dxf5 ; 25. Txf5, Fd4 + ; 26. Rf1, Tf8.

k) 21..., Df7 semble plus précis.

l) Un sacrifice de qualité purement positionnel et entièrement correct qui élimine la paire de F et conquiert les cases blanches, notamment la case é6, tout en restant avec deux bons pions de plus.

m) Sur 26. ç5, les Noirs pouvaient tenter 26..., Txé6 ; 27. dxé6, Dxé6.

n) Refusant la suite 26..., Txé6 ; 27. dxé6. Dxé6 ; 28. Cé3 !, le champion du monde préfère échanger les D.

o) Le C blanc est idéalement posté pour soutenir le pion d5.

p) 31..., Té8 paraît meilleur.

q) Ultime menace de mat pour 38..., Tf7-f1.

r) En crise de temps, une erreur, mais la défense la plus précise 38..., Rh8 n'empêchait pas les Blancs de gagner par 39. Té4 !, Txd5 (si 39..., Tf-f1 ; 40. g4) ; 40. g4, etc.

s) Si 39..., Tf-f1 ; 40. Tg7+, Rh6 ; 41. Cg4+, Rh5 ; 42. Cf6+ !, Txf6 (ou 42..., Rh6 ; 43. Cg8+, Rh5 ; 44. g4+, Rxh4 ; 45. g3 mat) ; 43. g4+, Rh6 ; 44. g5 +.

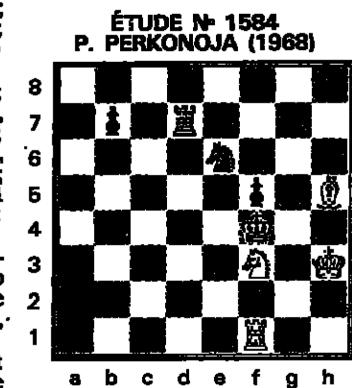
t) Car 41. Cf-g6+ gagne la Té7.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1583 V. JANDERA (1959)

(Blancs : Rg4, Té7, Pd5. Noirs : Rg8, Tb8, Pb5.)

1. Rf5, b4 ; 2. d6, b3 ; 3. d7, Rf8 ; 4. Rf6, b2 ; 5. Th7, Tb6 + ; 6. Ré5, Tb5+ ; 7. Rd4, Tb4+ ; 8. Rç3, Tb3+ ; 9. Rd2 !, Td3+ ; 10. Rç2, Td1 ; 11. Rxb2 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1584 P. PERKONOJA (1968)



Blancs (4) : Rh3, Tf1, Fh5, Cf3.
Noirs (5) : Rf4, Td7, Cé6, Pb7 et f5.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

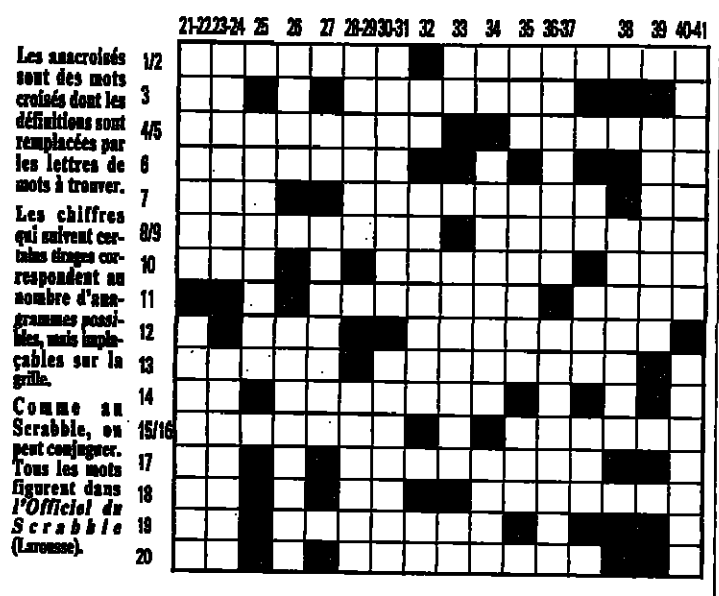
Anacroisés (R)

nº 812

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. CEPSSTU. – 2. AEINOSUV (+ 1). – 3. ELORRUU (+ 1). – 4. EIINNOSV (+ 3). – 5. ABCEMR (+ 2). – 6. EFFOSST. – 7. AAERRTTT (+ 1). – 8. EEEIMNUV. – 9. EEEMSTU. – 10. DEEIST (+ 4). – 11. DEERSUX. – 12. EEILLSUV (+ 2). – 13. EEGILNOO. – 14. BCEIIST. – 15. AEMSSTU (+ 2). – 16. EEPSSU. – 17. EEGLORST. – 18. IMMOPTU. – 19. AAGINRU (+ 1). – 20. BEIINNOS.

VERTICALEMENT

21. AENNOSV. – 22. EEIIMORS. – 23. EFIINRU. – 24. EILRSTU (+ 2). – 25. EEFFISUV. – 26. ACEEGNUV. – 27. EIIORSS. – 28. CEORTT (+ 2). – 29. AABBBO. – 30. AEIMOSST (+ 8). – 31. EINRRTU. – 32. DEERSUV. – 33. DEIIIOT. – 34. BEEELLRT. – 35. AELMOR (+ 1). – 36. EERSSTV (+ 1). – 37. AEGIOTTU. – 38. EEERSST (+ 4). – 39. BEEINTT. – 40. EENOSSST. – 41. AEMMOSS.

SOLUTION DU Nº 811

1. VITAMINA. – 2. PUDIQUE. – 3. UVEITE. – 4. RETICULE. – 5. ETERNUER. – 6. LAONNOIS. – 7. EMIETTE. – 8. TIGRER. – 9. ISOCELE. – 10. ATELIER (ALTIERE, ETALIER, REALITE). – 11. ONANISTE (ETONNAIS, SONATINE). – 12. ENTABLA. – 13. GOMENOL (MONGOLE). – 14. ANILINE. – 15. ALIMENT (ELIMANT). – 16. LINOTYPE. – 17. OARISTYS. – 18. REMUGLE (GRUMELE, MERGULE, MEUGLER). – 19. TRAILLE (ETRILLA, TAILLER, TILLERA, TRIALLE). – 20. ESTHESIE, sensibilité des organes des sens. – 21. VIROLAI (RAVIOLI). – 22. GALIPOT. – 23. SONORISA (ORAISONS). – 24. TETRODON (DOTERONT). – 25. MENOTTA. – 26. NUCALE (LUCANE, CANULE, LACUNE, ENCULA). – 27. MACANEEN. – 28. NATUREL. – 29. LIPOLYSE. – 30. NULLITES. – 31. LIPEMIE. – 32. PISTERA (PRESTAI...). – 33. TANTALES (ATLANTES). – 34. EMETTANT. – 35. DECRIRE (DECRIER). – 36. LILLOISE. – 37. QUEUTAI. – 38. AILETTES. – 39. ECUREUR. – 40. DEMASQUE (DESQUAME).

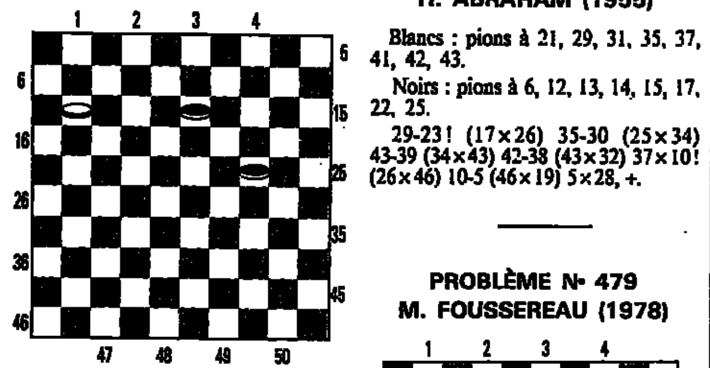
Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

nº 479

LE COIN DU DÉBUTANT

• Attaques à distance (suite).



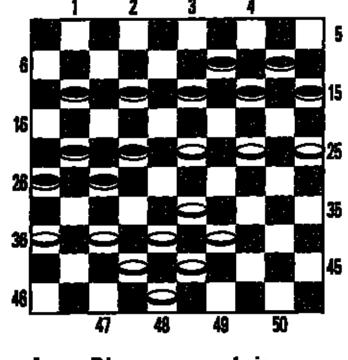
Les Blancs jouent et gagnent.

• Solution : 11-7 [et non 11-6?=] (24-29) 7-2 et les Noirs sont mat. Pourquoi ? Réponse : si (13-18) 2-7 (18-23) 7-12 (23-28) 12x34 (28-32) 34-29 (32-37) 29-47, +. 2-11 est aussi gagnant.

Voici pour le B.A.-Ba des attaques à distance par une dame. Dans la prochaine chronique, les exemples proposés donneront du fil à retordre aux débutants.

• L'UNIVERS MAGIQUE

Au damier des cheminots de Noisy-le-Sec, les Noirs, dans la position ci-dessous, jouèrent (championnat du club, 1977) (13-18) ?



Les Blancs, conduits par Lequang, répliquèrent, après (13-18)? 33-28! (22x44) forcé 23-19! (14x23) 37-31 (26x37) 42x4! [menace de 24-20] (10-14) [ou...?] 4-18!!, splendide mat par supériorité numérique.

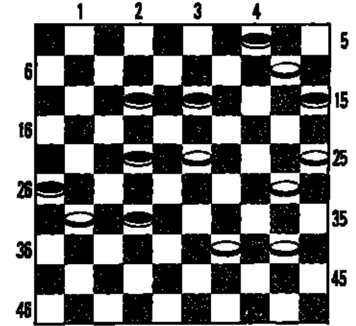
SOLUTION DU PROBLÈME Nº 478 H. ABRAHAM (1955)

Blancs : pions à 21, 29, 31, 35, 37, 41, 42, 43.

Noirs : pions à 6, 12, 13, 14, 15, 17, 22, 25.

29-23 ! (17x26) 35-30 (25x34) 43-39 (34x43) 42-38 (43x32) 37x10 ! (26x46) 10-5 (46x19) 5x28, +.

PROBLÈME Nº 479 M. FOUSSEREAU (1978)



Les Blancs jouent et gagnent. Solution dans la prochaine chronique. Un mat surprenant.

• Les 4e Internationaux de Paris : du 7 mai au 14 mai 1994, à l'Espace Jemmapes, 116, quai de Jemmapes, 75010 Paris. Sous l'égide de la Ville de Paris et de l'office municipal des sports du dixième arrondissement. Vingt nations représentées.

– Tous les jours : nombreuses démonstrations par des G.M.I.

– Tournoi open le 8 mai à partir de 9 heures. Ouvert à tous.

– Tournoi international du 7 mai au 14 mai.

Avec le partenariat de la Compagnie des eaux de Paris et le concours de la Confédération des loisirs de l'esprit, de la Fédération mondiale du jeu de dames et de la F.F.J.D.

Inscriptions : avant le 5 mai auprès de M. Almanza, tél. : 48-31-85-84 ou 48-31-70-89. Se recommander du *Monde*.

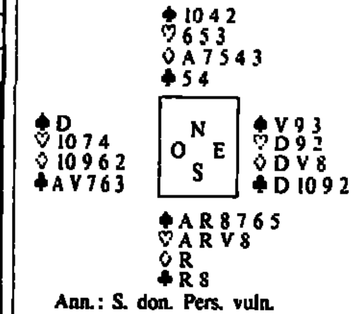
Jean Chaze

Bridge

nº 1581

LE DANGER VIENT DE L'EST

Quand il est dangereux de laisser la main à un adversaire dont la contre-attaque pourrait être mortelle, il faut imaginer une manœuvre qui puisse éliminer ce risque comme le fit le déclarant dans cette donne jouée en partie libre.



Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	passe	3 ◊	passe
3 ♠	passe	4 ♠	passe
5 ♡	passe	5 ♠	passe...

Ouest a entamé le 10 de Carreau, le déclarant a pris *avec l'As* et il a fait l'impasse à la Dame de Cœur qui a réussi. Ensuite il a tiré le Roi de Pique sur lequel est tombée la Dame de Pique sèche d'Ouest. *Comment Ecker en Sud a-t-il gagné* CINQ PIQUES contre toute défense, les Cœurs étant 3-3 ?

Réponse

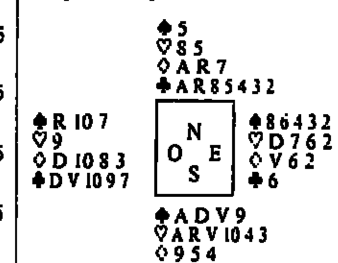
Après la bonne décision de prendre le Roi de Carreau avec l'As pour faire l'impasse à Cœur et après deux coups d'atout (car Ouest pouvait avoir Dame Valet secs à Pique), il y a un atout à perdre, et le problème est donc de ne donner qu'un seul Trèfle en défaussant un des Trèfles du mort sur le quatrième Cœur.

Mais bien entendu, au quatrième tour de la couleur, Est a refusé de couper le 8 de Cœur. Comment alors ouvrir la coupe à Trèfle *sans donner la main à Est ?* Un seul moyen : jouer *le Roi de Trèfle* en espérant que Ouest ait l'As. Ouest a pris, mais il n'a pu empêcher le déclarant de couper son second Trèfle avec le 10 de Pique et de réaliser au total cinq Piques, quatre Cœurs, un Carreau et une coupe à Trèfle... On voit que, si le déclarant n'avait pas joué le Roi de Trèfle, mais le 8 de Trèfle, il aurait chuté car Est aurait pris la main à Trèfle et il aurait tiré le Valet de Pique maître pour empêcher la coupe à Trèfle...

UN FAMEUX GRAND CHELEM

« Quel est le plus célèbre problème de bridge ? », demande un lecteur. La réponse est facile car nous l'avons publiée dans *la première chronique du Monde* il y a... trente ans ! Voici les principaux extraits : « Le regretté Américain Sidney Lenz a été un des grands noms du bridge. Vers 1930, il fut le principal rival de Culbertson, qui lui lança son fameux défi en 150 parties. Cette « bataille du siècle » s'acheva en janvier 1932 par une très nette victoire de Culbertson et, à partir de ce moment, Sidney Lenz rentra dans l'ombre, mais on l'a toujours considéré comme un extraordinaire joueur de cartes et un remarquable problémiste...

Le plus célèbre problème est le « Grand Chelem de Lenz » connu sous le nom anglais « Lenz Thirteen ». Sidney Lenz l'avait composé en 1928 pour un grand concours organisé en Amérique. Il y eut, paraît-il, cinq mille réponses dont cinq cent cinquante exactes !



Ouest entame la Dame de Trèfle, et Sud réussit le GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense. »
(Solution la semaine prochaine).

L'OUVERTURE DE DEUX CARREAUX

« Il paraît que, suivant les systèmes, l'ouverture de 2 Carreaux a des significations différentes de celle d'une ouverture forte avec une vraie couleur à Carreau. Qu'en pensez-vous ? », demande un lecteur.

Effectivement il y a *plus d'une dizaine d'ouvertures de 2 Carreaux !* En voici quelques-unes : l'ouverture forte et naturelle de 2 Carreaux, l'ouverture artificielle de 2 Carreaux forcing de manche (elle remplace pour certains experts l'ouverture de 2 Trèfles qui a pourtant fait ses preuves), l'ouverture artificielle de 2 Carreaux à couleur indéterminée (Benjamin), l'ouverture de 2 Carreaux multicolore, l'ouverture de 2 Carreaux de l'Américain Flannery avec les deux majeures, l'ouverture de 2 Carreaux naturelle et faible, l'ouverture mexicaine de 2 Carreaux (Romex), l'ouverture romaine de 2 Carreaux avec un tricolore... Mais arrêtons là cette liste qui prendrait trop de place et sèmerait inutilement la perturbation !

Philippe Brugnon

RENCONTRE

Sur orbite avec Arthur C. Clarke

« Incroyable, l'an 2000 n'est même pas dans dix ans. » A soixante-seize ans, l'écrivain Arthur C. Clarke continue à ne pas voir le temps passer. Il est vrai aussi de dire qu'en sa qualité de gourou de la science-fiction les décennies décalées ne lui sont pas tout à fait étrangères.

Dans sa maison cossue de Colombo, au cœur de l'exubérante moiteur tropicale, Arthur C. Clarke se passionne encore et toujours pour l'avenir de la planète. Ce géant de la science-fiction, auteur de *2001 : Odyssée de l'espace* et du scénario du film de Stanley Kubrick, ne se lasse pas de scruter le futur. Depuis qu'Isaac Asimov a pris le chemin des étoiles, il demeure sans rival en orbite autour du monde.

Derrière ses grosses lunettes, le regard d'Arthur C. Clarke a gardé une fraîcheur, une capacité d'émerveillement enfantine, et quand il s'installe au clavier de l'un de ses ordinateurs, un sourire espiègle illumine son visage parcheminé. La voix légèrement voilée et le geste alerte conviennent bien à ce presque octogénaire pétillant de projets.

« Prêt au départ ? Voyons un peu, une balade sur Mars, ça vous dit ? » Et voilà l'ancien pilote de la Royal Air Force aux commandes de son engin imaginaire. Avec une jubilation non dissimulée, il fait défiler sur son double écran, en couleurs et presque en trois dimensions, des détails de cratères, des rocs et des ravins repérés sur d'impeccables tirages de photographies aimablement envoyées par la NASA. A ce rythme-là, il y a comme une sensation de vouloir bien se caler dans son fauteuil.

Couché sagement aux pieds de son maître, Rikki le bâtard ne dresse même pas l'oreille. Plus effronté, Pepsi le chihuahua réclame son droit à s'installer sur les genoux du savant, au creux du sarong traditionnel qu'il porte noué à la taille comme autrefois tous les habitants de l'île.

Dans sa retraite cinghalaise où il a abordé voici bientôt quarante ans, l'écrivain reste attentif aux bruits du temps, comme en témoigne l'imposante antenne parabolique qui trône sur le toit de l'ancienne demeure coloniale. Certes, sa renommée, il la doit en partie au film réalisé avec Kubrick et qui a fait le tour des écrans du monde. Mais à l'époque de ce fameux scénario Arthur C. Clarke avait déjà des adeptes par millions, puisque ses livres traduits en une trentaine de langues ont collectionné les prix, les honneurs... et les lecteurs. Il a en tout cas publié autant de titres qu'il compte d'années et rien ne semble devoir l'arrêter.

A la question de savoir quels sont ses projets immédiats, il sourit : *« Actuellement, j'en ai quarante-sept sur orbite entre les bouquins, les scénarios, les options cinématographiques et les adaptations télévisées. L'ennui n'est pas un danger qui me guette, je crois avoir de quoi m'occuper avec bonheur jusqu'en l'an 2000... Incroyable, ce n'est même pas dans dix ans ! »*

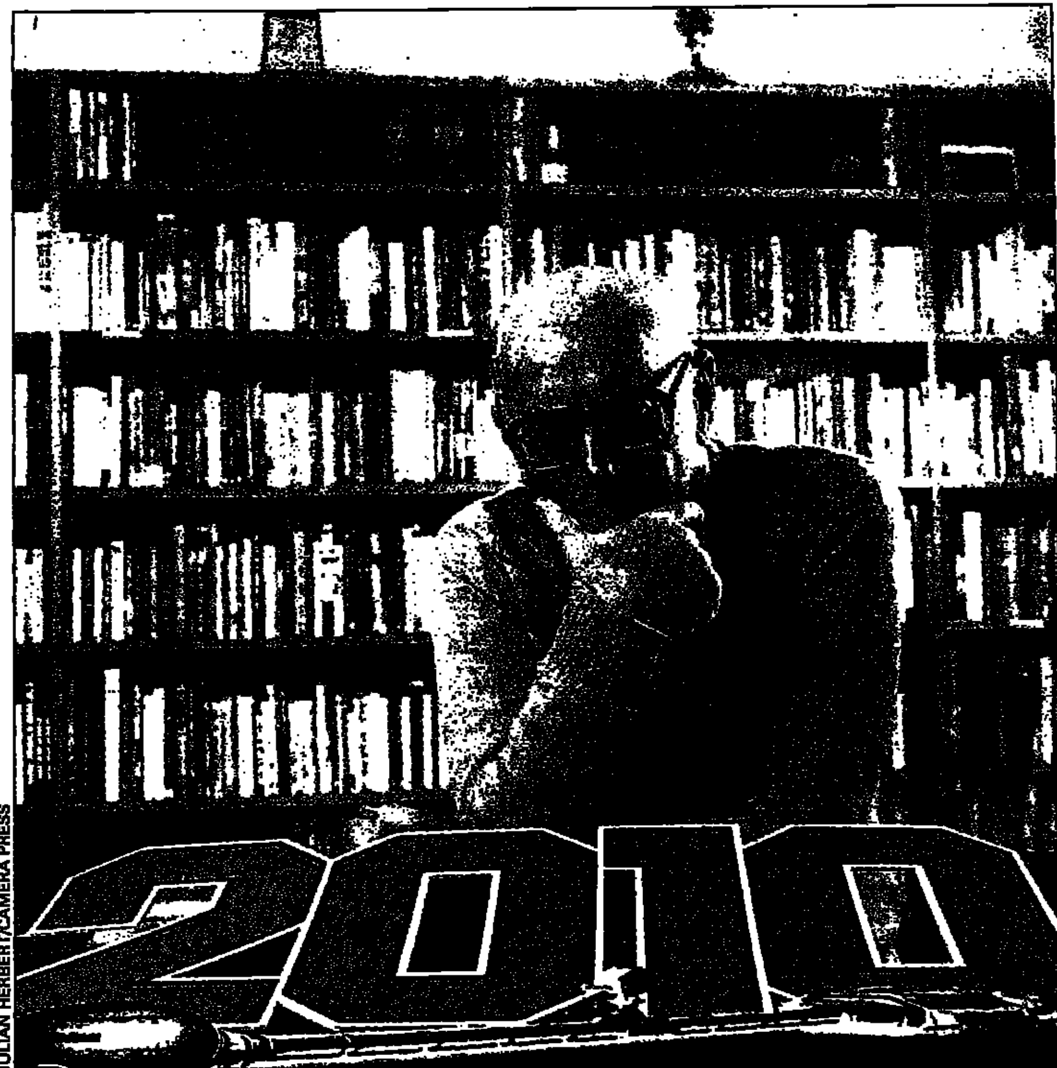
Dans son monde décoré de photographies grand format de la planète Terre et des étoiles, Arthur C. Clarke donne l'impression de vivre un peu dans l'œil du cyclone. A la fois observateur et analyste, participant et en marge, curieux de tout et en avance sur le temps qu'il vit intensément. D'un geste de la main, il évacue les problèmes de santé qui le tracassent et le gênent parfois dans ses mouvements, mais tient à garder le plus longtemps possible ses habitudes.

Ainsi, à 17 heures, il se rend régulièrement à son club, joue au ping-pong et s'est remis à nager après une interruption forcée due à une opération. Il avoue ne plus avoir la force de faire de longs exposés publics et s'être astreint à une discipline personnelle qui préserve son domaine des intrus. *« Que voulez-vous ?* explique-t-il de sa voix rauque, *il suffit que je m'absente quelques jours à peine pour retrouver des dizaines de lettres sur mon bureau. Difficile de répondre ainsi à chacun, même si j'essaie de demeurer poli par principe... »*

Il ne faut cependant pas s'y fier : le monde, Arthur C. Clarke le suit depuis si longtemps par le petit bout de sa lorgnette ! Physicien et mathématicien de formation, il a entamé sa carrière en 1945, en se penchant sur le développement de la théorie fondamentale des satellites de communication. Son premier livre était une introduction à l'astronautique, intitulée *Vol interplanétaire*.

Ce passionné des étoiles est aussi un amoureux déclaré de la mer et de ses mystères. C'est ainsi qu'il explique pourquoi, dès 1956, il a jeté l'ancre à Ceylan, aujourd'hui Sri-Lanka : *« Cette île est un peu un bout du monde, le dernier poste avancé de l'hémisphère nord s'enfonçant dans le vide encore largement inexploré de l'océan Indien. C'est peut-être la base des grandes expéditions d'exploration du siècle prochain. Il y a ici comme un appel du grand large. A l'intérieur de l'île, il y a des rochers comme celui, extraordinaire, de Sigiriya et ses fresques bouddhiques d'une exquise délicatesse. C'est également un endroit idéal pour la plongée sous-marine, même si je ne peux plus en faire comme autrefois. Voilà quelques-unes des sources de la magie qui m'a retenu ici. Et aujourd'hui, avec les progrès de la technique et de ses communications, rien ne m'empêche de suivre d'ici l'évolution du monde. »*

Ce qui le passionne toujours, ce sont les puces et les possibilités des ordinateurs de décrypter des réalités si éloignées que le cerveau peine parfois à les imaginer. *« Même si je m'isole un peu maintenant pour avoir le temps de réaliser mes projets,* indique-t-il avec un flegme très britannique, *je suis toujours prêt à commenter tout événement majeur dans le domaine qui m'intéresse. Par exemple, l'atterrissage du premier vaisseau interplanétaire sur la pelouse de la Maison Blanche... »*



JULIAN HERBERT/CAMERA PRESS

Troisième millénaire ? « La vérité, comme d'habitude, sera encore bien plus étrange. »

Lui qui avait prédit l'avènement des satellites de communication une quinzaine d'années avant qu'ils ne deviennent réalité, que voit-il encore poindre d'étonnant à l'horizon où le savant rencontre le visionnaire ? *« J'aimerais bien avant la fin de ma vie voir la découverte de la vie ailleurs dans l'Univers, la découverte d'une forme intelligente de vie. Pour qu'il y ait échange. J'ai toujours rêvé d'échanges, et c'est vrai que dans certaines de mes nouvelles il était question de la guerre des étoiles et d'instruments qui ressemblaient diablement à la télécopie. »*

Quand, il y a de nombreuses années, l'écrivain parlait dans ses livres de la guerre des étoiles, d'aucuns y voyaient d'aimables fantaisies, peut-être effrayantes par instants, mais guère plus. Pourtant l'évolution des événements semble parfois rattraper son imagination. *« Pour moi, la guerre du Golfe a été en fait la première guerre des télécommunications, où les deux camps ont joué la carte de l'information, ou de la désinformation, libre ou censurée, mais c'est là une autre affaire. On peut estimer que les satellites espions ont contribué à mettre un terme à la guerre froide. Quand les Etats-Unis ont été capables non seulement de voir mais de prendre conscience que la menace soviétique était grandement exagérée, ce fut l'amorce de changements dont les retombées continuent de façonner le nouveau visage du monde.*

» Je crois que l'on peut aussi dire que les étonnantes transformations sur l'échiquier politique mondial au cours des dernières années sont dues en bonne partie au développement des télécommunications. Souvenez-vous, par exemple, du coup de force manqué de Moscou : il a échoué grâce à la télévision. Malgré ses imperfections, la télévision peut apporter une dimension de vérité comme il n'y en a guère eu dans le passé. Il y a déjà deux mille cinq cents ans quelqu'un a dit : " Connaissez la vérité, et la vérité vous fera libres. " »

Arthur C. Clarke jette un regard vers la grande bibliothèque qui tapisse les murs de son bureau de travail. *« Avant la fin de la décennie,* poursuit-t-il, *la libre circulation des informations par-dessus toutes les frontières sera un acquis, et aucun gouvernement, aucune dictature, même les plus répressifs, n'y peuvent rien. Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme, chacun partout a droit à l'information, le droit de savoir ce qui se passe dans le monde. Plus il y aura de chaînes de télévision disponibles, mieux l'information sera diffusée. »*

Le créateur de *la Sentinelle* est toutefois bien conscient des aspects négatifs de cette révolution technologique. *« Tous les nouveaux instruments puissants sont à double tranchant. D'abord, il existe un danger réel de pollution par l'information – qu'elle soit bonne ou mauvaise. Ou de surinformation, si vous préférez. Il y a péril de banalisation, et en même temps de manipulation. Le flot d'images entraîne tout dans un maelström, et la vision se brouille de ne pas pouvoir s'arrêter.*

» C'est vrai que le téléspectateur a toujours loisir, en principe du moins, de zapper, mais le plus souvent il ne le fait pas, ou alors trop tard. Pour ma part, je suis effaré par les émissions axées sur le crime ou une violence insensée. Il n'y a pas de réponse simple à ce problème, et surtout la censure n'est pas la réponse. A long terme, à très long terme peut-être, l'éducation pourrait être une solution.

***» Il faut également se méfier** du danger de ce que j'appelle un impérialisme électronique, car il détruit nombre de formes anciennes d'art et de traditions. Au mieux, il les préserve comme d'intéressants fossiles, un peu comme des mouches dans l'ombre. La loi d'airain de la survie darwinienne opère autant sur les gènes que sur les cultures. Faute d'y prendre garde, on s'expose aujourd'hui au péril très réel d'un appauvrissement culturel généralisé. La sagesse, au demeurant, est de coopérer avec l'inévitable, pas de lutter vainement contre. »*

Ce monde qui était un a été publié en 1992. Arthur C. Clarke vient maintenant d'achever *les Couleurs de l'Infini* et *les Neiges de l'Olympe*. Sans beaucoup modifier sa routine, il consacre plusieurs heures par jour à l'écriture, surtout le matin quand il s'installe à son PC avant que la chaleur ne s'alourdisse. Personne ne le dérange, son secrétaire y veille dans la bonne humeur et la fermeté. Seule dérogation, le chihuahua a le droit de s'installer sur un tapis dans le cabinet de travail de l'écrivain, ou au frais dans l'antichambre où trônent ses ordinateurs, la photocopieuse, les machines à écrire et des piles de journaux techniques.

Finalement, qu'est-ce qui fait courir Arthur C. Clarke ? *« Je ne cours plus autant que par le passé »*, admet-il. Exception faite d'un voyage en juillet 1992 à Minehead, dans son Somerset natal, où ses admirateurs ont fêté ses trois quarts de siècle, il bouge peu en dehors de son île. D'ailleurs, il vient de décliner une invitation du Saint-Siège à participer, du 26 juin au 2 juillet, à une conférence organisée par l'Observatoire du Vatican sur le thème de « L'inspiration du phénomène astronomique ».

Ses forces, il préfère les consacrer à mener à bien son œuvre et il s'apprête à entamer *Profils du futur*. Une bonne sieste l'après-midi compense la discipline matinale de l'écriture, tandis que l'écrivain poursuit inlassablement sa recherche d'un monde plus ouvert, plus vaste, plus fraternel aussi peut-être. *« C'est* Chants de la terre lointaine *qui reste mon préféré »*, lâchera sans avoir l'air d'y toucher l'éternel jeune vieillard, celui qui se plaît à vous promener dans les arcanes du rêve :

« Le village global annoncé depuis si longtemps nous tombe presque dessus, mais il ne durera qu'un bref instant dans l'histoire de l'humanité. Avant même que nous réalisions qu'il est advenu, il sera remplacé par la famille globale. Voyez-vous, il n'y a point d'endroit ailleurs sur Terre où j'aimerais vivre en attendant de voir ce qui se passera réellement en 2001. La vérité, comme d'habitude, sera encore bien plus étrange... »

De notre envoyé spécial
Jean-Claude Buhrer

OUVRAGES

Onze aventures sidérantes et sidérales

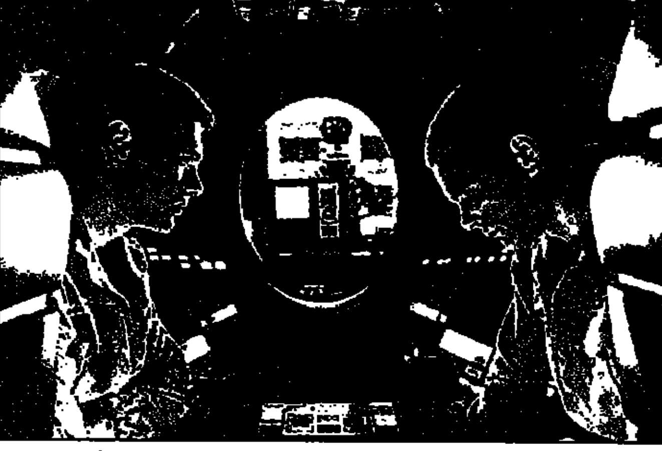
★ *2001 : l'Odyssée de l'espace :* l'aventure spatiale vue par l'écrivain et un metteur en scène de talent, l'histoire d'un secret découvert sur la Lune qui pousse les hommes à s'élancer vers le cosmos. L'ouvrage tel qu'il existe dans sa dernière version est un complément explicatif à l'œuvre cinématographique, dont le point de départ est une nouvelle de 1948, *la Sentinelle*.

★ *Prélude à l'espace :* ou comment envisager en 1954 le lancement de *Prométhée*, premier vaisseau spatial terrien, vers les étoiles, alors que la première mission d'Apollo décolle en 1969...

★ *Rendez-vous avec Rama :* une rencontre du troisième type avant la lettre, puisque c'est en 1973 que l'auteur imagine l'approche d'un objet volant d'énormes dimensions, qui se révèle ne pas être naturel. Une fois identifié, c'est un vaisseau interstellaire qui s'approche à grande vitesse de la Terre : E. T. et les Terriens.

★ *Rama II :* suite du précédent, ou comment les E. T. considèrent avec un étonnement grandissant les hommes, dont certains sont renvoyés sur Terre pour la repeupler. Une vraie bombe à retardement...

★ *Les Enfants d'Icare :* dorénavant, l'homme n'est plus seul dans l'Univers, et il doit s'accommoder de la présence des Suzerains. Cohabitation pas toujours aisée.


COLL. CHRISTOPHE L.

« 2001, l'Odyssée de l'espace », de Stanley Kubrick.

★ *Le Fantôme des hautes berges :* cent ans près le naufrage du *Titanic*, deux sociétés de chasseurs de trésor s'affrontent pour récupérer l'épave. Ou comment utiliser l'énigme mathématique de l'équation de Mandelbrot pour illustrer le mystérieux domaine de la géométrie fractale. En anglais, *Ghost from the Grand Banks*, Bantam.

★ *Avant l'Eden :* des *Neuf Milliards de noms de Dieu* à *la Sentinelle*, en passant par *la Malédiction, le Mur des ténèbres* ou *Esprit, es-tu là ?*, un florilège de variations malicieuses sur le temps, la vie et l'Univers, qui sont autant de fenêtres entrouvertes sur un monde insolite aux dimensions insoupçonnées.

★ *L'Etoile :* autre recueil de nouvelles incisives, où l'humour côtoie le fantastique pour surfer à la crête des vagues ou s'enfoncer dans le mystère végétal. De *l'Orchidée récalcitrante* à *l'Étoile*, des petits cailloux brillants *Si jamais je t'oublie, ô Terre...*

★ *La Cité et les Astres :* les mythes de l'empire galactique sous la loupe d'un résident de la cité idéale : une humanité oublieuse en quête de sa propre mémoire, mas méfiante envers les utopies (Denoël).

★ *Demain, moisson d'étoiles :* quand la géométrie à quatre dimensions provoque soudain l'effondrement d'un champ, l'hyperespace entre en jeu, et l'erreur technique n'est imputale à personne. Culture humaine disparue face à un vaisseau spatial naturellement venu d'ailleurs, des étapes qui dérapent dans un monde supertechnique (Denoël).

★ *Chants de la Terre lointaine :* une éternelle nostalgie qui est toujours ce qu'elle était, où la douleur s'apaise dans les voix du temps, tandis que le souvenir jamais ne disparaît : peut-être le plus prenant des repères sur le chemin d'Arthur C. Clarke, où le clin d'œil, amical, n'exclut en rien la richesse de la vision.

les ouvrages mentionnés sont parus en français aux éditions J'ai Lu.

J.-C. B.